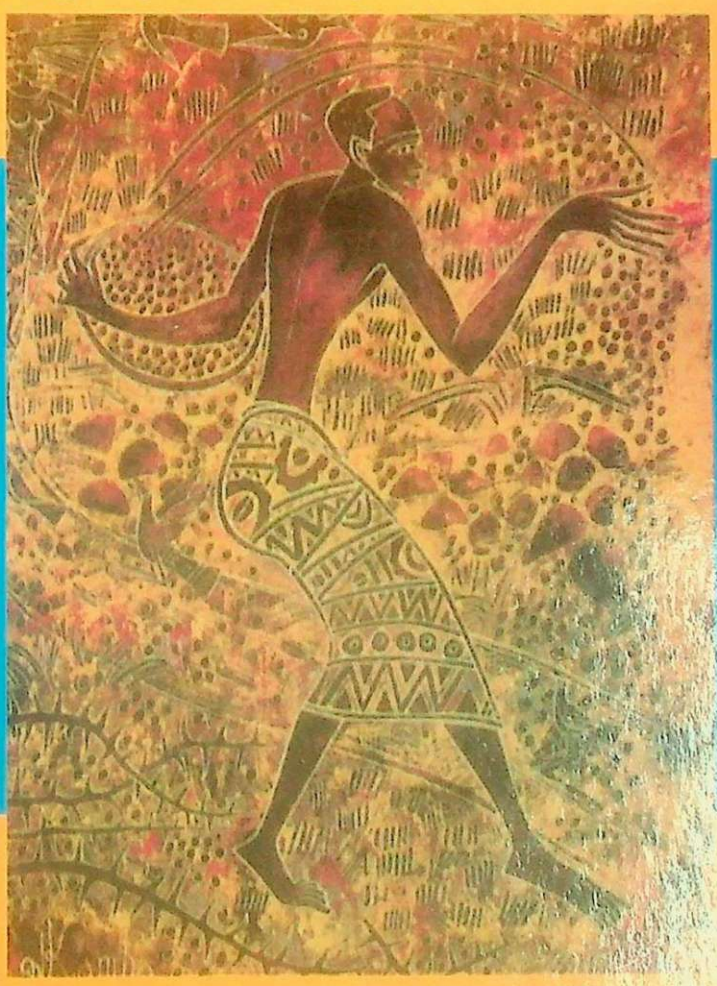
DOCUMENTS DU CHRISTIANISME AFRICAIN 9
Centre des Archives Ecclésiastiques Abbé Stefano Kaoze
(CAEK)

Le discours socio-politique des Evêques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO)

EGLISE ET SOCIETE



Tome 2 :
Messages, Déclarations et Points de presse des Evêques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (1996-2006) et la Transition Politique

Textes rassemblés et édités par
Prof. Mgr Faustin-Jovite MAPWAR Bashuth avec la précieuse collaboration du Secrétariat Général de la CENCO

FACULTES CATHOLIQUES DE KINSHASA

EGLISE ET SOCIETE

DOCUMENTS DU CHRISTIANISME AFRICAIN 9
Centre des Archives Ecclésiastiques Abbé Stefano Kaoze
(CAEK)

EGLISE ET SOCIETE

Le discours socio-politique des Evêques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO)

Tome 2

Messages, Déclarations et Points de presse des Evêques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo et la Transition Politique (1996-2006)

Textes rassemblés et édités par
Prof. Mgr Faustin-Jovite MAPWAR Bashuth avec la précieuse collaboration du Secrétariat Général de la CENCO

FACULTES CATHOLIQUES DE KINSHASA
2008

Ouvrage publié grâce au concours financier de ENIA

Composé au « Centre des Archives Ecclésiastiques Abbé Stefano Kaoze » des Facultés Catholiques de Kinshasa

par Mrs Floribert Mupila Fickys et
Joseph Boîese Boongo Y.

Dépôt ïégal : ZA 3.0801 - 57029

ISBN : 99951-13-00-7

TABLE DES MATIERES

L'Eglise Catholique en République Démocratique du Congo 9

PREFACE 11

INTRODUCTION GENERALE 14

PREMIERE PARTIE : MESSAGES ET DECLARATIONS DES EVEQUES DE LA CONFERENCE EPISCOPALE NATIONALE DU CONGO (1996-2001) 29

Respectons la vie et la personne humaine. Message des évêques du Zaïre aux catholiques et aux hommes de bonne volonté (20 janvier 1996) 31

Non à la guerre, oui pour la paix et la justice. Déclaration du Président de la Conférence Episcopale du Zaïre aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté (29 octobre 1996) 37

Bienheureux les artisans de paix (Mt 5,9). Les événements actuels et l'avenir du Zaïre. Message des évêques du Zaïre aux catholiques et aux hommes de bonne volonté (31 janvier 1997) 43

« Lève-toi et marche » (Ac 3,6). Message des évêques catholiques de la République Démocratique du Congo aux fidèles et aux hommes de bonne volonté (28 juin 1997) 51

Mémorandum (des évêques catholiques) au Président de la République Démocratique du Congo (28 juin 1997) 59

« Conduis nos pas, Seigneur, sur les chemins de la paix » (Lc 1,79). Message des évêques catholiques de la République Démocratique du Congo aux fidèles et aux hommes de bonne volonté (7 novembre 1998) 67

« Sois sans crainte... » (Lc 12,32). La situation dramatique actuelle et l'avenir de la République Démocratique du Congo. Message des évêques de la République Démocratique du Congo aux catholiques et à tous les hommes de bonne volonté (19 novembre 1999) 73

Courage ! « Le Seigneur ton Dieu est au milieu de toi » (So 3,31). Message des évêques catholiques de la République Démocratique du Congo aux catholiques et à tous les hommes de bonne volonté (15 juillet 2000) 81

Tous, pour les intérêts supérieurs de la Nation. Message des évêques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo, membres du Comité Permanent aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté (2 mars 2001) 87

DEUXIEME PARTIE (2002-2003) : MESSAGES ET DECLARATIONS DES EVEQUES DE LA CENCO, DU DIALOGUE INTERCONGOLAIS AU GOUVERNEMENT DE TRANSITION EN 2003 **93**

« L'Espérance ne déçoit jamais » (Rm 5,5). Le Dialogue du peuple congolais, dans la liberté, la justice et la vérité (7 juillet 2001) 95

Quel avenir pour le pays ? Déclaration de la Conférence Episcopale Nationale du Congo dans la situation d'impasse politique actuelle en République Démocratique du Congo, aux catholiques et à tous les aux hommes de bonne volonté (6 juillet 2002) 99

TROISIEME PARTIE : MESSAGES ET DECLARATIONS DES EVEQUES DE LA CENCO PENDANT LA PERIODE DE LA TRANSITION **105**

« J'ai vu la misère de mon peuple » (Ex 3,7). Trop, c'est trop. Message des évêques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo, membres du Comité Permanent aux fidèles catholiques, aux hommes et femmes de bonne volonté (15 février 2003) 107

Pour l'amour du Congo, je ne me tairai point (Cf. Is 62,1). Message du Comité Permanent des évêques de la République Démocratique du Congo aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté (14 février 2004) 113

Mémorandum (du Comité Permanent des évêques de la République Démocratique du Congo) *au Secrétaire Général des Nations Unies* (14 février 2004) 121

« Frères, que devons-nous faire ? » (Ac 2,37). L'heure des responsabilités a sonné. Message des évêques du Congo aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté (3 juillet 2004) 127

Déclaration de la Conférence Episcopale Nationale du Congo sur les relations de l'Eglise Catholique avec le Kimbanguisme (3 juillet 2004) 135

« Voici le temps favorable, voici maintenant le jour du salut » (2 Co 6,2). Le Congo nous appartient. Déclaration du Comité Permanent des évêques de la République Démocratique du Congo sur la situation politique actuelle aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté (5 février 2005) 137

« Pourquoi avoir peur ? » (Mc 4,40). L'avenir du Congo dépend de son peuple. Message des évêques aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté à l'occasion du 45e anniversaire de l'indépendance de la République Démocratique du Congo (22 juillet 2005) 142

« Levons-nous et bâtissons ! » (Ne 2,18). Pour un Congo nouveau. Déclaration du Comité Permanent des évêques de la République Démocratique du Congo adressé aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté (mars 2006) 149

Pour une fin de transition apaisée. « Le peuple avait le cœur à l'ouvrage » (Ne 3,38). Message du Comité Permanent des évêques de la République Démocratique du Congo aux fidèles et aux hommes de bonne volonté à la fin de la transition congolaise (24 juin 2006) 159

« La vérité vous rendra libres » (Jn 8,32). Le verdict des urnes dans la transparence. Message des évêques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté (5 octobre 2006) 166

« Avance en eau profonde » (Lc 5,4). La foi dans l'avenir du Congo. Déclaration de la CENCO à l'aube de la IIIe République (5 décembre 2006) 173

QUATRIEME PARTIE : COMMUNIQUES ET POINTS DE PRESSE DES EVEQUES DE LA CENCO **181**

Communication de la CENCO à propos des échéances électorales, de la visite ad limina apostolorum et es problèmes scolaires (11 janvier 2006) 183

Communiqué de presse de la CENCO à propos de la question scolaire (11 janvier 2006) 185

Point de presse à l'issu de la réunion statutaire du Comité Permanent des Evêques du Congo (4 mars 2006) 187

La campagne électorale dans la vérité. Point de presse par Mgr Laurent MONSENGWO Pasinya, Archevêque de Kisangani et Président de la CENCO (1 mai 2006) 189

Un dialogue positif et consensuel. Communication de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) (15 mai 2006) 192

Point de presse de la présidence de la CENCO sur les élections nationales (27 juillet 2006) 194

*Communiqué de presse à l'issue de la cession ordinaire du Comité permanent des Evêques de la République Démocratique du Congo (*9 février 2007) 196

CONCLUSION **200**

INDEX **203**

L'Eglise Catholique en République Démocratique du Congo

L'Eglise Catholique en République Démocratique du Congo compte 47 diocèses dont les derniers ont été érigés peu après 1960, année de l'accession du pays à l'indépendance et 6 provinces ecclésiastiques correspondantes aux anciennes provinces politico-administratives du pays. La Conférence Episcopale Nationale du Congo constitue l'Assemblée des cvêques catholiques du Pays. Sa structure comprend l'Assemblée Plénière, le Comité Permanent, la Présidence, le Secrétariat Général, les Commissions épiscopales provinciales et les Conférences épiscopales provinciales.

L'Assemblée Plénière est l'instance suprême de la CENCO. En sont membres de droit tous les évêques diocésains, leurs Coadjuteurs et Auxiliaires.

Le Comité Permanent qui est une émanation de l'Assemblée Plénière est l'organe exécutif et de contrôle de la Conférence Episcopale Nationale du Congo. En sont membres, le Président et le Vice-président de la CENCO, les archevêques métropolitains et les évêques présidents des Commissions épiscopales.

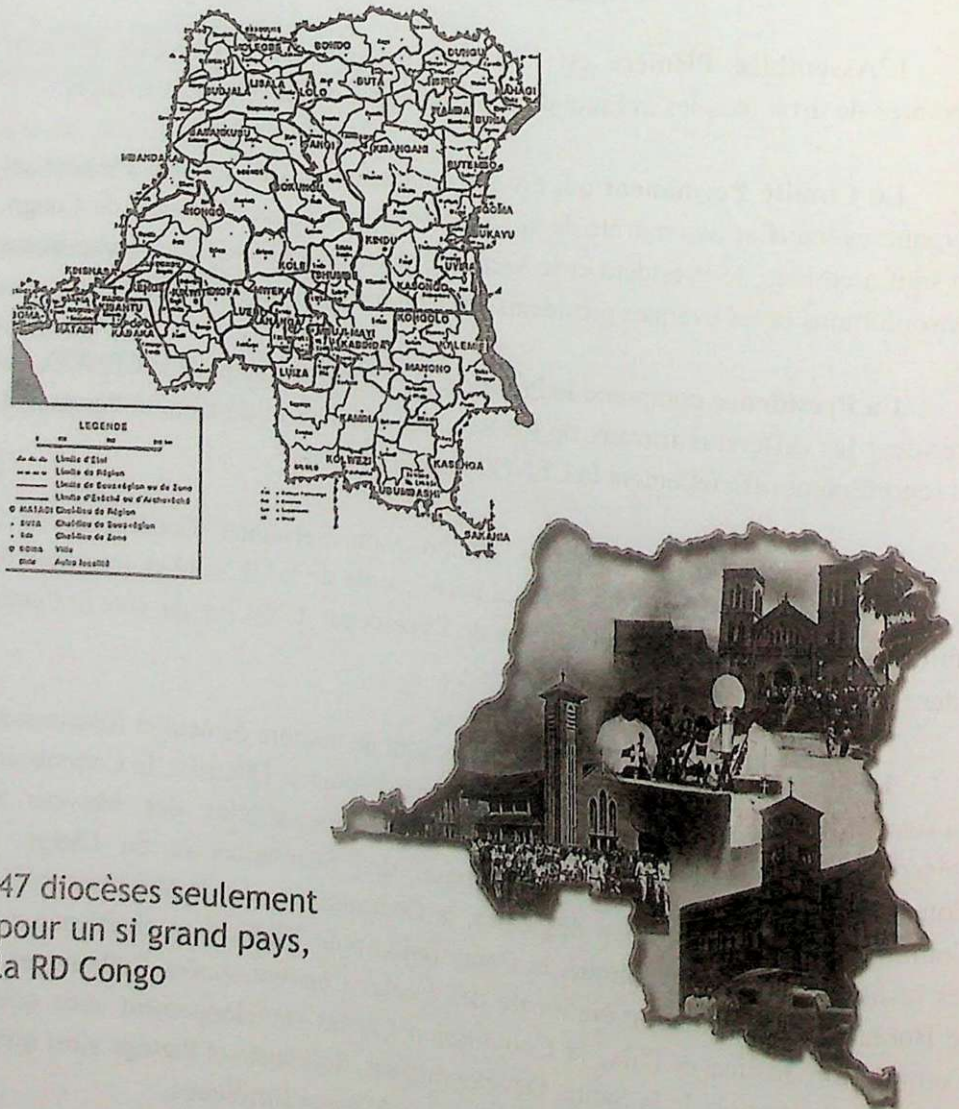
La Présidence comprend le Président et le Vice-président de la CENCO, qui président les différents travaux de l'Assemblée Plénière et du Comité Permanent. Ils représentent officiellement la CENCO auprès des tiers.

Le Secrétariat Général est composé du Secrétaire Général et de 2 Secrétaires Généraux Adjoints. 11 est le porte-parole de la CENCO et accomplit de multiples tâches et services techniques de l'Episcopat. C'est lui qui gère le Centre Interdiocésain.

Les Commissions épiscopales. Elles sont au nombre **de** neuf et fonctionnent au sein de la CENCO : la Commission épiscopale pour la Doctrine, la Commission épiscopale pour l'Evangélisation avec le service spécial des Moyens de Communications Sociales, la Commission des Séminaires et du Clergé, la Commission pour l'Apostolat des Laïcs, la Commission pour la Vie Consacrée et les Instituts de Vie Apostolique, la Commission pour l'Education chrétienne avec le Bureau de Coordination Nationale des Ecoles Conventionnées Catholiques, la Commission Justice et Paix, la Commission Caritas-Développement avec quatre services : Promotion de la Santé, Développement, Solidarité et Partage ainsi que la Pharmacie Centrale et la Commission pour les Affaires Juridiques.

Enfin les **Assemblées Episcopales Provinciales** qui sont les assemblées des Evêques des six Provinces ecclésiastiques correspondant, comme il a été dit plus haut, aux six anciennes provinces politico-administratives.

Des renseignements utiles relatifs à l'historique et au développement de l'Assemblée Plénière et du Comité Permanent de la CENCO, ont été fournis également dans le premier tome de « *Eglise et Société. Le discours socio-politique de l'Eglise catholique du Congo (1956-1998* », p. 14 - 18.



47 diocèses seulement
pour un si grand pays,
la RD Congo

PREFACE

1. Dès l'aube de l'indépendance de notre pays, l'Eglise Catholique en RDCongo s'est exprimée, à plusieurs reprises, sur les situations socio-politiques qui se produisent dans le pays. D'emblée la question fondamentale qui se pose en la matière est *celle du rapport entre ordre spirituel et ordre temporel. Eglise et monde, salut et réalités terrestres, évangélisation et développement.* Mieux encore, il s'agit de savoir au nom de qui et en vertu de quoi la hiérarchie de l'Eglise prend position dans des questions relevant de la sphère sociale et de l'ordre politique de l'existence humaine, problèmes qui de prime abord relèvent directement de l'autorité civile et non religieuse.

2. A vrai dire, l'Eglise a reçu de son Fondateur la mission de «*proclamer l'Evangile à toute la création*» (Me 16,15); la mission de faire de toutes les nations du monde des disciples du Christ, en les baptisant... et en leur apprenant tout ce que le Christ a prescrit (cf. Mt 28,19-20). Elle a reçu *la mission d 'évangéliser le monde.*

3. « *Evangéliser*, dit le pape Paul VI, *c'est porter la Bonne Nouvelle (du Christ) dans toutes les couches de l 'humanité et. par son impact, transformer du dedans l'humanité elle-même'. «Voici que je fais toutes choses nouvelles*» (Ap 21,5) (EN, 18). Et le Pape d'ajouter qu'il n'y a de nouvelle humanité que si d'abord il y a des hommes nouveaux de la nouveauté du baptême et de la vie selon l'Evangile. En somme l'évangélisation conduit à une *conversion de la conscience personnelle et collective des hommes.* Une telle conversion ne peut que transformer du dedans les modes de vie et la société des hommes (cf. *EN,* 15).

4. Voilà pourquoi, déduit le Saint-Père, « Entre évangélisation et promotion humaine, développement et libération, il y a *des liens profonds. Liens d'ordre anthropologique*, parce que l'homme à évangéliser n'est pas un être abstrait, mais qu'il est sujet aux questions sociales et économiques; *liens d'ordre théologique* puisqu'on ne peut pas dissocier *le plan de la création de celui de la Rédemption* qui, lui, atteint les situations très concrètes de l'injustice à combattre et de la justice à restaurer» (EN 31); *liens d'ordre de charité*, parce qu'il cherche comment proclamer le commandement nouveau pour promouvoir dans la justice et la paix véritables l'authentique croissance de l'homme ».

5. Le pape Jean-Paul 11 continuera la même doctrine en affirmant que l'Eglise est « experte en humanité », et cela la pousse nécessairement à étendre sa mission religieuse aux clives domaines où les hommes et les =femmcs déploient leur activité à la recherche du bonheur, toujours relatif, qui est possible en ce monde, conformément à leur dignité de personnes » *(Sollicitudo rei socialis,* n. 41)... « Ce faisant, l'Eglise accomplit sa mission d'évangélisation, car elle apporte

PREFACE

1. Dès l'aube de l'indépendance de notre pays, l'Eglise Catholique en RDCongo s'est exprimée, à plusieurs reprises, sur les situations socio-politiques qui se produisent dans le pays. D'emblée la question fondamentale qui se pose en la matière est *celle du rapport entre ordre spirituel et ordre temporel. Eglise et monde, salut et réalités terrestres, évangélisation et développement.* Mieux encore, il s'agit de savoir au nom de qui et en vertu de quoi la hiérarchie de l'Eglise prend position dans des questions relevant de la sphère sociale et de l'ordre politique de l'existence humaine, problèmes qui de prime abord relèvent directement de l'autorité civile et non religieuse.

2. A vrai dire, l'Eglise a reçu de son Fondateur la mission de «*proclamer l'Evangile à toute la création*» (Me 16,15); la mission de faire de toutes les nations du monde des disciples du Christ, en les baptisant... et en leur apprenant tout ce que le Christ a prescrit (cf. Mt 28,19-20). Elle a reçu *la mission d 'évangéliser le monde.*

3. « *Evangéliser*, dit le pape Paul VI, *c'est porter la Bonne Nouvelle (du Christ) dans toutes les couches de l'humanité et, par son impact, transformer du dedans l 'humanité elle-même : « Voici que je fais toutes choses nouvelles* » (Ap 21,5) (EN, 18). Et le Pape d'ajouter qu'il n'y a de nouvelle humanité que si d'abord il y a des hommes nouveaux de la nouveauté du baptême et de la vie selon l'Evangile. En somme l'évangélisation conduit à une *conversion de la conscience personnelle et collective des hommes.* Une telle conversion ne peut que transformer du dedans les modes de vie et la société des hommes (cf. *EN*15).

4. Voilà pourquoi, déduit le Saint-Père, « Entre évangélisation et promotion humaine, développement et libération, il y a *des liens profonds. Liens d'ordre anthropologique*, parce que l'homme à évangéliser n'est pas un être abstrait, mais qu'il est sujet aux questions sociales et économiques; *liens d'ordre théologique* puisqu'on ne peut pas dissocier *le plan de la création de celui de la Rédemption* qui, lui, atteint les situations très concrètes de l'injustice à combattre et de la justice à restaurer» (EN 31); *liens d'ordre de charité*, parce qu'il cherche comment proclamer le commandement nouveau pour promouvoir dans la justice et la paix véritables l'authentique croissance de l'homme ».

5. Le pape Jean-Paul **II** continuera la même doctrine en affirmant que rEglise est « experte en humanité », et cela la pousse nécessairement à étendre sa mission religieuse aux dives domaines où les hommes et les «femmes déploient leur activité à la recherche du bonheur, toujours relatif, qui est possible en ce monde, conformément à leur dignité de personnes » (*Sollicitudo rei socialis*, n. 41)... « Ce faisant, l'Eglise accomplit sa mission d'évangélisation, car elle apporte

M *conirlbuilo»* à la solution du problème urgent de d é v e l o p ^
elle proclame la vérité sur le Christ, sur elle-même et sur l'homme, en l appliquant à une situation concrète » (*ibid.).*

6 Récemment, et de manière plus précise, le Pape Benoit XVI conclut. « L'Eglise *ne peut* ni ** *doit* prendre en main *la bataille politique* pour édifier une société la plus juste possible. Elle ne peut ni ne doit je *mettre à la place de l Etat,* mais elle ne peut ni ne doit non plus *rester à l'écart* dans la lutte pour la justice. Elle doit s'insérer en elle par la voie de *l'argumentation rationnelle* et elle doit *réveiller les forces spirituelles* sans lesquelles la justice, qui requiert aussi du renoncement, ne peut s'affirmer ni se développer. La société juste ne peut être l'œuvre de l'Eglise, mais elle doit être réalisée par le politique. Toutefois l'engagement pour la justice, travaillant à l'ouverture de l'intelligence et de la volonté aux exigences du bien, intéresse profondément l'Eglise » (Encyclique *Deus Cari tas est*, n. 28).

7. Ce sont ces principes qui, depuis l'assemblée plénière de 1967, guidaient déjà l'Episcopat de la RD Congo en ce qui concerne le rapport entre évangélisation et développement et sur la double dimension de toute évangélisation authentique. L'évangélisation poursuit le salut intégral de l'homme : salut spirituel et salut matériel. Elle comporte donc en elle-même une double dimension : *la divinisation et l'humanisation de l'homme.* Par l'évangélisation, l'Eglise conduit l'homme à Dieu, c'est la dimension théologale ou verticale ; mais elle lui révèle aussi sa dignité d'homme et met tout en œuvre pour le libérer de tout ce qui l'empêche de vivre pleinement sa vie de fils de Dieu : c'est la dimension horizontale. La coopération au développement de l'homme fait ainsi partie intégrante de la mission de l'Eglise. L'Eglise ne peut s'y soustraire sous peine de manquer à sa mission.

8. C'est ainsi qu'après avoir publié, il y a dix ans, le premier tome de *« Eglise et Société. Le Discours socio-politicjue de l'Eglise Catholique du Congo (1956-1998). Textes de la Conférence épiscopale* », l'Episcopat a tenu à mettre à la disposition des chercheurs, des chrétiens engagés et des hommes de bonne volonté ce riche ouvrage pour les aider dans leur réflexion et leur action.

9. Les événements malheureux vécus par la RD Congo depuis une dizaine d'années ne pouvaient laisser indifférente la hiérarchie ecclésiastique catholique Ils lui ont permis de vivre avec le peuple de Dieu qui est au Congo et l'ensemble de la population congolaise tous les moments dramatiques de son histoire récente Ses interventions et sa participation active au processus de sortie de crise s'est concrétisée notamment, par la publication des lettres pastorales, déclarations et messages. Ce sont ces idees défendues par la CENCO au cours des rencontres et des concertât,ons tant nationales qu'internationales, qui sont contenues dans les textes qui constituent ce deuxième tome de « *Eglise et Société. Le Discours socio-*

politique de l'Eglise Catholique du Congo (1996-2007). Textes de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) ».

10. Les différents textes qui y sont rassemblés commencent au moment où la première guerre dite de libération s'annonce à l'Est du pays et où l'on entrevoit un changement de régime par la force, avec les conséquences néfastes prévisibles pour les vies humaines et les infrastructures. Ce qui justifie la recommandation de l'Episcopat : « *Respectons la vie et la personne humaine* » (20 janvier 1996). Ils s'achèvent sur une note d'espoir, après la tenue des élections présidentielles et législatives et dès lors la fin des hostilités dans le pays. C'est le sens du message intitulé : « *Avance en eau profonde » (Le 5,4). La foi dans l'avenir du Congo (5 décembre 2006).*

11. Tout au long de ces dix dernières années, à travers ses messages et ses déclarations au peuple de Dieu qui est en RD Congo et à tous les hommes et femmes de bonne volonté, l'Episcopat a rappelé avec insistance *des valeurs authentiques* à promouvoir et des *droits inaliénables* à défendre, notamment : la reconstruction du pays, l'unité nationale, l'intégrité territoriale de la RD Congo, sa défense et sa souveraineté nationale, la non-violence, la protection et la circulation des biens et des personnes, la réconciliation nationale, le dialogue dans la liberté, la justice et la vérité, le consensus national...

12. L'ouvrage comprend vingt-deux textes, dont un mémorandum adressé au Secrétaire général de l'ONU, et six conférences de presse. La publication de ce second tome de « *Eglise et Société* » traduit la volonté et le souci de l'Episcopat, à travers ses organes spécialisés, de mettre à la disposition des chrétiens, des chercheurs et des hommes de bonne volonté, un outil de travail indispensable pour la réflexion et l'action. L'étude de ces documents permettra à tous pour connaître renseignement social de l'Eglise en RD Congo de même que l'engagement de ladite Eglise dans la reconstruction du pays.

+ L. MONSENGWO PASINYA
Archevêque de Kinshasa
Président de la CENCO

En la fête de la Présentation de Jésus au Temple
02.02.08

INTRODUCTION GENERALE

Le «Centre des Archives Ecclésiastiques Abbé Stefano Kaoze » des Facultés Catholiques de Kinshasa est heureux d'offrir au peuple de Dieu qui est en République Démocratique du Congo, aux instances politico-administratives, aux institutions ecclésiastiques et socio-économiques, aux agents évangel.sateurs, aux professeurs et étudiants ainsi qu'aux chercheurs, le second tome sur *«Eglise et Société. Le discours socio-politique des Evêques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), de 1996 à 2006.*

Le premier volume, on s'en souvient, a paru en 1998. Il a rassemblé les différents textes (messages, déclarations, exhortations et lettres pastorales, conférences de presse) des Supérieurs et évêques de Missions sur une longue période de quarante-deux ans, soit de 1956 à 1998. A chaque tournant décisif de leur histoire, depuis la lutte pour l'Indépendance nationale (1956-1960) jusqu'à la fin du régime mobutiste (1997), l'Eglise catholique et le peuple congolais ont effectué ensemble une marche d'espérance et de transformation pour la construction d'une société congolaise pius unie, plus solidaire, plus fraternelle et plus juste. Dans celte longue et pénible marche l'épiscopat, gardien du dépôt de la foi, s'est toujours senti interpellé pour une évangélisation intégrale de son peuple. Son discours social, bien qu'enraciné dans les difficultés et problèmes de tout genre, a toujours tenu compte du contexte socio-cullurel et socio-religieux. C'est pourquoi l'épiscopat est intervenu à temps et à contre-temps, chaque fois que ce peuple était menacé dans la réalisation de son développement humain, politique, économique et socio-culturel.

Le second tome couvre, au contraire, une période de dix ans, soit de 1996 à 2006*. Celle-ci a été marquée par la guerre de libération, d'agression et d'occupation, par une Transition politique tumultueuse et par les élections nationales. Pendant celle décennie, la marche d'espérance du peuple de Dieu vers un Etal de droit a été plus que douloureuse. Aussi l'Eglise-Famille de Dieu en RD. Congo, réunie autour de ses éminents pasteurs, a-t-elle, combattu sans relâche pour la sauvegarde de l'unité et de la paix nationales. Les évêques du Congo, dans leurs prises de position, se sont généralement montrés solidaires avec le peuple, dans le partage des joies et espoirs, des tristesses et angoisses des hommes de ce

• Il convient de signaler que certains textes de cette décennie, surtout ceux de 1996 a 1998 ont paru dans le premier volume. Mais la CENCO a jugé bon de les fafre reprendre dans ce deuxième volume car les événements T iqqp i libération) et de 1998 (rébellion et guerre doccuDation ^^ vont marquer profondément les intLenUonrci?rPn^ fT Gonséquences socio-politique. Ces textes ^ t ^ t ^ ^ ^ ^ l ^ le d(„ e cohérent. «bières qui lont cl eux un ensemble

temps (cf. Concile Vatican II, Const. Past. *Gaudium et Spes*, n° 1), dans la participation aux différentes négociations pouvant aider à résoudre la crise multiforme congolaise, aggravée par des conflits ethniques et régionaux. Conscient de sa mission prophétique, l'épiscopat congolais poursuivra son combat pour la dignité de la personne humaine et en particulier, de celle de l'homme congolais et de ses droits pour la justice et l'instauration d'une paix durable. C'est le sens de son message : *Respectons la vie et la personne humaine* (20 janvier 1996). Jamais il n'a recherché une séparation totale, partielle ou hostile d'avec le monde politique. Bien au contraire, il a toujours œuvré pour une collaboration harmonieuse et respectueuse, car l'homme-citoyen dont s'occupe l'Etat, c'est le même dont l'Eglise prend soin au plan spirituel et humain : cet homme-chrétien est dans le monde sans être du monde *(A Diognète*, 5-6). Jamais non plus l'épiscopat congolais n'a cédé à la tentation d'exercer des responsabilités politiques directes devant la démission ou la médiocrité des pouvoirs publics. Mais il a toujours rappelé aux fidèles laïcs et à tous les hommes de bonne volonté leur rôle de se sanctifier dans le temporel et de travailler avec acharnement pour l'unité, la paix et la concorde nationales. C'est pourquoi, pour bien préparer le peuple de Dieu aux échéances électorales, il s'est investi pour la formation de la conscience et l'éducation civique des concitoyens en vue des élections libres, démocratiques et transparentes. Tout au long de ces dix dernières années, à travers ses messages et déclarations au peuple de Dieu qui est en RDC et à tous les hommes et femmes de bonne volonté, il a rappelé avec insistance des valeurs authentiques à promouvoir et des droits inaliénables : la reconstruction du pays, l'unité nationale, l'intégrité territoriale de la RDC, sa défense et sa souveraineté nationale, la non violence, la protection et la circulation des biens et des personnes, la réconciliation nationale, le dialogue dans la liberté, la justice et la vérité, le consensus national, etc.

L'ouvrage comprend vingt-deux textes dont un mémorandum adressé au secrétaire Général de l'ONU, et six conférences de presse. Nous les avons publiés intégralement sans présentation et aucun texte n'a été mutilé comme cela est arrivé avec certains du premier volume.

Le Secrétariat Général a pris l'habitude de publier sous forme de brochure les messages et déclarations de la CENCO, suivis de traductions en langues nationales (lingala, kikongo, tshiluba et swahili) et en anglais (message du 22 juin 2005). Le bulletin de l'agence catholique. *Documentation et Information pour l'Afrique* (DIA) et la revue *Congo-Afrique* ont repris intégralement ou partiellement ou en résumé l'un ou l'autre message. Nous en avons donné dans la mesure du possible les références supplémentaires au début de chaque texte.

Le présent volume est réparti en quatre parties. La prendre s etend^ 1996 à 2001 et comporte dix textes de la Conférence Episcopale Na.onale^ Omg de son Comité Permanent. Devant la démission des autorités p u b ^ ^ proclamation du multipartisme politique (1990), suivie de la tenue de a Conférence Nationale Souveraine, face à l'insécurité grandissante dans tout le pays, à la précarité de la vie du peuple congolais et face à la guerre de libération qui a débuté à l'Est du pays (1996) avec l'AFDL (Alliance des Forces Démocratiques pour la libération du Congo), l'épiscopat congolais a dit unanimement *non* à la guerre et *oui* pour la paix et la justice. Il a invité le peuple de Dieu à s'organiser afin de mieux se prendre en charge dans tous les domaines de la vie et surtout à tenir bon dans la foi au Christ-Jésus. La déclaration « *Non à la guerre, oui pour la paix et* /«justice (29 octobre 1996) et le message *Bienheureux les artisans de paix (Mt 5,9). Les événements actuels et l'avenir du* Zaïre (31 janvier 1997), invitaient précisément le peuple et les acteurs politiques à la réconciliation, au dialogue sincère et constructif, ainsi qu'à l'amour et la paix[1]. En effet l'instauration d'un ordre nouveau et la reconstruction du pays exigeaient des nouveaux dirigeants du pays, non seulement un sens patriotique et nationaliste, mais surtout la compétence, l'honnêteté, l'esprit de vérité, de dialogue et de réconciliation qui constituent en fait les attentes réelles d'un peuple en quête d'un Etat de droit. C'est dans cet esprit qu'un mémorandum a été adressé au Président Laurent Désiré Kabila le 28 juin 1997, juste quelques semaines après son entrée à Kinshasa, le 17 mai 1997. Le nouveau pouvoir devait à tout prix éviter de recourir à la justice expéditive sans le moindre procès, de confisquer les biens d'autrui et de cultiver la violence et le totalitarisme qui, heureusement, ne paient jamais. Le message des évêques publié le 28juin 1997, sous le titre « *Lève-toi et marche »,* invitait le peuple à ne pas céder aux exactions et violences du nouveau pouvoir, mais à prendre en main son destin pour la construction du pays[2].

La nouvelle rébellion qui a éclaté le 2 août 1998, dans le Kivu et à Kinshasa a amené l'épiscopat congolais à redire tout haut et fort non à l'agression et à la balkanisation de notre pays. L'unité et la souveraineté nationales, ainsi que l'intégrité territoriale ne pouvaient en aucun cas être négociés. Donc, il fallait cesser de faire voir au peuple congolais que son destin était inexorablement voué à vivre dans l'instabilité politique, le marasme soc:. économique et dans l'incertitude de l'avenir. Face à la nouvelle situation de guerre, l'épiscopat publie le 7 novembre 1998 le message suivant: «*Conduis nos pas, Seigneur sur les chemins de la paix » (Le 1,79).* Une paix durable dans notre pays est possible à condition que tous les protagonistes de la guerre d'agression et d'occupation

s'engagent au dialogue intercongolais et évitent tout plan et toute tentative visant à la balkanisation du pays que le peuple ne veut absolument pas. Aux pays étrangers, impliqués dans cette guerre, les évêques rappellent en termes clairs et vigoureux que le peuple congolais « *tient à la souveraineté nationale et au patrimoine économique, à l'intégrité et à l'unité du territoire. Voilà pourquoi il n 'accepte pas cette guerre injustifiée. Il ne veut pas qu 'on lui impose ses chefs ».*

La guerre s'est poursuivie tout au long de la nouvelle année 1999. L'instabilité politique et le marasme économique et social, à travers tout le pays devenaient dramatiques. Le désespoir et l'incertitude de l'avenir se lisaient partout. Ce qui pouvait facilement amener le peuple au découragement et à un pis-aller. Ainsi, le 19 novembre 1999, les évêques adressent à leurs chrétiens et à tous les hommes de bonne volonté ce message: «*Sois sans crainte... » (Le 12,32). La situation dramatique actuelle et l'avenir de la République Démocratique du Congo* et les exhortent à la confiance dans un avenir plus radieux et prospère de notre pays. Le 15 juillet 2000, est publié un autre message : *Courage ! « Le Seigneur ton Dieu est au milieu de toi » (So 3, 17).* Le courage, il fallait l'avoir, car depuis deux ans la RD. Congo était divisée par la guerre d'agression et d'occupation. Partout, que ce soit dans les territoires contrôlés par le gouvernement, que ce soit dans ceux sous le contrôle des chefs de guerre, on se plaignait des exactions, des tueries et pillages, des spoliations, des massacres horribles... Partout régnaient de la confusion et de l'anarchie, de l'insécurité, la destruction systématique des infrastructures socio-économiques, de la faune et de la flore. Partout, à travers le pays, on a enregistré frustrations, mécontentements, divisions, rancoeurs, haines et règlements de compte. La pastorale de l'Eglise, avec l'exil forcé de certains évêques et la fuite des prêtres, était sérieusement perturbée. L'épiscopat s'en est pris vigoureusement au monde extérieur et à la communauté internationale, aux pays partenaires qui ont influé sur les événements du pays, aux rebelles congolais et surtout aux groupes d'intérêts égoïstes à la solde des étrangers et dont le seul souci est de s'accaparer des richesses du pays. Mais en dépit de toutes ces affres de la guerre, il faut continuer de cultiver les sentiments d'unité nationale, le sens du bien commun et l'amour de la patrie. Ce sont là des vertus patriotiques et d'intérêt supérieur de la communauté nationale.

L'assassinat du Président Laurent-Désiré Kabila, le 16 janvier 2001[1], offre à l'épiscopat l'occasion de condamner tout recours à la violence pour résoudre nos problèmes et surtout pour conquérir le pouvoir. Son message *Tous, pour les*

[1] La date de la mort, du Président Kabila a été controversée pendant un temps. Le document des évêques parle encore du 18 janvier 2001 pendant que le Président Joseph Kabila a précisé que c'est le 16 janvier que son père a été assassiné. Cette date est officielle et fériée en RD. Congo.

intérêts supérieurs de la Nation (2 mars 2001), condamne ce crime d'assassinat et rappelle en même temps que le peuple congolais exige plus que jamais la fin de la guerre, pour qu'il vive dans la paix et la dignité d'enfants de Dieu, le retrait des troupes d'agression et d'occupation afin de permettre à notre pays de recouvrer son intégrité territoriale et la souveraineté sur son patrimoine économique. Un appel pathétique est lancé pour un dialogue sincère et vrai et pour la mise sur pied d'un gouvernement d'union nationale de transition à l'issue de ce dialogue intercongolais. Estimant que ce dialogue intercongolais était une nécessité incontournable, le Comité Permanent publie, le 7 juillet 2001, son message au titre provocateur « *L'espérance ne déçoit jamais* » *(Rm 5,5). Le dialogue du peuple congolais, dans la liberté, la justice et la vérité.* La réussite d'un tel dialogue exigeait le départ de toutes les forces d'agression et d'occupation de la RD. Congo afin de permettre aux seuls congolais de se regarder dans les yeux et de se parler. Grâce à la réconciliation nationale et à un véritable consensus, il est possible d'instaurer dans notre pays un nouvel ordre politique et institutionnel. Ce dernier message clôture la première partie du discours socio-politique des évêques de la RD. Congo.

La deuxième partie qui s'étend sur deux ans débute avec l'ouverture du dialogue intercongolais à Sun City, en Afrique du Sud, le 25 février 2002, suivi de la signature, à Pretoria, le 17 décembre 2003, de l' « Accord global et inclusif » sur la Transition. Une déclaration de la CENCO : *Quel avenir pour le pays ?* (6 juillet 2002) et un message du Comité Permanent : « *J'ai vu la misère de mon peuple* » *(Ex 3,7). Trop, c'est trop (15 février 2003)* déplorent une fois de plus la situation dramatique que continue de vivre le peuple congolais. L'impasse politique persiste malgré le dialogue intercongolais. Or, pour les évêques, celui-ci devrait marquer la fin définitive de la guerre et le début de la paix durable, la réconciliation nationale et l'installation effective d'un nouvel ordre politique et institutionnel dans le pays. Autrement dit, il fallait dans les meilleurs délais doter le pays d'une Constitution de Transition dont l'objectif principal et précis devrait être la préparation et la tenue des élections générales. Mais hélas ! constatent les évêques, *nos politiciens sont incapables de se dépasser et de faire triompher les intérêts supérieurs de la nation.* C'est pourquoi ils se complaisent dans des blocages politiques pour pouvoir perpétuer la crise au sein du peuple et assouvir leurs appétits effrénés pour le pouvoir. Jusqu'en février 2004, l'on assistera à cette impasse politique dont les conséquences socio-économiques sont absolument désastreuses.

La période de Transition comme telle réunit dix textes et constitue la troisième partie de ce volume. La pensée sociale des évêques pendant cette période de plus de 3 ans portera sur la promotion du social qui, jusque-là, ne semble point

préoccuper les acteurs politiques congolais. L'on constate, en effet, que le principe de l'intangibilité des frontières du territoire national est bafoué, les menaces de la balkanisation du pays persistent, son occupation et l'exploitation frauduleuse de ses richesses n'écoeurent pas du tout nos politiciens.

Trop, c'est trop, s'écrient les évêques, membres du Comité Permanent. Leur message est bien percutant : *Pour l'amour du Congo, je ne me tairai pas* (14 février 2004). De fait, le manque de volonté politique et de patriotisme des belligérants et de l'ensemble de la classe politique, laisse voir clairement que la misère du peuple congolais ne les préoccupe pas. *La Transition*, rappellent les évêques aux politiciens, *est un enjeu, une occasion en or qui ne saurait souffrir d'un quelconque gâchis... L'après-guerre est une épreuve qui doit conduire la République Démocratique du Congo à la démocratie... Nous vous rappelons que l'amour de la nation doit être au-dessus de tout. N 'abusez pas de la patience du peuple...*

Le *mémorandum* adressé *au Secrétaire Général des Nations Unies* par le Comité Permanent (14 février 2004) montre précisément que la crise congolaise a atteint des dimensions internationales et que le peuple, à vrai dire, n'a jamais voulu de la guerre ni de la balkanisation de son territoire. En d'autres mots, *l'unité nationale, / 'intégrité territoriale et la souveraineté de la République Démocratique du Congo ne sont pas négociables.* Tout en appuyant l'ensemble des résolutions prises par le Conseil de Sécurité des Nations Unies depuis 1999, les évêques ne cachent pas leurs préoccupations pour une paix durable en RD. Congo. Ils s'empressent de formuler un certain nombre de suggestions pour asseoir vraiment cette paix dans le pays et dans la sous-région des Grands Lacs ; ils veulent que soit mis fin à la crise de légitimité des institutions de la République. La cessation des hostilités qui ont ravagé le pays et occasionné de nombreuses victimes humaines, ne devrait-elle pas redonner espoir au peuple pour la prise en mains de son développement socio-politique, socio-économique et socio-culturel ? Mais aussi longtemps que la corruption n'a pas cessé d'infecter tous les services et tous les domaines dans la société, est-il possible de vaincre le déséquilibre social actuel ? Voilà le sens du nouveau message des évêques « *Frères, que devons-nous faire ? » (Ac 2,37). L 'heure des responsabilités a sonné* (3 juillet 2004). Dans la perspective des échéances électorales, les évêques s'engagent à intensifier l'éducation civique du peuple pour la préparation adéquate aux élections. C'est l'unique voie pour mettre fin aux querelles de légitimité et pour accéder à un Etat de droit. Que les ex-belligérants, encore habités par le réflexe de la guerre, ou cherchant encore à hypothéquer la souveraineté nationale, sachent que le temps de la violence et des pillages est révolu et que désormais c'est la vérité des urnes qui s'impose pour le choix des futurs dirigeants. L'heure des responsabilités a donc sonné. Toutes les

couches sociales sont appelées à rompre avec la culture de la résignation et de la peur pour se prendre enfin en charge.

En marge du processus de la Transition, les évêques ne pouvaient passer sous silence la situation doctrinale au sein de l'Eglise kimbanguiste. Celle-ci était considérée autrefois comme une Eglise chrétienne. A ce titre, elle est entrée au Conseil des Eglises de toute l'Afrique (CETA) et au Conseil oecuménique des Eglises (COE). Mais aujourd'hui, elle identifie de plus en plus les 3 fils de Simon Kimbangu aux trois Personnes de la Sainte Trinité. Or la Sainte Trinité est la vérité fondamentale sur laquelle repose la foi de tous les chrétiens. Il s'ensuit donc que cette communauté kimbanguiste n'est plus une Eglise chrétienne. L'Eglise Catholique considère désormais son baptême comme invalide et lui dénie tout œcuménisme spirituel avec ses membres. Une telle mise au point valait la peine étant donné les élucubrations doctrinales actuelles au sein des Eglises de réveil.

La Transition touche à sa fin. Il est bien impérieux de rappeler au peuple que le temps favorable était venu (2 Co 6,2) et qu'il convenait pour chacun de s'engager résolument dans le chemin de la démocratie. Le Congo nous appartient tous et il faut bien avoir le courage de stigmatiser encore une fois le manque de projet de société valable de la part des partis et dirigeants politiques ; la démission de l'Etat dans les domaines de la santé et de l'éducation, la négation des valeurs authentiques sur le plan culturel et religieux, l'exploitation éhontée et illégale des ressources du pays ; tout cela témoigne de la démission et de l'irresponsabilité de la part des dirigeants. Le message du Comité Permanent « *Voici le temps favorable : voici maintenant le jour du salut...* » est adressé en fait à tous les organes des pouvoirs publics (Parlement, Gouvernement, Communauté internationale, partis politiques, peuple congolais et agents pastoraux). Ils doivent chacun prendre ses responsabilités pour la sauvegarde de l'unité nationale et l'intégrité du territoire de la RD. Congo. A tous les niveaux, le développement d'une culture du droit, de la justice et de la légalité ainsi que celui des valeurs républicaines et démocratiques s'avérait urgent et indispensable. Trois mois plus tard l'ensemble de l'épiscopat congolais s'est prononcé sur le report des élections et la prolongation automatique de la Transition. Sans une évaluation préalable, comment éviter le spectre d'une crise plus profonde après le 30 juin 2005 ? Une analyse objective de la situation socio-politique, socio-économique et socio-culturelle du pays conduit à cette conclusion que le pays n'était pas gouverné et qu'il était abandonné entre les mains des prédateurs.

Le message du 22 juin 2005 : « *Pourquoi avoir peur ? » (Mc 4,40). L'avenir du Congo dépend de son peuple* vient à point nommé. Selon les évêques, *tant que les ex-belligérants et une partie des groupes armés incontrôlés ne renoncent pas à la guerre, la réconciliation ne sera pas possible et les élections seront*

compromises. Face à toutes les peurs actuelles Pépiscopat réitère son engagement à sa campagne d'éducation civique et électorale en vue de la préparation du peuple aux prochaines échéances électorales et *invite la Communauté internationale à poursuivre son appui à la RD. Congo et à renforcer les capacités et la crédibilité de la MONUC pour garantir le bon déroulement des élections.*

Le temps presse. A la fin de l'année 2006, il faut parvenir à l'instauration d'un véritable Etat de droit. Que tout le peuple se mette débout pour réussir ce rendez-vous à la fois décisif et historique pour bâtir un Congo nouveau. Une fois de plus, c'est le Comité Permanent des évêques qui publie cette déclaration le 3 mars 2006 : « *Levons-nous et bâtissons ! » (Ne 2,18). Pour un Congo nouveau.* Sur le plan sécuritaire, politique et social, le peuple reste confronté à des difficultés de tous ordres, il *ressent un profond malaise et une impatience évidente.* Il convient donc de relever les défis majeurs pour que le peuple congolais élise des dirigeants nouveaux pour un Congo nouveau.

La contribution des évêques au processus de démocratisation et à l'établissement d'un Etat de droit en RDC se veut sincère et déterminante. Il importe de garantir à la Nation *une fin sereine et apaisée de la Transition à travers des élections libres, démocratiques et transparentes*. Le 24 juin 2006, le Comité Permanent publie le message suivant: *Pour une fin de Transition apaisée. « Le peuple avait le cœur à l'ouvrage» (Ne 3,38).* Par amour pour son peuple les évêques élèvent encore une fois la voix à la veille des élections nationales pour dire avec force : *nous tenons absolument à l 'organisation des élections, dans un climat de vérité et de transparence. Telle a toujours été et demeure notre option fondamentale, car pour l'épiscopat de la RD. Congo les urnes constituent la seule voie pour la conquête du pouvoir et sa légitimité.* De fait, les évêques se réfèrent constamment à leur mission prophétique de *veilleurs* et *d'éveilleurs* des consciences. A ce titre, ils ont toujours engagé en tant que « corpus episcoporum » une lutte acharnée contre toute forme d'exploitation du peuple afin que celui-ci retrouve sa dignité humaine ; ils ont toujours réaffirmé que Pintégrité territoriale et la souveraineté nationale n'étaient pas négociables, etc. La présente option pastorale qui consiste à assurer à ce peuple une éducation civique appropriée et une formation à une vraie culture démocratique paraît donc fondamentale et urgente. Mais puisque la tenue des élections a été repoussée à des dates ultérieures, il faudrait trouver un consensus national pour définir la durée de la Tradition au-delà du 30 juin 2006.

La Commission Electorale Indépendante (CEI) dont l'Abbé Malu-Malu Apollinaire est Président, ne tarde plus à fixer l'opinion publique sur la tenue réelle des élections. Les présidentielles et législatives auront lieu au premier tour le 30 juillet 2006 et au second tour le 29 octobre 2006. A la veille du second scrutin, les

évêques publient leur message sous ce titre : « *La vérité vous rendra libres », (Jn 8,32). Le verdict des urnes dans la transparence* (5 octobre 2006). Si le premie scrutin a été bien apprécié dans l'ensemble, les évêques attirent l'attention de tou le monde sur les observations pertinentes faites en vue du second scrutin. Il faudrait que la vérité des urnes soit acceptée dans le calme et la sérénité. Ils condamnent avec la dernière énergie la violence comme voie pour se maintenir ou acceder au pouvoir, ainsi que tout discours politique appelant à la haine, à la division et a l'exclusion. En outre, ils expriment leur profonde indignation et condamnent les événements survenus à Kinshasa le 27 juillet et du 20 au 22 août 2006. Ceux-ci ont causé des morts, provoqué des destructions et ont créé la panique et une grande inquiétude susceptible d'arrêter la poursuite normale du processus électoral. Mais tant que les deux candidats à la magistrature suprême ne s'engageaient pas à se débarrasser des milices armées, comme l'exigeaient avec insistance les évêques, le pays n'allait-il pas être replongé dans la violence ? Les événements du 22 au 23 mars 2007 à Kinshasa donneront parfaitement raison aux évêques. C'est pourquoi, il fallait à tout prix redire non à la balkanisation du pays et relever le défi de l'unité et de la cohésion nationales.

A la CEI, les évêques ont recommandé principalement la transparence, l'impartialité et la neutralité. Aux nouveaux dirigeants, l'esprit de service, l'intégrité et l'honnêteté dans l'exercice du pouvoir, le rassemblement de tous les citoyens et le bannissement de la pratique de la corruption, de la vénalité et du détournement des deniers publics. La Ille République sera fondée sur les valeurs morales de la vie sociale et les valeurs évangéliques. Par-dessus tout *il faut une nouvelle mentalité, un changement radical dans les comportements personnels, sociaux et politiques.* A l'aube de la 11le République, l'épiscopat de la RD. Congo voulait bien, par sa déclaration du 5 décembre 2006 : « *Avance en eau profonde (Le 5,4). La foi dans l'avenir du Congo* », procéder à une évaluation sans complaisance de la marche d'espoir effectuée et qui a heureusement abouti à l'instauration d'un Etat de droit avec toutes les institutions compétentes. A présent il faut tourner le regard vers l'avenir, avoir la foi dans l'avenir du pays. L'œuvre de la reconstruction du pays comporte des exigences fondamentales à respecter et des tâches urgentes à programmer. Sans les exigences morales et spirituelles, *ni nos ressources naturelles ni toute la technicité du monde ne peuvent rien apporter pour l'avènement d'un Congo nouveau. Nous croyons,* répètent les évêques, *que seule la conversion des cœurs et le changement des mentalités nous aideront à édifier une société juste et fraternelle. Le développement de notre pays dépend avant tout de nous-mêmes.* Quant aux tâches urgentes, c'est d'abord la consolidation de la paix et la concorde nationale, la création d'une armée nationale républicaine en vue de garantir la stabilité du pays, l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale la

lutte contre l'analphabétisme dans le pays dont le taux pour le moment est très élevé et inquiétant, le désenclavement des populations rurales surtout, le respect de la dignité de la personne humaine dans ses droits fondamentaux... L'avenir appartient, bien entendu, à Dieu, mais exige la collaboration et l'engagement de l'homme et de tout homme. Cette dernière déclaration épiscopale met ainsi fin à la série des textes de la troisième partie de ce volume.

La quatrième partie enfin est constituée par des conférences ou points de presse.

De prime abord, il faut noter que de 1996 à 2005 l'épiscopat catholique de la République Démocratique du Congo n'a donné aucune conférence de presse au public. Ses points de presse apparaissent seulement en 2006, année des élections générales dans le pays. Ensuite, les conférences de la CENCO sont généralement livrées au monde de la presse par le Président ou le vice-Président de la CENCO. Nous avons pu repérer seulement six conférences de presse en 2006.

La première date du 11 janvier 2006 et concerne la situation pastorale dans les diocèses, les échéances électorales, la *visite ad limina apostolorum* des évêques à Rome, l'élection du secrétaire général de la CENCO, en la personne de l'Abbé Léonard SANTEDI KINKUPU, prêtre de l'archidiocèse de Kinshasa, doyen de la Faculté de Théologie des Facultés Catholiques de Kinshasa.

A propos des élections, la CENCO invitait les fidèles à considérer leur participation comme un devoir civique et moral. Elle rappelait aussi que l'Eglise-Institution ne désignerait pas de candidats aux différents mandats publics. Le choix des mandataires revenait au peuple congolais qui le ferait en âme et conscience, après l'éducation civique et électorale reçue.

Le personnel ecclésiastique (évêques, prêtres, diacres, religieux et religieuses) était appelé à faire preuve de neutralité vis-à-vis des personnes physiques et des partis politiques. Les fidèles laïcs, à leur tour, étaient obligés en conscience d'élire comme *mandataires publics des personnes compétentes. soucieuses des valeurs morales et éthiques dans la gestion de l'Etat, faisant preuve de probité morale. d'intégrité et d'honnêteté, capables de promouvoir le bien commun et le développement intégral de la nation.* Notre pays, soulignaient encore les évêques, avait besoin d'hommes qu'il faut à la place qu'il faut. Mais lorsque les candidats étaient descendus sur terrain apportant à leur électeurs qui des shorts ou tricots, qui de l'argent, qui de la bière, qui du savon, lesquels de nos fidèles allaient résister à la tentative ? Qui pouvait encore voter en âme et conscience ?

Le même jour, le 11 janvier 2006, un autre point de presse de la CENCO a Porté sur la question scolaire. Il s'agit du dossier récurrent relatif à l'option levée par l'épiscopat de mettre un terme à la prise en charge des enseignants par les Parents dans les écoles primaires, secondaires et professionnelles du pays. La

Conférence épiscopale avait déjà pris position sur cette que t n de la pnse en charge des enseignants par les parents. Mais, malheureusement, 1 on a constate te et là notamment dans l'archidiocèse de Kinshasa, que la décision episcopale n a pas été unanimement appliquée dans tous les diocèses de la RD. Congo Or le système a toujours été décrié par les parents et il découlait de la démission de 1 Etat congolais de ses obligations constitutionnelles. Le ministre de tutelle du Gouvernement de la Transition avait pourtant déclaré à la rentrée scolaire 2005-2006. le 17 août 2005, que désormais *les parents congolais vont avoir à conduire leurs enfants à l 'école dans la sérénité et sans la hantise des frais de motivation et de fonctionnement dont la part des responsabilités dans la déscolarisation n'est que trop connue.* Il prétendait, par ailleurs, que « le gouvernement de la République a fait droit à une aspiration légitime du peuple congolais ».

Mais qui pouvait croire à la sincérité des paroles du ministre de tutelle ? Les enseignants n'y croyaient pas et les parents qui ne voulaient pas voir leurs enfants connaître une année scolaire blanche, se retrouvaient devant une espèce de morale de dilemme ou de l'impasse. Les évêques ont de nouveau confirmé *leur décision de la suppression de la prise en charge des enseignants par les parents et ont demandé au gouvernement de Transition d'assumer toutes ses responsabilités en payant aux enseignants un salaire décent. équitable et régulier.* Mais toutes les promesses fermes du Gouvernement n'aboutiront à aucun résultat positif. Les évêques se contenteront de charger la Commission épiscopale de l'Education chrétienne de poursuivre le dialogue avec les autorités publiques compétentes.

La troisième conférence donnée le 4 mars 2006, à l'issue de la réunion statutaire du Comité Permanent des évêques du Congo, a été consacrée non seulement à l'examen et à l'approbation des rapports financiers de l'exercice passé et des prévisions budgétaires présentés par le Secrétaire Général, les Commissions de la CENCO chargées de la gestion financière, en l'occurrence, Caritas-Développement, Justice et Paix, Education chrétienne, Cartec, Fondation *Sedes sapientiae*, les Facultés Catholiques de Kinshasa, etc., mais aussi plusieurs autres points ont été soumis aux évêques, à savoir le dossier de l'intercommission chargée de l'organisation de *Vannée de la Bienheureuse Anuarite*, celui de l'élaboration du catéchisme national, celui de la restriction rationnelle des structures de la CENCO au niveau des Commissions el des services, ou encore celui de la mise au point d'une assurance-maladie pour les agents de l'Evangélisation (évêques prêtres religieux et religieuses). II fallait également examiner les voies et moyens de revitaliser au niveau des provinces ecclésiastiques et national des hôpitaux bien équipes à même de dispenser des soins médicaux appropriés à la population plutôt que de I orienter a 1 étranger. La suppression de la prise en charge des enseignants par les parents n a toujours pas trouvé une solution définitive et unanime et les

évêques y sont revenus pour demander à l'Etat d'assumer ses responsabilités. Dans le même contexte scolaire, le Comité Permanent des Evêques du Congo a tenu à ce qu'on continue les démarches en vue de la rétrocession effective de l'ex Université Lovanium et des instituts supérieurs étatisés sous le régime mobutiste. Mais quel gouvernement responsable se mettra la corde au cou ? Les nouveaux statuts du Conseil national de l'Apostolat des laïcs (CALCC) ont été approuvés et devaient entrer en vigueur le 13 août 2006. De même, pour permettre aux *Pueri cantores congolais* de faire à nouveau partie de l'association internationale de *Pueri cantores*, le Comité Permanent a ordonné que soient amendés à cette fin leurs statuts.

Après son évaluation sur la situation politique générale du pays, le Comité Permanent des Evêques s'est rendu compte que notre pays était à la croisée des chemins et que le contexte général annonçait une lueur d'espérance pour un pays apaisé, réconcilié et déterminé à assumer son destin. Dans ce sens, personne n'avait droit à l'erreur ni ne pouvait entraver l'aboutissement heureux de la Transition politique.

La quatrième conférence de presse donnée par le Président de la CENCO, Mgr L. Monsengwo Pasinya, archevêque de Kisangani, le 1er mai 2006, a porté particulièrement sur la campagne électorale dans la vérité.

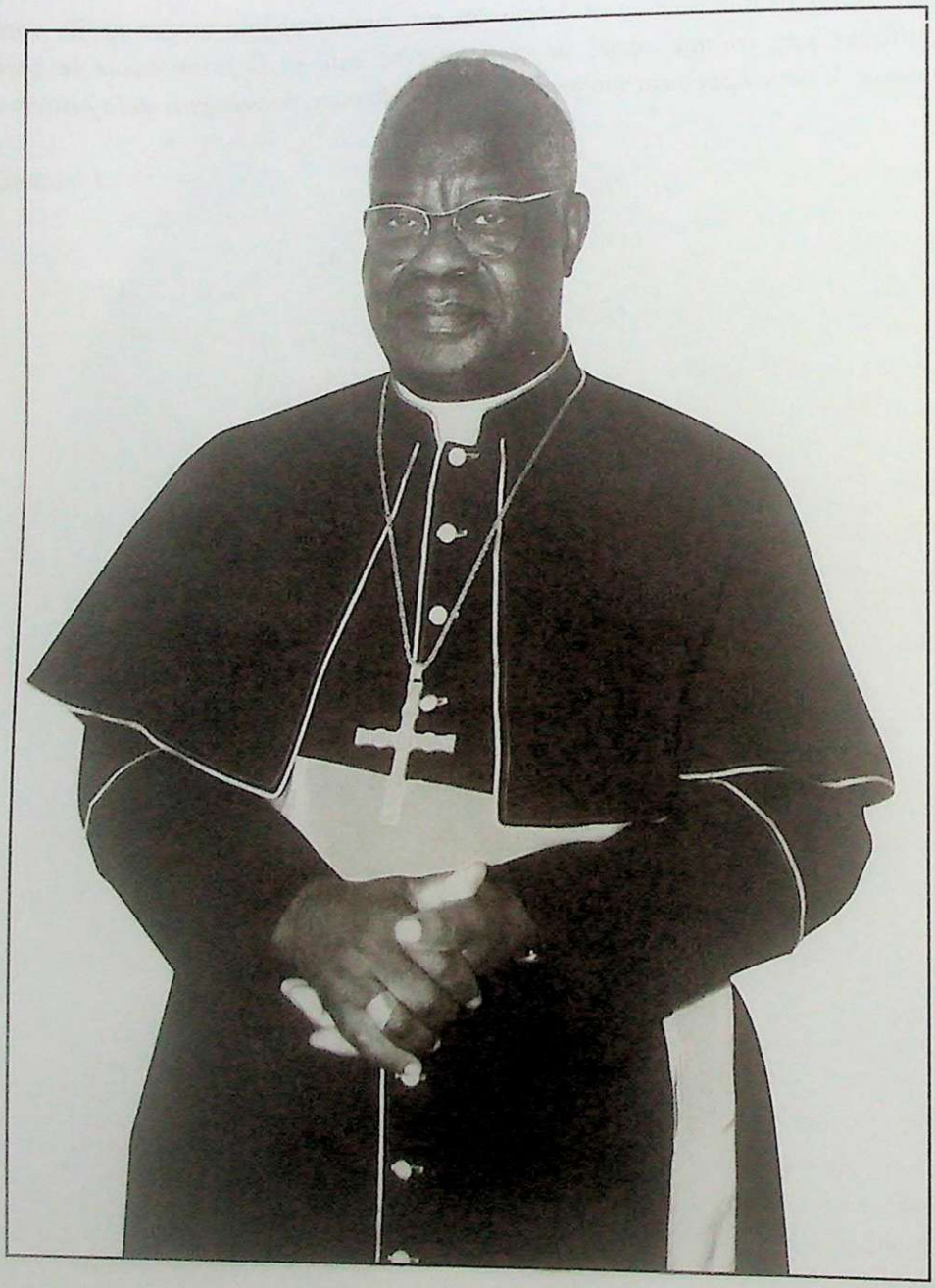
Après l'enrôlement des électeurs et le referendum constitutionnel, en date du 18 février et du 18 mars 2006, le Président de la République a promulgué la constitution de la llle République et la Loi électorale et la CEI a rendu publique, le 4 avril 2006, la liste complète des candidats déclarés à la magistrature suprême. Autour de ces différents dossiers, des contestations ont été soulevées et l'on n'y a pas donné des réponses claires et convaincantes. Quels mécanismes fallait-il donc user pour que la campagne électorale se déroule dans un climat de vérité et de transparence et non dans le mensonge et la supercherie? Le Président de la CENCO a énuméré un certain nombre de considérations très pertinentes, en l'occurrence la neutralité stricte et rigoureuse des forces de l'ordre, la non utilisation de milices personnelles ou des forces de l'ordre nationales pour organiser la fraude électorale ; il a reconfirmé que le clergé et les personnes consacrées devaient garder une attitude de neutralité vis-à-vis des personnalités et des partis politique, etc. Mais les différentes réactions à ce point de presse ne se sont pas faites attendre. Ce qui a obligé le président de la CENCO d'organiser une autre conférence de presse le 15 mai 2006 pour expliciter clairement la pensée des évêques qui tenaient au préalable à un dialogue positif et consensuel au sein de la classe politique congolaise.

De fait, il était elair que le climat général dans lequel se **Paraient** les élections présidentielle et législatives était loin d'être apaisé. L identite des candidats, les stratégies électorales, les délais constitutionnels, le calendrier électoral, etc., autant de zones d'ombre qui méritaient des clarifications. Or, pour la CENCO, il faut que les élections s'organisent et se déroulent absolument dans un climat de vérité et de transparence. Les urnes sont la seule voie de conquête de pouvoir et de sa légitimité. Certains politiciens congolais avaient cru que le dialogue dont il était question dans le point de presse du 1er mai visait à une remise en question de l'ordre institutionnel ou à l'arrêt du processus électoral. Pour la CENCO un dialogue positif et consensuel de la classe politique avec la société civile s'avérait nécessaire et légitime sinon les élections n'allaient point se dérouler dans la légalité ni clans la transparence. Toutes ces appréhensions étaient fondées par le grand retard dans le brassage et la formation d'une unique armée républicaine. Or, sans ce brassage des différentes « armées » qui sont encore sous les ordres et le commandement de leurs gouvernants, qui pouvait garantir à la population un climat apaisé et serein pour le bon déroulement des élections ?

Le dernier point de presse qui s'est déroulé le 27 juillet 2006, a porté directement sur les élections nationales. Le président de la CENCO a tenu à rappeler que, depuis dix ans, la Conférence épiscopale Nationale du Congo a manifesté jour après jour son souci réel de voir notre pays s'engager résolument sur le chemin de la démocratie et de l'Etat de droit. Et les élections sont toujours considérées comme la voie obligée pour la conquête du pouvoir public. Avec les autres Confessions religieuses, la CENCO s'est investie dans l'éducation civique et électorale du peuple congolais pour le conduire à des élections libres, démocratiques et transparentes. Mais dans ce parcours, constate le Président de la CENCO, *des craintes, des doléances et des suspicions fondées se sont exprimées* depuis le 30 juin 2006 sur la *transparence et la crédibilité du processus électoral.* C'est pourquoi, pour ne pas compromettre la validité des élections, la CENCO a demandé à tous les acteurs et organisations concernées dans la préparation des élections de s'engager à corriger les irrégularités constatées et à créer à tous les niveaux les conditions requises de vérité, de liberté et de transparence. Aux fidèles catholiques, la CENCO demande de participer massivement au scrutin du 30 juillet 2006, de ne pas envisager des abstentions et d'offrir les infrastructures paroissiales pour faciliter la tâche aux observateurs et à promouvoir le volontariat dans l'observation du scrutin. Aux observateurs nationaux et internationaux, elle les invitait à être réellement les témoins de la transparence et de la crédibilité des élections. C'est sur de telles consignes pratiques et sages que la CENCO a convié ses fidèles catholiques et tous les électeurs congolais à se rendre aux urnes Chacun a-t-il lait un usage responsable de sa liberté? A-t-il voté en âme et conscience?

Les élus du peuple sont là et à tous les niveaux, le peuple espère qu'ils vont manifester *une volonté réelle de construire la nation, de promouvoir le bien commun, le développement intégral et solidaire du pays, dans la paix et la justice.*

L 'éditeur

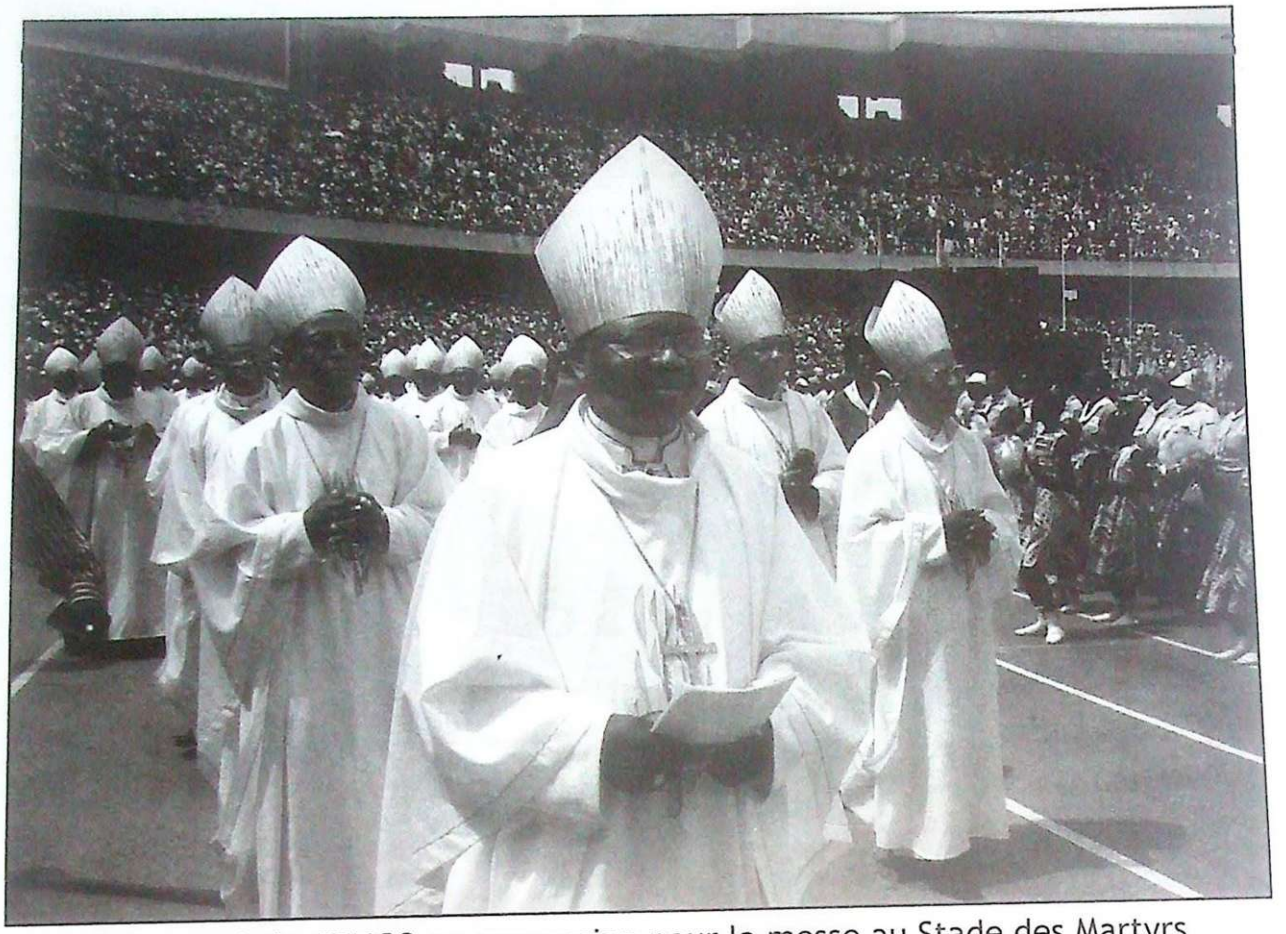


Son Excellence Mgr L. Monsengwo Pasinya
Archevêque de Kinshasa et Président de la CENCO

PREMIERE PARTIE

MESSAGES ET DECLARATIONS DES EVEQUES DE LA CENCO

(1996-2001)



Evêques de la CENCO en procession pour la messe au Stade des Martyrs

01. RESPECTONS LA VIE ET LA PERSONNE HUMAINE

Message des évêques du Zaïre aux catholiques et aux hommes de bonne volonté

20 janvier 1996

Cf. CONFERENCE EPISCOPALE DU ZAÏRE [CEZ], *Respectons la vie et la personne humaine*, Kinshasa, Editions du Secrétariat Général de la CEZ, 1996, 15 p. ; *Documentation et Information Africaines* (22 janvier 1996), p. 15-60 ; *Zaïre-Afrique* (1996) n° 303, p. 75-78; *Eglise et Société. Le discours socio-politique de l'Eglise catholique du Congo (1956-1998). Textes de la Conférence Episcopale,* tome 1, éd. Léon de Saint Moulin s.j. et Roger Gaise N'Ganzi op., Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, p. 456-460.

Texte

Chers frères et soeurs,

1. La session ordinaire du Comité permanent des évêques du Zaïre, tenue à Kinshasa du 15 au 20 janvier 1996, nous donne, à nous vos pasteurs, l'heureuse opportunité de vous présenter nos meilleurs voeux d'une bonne et heureuse année.

C'est forts de notre foi en Jésus-Christ, mort et ressuscité pour nous[1], que nous vous adressons volontiers ces voeux d'une année bénie par le Seigneur.

Condoléances au peuple zaïrois

2. Le début de cette nouvelle année a été tristement marqué par de nombreux deuils dus aux accidents, aux assassinats et aux confrontations fratricides. Nous sommes encore sous le choc du dernier accident d'avion survenu à Kinshasa.

Nous avons été particulièrement traumatisés à la vue des corps de nos frères et sœurs fauchés et gisant sur le marché Type-K de Ndolo.

3. Aussi saisissons-nous cette occasion pour présenter nos sincères et fraternelles condoléances au peuple du Zaïre. Nous pensons plus particulièrement aux habitants de la ville de Kinshasa et à ceux d'autres régions durement éprouvées en ce moment, notamment le Nord et le Sud-Kivu. Nous implorons sur nos frères et sœurs zaïrois et étrangers décédés la bonté miséricordieuse du Très Haut."Nous le supplions de les accueillir dans son Royaume. Nous prions en même temps le Dieu de toute consolation afin qu'il guérisse les blessés et réconforte les familles des victimes.

[1] 1 Th 4,14.

Incurie et nuisance du pouvoir politique

4 L'accident d'avion survenu au marché Type- K de Kinshasa résume à lui seul l'incurie et la nuisance du pouvoir dans notre pays. Devant l'horreur indescriptible de cette hécatombe, nous ne pouvons que crier notre indignation et réclamer qu'au moins pour cette fois, des enquêtes soient menées rapidement, que les responsabilités soient établies et les victimes indemnisées, que les coupables, quels qu'ils soient et à n'importe quel niveau du pouvoir qu'ils se trouvent, soient sévèrement sanctionnés.

5. Tous nous nous interrogeons. Pour quelle raison les autorités publiques ont-elles laissé s'établir un marché à cet endroit précis? Pourquoi laisse-t-on circuler librement des *cercueils volants?* Il est absolument inadmissible que par cupidité et au mépris de la vie humaine, ceux-là mêmes qui ont pour mission d'assurer la sécurité publique se mettent hors la loi en s'abritant derrière la désinformation et en exploitant la crédulité du peuple.

6. Si rien ne change, ce genre d'accident se reproduira encore plusieurs fois. En effet, aujourd'hui le matériel et les infrastructures placés sous l'autorité de l'Etat - avions, bateaux, trains, routes, hôpitaux, etc. - sont devenus des véritables dangers pour la sécurité de la population. Rien de surprenant à cela: la mort de l'Etat entraîne la mort physique et morale du peuple. Ce constat a pu être fait lors de cet accident d'avion à Ndolo. Si nous devons féliciter et encourager l'abnégation, la générosité et la solidarité des Zaïrois et des amis étrangers pendant et après le drame, nous devons cependant reconnaître que la manière irrespectueuse dont certains corps des victimes ont été traités met en évidence la déchéance morale qui menace notre société. Cette déchéance est l'une des conséquences de la misère sans nom qui contraint le peuple à recourir, pour survivre, à des expédients et à des solutions souvent incompatibles avec sa conscience. Faut-il croire que chaque dénonciation d'un mal suscite de nouvelles énergies pour l'aggraver et même pour en créer d'autres plus funestes?

7. Le peuple zaïrois est quotidiennement confronté au spectre de la mort. Ces dernières années, des communautés entières sont condamnées à mourir violemment ou à petit feu, torturées et épuisées par la faim, la misère, la maladie et les guerres fratricides

Racines du mal zaïrois

8. Témoins attristés de l'assassinat de notre peuple'[2]', nous n'avons cessé de denoncer la manie destructrice et la mort morale de l'Etat zaïrois déchaîné contre sa

[2] Cf. CE.Z. *Tenez bon dans la foi*, Kinshasa, 1993, n° 2.

propre population[0]*. Comme notre représentant à la Conférence Nationale Souveraine l'a bien déclaré, cette volonté perverse de détruire le peuple zaïrois provient du mépris de Dieu et de la négation de la valeur unique de la personne humaine. Selon cette parole de saint Augustin: "Deux amours ont érigé deux cités : l'amour de soi poussé jusqu'au mépris de Dieu et l'amour de Dieu poussé jusqu'au mépris de soi"[(4)].

9. Dans notre pays, ce mépris de Dieu se manifeste entre autres par le recours à la magie et aux forces occultes. Il se traduit plus particulièrement par la volonté politique de créer et de multiplier de faux cultes, d'instrumentaliser la religion à des fins économiques et électoralistes.

10. Lorsque Dieu est ainsi réduit au rang d'un simple instrument pour l'acquisition de l'argent et pour la conservation ou la conquête du pouvoir, plus rien ne peut fonder le droit ni recommander le respect de la personne humaine. Dans cet aveuglement, pour juger du bien et du mal, le dirigeant politique adopte l'argent et le pouvoir comme seules normes de référence.

11. Installé dans une telle mentalité, l'homme politique zaïrois foule trop facilement aux pieds la parole donnée, les lois et les Institutions de la République. Quelques exemples illustrent ce mépris de la personne humaine et de la loi:

- des personnes ont été exclues de la C.N.S. pour des raisons d'appartenance ethnique ;
- pour des raisons similaires, des populations entières ont été persécutées, chassées de certaines régions et obligées de devenir réfugiées dans leur propre pays ou de fuir à l'étranger ;
- des procédures peu soucieuses de la dignité humaine ont été utilisées pour démettre le président du Haut Conseil de la République et Parlement de **Transition.**

Extension du mal en Afrique

12. Nous constatons malheureusement que le peuple zaïrois n'est pas le seul à être .menacé de destruction par la cupidité et l'aveuglement moral de ses dirigeants. Sur notre continent, pour des raisons et selon un scénario analogues, 'beaucoup d'autres pays sont soumis à un même processus de destruction: commerce des armes, conflits socio-ethniques, oppositions religieuses et Prolifération des sectes, destruction des structures socio-politiques et des infrastructures économiques.

» Déc'laSton'de la Conférence épiscopale du Zaïre à .a C.N.S.. n° 16 qui cite De Ciu. *Dei,* Liv. XIV, 28.

,3. Aujourd'hui, i! paraît évident que la volonté de tuer l'Afnque n e t pa l'oeuvre des seuls dirigeants locaux. Ces derniers ne sont le plus souvent que des complices exécutant des programmes conçus en dehors du Continent. La plupart des guerres tribales et des divisions politiques que nous connaissons en Afrique sont soutenues et parfois provoquées par des pays étrangers pour leurs .nterets particuliers.

Recommandations aux hommes politiques

14. Nous le savons tous, dans la grande majorité, les peuples d'Afrique et les Zaïrois en particulier sont croyants. Bien plus, beaucoup parmi vous sont des chrétiens. Ne l'oubliez pas: "Quiconque hait son frère est un homicide"(5). Aujourd'hui donc, ne fermez pas votre coeur, écoutez la voix de Dieu(6). L'orgueil et le mépris de Dieu conduisent à la perdition, tandis que la crainte et le culte du vrai Dieu sont le commencement de la sagesse. Par elle, l'homme est réconcilié avec lui-même et avec ses frères. Il est temps que vous abandonniez la voie suicidaire dans laquelle vous vous êtes engagés, car vous ne pourrez jamais survivre à la mort de votre peuple.

15. Dans les circonstances actuelles, nous ne le dirons jamais assez, l'organisation des élections libres et transparentes est la voie appropriée pour sortir de la longue crise politique; et pour y parvenir, des conditions préalables doivent être réalisées. Celles-ci sont notamment :

- "la sécurité des personnes et de leurs biens, garantie par des institutions crédibles et acceptées par l'ensemble des citoyens;
- la liberté d'expression pour tous, notamment à travers la radio et la télévision nationales, rendues disponibles et accessibles à toutes les familles politiques et aux différents groupes d'opinion représentés dans le pays;
- la réhabilitation minimale des voies de communication jugées indispensables à la libre circulation des personnes et de leurs biens, sur l'ensemble du territoire national;
- la restitution à la communauté nationale des moyens essentiels au fonctionnement de l'Etat, il s'agit spécialement de la territoriale, de l'armée et de la sécurité nationale, de la Banque centrale, des sociétés para-étatiques, de I'OFIDA du Service national des Contributions"[17]*.

A nos amis étrangers

16 Vous savez sans doute mieux que nous que certains de vos concitoyens hommes d affaires et dirigeants politiques, ne sont pas étrangers à nos malheurs' Néanmoins nous nen doutons pas pour beaucoup d'entre vous, vous êtes des hommes et des femmes épris de justice et de paix. Aussi nous vous demandons de

(5) **1 In 3.15.**
(6) Cf. Ps 94.7.
(7) Cf. C.E.Z., *Tenez bon dans la foi.* 1993. n° 13.

nous aider à combattre les maux qui nous frappent et qui sont souvent programmés chez vous. Vous en serez grandement récompensés car, croyons-nous, ces maux menacent toute la société humaine.

Au peuple de Dieu qui est au Zaïre

17. Même si le mal et la mort semblent triompher, nous sommes sûrs que le bien et la vie prévaudront. Car "Celui qui est en vous est plus grand que celui qui est dans le monde"[8]. Dieu nous a créés par amour. Il ne veut pas notre mort. Nous sommes par ailleurs convaincus que beaucoup parmi vous veulent le bien et essaient de le réaliser. Nous vous encourageons à persévérer dans la foi en Dieu, à cultiver et à promouvoir le respect de la vie et de la personne humaine.

18. Nous vous invitons à vous organiser, afin de mieux vous prendre en charge dans tous les domaines. A cet effet, nous vous exhortons à faire preuve d'imagination créatrice, de dynamisme et de solidarité au sein des communautés locales à. travers des initiatives de sécurité, d'assainissement, de santé et d'approvisionnement en produits de base pour assurer et améliorer vos conditions de vie. La promotion de la vie constitue la finalité première de toute société humaine.

19. Plusieurs fois, nous vous avons recommandé de vous préparer aux élections politiques grâce auxquelles vous vous donnerez des représentants et des dirigeants soucieux de votre vie et de votre bonheur. Nous ne le répéterons jamais assez. La charge politique est parmi les plus hautes et les plus exigeantes des fonctions publiques. Elle ne peut être confiée à des égoïstes ni à des malfaiteurs**. Evitez d'élire sans discernement. Car des candidats sans idéal, plus spécialement ceux qui sont cause de votre malheur d'aujourd'hui, vont sans doute demain et, sans honte aucune solliciter vos suffrages. Ils vont se présenter comme vos bienfaiteurs en vous offrant des billets de banque, des vivres, des boissons et d'autres biens de première nécessité. Attention aux loups en peau de brebis[10]! Soyez conscients de votre dignité, de vos prérogatives et de vos obligations[110]. Votez en conscience"uniquement pour ceux dont vous êtes sûrs qu'ils défendront les intérêts communautaires et s'occuperont du bien général de la Région et de la Nation. Attentifs au profil des candidats à élire[12], confiez la gestion du pays à ceux d'entre

[8] Cf. 1 Jn 4. 4.
[9] Cf. CEZ, *Tenez bon dans la fol* 1993- no 18-
[10] Cf. Mt 10.16-17
[11] Cf. CEZ., *Des dirigeants nouveaux pour le salut du peuple*. Kinshasa, 1995, n° 22.
[12], Cf. *Ibidem.*

vous dont sont solidement établis l'honnêteté, la compétence, l'expérience et le dévouement dans la gestion des affaires publiques ou pnvees .

Conclusion

Chers frères et soeurs,

20. Maintenant, plus qu'en d'autres circonstances, tournons notre regard et notre coeur vers Dieu. C'est Lui notre force et notre esperance [14].

21. "En définitive, rendez-vous puissants dans le Seigneur et dans la vigueur de sa force. Revêtez l'armure de Dieu, pour pouvoir résister aux manoeuvres du Diable. Car ce n'est pas contre des adversaires de sang et de chair que nous avons à lutter mais contre les Principautés, contre les Puissances, contre les Régisseurs de ce monde de ténèbres... Tenez-vous donc debout avec la Vérité pour ceinture, la Justice pour cuirasse et pour chaussures le zèle à propager l'Evangile de la paix... " [15]

22. Le non-respect de la vie et de la personne humaine découle toujours de la négligence du grand et nouveau Commandement que le Seigneur Jésus a donné à ses disciples: "Aimez-vous les uns les autres comme Je vous ai aimés" [16] .Frères et soeurs, progressez sur le chemin de l'Amour envers Dieu et envers le prochain. Vous serez alors des promoteurs et des protecteurs de la vie et de toute personne humaine, même dans des circonstances difficiles. Animés par l'Esprit de Dieu qui est Amour, proclamez dès aujourd'hui en paroles et en actes le Message de votre Rédempteur. Vous hâterez ainsi l'avènement du Monde nouveau, objet de nos prières et de notre espérance.

23. Pour manifester notre attachement à Dieu et obtenir sa miséricorde, convertissons-nous et tenons-nous à distance des faux cultes. Par des actes concrets de pénitence, de jeune, de pèlerinage et de prières communautaires de rogations, implorons le secours du Très Haut. Que la Très Sainte Vierge, Mère de Dieu! intercède pour nous auprès de son Fils, afin qu'il renouvelle notre coeur et bénisse notre pays.

Fait à Kinshasa ce 20/1/1996

{Suivenf les signatures des 13 membres présents du Comité Permanent)

UB> Cf. C.E.Z.. *Tenez bon dans lafoi,* 1993
"4> Cf. 1 Th 2.19.
n» Ep 6. 10-18
06) Jn 15.12.17.

02. NON A LA GUERRE, OUI POUR LA PAIX ET LA JUSTICE

Déclaration ((lu Président de la Conférence Episcopale du Zaïre et du Président de la Commission episcopale Justice et Paix) aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté

29 octobre 1996

Cf. CEZ, *Sauvons la Nation. Déclarations et messages de la Conférence Episcopale du Zaïre à la Conférence Nationale Souveraine et en d'autres occasions pour soutenir le processus de la démocratisation ainsi que la justice, la paix et l'unité nationale*, Kinshasa, Editions du Secrétariat Général de la CEZ, 1997, p. 43-48 ; *Documentation t Information Africaines (30* octobre 1996), p. 725-729 ; *Eglise et Société. Le discours socio-politique*..., tome 1, p. 462-466.

Texte

Cliers frères et sœurs,

01. Au moment où le monde a son regard tourné sur notre pays embrasé par la guerre tant interne qu'externe, l'Eglise catholique au Zaïre ne peut pas garder le silence comme si elle était sourde et aphone. Les Evêques, en tant que Pasteurs du peuple de Dieu, suivent attentivement et réagissent chacun de son côté aux événements tragiques qui s'abattent sur la population. C'est pourquoi, au nom de tous les Evêques du Zaïre, dans l'exercice de ma fonction de Président de la conférence épiscopale, en union avec son Eminence le Cardinal Président de la Commission Episcopale Justice et Paix, nous nous adressons aujourd'hui aux chrétiens et aux hommes de bonne volonté, désireux de paix, avec le souci de contribuer à la pacification du pays et au bien-être de ses habitants.

02. Notre pays est actuellement en proie à une crise généralisée sur tous les plans. Commencée depuis plusieurs années déjà, la violence est en train de se développer, de gagner du terrain et de se consolider. Des antagonismes et des hostilités entre groupes ethniques se sont développées et manifestées sous des formes variées d'opposition et d'exclusion aujourd'hui au paroxysme du refus de fraternité générateur de violence. Nous en arrivons à une situation d'un état d'urgence, car la guerre s'organise et risque d'enflammer peut-être tout le pays. Aujourd'hui le Nord et le Sud-Kivu vivent dans l'angoisse et la panique, car la guerre s'y installe. On ne sait pas ce que nous réserve le lendemain. Tous en parlent. Mais pourquoi cette violence et cette guerre? A qui profitent-elles? Pourquoi cette guerre qui devient endémique depuis 1993 Est-elle spontanée ou voulue ? Devrait-elle éclater en ces temps précis ? Qu'a-t-on fait pour assurer la

paix et le salut de la Nation ? A qui faut-il s'adresser pour en appeler à la paix ? Ces questions nous interpellent et méritent une réponse.

I. De la guerre au Zaïre ?

1 1 Les Pasteurs de l'Eglise catholique ont déjà, à maintes reprises, adressé un message de paix et de justice à toute la nation. Il est dommage que leurs nombreuses prises de position et leurs appels pour le redressement de la nation ne semblent pas avoir porté beaucoup de fruits de paix et de justice. Avons-nous une mémoire courte pour oublier aussitôt les effets de la guerre dans notre histoire ancienne et récente ? Que constatons-nous à partir des tristes événements du Shaba et spécialement du Kivu aujourd'hui dont s'occupent l'opinion et les mass média nationaux et internationaux ? Bref, la paix semble s'éloigner de plus en plus si nous ne prenons pas vite les dispositions contraires et nous entrons dans un système de guerre et de guérilla qui risque d'occuper longtemps la scène de notre histoire si nous n'y prenons garde.

1.2. Nous le savons tous, une des causes de la dégénérescence de la situation au Kivu se situe sans nul doute dans les violences interethniques et politiques survenues au Rwanda et au Burundi. La solidarité nationale dans ces deux pays était brisée. La guerre civile, une guerre meurtrière et génocidaire a éloigné toute solution de paix, d'entente et de réconciliation entre des hommes qui avaient pourtant longtemps vécu ensemble. Aussi ces violences interethniques et politiques ont-elles provoqué l'arrivée massive des réfugiés et entraîné un déplacement inattendu et mal programmé des milliers de personnes au Nord et au Sud-Kivu. Ainsi, toute la Région des Grands Lacs est devenue progressivement, et comme de façon programmée, un théâtre d'affrontement entre diverses ethnies, impliquant plus d'une Nation. En effet, la concentration des réfugiés parfois bien armés près de la frontière du pays abandonné devait forcément perturber la paix à cette frontière et déstabiliser ensuite la paix dans le pays d'accueil.

1.3. Celte violence vécue au quotidien dans la Région des Grands Lacs affecte non seulement les réfugiés et les déplacés zaïrois, mais aussi les autres autochtones et les résidents étrangers. Ils sont tous plongés dans la peur, l'angoisse, l'incertitude, la détresse morale, matérielle et spirituelle de toutes sortes. De fait, la formation de milices qui combattent pour des causes mal définies entraîne ces inquiétudes ; et une armée sans logistique est obligée de vivre au dépens de la population et de rançonner toute organisation économique sur place. Dans ces circonstances, l'armée apparaît comme engagée contre la population locale qui finit par redouter toute présence militaire. On pourrait dire que tous ces événements sont de nature à installer et à consolider des conflits à longue durée dans ladite Région Nous prions pour tous nos morts tombés sur le champ de bataille

I.4. Par ailleurs, les événements violents à Uvira et ses environs suite à la présence et à l'action des *Banyamulenge* ne constituent qu'un moment, une place aiguë d'un vaste problème non traité, celui de la Nationalité zaïroise. Qui est Zaïrois et qui ne l'est pas ? Les tergiversations de la Loi à ce sujet n'ont pas servi la paix dans notre pays. Des observateurs remarquent d'ailleurs que suite à ce vide et à ce flou juridiques, des scènes de violence et d'agressivité entre les personnes se passent au vu et au su des hautes autorités, spécialement au Kivu. Elles se déroulent pareillement au Parlement à Kinshasa et dans les médias nationaux. Les mêmes scènes se jouent ensuite dans les cités et dans les campagnes où s'organise par des milices la « chasse au sorcier et à la sorcière ».

II. Proposition de solution

2.0. Que faire actuellement pour mettre fin à la violence et à la guerre qui aggravent la misère, la souffrance, la paupérisation de la population zaïroise, paupérisation unique en son genre dans l'histoire de notre pays ? Plusieurs voies de solution peuvent être tentées. Nous en épinglons quelques unes qui nous paraissent prioritaires :

2.1. Pour résoudre cette crise qui étend ses racines en profondeur, le Zaïre devrait se dépasser et commencer dès maintenant à mettre en pratique le nouveau projet de société élaboré par la Conférence Nationale Souveraine en vue de mettre sur pied un Etat de droit. Un tel projet instaurera un régime démocratique ayant pour fondement le respect de la vie et de la personne humaine, l'amour du prochain et de la Patrie. Il permettra la réalisation des ambitions réelles et légitimes du peuple sur le plan spirituel, politique, économique, social, culturel et garantira la paix et le bien-être auxquels chaque citoyen a droit de manière légitime grâce à une distribution équilibrée du produit national.

2.2. Concernant la politique nationale, il est urgent de mettre tout en œuvre pour préciser la loi relative à la nationalité zaïroise. L'ambiguïté de la position actuelle nous coûte déjà trop cher, car elle déstabilise particulièrement le Nord et le Sud-Kivu. Suite à cette imprécision juridique, certains nationaux sont obligés de se réfugier à l'étranger pour y trouver un peu plus de paix et de sécurité. Comme l'a déjà rappelé le Comité Permanent des Evêques du Zaïre, « Fethnicisation et la régionalisation des enjeux politiques zaïrois aboutissent en définitive et en réalité à la destruction du pays et à la négation de la Nation zaïroise »[1].

2.3. Au plan international, le Zaïre a beaucoup d'intérêt à purifier l'orientation de ses relations avec ses proches voisins, surtout avec le Rwanda et le Burundi, en raison du passé commun. Il est de même souhaité d'aider le Rwanda et

[1] CEZ, *Pur une nation mieux préparée à ses responsabilités*, Kinshasa, 1994. n° 20.

le Burundi à se stabiliser. La paix rayonne sur les voisins, tout comme la guerre perturbe et inquiète les peuples qui partagent la même frontière et qui en subissent les contrecoups. Quand un conflit de type national a lieu aux frontières, il devient vite international. La guerre est ainsi un mal très contagieux par ses propres forces. Nous invitons pareillement certains milieux internationaux épris de paix et de justice à ne pas déstabiliser l'Afrique Centrale, mais plutôt à nous aider pour combattre les maux qui nous frappent et qui menacent toute la société humaine[1].

2.4. Notre cri d'alarme est que la guerre s'arrête le plus vite possible, aujourd'hui même si possible, et c'est encore possible, nous le croyons fermement. 11 y a déjà trop de morts, et la souffrance des réfugiés et cles déplacés de guerre a dépassé toutes les limites du supportable. Nous redoutons que n'éclate encore une fois de plus une épidémie suite à la nouvelle concentration des déplacés et des réfugiés sans assistance. Il est urgent d'arrêter cette tragédie. Un premier pas urgent à franchir est de mettre fin à la manipulation des rancoeurs par certains nationaux et par certains organismes internationaux. La vérité nous rendra libres[2].

III. Conclusion

Chers frères et sœurs,

3.1. La guerre n'est pas seulement un fait humain qui pose des problèmes de morale, de justice, de paix entre les hommes, mais elle est aussi contraire au plan de Dieu qui veut sauver tous les hommes. En effet, le dessein de Dieu sur l'homme a pour fin la paix. Cette paix se construit, s'établit et se consolide à la suite d'une victoire acquise au prix du combat contre l'égoïsme, le mensonge, la haine, le goût de la vie facile au détriment des autres, l'occupation des terres et des biens des autres en foulant aux pieds le droit du propriétaire légitime, etc. N'est-ce pas là la guerre urgente que chacun doit engager et gagner dans sa vie pour devenir un authentique constructeur du Royaume de Dieu en ce monde et un vrai bâtisseur de la Nation basée sur la morale et sur un Etat de Droit ?

3.2. Nous n'avons aucune hésitation à affirmer que la violence, d'où qu'elle vienne, ne peut jamais conduire à la paix. La guerre peut conduire certains à la victoire, mais, sans négociation ni réconciliation, cette victoire reste toujours précaire et n'engendre jamais la paix. Ce n'est pas pour rien que le Psalmiste dit • « Le salut du roi n'est pas dans son armée ; et le brave n'est pas préservé par sa grande vigueur. Illusion qu'un cheval pour sauver, avec sa grande force pas cl issue... »-. C'est pourquoi nous demandons aux chrétiens de se tourner vers

[1] Cf. CEZ. *Respectons la vie et la personne humaine*, Kinshasa, 1996, n° 16.
[2] Cf. Jn 8, 32.
[3] Ps 32, 16-17.

Dieu, Lui qui veut nous rassembler dans l'unité et peut nous accorder la paix, convertir nos cœurs et inspirer à nos dirigeants ainsi qu'à ceux du Rwanda et du Burundi des sentiments de paix et de solidarité autour des valeurs qui construisent la Nation sur des fondements solides.

3.3. Nous croyons fermement qu'en son Fils Jésus-Christ mort et ressuscité, Dieu nous assure la victoire sur le mal. Aussi, nous exprimons notre sympathie et notre solidarité envers toutes les personnes victimes des atrocités déjà provoquées par la guerre. En définitive comme saint Paul exhortait les chrétiens d'Ephèse, nous faisons aujourd'hui nôtre sa parole dans les circonstances actuelles : « Rendez-vous puissants dans le Seigneur et dans la vigueur de sa force. Revêtez l'armure de Dieu pour pouvoir résister aux manœuvres du Diable. Car ce n'est pas contre des adversaires de sang et de chair que nous avons à lutter mais contre les Principautés, contre les Puissances, contre les Régisseurs de ce monde de ténèbres... Tenez-vous donc débout avec la Vérité pour ceinture, la Justice pour cuirasse et pour chaussures le zèle à propager l'Evangile de la paix... »'.

Fait à Kinshasa, le 29 octobre 1996.

t **Son Eminence Frédéric ETSOU**
Archevêque de Kinshasa et
Président de la Commission épiscopale
Justice et Paix

fFaustin NGABU
Evêque de Goma et
Président de la CEZ

» Ep 6. 10-18.



Tombes des Archevêques martyrs de Bukavu :

- Son Exc. Mgr MUNZIHIRWA (+ 29/10/1996)
- Son Exc. Mgr E. KATALIKO (+ 04/10/2000)
- Son Exc. Mgr Ch. MBHOGA (+ 09/10/2005)

03. BIENHEUREUX LES ARTISANS DE PAÏX (Mt 5,9)

LES EVENEMENTS ACTUELS ET L'AVENIR DU ZAÏRE

Message des évêques du Zaïre aux Catholiques et aux hommes de bonne volonté

31 janvier 1997

Cf. CEZ, *Bienheureux les artisans de paix (Mt 5,9). Les événements actuels et l 'avenir du Zaïre*, Kinshasa, Editions du Secrétariat Général de la CEZ, 1997. 15 p. ; *Documentation et Informations Africaines (3 février 1997),* p. 73-80 ; repris partiellement dans *Zaïre-Afrique (1997) n° 312,* p. 69-70 ; *Eglise et Société. Le discours socio-politique...*, tome 1, p. 466-472.

Texte

Chers frères et sœurs,

L Présentation des voeux

Nous, Cardinal, Archevêques et Evêques, réunis du 27 janvier au 1tfr février 1997 à Kinshasa pour la session ordinaire du Comité Permanent des Evêques du Zaïre, présentons nos vœux les meilleurs aux fils et filles du Zaïre, notre Patrie, et à tous ceux qui, en ce moment, pour quelque raison que ce soit, sont résidents, de passage, déplacés ou réfugiés dans notre pays.

Ce message présente à toutes et à chacun les voeux d'une année de paix et de sérénité, de joie et d'espérance, de rayonnement et d'épanouissement. Forts de notre foi en Jésus Christ, mort et ressuscité pour nous[1], nous vous adressons volontiers ces vœux d'une année bénie par le Seigneur, lui qui nous dit encore aujourd'hui : « Heureux les artisans de paix ». La souffrance actuelle du peuple zaïrois nous interpelle tous en ce moment qui constitue un tournant décisif pour l'avenir de notre pays, avenir dont les routes ont été balisées par la Conférence Nationale Souveraine. Celle-ci a clôturé ses assises depuis bientôt cinq ans, et ses décisions semblent de plus en plus oubliées dans une grande partie de la Société zaïroise. Pourtant, nous attendons tous ardemment l'avènement d'une nation prospère où régnent la justice et la paix, grâce au travail bien fait et à l'engagement continu de chacun dans le respect de la vie et du bien-être de chaque citoyen.

[1] Cf. ITh 4,14 ; 1 Co 15.3.

2. Souffrance du peuple

Les événements actuels dans notre pays obligent chacun à réfléchir. La souffrance du peuple zaïrois dans son ensemble retient particulièrement l'attention de ses pasteurs, encore une fois, veulent redonner confiance au peuple et l'aider à s'engager sur la voie du changement tant espéré et tant attendu.

En effet, n'a-t-on pas trop longtemps oublié le peuple ? Sous la deuxième République, les cadres responsables du bien-être pensaient et organisaient la société sans assurer la sécurité des biens et des personnes. Cette insouciance du régime a été désavouée à l'unanimité par la Conférence Nationale Souveraine. Celle-ci a même élaboré le projet d'un Etat de droit, basé essentiellement sur le respect des droits fondamentaux de tout citoyen et sur l'unité du pays. Malheureusement, cette volonté de changement est bafouée, et très peu d'actes préventifs ont été posés pour éviter les catastrophes. Le peuple zaïrois devrait refuser d'entrer dans une optique de changement qui lui est imposée contre ses attentes.

Plus d'une fois, nous, Evêques du Zaïre, avons relevé et dénoncé une sorte de démission des autorités publiques, tant au niveau national qu'international, devant les injustices sociales, l'insécurité, qui ont amené à l'explosion des violences dans notre pays[1]. Le spectre de la mort violente ou à petit feu gagne malheureusement toujours du terrain et s'y consolide de plus en plus : la faim, des maladies, des épidémies sont devenues le lot de la plupart des zaïrois. Jusqu'à quand pourrons-nous encore tenir ? Sans nous décourager, nous reprenons une fois de plus la parole pour en appeler à la conscience des chrétiens et de toute personne de bonne volonté, car il nous faut annoncer la Parole à temps et à contre temps[2] dans le souci d'enseigner la Vérité de Dieu pour le Salut du peuple.

3. Explosion de la guerre

Cette souffrance du peuple a pris aujourd'hui une nouvelle tournure. Les scènes horribles de la guerre, des pillages, avec la destruction apparemment programmée des infrastructures économiques, des maisons, du bétail, les rançonnements de toutes sortes, sont devenus des réalités de chaque jour. Elles mettent à mal et détruisent tout ce qui tient encore lieu de structures d'ordre et de capacités d'organisation. Par la violence, on emporte des biens d'autrui là où on en trouve et on détruit ce qu'on ne peut emporter. A cela s'ajoutent les conséquences

[1] C'est spécialement le cas dans ces messages et Déclarations des Evêques du Zaïre : *Libérés de toute peur*, Kinshasa, 1990 ; *Libérer la démocratie*, Kinshasa, 1991 ; *Des dirigeants nouveaux pour le salut du peuple*, Kinshasa, 1995 ; *Respectons la vie et la personne humaine*, Kinshasa, 1996.

[2] Cf. 2 Tm 4,2-5.

de toute guerre : la mort, la ruine, l'endettement, les gémissements, les divisions des familles, les déplacements des personnes, l'esprit de vengeance et d'annihilation de l'ennemi, la désolation matérielle et spirituelle; bref c'est une catastrophe humaine et écologique.

A propos de cette guerre, nous faisons nôtre cette parole que le Pape Jean-Paul II nous a adressée, lors de notre dernière visite *ad limina :* «j'en appelle avec force à un retour rapide à la paix. Rien ne se résout par la violence, qui, au contraire, augmente la souffrance et la misère des plus pauvres. Il est urgent de mettre fin à cette tragédie, à des «chasses à l'homme» qui, dans la capitale et ailleurs déshonorent leurs instigateurs. Que disparaisse du cœur de chacun toute trace de haine, de rancœur et de refus de son frère ! Que toutes les parties en cause dans ce drame aient *le courage du dialogue* pour la recherche sincère des voies d'une véritable réconciliation dans la justice et le respect de la personne humaine »'. Dans ce dialogue, on veillera à respecter les droits des Nations et des Etats ainsi que ceux des peuples et des personnes.

4. Unité nationale

L'Evangile nous enseigne : « Si un royaume est divisé contre lui-même, ce royaume-là ne peut subsister. Et si une maison est divisée contre elle-même, cette maison-là ne pourra se maintenir»[2]. Mettant en application cette parole du Seigneur, l'Eglise a toujours prêché l'unité du Zaïre, car celle-ci fait la force de notre pays. Aussi nous opposons-nous à tout attentat contre cette unité, même si des experts externes pensent à une balkanisation, comme si Punité souhaitée était impossible ou nocive à notre développement. Nous avons plusieurs fois dénoncé la politique d'exclusion pratiquée dans notre pays, car elle ne peut entraîner que Pautodestruction du pays[3]. L'unité nationale reste donc à préserver, à soutenir et à consolider.

5. Fonctionnement des institutions de la République

Il y a sans cloute un problème d'institutions au Zaïre, et PEpiscopat y est revenu souvent[4]. Le désir populaire du changement n'est-il pas gravement entravé par la paralysie de ces institutions ? Dans ces conditions de violence, le peuple zaïrois ne va-t-il pas succomber à la tentation de chercher le salut, la libération

[1] Discours de JEAN-PAUL II aux Evêques du Zaïre en visite *ad limina,* Vatican. 22 novembre 1996. n° 7.
[2] Me 3.24-25.
[3] *Appel au redressement de la Nation,* Kinshasa, 1978 ; *Libérés de toute peur,* Kinshasa, 1990 ; *Libérer la démocratie.* Kinshasa. 1991 ; *Des dirigeants nouueaux pour le salut du peuple.* Kinshasa. 1995.
[4] *Ibidem.* Cf. aussi *L'Eglise au service de la Nation zaïroise.* Bruxelles. 1972.

n'importe où? Pour se maintenir au pouvoir, des membres de ees institutions de transition utilisent des manœuvres démagogiques, notamment le mensonge, la ruse, la corruption, la tricherie, refusant de se soumettre au suffrage universel et de reconnaître la souveraineté du peuple dans la délégation du pouvoir.

La crise des institutions de la République devient encore plus évidente lorsqu'on considère la situation monétaire du pays. Celle-ci entraîne des malaises dans la population. C'est comme si l'Etat avait renoncé à affronter l'inflation. Ne devait-il pas plutôt discipliner les finances publiques par une gestion rigoureuse et transparente ? Et dans ce contexte, les Banques ont perdu la confiance du peuple. Curieusement, pendant qu'elles meurent les unes après les autres, des bureaux de change pullulent dans les villes. Les comptoirs et les magasins des grossistes immobilisent l'argent liquide. Par suite d'un manque de pédagogie appropriée, le peuple a perçu l'émission de nouvelles coupures comme une punition qu'on lui inflige encore une fois. C'est pourquoi, nous en appelons aux autorités pour que de plus en plus elles fassent du bien-être du peuple le centre de leurs préoccupations.

6. Rôle de l'Eglise

L'Eglise dans son ensemble, agents pastoraux et fidèles, nous semble particulièrement ciblée dans les événements de la guerre et des violences actuelles au Zaïre. Avec beaucoup d'autres compatriotes, des chrétiens, des agents de l'évangélisation, des prêtres, des religieux et religieuses, et même des Evêques dans la Région des Pays des Grands Lacs d'Afrique, ont été tués. Tout cela, nous le déplorons et le condamnons énergiquement. Toutes les épreuves imposées au agents pastoraux et aux fidèles, notamment la profanation des lieux et objets de culte et les destructions des infrastructures des paroisses privent les populations de l'intérieur des seules structures sociales qui fonctionnaient encore, et posent des interrogations multiples aux responsables de l'Eglise que nous sommes, mais ne peuvent nous décourager !

Certes, des prêtres, des religieux et religieuses, et des laïcs engagés, aussi bien étrangers que zaïrois, ont connu et connaissent, à la suite des événements vécus, un profond désarroi. En dépit de tout cela, les évêques et les prêtres, les religieux et les religieuses, les agents pastoraux, sont appelés à s'atteler à la mission pacificatrice du monde et des hommes, spécialement quand sévit la haine fratricide. Pour ce faire, il convient de chercher à réconcilier les populations en évitant tout ethnocentrisme. Ne laissons pas les événements présents nous faire perdre notre idéal d'amour et de paix «

Dans ce cadre, nous insistons sur la réalisation de PEglise-Famille de Dieu, programme lancé par rassemblée spéciale du Synode des Evêques pour l'Afrique[1], où chacun, reconnu et respecté dans sa dignité, a un rôle à jouer pour le bien de tous. Cette convivialité humaine que nous souhaitons ne nie pas la diversité des ethnies, qui constitue la richesse de notre pays. Mais, comme l'ont reconnu les Evêques réunis à Nairobi, du 18 au 21 décembre 1996, «… l'ethnie devient la pire des menaces, quand les intérêts privés ou politiques la transforment en idéologie et en instrument de conquête et d'exercice du pouvoir »[2].

Gardienne des valeurs chrétiennes depuis deux millénaires, 1' Eglise cherche à aider le peuple et les responsables du Zaïre à retrouver le sens des valeurs morales, intellectuelles et spirituelles, à bâtir une société avec une éthique dans le domaine social, politique, économique, culturel, etc… Elle demeure ce feu, cette lampe allumée au milieu du village. Elle favorise l'esprit d'un dialogue constructif, milite pour une éducation publique et politique du peuple, et développe le sens de la solidarité nationale. Aussi insistons-nous pour que soit édifiée une Eglise-peuple de Dieu, prise en charge par ses propres fidèles, selon la recommandation actuelle des Evêques[3]. Cela s'appliquera par une pastorale de développement, de la promotion de la justice et de la paix, de l'apostolat des laïcs et un nouvel examen de la solidarité internationale.

7. Regard vers Jésus-Christ

Les graves événements présents nous obligent, plus qu'en d'autres circonstances, à tourner notre regard et notre cœur vers Jésus-Christ, initiateur de notre foi[4]. Nous rejoignons le programme tracé par le Pape pour cette année 1997, « consacrée à la réflexion sur le Christ, Verbe du Père, fait homme par l'action de l'Esprit Saint[5]. Jésus-Christ, unique Sauveur du monde, hier, aujourd'hui et à jamais[6], est venu en ce monde pour nous réconcilier avec Dieu et entre nous. En lui nous avons la plénitude de la vie et du salut[7]. Il assure aux élus la vie éternelle. Il est de Nouvel Adam qui a vaincu le péché et la mort dans notre monde marqué par

[1] Cf. JEAN-PAUL. *Ecclesici in Africa.* Exhortation Apostolique post-synodale sur l'Eglise en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'an 2000. n° 63-64.
[2] *Message des Evêques de la Région des Grands Lacs d'Afrique.* Nairobi. 1996.
Cf. *Prise en chœ-ge matérielle de l'Eglise par ses propres fidèles. Directives et Orientations pastorales des Evêques du Zaïre,* Kinshasa, 1995.
4 Cf. He 12.2.
[5] JEAN-PAUL II. *Tertio millenio adveniente.* Lettre apostolique à l'épiscopat. au clergé et aux fidèles sur la préparation du jubilé de l'an 2000, Vatican, 1994, n° 40.
6 Cf. He 13. 8.
[7] Jn 10. 10.

la déchéance'. C'est lui notre force et notre espérance[2]. Il continue à être pour nous et avec nous, dans nos souffrances, le Chemin, la Vérité et la Vie[J].

Lui, Dieu, est devenu homme et.a partagé pleinement avec nous la nature humaine, excepté le péché, « afin de réduire à l'impuissance, par sa mort, celui qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable et d'affranchir tous ceux qui, leur vie entière, étaient en esclavage par la crainte de la mort... Car du fait qu'il a lui-même souffert, par l'épreuve, il est capable de venir en aide à ceux qui sont éprouvés »[4]

Sans résignation ni désespoir, le chrétien trouve ainsi dans le Christ le fondement de son espérance. Comme le dit le Concile Vatican 11 : « Constitué Seigneur par sa résurrection, le Christ, à qui tout pouvoir a été donné au ciel et sur terre, agit désormais dans les cœurs des hommes par la puissance de son Esprit ; ... il purifie et fortifie ces aspirations généreuses qui poussent la famille humaine à améliorer ses conditions de vie... »[5].

8. Conclusion et recommandations

Chers frères et sœurs,

Les temps que nous vivions sont très difficiles pour nous tous. Dieu ne nous a pas abandonnés pour autant. Nous sommes dans les gémissements en attendant l'avènement d'un monde nouveau. «Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous?»[6]. Nous désirons ardemment et prions constamment pour que se réalise notre projet de société. Oeuvrons ensemble pour construire l'unité et la paix dans notre pays et assurer le bon fonctionnement de nos institutions en servant nos frères et sœurs dans la vérité suivant l'enseignement de Jésus-Christ, notre seul Sauveur, et de l'Eglise notre mère.

Avant de terminer ce message, nous voulons indiquer aux fidèles chrétiens et aux hommes de bonne volonté quelques recommandations pratiques.

Frères et sœurs dans le Christ,

Face à la souffrance et aux violences perpétrées dans notre pays, plus qu'en d'autres circonstances, tournons notre regard et notre cœur vers Dieu et vers notre prochain. Sentons-nous tous appelés, aujourd'hui plus que jamais, à vivre l'exigence de l'amour, du pardon, de la réconciliation, de l'espérance, que nous

«Cf. I Co 15. 22 : Rm 5, 18.
[2] Cf. Rm 15. 12 ; Col 1, 27
[:i] <Jn 14. 6.
[4] He 2. 14-18.
* Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ces temps *gaudium et spes,*
[G]Rm 8,31.

avons acceptée le jour de notre baptême[1]. Soyons les témoins de Jésus-Christ, c'est-à-dire, des hommes et des femmes choisis par lui pour être partout, à temps et à contre temps, les messagers du Règne de Dieu : « règne de vie et de vérité, règne de grâce et de sainteté, règne de justice, d'amour et de paix »[2]. « Heureux les artisans de la paix: ils seront appelés fils de Dieu », nous dit le Seigneur.

Pour consolider aujourd'hui la paix et la fraternité dans notre pays, malgré les causes multiples de nos problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels, la source de notre force est avant tous dans le renforcement de notre union avec le Seigneur dans la prière, une prière qui est reconnaissance de nos erreurs, de nos péchés et célébration de la réconciliation. Le croyant réconcilié est en paix avec Dieu ; et cette paix rayonnera dans nos rapports avec les autres[3]. Aussi, nous vous recommandons de prier chaque soir, en famille ou en communauté, cette belle prière de Saint François d'Assise :

Seigneur, faites de moi un instrument de votre paix !
Le7 où il y a de la haine, que je mette l'amour.
Là où il y a l 'offense, que je mette le pardon.
Là où il y a la discorde, que je mette l'union.
Là où il y al 'erreur, que je mette la vérité.
Là où il y a le doute, que je mette la foi
Là où il y a le désespoir, que je mette / 'espérance.
Là où il y a les ténèbres, que je mette votre lumière.
Là où il y a la tristesse, que je mette la joie.
Ô Maître, que je ne cherche pas tant
A être consolé... qu 'à consoler
A être compris... qu 'à comprendre
A être aimé... qu 'à aimer ;
Car:
C 'est en donnant ... qu 'on reçoit ;
C'est en s'oubliant... qu on trouve;
C'est en pardonnant... qu'on est pardonné :
C. 'est en mourant.... qu 'on ressuscite à l'éternelle vie.
Amen.

[1] Cf. JEAN-PAUL II. *Offre le pardon, reçois la paix.* Message pour la journée mondiale de la paix, Vatican. 8 décembre 1996.
[2] Préface de la solennité du Christ Roi de l'univers.
[3] Cf. 1 Co 7. 15; Rm 12. 18; 2Tm 2. 22.

En plus de cette prière, à l'occasion du carême qui débute le 12 février prochain, posons encore des actes concrets de *pénitence, de jeûne, de pèlerinage et de prières communautaires* de demande de grâces spéciales en invoquant le secours du Très Haut. Nous vous recommandons aussi de méditer l'hymne à la charité en 1 Co 13,1-13. Pendant tout le carême, chaque vendredi sera un jour de jeûne.

Que la Très Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu et des hommes, intercède pour auprès de son Fils, afin qu'il renouvelle notre cœur et bénisse notre pays dans sa recherche de l'unité, de la justice et de la paix.

Fait à Kinshasa, le 31 janvier 1997

Journée de Justice et Paix

{Suivent les signatures des 15 membres présents du Comité Permanent).

04. « LEVE-TOI ET MARCHE » (Ac 3,6)

Message des Evêques Catholiques de la République Démocratique du Congo aux fidèles et aux hommes de bonne volonté

28 juin 1997

Cf. CONFERENCE EPISCOPALE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO [CENC], «*Lève-toi et marche (Ac 3,6*À Kinshasa, Editions du Secrétariat Général de la CENC, 1997, p. 1-13; *Documentation et Informations Africaines* (2 juillet 1997), p.417- 422 ; *Zaire-Afrique* (1997) n° 317, p. 388-397 ; *Eglise et Société. Le discours socio-politique...* tome 1, p. 472-478.

Chers frères et soeurs,

1. Dans la situation actuelle de notre pays, nous, Cardinal, Archevêques et Evêques Catholiques de la République Démocratique du Congo, réunis en session ordinaire du Comité Permanent à Kinshasa, du 23 au 28 juin 1997, adressons aux fidèles et aux hommes de bonne volonté notre message d'encouragement et d'espérance dans le Seigneur, et leur présentons nos voeux les meilleurs, spécialement aux nouvelles autorités de notre pays.

2. En vertu de notre vocation et de nos responsabilités" propres, nous voulons apporter notre contribution concernant la situation générale du pays et le fonctionnement des institutions nationales en vue de l'édification de la Nation et de l'avènement d'un Etat de droit. C'est par amour pour la patrie que nous vous parlons encore une fois en toute franchise et vérité. Notre Seigneur Jésus-Christ nous a dit : " La vérité vous rendra libres"[1].

Avènement du changement

3. Avec la prise de Kinshasa et la chute de l'ancien Régime, le 17 mai 1997, notre pays est entré dans une nouvelle phase de son histoire. Il demeure vrai pour nous que la libération de notre pays est finalement venue par une voie qui reste un pis-aller: c'est-à-dire par une guerre. Celle-ci a en effet été imposée au pays par un système cynique qui a utilisé la force des armes contre une population non armée qui tenait à son nouveau projet de société, dans la paix et la réconciliation. Cette oppression, *qui a coûté aussi la vie à beaucoup de compatriotes*, a, d'une certaine manière, contraint le peuple, à bout de patience et faute de mieux, à accepter et à soutenir une réaction armée comme l'ultime solution.

i Jn 8. 32.

4. Ainsi après de longues années de dictature et de mépris de sa dignité, le peuple ne pouvait que manifester sa joie et, surtout, *espoir de voir enfin se réaliser son rêve d'un Etat de droit*: un Etat où sont respectées et défendues la vie et la dignité de toute personne humaine ainsi que tous les autres droits fondamentaux; un Etat où, la loi constitutionnelle, plus stable que la loi ordinaire, est au-dessus de tous[2]. Avec l'avènement des nouvelles Autorités à la tête de notre Pays, nous souhaitons que la réalisation d'un tel Etat soit désormais rendue possible.

Action de grâces

5. Nous voulons d'abord rendre grâces à Dieu pour sa miséricorde envers nous. 11 y a quelques temps, certains parmi nous, voyant combien la misère et la détresse du peuple congolais étaient immenses, alors que celui-ci priait intensément, se sont demandé si Dieu n'avait pas carrément fermé ses oreilles au cri de ce peuple. Particulièrement en ce qui concerne la capitale du pays, nous étions nombreux à craindre le pire. Mais quand nous voyons comment la lutte armée a pu aboutir avec succès et de façon étonnamment rapide et comment la fin de l'ancien Régime a eu lieu, il nous paraît évident que Dieu était avec nous. *Dieu a certainement exaucé la prière de notre peuple.* Nous confessons ainsi que, par la multitude des' souffrances que nous avons vécues, Dieu a testé notre foi et mis à l'épreuve notre espérance. Il ne nous avait pas abandonnés. Béni soit-il, lui "le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation, qui nous console dans toute notre tribulation"[3].

6. Par ailleurs, une grande partie de la population mérite aussi des remerciements sincères pour les prières qu'elle a, sans se lasser, élevées, jour et nuit, vers notre Dieu. Nous sommes convaincus que beaucoup de chrétiens ont mis en pratique notre exhortation du 31 janvier 1997: *"Bienheureux tes artisans de paix" (Mi.5, 9). En effet, nous vous demandions* de poser" encore des actes concrets de *pénitence*, de *jeûne,* de *pèlerinage* et de *prières communautaires*, de demande de grâces spéciales en invoquant le secours du Très-Haut"[4]. Aussi croyons-nous que c'est grâce à cet engagement spirituel que la guerre a pris fin de la manière que nous connaissons. Saint Paul n'a-t-il pas affirmé: "L'espérance ne déçoit point, parce que l'amour de Dieu a été répandu dans nos coeur"[5] ?

[2] Cf. JEAN-PAUL II, *Centesimus annus*, Vatican, 1991, n° 44.
[3] 2 Co 1, 3-4.
[4] CEZ, « *Bienheureux les artisans de paix* » *(Mt 5,9). Les événements actuels et l'avenir du Zaïre*, Kinshasa, 1997, p. 14.
[5] Rm 5,5.

7. Nombreux sont en outre parmi vous ceux qui ont posé beaucoup d'oeuvres de miséricorde. En effet, alors qu'une chasse aux sorcières était mise en pratique par quelques gens, des personnes de bonne volonté ont risqué leur vie en mettant à l'abri ceux qui étaient pourchassés. Ainsi, la vie de certains Evêques, prêtres, religieux et religieuses, et de fidèles a été sauvée grâce à leur protection. D'autres se sont habilement organisés, alors qu'on détruisait tout, particulièrement les infrastructures de l'Eglise, pour sauver ce qu'ils pouvaient. En effet, pendant la guerre,' ils ont essayé de protéger des paroisses, et après la guerre, ils. ont inventorié les biens volés pour les restituer. D'autres encore ont, malgré leur pauvreté, accueilli les réfugiés, les déplacés et les orphelins, et se sont mis à leur service. Ainsi ont-ils pu défendre la vie et la dignité humaine de ces derniers. Pareillement, bien des militaires ont, au prix même de leur vie, refusé d'obéir à l'ordre de tuer et d'éliminer la population non armée. Ainsi, ils se sont en conscience opposés à un régime qui n'avait aucun respect de l'homme ni la crainte de Dieu. Pour tous ces actes et bien d'autres encore qui expriment l'esprit de l'Eglise - Famille de Dieu, nous vous disons merci et vous encourageons à continuer sur la même voie. Nous demandons au Juge des vivants et des morts d'accorder à tous les vivants bénédictions et protection, et à tous les morts, miséricorde et paix.

Regrets et inquiétudes

8. II demeure cependant aussi vrai que bien des personnes parmi le peuple ont pris part à la désolation des autres. Pendant la guerre de libération, n'avons-nous pas assisté à des spectacles de lynchages d'innocents, à la recherche de boucs émissaires? Alors que la guerre appauvrissait une grande partie de la population, certains en profitaient pour remplir leurs poches et vider les caisses de l'Etat. Avec arrogance et cynisme, une certaine classe politique n'a fait que se moquer des aspirations du peuple. Si la mise en place des institutions qui devaient nous conduire à l'avènement d'un Etat de droit a trop duré chez-nous. c'est en grande partie à cause de cette classe politique. Des partis politiques sans projet de société n'avaient d'autre but que de freiner la réalisation des aspirations du peuple et de maintenir celui-ci dans une situation de misère effroyable et de non respect de sa dignité. Ceci était tellement préoccupant que nous, les Evêques, avons dû plusieurs fois constater et dénoncer le fait qu'il n'existait pas de vraie classe politique au Zaïre[6].

[6] C'est spécialement le cas clans ces Messages et déclarations des Evêques du Zaïre: *Libérés de toute peur.* Kinshasa. 1990 : *Libérer la démocratie.* Kinshasa, 1991 ; *Des dirigeants* nouveaux *pour le* salut du *peuple.* Kinshasa. 1995 : *Respectons la vie* de *la personne* humaine, Kinshasa. 1996.

Aussi encouragions-nous le peuple à tenir bon dans son espoir

9 Toutefois, ne pensez pas, frères et soeurs, que seule la classe politique est responsable du blocage qui a eu lieu après la Conférence Nationale Souveraine. N'est-il pas vrai que ce forum, *voulu par la majeure partie du peuple, et particulièrement souhaité par les Evêques du Zaïre.*, était une des meilleures voies pour sauver la Nation zaïroise? N'était-il pas une sorte de table ronde où l'ensemble des forces vives du pays rechercha et trouva, sans doute avec beaucoup de difficultés, le *consensus national* pour bâtir, dans la paix et la réconciliation, la Nation sur des bases solides? Et de fait, le nouveau projet de société que cette assemblée proposa était un réel appel au redressement de la Nation et reste valable jusqu'à ce jour, parce qu'il contient des points fondamentaux sur lesquels on pourrait se baser pour réaliser l'Etat de droit.

10. Mais, qu'avions-nous fait de ce projet de société? La classe politique à laquelle nous aimons attribuer la responsabilité de l'échec, aurait-elle réussi à tout bloquer, si elle n'avait pas trouvé l'appui d'une partie du peuple? N'avions-nous pas assisté à des scènes de xénophobie, menées et accomplies par des compatriotes contre d'autres compatriotes, scènes qui ont, au nom de l'alibi de la géopolitique, donné un sursis à un régime que nous avions pourtant tous ensemble désavoué ? Ainsi, une partie du peuple, a, d'une certaine manière, participé au maintien de la dictature. Nous avons finalement eu l'impression que notre peuple veut une chose - le changement - et en même temps son contraire..

11. De telles pratiques se remarquent encore aujourd'hui, après l'arrivée des nouvelles Autorités. Nous assistons, en effet, à des spectacles de délation, à l'esprit de vengeance, à des règlements de compte, des calomnies, des dénonciations injustifiées. La plupart des pillages proviennent simplement de la jalousie. Il y en a qui ne veulent pas travailler, mais seulement profiter du travail des autres. Sans vergogne, ils confisquent des biens d'autrui et se rendent maîtres de ce qui ne leur appartient pas. D'autres brûlent des véhicules et incendient tout à leur passage. D'autres encore se rendent justice eux-mêmes. Le recours au "collier" devient monnaie courante. Ainsi, des parents ou des enfants, accusés de sorcellerie, sont brûlés vifs. Quelle horreur! Malheureusement, une certaine médiatisation contribue à banaliser la vie humaine et encourage certains à poser les mêmes actes ignobles.

12. Notre plus grand regret, c'est que même des chrétiens prennent part à tous ces actes de vandalisme. Le scandale est à son comble, quand ils collaborent au pillage et à la destruction des biens de l'Eglise: des écoles, des hôpitaux, des

7. CEZ. Tenez *bon dans la foi (1* P 5,9). Kinshasa. 1993.

foyers sociaux, des moyens de locomotion, etc. sont mis à sac. Et pourtant, ces biens sont là pour leur venir en aide. De tels agissements montrent que ces" chrétiens" n'ont jamais compris la finalité de ces infrastructures et qu'en réalité, enfermés dans leur égoïsme, ils ne se sont jamais convertis.

13. Par ailleurs, nous constatons que certaines nouvelles Autorités posent des actes qui ne respectent pas du tout la dignité des personnes humaines. La joie du peuple vis-à-vis de la libération perdurera seulement dans la mesure où les nouveaux Dirigeants poursuivront et réaliseront progressivement les aspirations du peuple'. Or celui-ci devient de plus en plus inquiet. Il est mal à l'aise quand il remarque par-ci par-là des gestes, soutenus par de nouveaux responsables, qui vont à l'encontre des caractéristiques d'un Etat de droit.

Il se plaint notamment :
- de la justice expéditive sans le moindre procès;
- des mutilations corporelles ;
- des personnes brûlées ou exécutées en public;
- de la médiatisation des scènes de violence ;
- de la réquisition d'églises ou d'écoles pour des fins impropres à leur but;
- de l'excitation à la haine envers les soi-disant ennemis du peuple; etc.

Lève-toi et marche

14. Tout ceci montre suffisamment que le changement de personnes à la tête du pays ne suffit pas. La chute de l'ancien. Régime n'entraîne pas automatiquement le changement souhaité. Nous croyons que seuls la conversion des coeurs et le changement radical des mentalités nous aideront à édifier une société plus juste et plus fraternelle. Nous sommes tous 'appelés, chacun à son niveau, à ce changement de vie. Abandonnons tous les points négatifs qui ont caractérisé notre vie sous l'ancien Régime et que nous pratiquons encore aujourd'hui. *Aimons-nous les uns les autres"**.

Il est temps de nous lever pour reconstruire le pays sur des bases solides. Après avoir été, comme le dit notre hymne national, "longtemps courbés" , dressons nos fronts, tenons-nous droit et restons dynamiques pour aller plus loin. Toutes les couches sociales du peuple doivent pleinement assumer leur part de responsabilité, afin que surgisse une *société nouvelle.* Dans ce contexte, nous vous exhortons tous, fils et filles de ce pays, gouvernants et gouvernés, à vivre aujourd'hui cette Parole du Seigneur: "lève-toi et marche"[9].

«Cf .Jn 15. 12.17: 13,15
9 Ac 3.6

15. Ainsi, dans la logique d'un véritable renouveau et de led.ficat.on de notre pays, nous demandons avec insistance à tous les nouveaux Dirigeants de ne jamais oublier que c'est l'ensemble du Peuple qui est acteur de son destin. Tous ont intérêt à comprendre que le pouvoir n'a de sens que s'il a l'appui du Peuple et est mis à son service.

16. Nous souhaitons donc que notre classe politique soit formée désormais:

1° de dirigeants qui aiment notre peuple et s'occupent avant tout des intérêts de la Nation et du bien-être de notre peuple;

2° de dirigeants qui ont un sens patriotique aigu et ne servent pas de relais aux intérêts des puissances étrangères au détriment du peuple;

3° de dirigeants compétents, choisis non pas en fonction du clientélisme ou du tribalisme, sans aucune considération pour la compétence de celui qui est appelé à s'occuper de la chose publique, mais en fonction de leur capacité et de leur efficacité;

4° de dirigeants honnêtes qui ne s'approprient pas les ressources du pays et ne détournent pas impunément les biens d'autrui ou de l'Etat;

5° de dirigeants nouveaux qui, dans un esprit de vérité et de dialogue sincère, favorisent la réconciliation et la solidarité entre les différentes ethnies sans les exploiter à des fins politiciennes pour la conquête et la conservation du pouvoir ;

6° de dirigeants pacifiques qui privilégient les .négociations à la guerre.

17. Dès maintenant, il importe' beaucoup de prendre toutes les dispositions afin d'éviter une reprise ou une prolongation de la guerre pour n'importe quelle raison. En vue de l'effort de l'unification de l'armée, toute création de milice privée doit être bannie.

18. En notre qualité de Pasteurs, Serviteurs de Dieu et de son Eglise, nous gardons le ferme espoir que tous les responsables, de même que tous les citoyens, dans la République Démocratique du Congo donneront à Dieu la première place qui lui revient Aussi souhaitons-nous que dans la restauration du respect de la vie et des autres droits fondamentaux de la personne humaine, une juste liberté religieuse soit garantie. Le recours à la magie, aux sectes, à la sorcellerie, aux faux cultes, à l'utilisation de la religion pour des fins économiques et politiques est une tendance perverse à bannir de la vie publique et privée.

19. II convient aussi d'accorder une place plus importante à un *projet éducatif fondé* sur les valeurs humaines et universelles de liberté, de tolérance, de sens des responsabilités, de solidarité et de partage du bien commun, et de la pratique de la justice sociale à tous les niveaux. Puisque la reconstruction du pays exige un *changement radical de mentalité*, ce dernier suppose une bonne éducation et une juste formation pour comprendre les mécanismes du sous-développement et les combattre efficacement.

20. Comme nous avons déjà eu l'occasion de vous le dire, "nous vous invitons â vous organiser, afin de mieux vous prendre en charge dans tous les domaines. A cet effet, nous vous exhortons à faire preuve d'imagination créatrice, de dynamisme et de solidarité au sein des communautés locales, à travers des initiatives de sécurité, d'assainissement, de santé et d'approvisionnement en produits de base pour assurer et améliorer vos conditions de vie. La promotion de la vie constitue la finalité première de toute société humaine "[10].

21. Pareillement, nous encourageons les 'agents pastoraux : Evêques, prêtres, religieux et religieuses, et laïcs engagés, à demeurer la lampe allumée au milieu du village, pour former le peuple au sens des valeurs morales et spirituelles dans tous les domaines; et à les aider à comprendre les enjeux de la démocratie, notamment dans les élections politiques. Qu'ils contribuent ainsi à l'édification d'une Eglise - Famille de Dieu, prise en charge par ses propres fidèles.

22. Bref, que chacun, en ce qui le concerne, travaille résolument à la reconstruction du pays dans le respect des principes éthiques fondamentaux, dans la conscience professionnelle et dans le respect des autres.

Conclusion

Chers frères et soeurs,

23. Même si le mal et la mort semblent souvent triompher sur le bien et sur la vie, notre foi au Maître de l'Histoire et au Christ Ressuscité nous invite à nous tenir debout et à marcher vigilants et confiants en la Victoire. Nous sommes sûrs que le bien et la vie prévaudront. Dieu nous a créés par amour et ne veut pas notre mort. Continuons de prier afin que Dieu convertisse tout citoyen congolais, où qu'il soit, et sème en son coeur *l'cmiour de la patrie*, ainsi que des sentiments de dialogue et de réconciliation, de paix et de justice.

Nous vous encourageons à persévérer dans la foi en Dieu, à cultiver et à promouvoir le respect de la vie et de la personne humaine[11]. Tel est le chemin du vrai bonheur, balisé par notre foi en Jésus-Christ. Que la Très Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, intercède pour nous auprès de son Fils afin qu'il renouvelle notre coeur et bénisse notre pays.

Fait à Kinshasa, le 28 juin 1997.

(Suivent les signatures des 12 membres présents du Comité permanent).

io CEZ, *Respectons la vie humaine.* Kinshasa, 1996, n° 18.
n cf. *Ibidem* n° 17.



Président KABILA lors de la prestation de serment constitutionnel en 2006

05. MEMORANDUM DES EVEQUES DE LA CENC AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

28 juin 1997

Cf. CENC, *Mémorandum au Président de la République Démocratique,* Kinshasa, Editions du Secrétariat Général de la CENC, 1997, p. 14-23 ; *Congo-Afrique (1997) n° 377*, p…

Texte

Excellence Monsieur le Président.

1. Nous, Cardinal, Archevêques et Evêques, membres du Comité permanent des Evêques Catholiques de la République Démocratique du Congo, réunis en session ordinaire du 23 au 28 juin 1997, présentons nos voeux les meilleurs aux nouvelles Autorités de notre pays.

2. En vertu de notre vocation et de nos responsabilités propres, et faisant suite à l'Aide-mémoire à l'attention des nouvelles autorités ", remis au Président de la République en date du 28 mai dernier par S.E. Mgr Faustin Ngabu, Evêque de Goma et Président de la Conférence des Evêques de notre pays, nous voulons apporter la contribution de l'Eglise Catholique à l'édification de la Nation et à l'avènement de l'Etat de droit.

Les attentes du peuple: un Etat de droit

3. Il ne fait aucun doute que le peuple congolais, longtemps privé 'de sa dignité, aspire, comme tous les peuples du monde, à un bien-être. Celui-ci ne peut être promu que dans une atmosphère qui le favorise. De par l'expérience des peuples, pareil environnement est celui d'un Etat de droit: un Etat où sont respectées et défendues la vie et la dignité de toute personne humaine, ainsi que tous les autres droits fondamentaux; un Etat, où la loi constitutionnelle, plus stable que la loi ordinaire, est au-dessus de tous. Comme pareil climat n'a pas existé pendant les années de dictature, le peuple a eu, el certains moments, l'audace et la volonté ferme d'exiger le changement de ses conditions de vie. Pareille volonté de changement est plus que jamais d'actualité.

4. Et quand le Peuple parle de changement, il veut dire des choses très concrètes, notamment:

1° *Le respect des citoyens* par le pouvoir qui devrait rejeter les méthodes policières, l'intimidation par les militaires ou les agents de la Sécurité, et abandonner des arrestations arbitraires et des pillages organisés, des vols et des viols, des tortures et des exécutions sommaires;

2° La création des conditions qui permettent aux initiatives de se développer, notamment *la sécurité des biens et des personnes*, le bon fonctionnement de l'administration et celui de la justice, etc. Déjà nous constatons avec joie que certaines tracasseries dont le peuple était régulièrement victime commencent à disparaître;

3° *Des dirigeants honnêtes et compétents* qui ne s'approprient pas les ressources du pays et ne détournent pas impunément les biens d'autrui ou de l'Etat. Le droit ne tolère aucune forme de clientélisme ou de tribalisme qui privilégie la coterie sans aucune considération pour la compétence de celui qui est appelé à s'occuper de la chose publique;

4° *L'utilisation des ressources pour les besoins réels et prioritaires du Peuple*. Celui-ci ne croit plus à des projets prestigieux qui n'ont pour résultat que le gaspillage du patrimoine et la dilapidation des deniers publics. Il attend plutôt que l'Etat s'engage de manière considérable dans la *santé publique* par un budget substantiel. Il exige que soit garanti. aux citoyens l'accès aux soins de santé de qualité sur place dans notre pays et que soit créé un vrai système de sécurité sociale, notamment assurance maladie et in validité ;

5° L'éducation de la jeunesse, dans un partenariat où l'éducation à des valeurs éthiques et à la recherche scientifique est faite par tous et pour tous ;

6° Le succès de tout projet de développement présuppose l'existence de l'énergie, de l'infrastructure routière et l'amélioration des communications et télécommunications. Aussi le peuple congolais attend-il que l'on fasse tout ce que l'on peut en ces domaines pour réduire progressivement les énormes écarts de niveau de vie et les distances entre les différentes agglomérations qui forment notre pays. Il y va de son unité même.

Un nouveau projet de société

5. Toutes ces attentes du peuple congolais ont déjà été exprimées de manière très claire dans un grand forum, la Conférence Nationale Souveraine qui eut lieu du 7 août 1991 au 5 décembre 1992. Voulu par la majeure partie du peuple, particulièrement souhaité par les Evêques du Zaïre, ce forum était une des meilleures voies pour sauver la Nation zaïroise. Il était une sorte de table ronde où l'ensemble des forces vives du pays rechercha et trouva, sans doute avec beaucoup de difficultés, le consensus national pour bâtir, dans la paix et la réconciliation, la Nation sur des bases solides. Le nouveau projet de société que cette assemblée proposa était Un réel appel au redressement de la Nation et reste valable jusqu'à ce jour, parce qu'il contient des points fondamentaux sur lesquels on pourrait se baser pour réaliser l'Etat de droit.

6. Mais, hélas! le cynisme d'une classe politique remit en cause les aspirations légitimes du peuple. Ceci était tellement scandaleux que les Evêques ont dû plusieurs fois constater et dénoncer le fait qu'il n'existait pas de vraie classe politique au Zaïre, encourageant seulement le peuple à tenir bon dans son espoir. Ainsi, ce n'est pas le peuple qui est coupable de la dérive qui s'en est suivie, mais une bonne partie de ses dirigeants. D'ailleurs le peuple avait fini par les désavouer.

La guerre de libération et la joie du peuple

7. Voilà pourquoi quand ce peuple a compris que la lutte armée menée par l'Alliance des forces démocratiques de libération avait pour but de voir finalement ses attentes réalisées, il l'a accueillie avec beaucoup d'enthousiasme, partout où elle est passée jusqu'à la prise de Kinshasa. La chute de l'ancien régime ne devait que susciter la joie et réveiller l'espoir dans le peuple. Ainsi le peuple se réjouit particulièrement de voir que certaines décisions de la Conférence Nationale Souveraine ont déjà été ou sont mises en application par les nouvelles Autorités. Il espère voir ses aspirations profondes respectées et son rêve de l'avènement de l'Etat de droit progressivement réalisé.

8. C'est pourquoi l'on ne peut pas ne pas exprimer sa *reconnaissance* et présenter des *vives félicitations* à tous ceux qui ont fait aboutir la libération souhaitée par le peuple, même en versant leur sang, et en particulier à celui dont le nom restera lié à cette libération. Nous lui souhaitons donc, à lui et à tous ceux qui l'assistent, un bon travail dans la conduite des affaires du pays.

9. Mais, il demeure vrai pour nous que la libération de notre pays est finalement venue par une voie qui reste un pis-aller: c'est-à-dire par une guerre. Celle-ci a en effet été imposée au pays par le système cynique qui a utilisé la force des armes contre une population non armée, qui tenait à son nouveau projet de société, dans la paix et la réconciliation. Cette oppression, qui a coûté aussi la vie à beaucoup de compatriotes, a, d'une certaine manière, contraint le peuple, à bout de patience et faute de mieux, à accepter et à soutenir une réaction armée comme l'ultime solution.

Les inquiétudes du peuple

10. La joie du peuple vis-à-vis de la li~ration ne pourra cependant perdurer que dans la mesure où les nouvelles Autorités continueront à oeuvrer à la réalisation de ses aspirations. Nous reconnaissons que le pouvoir n'a pas encore eu le temps suffisant pour faire preuve de tout ce dont il est capable. Toutefois nous sommes obligés de signaler qtie le peuple devient de plus en plus inquiet et mal à l'aise quand il remarque par-ci par-là des gestes qui vont à rencontre des caractéristiques d'un Etat de droit:

1° La distinction à faire entre amis et ennemis du peuple risque d'entraîner le pays à une division inutile;

2° On déplore des scènes d'une justice expéditive sans le moindre procès, avec des mutilations corporelles, des personnes brûlées ou exécutées en public;

3° On regrette la *réquisition des églises ou des écoles* pour y tenir des séminaires qui ne cadrent pas avec l'esprit pour lequel ces édifices ont été construits ;

4° On proteste contre la *confiscation des biens d'autrui* en dehors de toute procédure légale, etc.

11. Il est clair que la libération ne s'arrête pas au départ des anciens dirigeants, mais elle implique absolument le *changement de mentalité*. En réalité, le processus de démocratisation doit encore continuer. Autrement, il y a risque de tomber dans le même cynisme et la même arrogance qui ont marqué la grande partie de la classe politique sous l'ancien régime. Notre peuple fait déjà montre de maturité politique et plus que jamais la chance lui est donnée de se mettre debout pour édifier le pays sur de bonnes bases.

12. Le problème est sans doute celui de. la méthode à appliquer pour qu'il y ait redressement, c'est-à-dire pour que l'éradication du mal de la tête de beaucoup de personnes ait lieu. *La violence* et le *totalitarisme* ne paient presque jamais. Ils sont fondés sur la peur. Tandis qu'une *pédagogie bien structurée* forme les consciences et obtient des conversions profondes. Elle est basée sur la pratique de la liberté et de la patience dans l'amour, équilibrées par une fermeté qui ne cède à aucun libertinage.

Les conditions pour remettre notre pays debout

13. Que faire pour que l'édification de notre Nation soit effectivement mise en marche et ait toutes les chances de succès? Nous indiquons ici quelques pistes de solution.

14. Au début de cette nouvelle étape de notre histoire, nous demandons avec insistance à tous les Nouveaux Dirigeants de notre pays de ne jamais oublier que c'est l'ensemble du Peuple qui est acteur de son destin. Tous ont intérêt à comprendre que le pouvoir n'a de sens que s'il a l'appui du Peuple et est mis à son service, dans le respect des citoyens. Le slogan" pouvoir au peuple, pour le peuple et par le peuple" mérite d'être bien expliqué, sans contrainte aucune, et d'être effectivement mis en pratique.

15. Dès à présent, il convient d'accorder une place importante à un *projet éducatif* fondé sur les valeurs humaines et universelles de liberté, de respect de la dignité de toute personne humaine, de tolérance, de paix et de réconciliation, de solidarité et de partage du bien commun, de la pratique de la justice sociale, à tous

les niveaux. Sans aucun doute, la reconstruction du pays suppose un changement radical de mentalité, et ce dernier exige une bonne éducation et une juste formation. Mais un projet éducatif n'est pas l'affaire seulement d'un mouvement politique ; il doit être voulu, choisi et mis en pratique par tous et pour tous.

16. Favoriser de plus en plus la réconciliation et la solidarité entre les différentes ethnies qui habitent et tiennent à habiter ensemble dans ce grand pays contribuera à l'avènement d'une paix durable. Par contre, occasionner l'exacerbation des sentiments d'exclusion des personnes, des groupes sociaux et ethniques provoquera la haine, la guerre, les complexes de supériorité ou d'infériorité des uns vis-à-vis des autres. Dans ce cadre, nous demandons aux nouvelles Autorités de faire mettre définitivement fin à l'exploitation de l'idéologie ethnocentrique pour la conquête et la conservation du pouvoir et de résoudre une fois pour toutes la question de la Nationalité.

17. Nous avons reconnu que la longue transition a été en grande partie affaire de la classe politique; mais cela ne veut pas dire que toute la classe politique était de mauvaise foi ni qu'elle était tellement corrompue qu'il ne faille nullement avoir confiance en personne, ou qu'il faille, pour pouvoir solliciter leur contribution à la reconstruction du pays exiger d'une adhésion pure et simple au nouveau mouvement. Que les nouvelles Autorités évitent des gestes, paroles ou actes qui risqueraient d'engendrer parmi le peuple, des sentiments de haine et de rejet vis-à-vis de la nouvelle classe dirigeante. Nombreux sont ceux qui risqueraient de douter de leur sincérité en matière de démocratisation.

18. Nous souhaitons ardemment que toutes les dispositions qui seront prises pour doter le pays d'un texte constitutionnel *garantissent toutes les libertés*, opèrent des choix pertinents et judicieux pour le peuple congolais. En ce qui concerne particulièrement le cadre juridique et les institutions à mettre en place, nous espérons qu'on présentera une Constitution où la *séparation des trois pouvoirs* sera claire. Il reste toujours très dangereux de concentrer tous les pouvoirs dans les mains d'une seule personne.

19. Nous avons la ferme espoir que la République Démocratique du Congo donnera à Dieu la première place qui lui revient, et que dans la restauration du respect de la vie et des autres droits fondamentaux de la personne humaine, une juste liberté religieuse sera garantie.

20. Nous avons confiance que sera mise sur pied une politique qui garantisse la Sécurité et les bonnes relations tant avec les Pays limitrophes qu'avec les autres Nations et les Organismes internationaux. Aussi souhaitons-nous que soit accéléré le rapatriement, dans la dignité, des réfugiés se trouvant encore sur notre territoire.

21. Par ailleurs, étant donné que la guerre est terminée, nous demandons aux nouvelles Autorités de veiller à ce que soient restitués aux citoyens les biens abusivement occupés ici et là par le pouvoir. Les Eglises attendent notamment, après concertation, la rétrocession de leurs établissements d'enseignement supérieur et universitaire étatisés en 1971.

22. Il est important que, dès à présent, tous les efforts soient concentrés sur la reconstruction du pays, sans s'attarder sur les défaillances et les déviations du Régime précédent. Le peuple n'a plus besoin d'être instruit là-dessus; il aimerait plutôt se voir entraîné et encouragé à travailler, pour permettre à chacun de gagner dignement et dans la justice son pain. Ceci lui permettrait d'assumer toutes ses responsabilités et de s'acquitter de ses devoirs dans sa vie de citoyen. Aussi attendons-nous avec grand espoir la réalisation des différentes priorités déjà proposées par les conseils des ministres qui ont eu lieu.

La contribution de l'Eglise

23. Mère et éducatrice des peuples, l'Eglise s'est toujours efforcée de rester présente et attentive au milieu de notre peuple. Elle a déjà avant l'indépendance et jusqu'à ce jour - toujours contribué à l'édification de la Nation. Elle ne s'est jamais tue et ne se taira jamais, quand les droits fondamentaux des concitoyens sont bafoués. Elle a été dans beaucoup de circonstances la voix et l'espoir des marginalisés et des laissés pour compte.

24. Voilà pourquoi, c'est une grande joie pour nous, de remettre à votre Excellence, en annexe, quelques documents, par lesquels nous avons plusieurs fois dans le passé exprimé notre engagement et notre disponibilité dans la construction de notre Nation.

25. Comme notre pays s'est engagé dans une nouvelle étape de son histoire, l'Eglise ne restera pas en dehors; elle veut, comme elle l'a toujours fait, donner sa contribution dans la reconstruction du pays et indiquer le chemin vers l'édification de l'Etat de droit. Elle demande particulièrement qu'elle soit mise dans les conditions de réaliser sa mission. En effet, elle a été tellement sinistrée durant cette guerre que la plupart 'de ses infrastructures ont été mises hors d'usage. Les frais à payer sont excessifs. En vertu du principe de la continuité de l'Etat, elle exige que justice lui soit faite par le dédommagement à cause de la destruction des moyens indispensables à son apostolat. Elle espère également être soutenue dans ses différents projets rentrant dans le cadre de la promotion humaine: l'enseignement, la santé, le social, etc.

26. La mission de l'Eglise étant ainsi de coopérer à la promotion des Etats et des Peuples, nous continuerons de le faire dans le respect de notre vocation propre. Nous nous engagerons toujours dans la défense des valeurs éthiques, spécialement

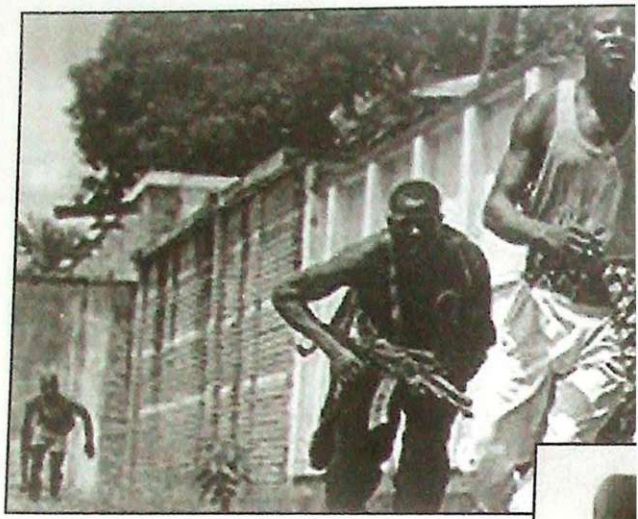
en faveur de la justice et de la paix, de la vérité et de la liberté, de l'unité et de la réconciliation, en vue de la promotion intégrale de tout homme et de tout l'homme vivant dans notre pays. Tout cela suppose un esprit de dialogue sincère et permanent.

Excellence Monsieur le Président,

27. Nous, Cardinal, Archevêques et Evêques de la République Démocratique du Congo Vous réitérons nos meilleurs voeux de santé et de succès dans tout ce que Vous entreprendrez pour le bien de notre peuple. C'est par amour pour la patrie que nous avons parlé en toute franchise et vérité. Notre Seigneur Jésus-Christ nous a dit : " La vérité vous rendra libres" (Jn 8, 32). Nous prions pour que Dieu soit toujours avec le peuple congolais, qu'il l'accompagne, le conduise sur les chemins de la vie, et qu'il assiste tous ses dirigeants qui se dévouent pour sa promotion intégrale.

Fait à Kinshasa, le 28 juin 1997

{Signé à la même date que le message précédent par les 12 membres présents du Comité Permanent).





La guerre atroce à l'Est du pays qui a occasionné tant de morts et de destructions





06. « CONDUIS NOS PAS, SEIGNEUR, SUR LE CHEMIN DE LA PAIX »

(Le 1,79)

Message des Evêques Catholiques de la République Démocratique du Congo aux fidèles et aux hommes de bonne volonté

7 novembre 1998

Cf. *Documentation et Informations Africaines (9 novembre 1998),* p. 725-729 ; *Congo-Afrique (1998) n° 330.* p. 581-586 ; *Eglise et Société. Le discours socio-politique...*, tome 1, p. 478-482.

Texte

Chers frères et sœurs,

1. Dans la situation actuelle de guerre qui menace gravement l'intégrité et la souveraineté de notre pays, nous, Archevêques et Evêques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), réunis en session extraordinaire à Kinshasa du 2 au 7 novembre 1998, vous adressons un message d'espérance et de réconfort, de consolation et de paix. Que Dieu le Père et le Seigneur Jésus Christ vous accordent paix, ainsi que charité et foi (Cf. Ep 6,24). Conscients de la délicatesse et de la complexité de la situation que traverse le pays, nous vous annonçons l'Evangile de notre Seigneur Jésus Christ, la Parole de Dieu qui sauve l'humanité du péché et de la mort. Pasteurs du peuple de Dieu, qui a été confié à nos soins et qui est meurtri, nous ne pouvons pas nous dérober à notre mission : « Oui, malheur à moi, si je n'annonçais pas l'Evangile » (1 Co 9, 16b). Ainsi, libres à l'égard de tous et à cause de l'Evangile, nous nous faisons serviteurs de tous (Cf. I Co 9, 19-23).

La guerre et ses conséquences

2. Une année à peine après la guerre dite de libération, notre pays subit depuis le 2 août 1998. une nouvelle guerre, sur laquelle vous vous posez bien des questions: *d'où vient-elle réellement? que poursuit-elle? est-elle justifiée ?* Valait-elle vraiment la peine quand on connaît les efforts de reconstruction qui commençaient à porter des fruits dans certains secteurs de la vie ? Quel problème y a-t-il que nous n'aurions pas pu résoudre de manière pacifique ?

3. Voilà pourquoi nous dénonçons l'agression dont notre pays est victime. Il n'est un secret pour personne que des pays étrangers ont agressé le nôtre. Cette agression a ainsi donné à la guerre des dimensions énormes, entraînant aujourd'hui la présence militaire de huit pays sur notre territoire, les uns venus pour nous attaquer, les autres pour nous secourir.

4. Comme toute guerre, celle-ci engendre les massacres, les pillages, les gémissements, les pleurs, les rancoeurs, la vengeance, la ruine, l'endettement; bref, la désolation matérielle et spirituelle[1]. La vie sociale et économique est entièrement perturbée : que de familles brisées et traumatisées par des viols et l'enrôlement forcé de leurs enfants dans les armées ! Les populations désertent les villages pour aller se cacher en forêt, à certains endroits, elles ne cultivent plus. A cause des menaces de pillage ou de destruction, des commerçants cachent leurs véhicules et les marchandises. Dans d'autres contrées, des centres de santé sont détruits et des écoles fermées. Dans ce contexte, personne n'est encouragé à entreprendre et soutenir un projet de développement ou à investir le peu qu'il a pour répondre au défi de la reconstruction nationale. Bref, l'élan de cette reconstruction est arrêté et c'est le peuple qui en fait les frais.

5. Personne n'ignore les mécontentements, les frustrations et les divisions qui couvent à l'intérieur du pays. Aussi, certains congolais ont-ils pensé, à tort ou à raison, que cette guerre permettrait de remettre les pendules à l'heure au sein de la Nation et d'éviter la confiscation du pouvoir. Quoi qu'il en soit, nous devons « prendre toutes les dispositions afin d'éviter une reprise ou une prolongation de la guerre pour n'importe quelle raison »[2].

Intégrité du **territoire, souveraineté nationale et patrimoine** économique

6. Notre joie est de savoir que vous rejetez la guerre et que vous dites : « Non à l'agression », « Non à une nouvelle guerre » ! En tout état de cause, nous ne voulons pas qu'on nous impose des dirigeants qui serviraient des intérêts étrangers. De même nous ne voulons pas que des dirigeants s'imposent à nous par des armes pour servir leurs intérêts égoïstes. Nous avons besoin de dirigeants et d'institutions qui nous respectent et nous fassent respecter aussi bien à l'intérieur qu'à l'étranger. Par le biais de la Conférence Nationale Souveraine, notre pays a déjà dit non à toute dictature. Par ailleurs, nous dénonçons fermement l'attitude de ceux qui bafouent nos droits et ne voient que les richesses de notre pays.

7. Mais prenons garde à ne point céder à la xénophobie, cette attitude négative et dangereuse qui menace tout homme et tout peuple qui se voit agressé par un autre. Tout en se défendant contre le mal subi, le chrétien ne se laisse pas vaincre par le mal, mais est vainqueur du mal par le bien ; il aime son ennemi, pn[e] pour ceux qui le persécutent (Cf. Rm 12,14-21) ; il protège toute vie humaine en

' Cl. *Bienheureux les artisans de paix (ML 5.9).* Les événements actuels et l'avenir du Zaïre. Message des Evêques du Zaïre aux catholiques et aux hommes de bonne volonté. Kinshasa, le 31 janvier 1997, n° 3.

[2] Cf. *Leve-toi et marche (Ac 3.6).* Message des Evêques Catholiques de la République Démocratique du Congo aux fidèles et aux hommes de bonne volonté Kinshasa, le 28 juin 1997, n° 17.

danger. Aussi félicitons-nous tous ceux qui, pendant cette guerre, ont maîtrisé toute pulsion de vengeance et sont venus en aide à l'un ou l'autre ressortissant Rwandais, Ougandais ou Burundais qui était poursuivi indûment

Les voies de la paix

8. Il est impérieux d'arrêter cette guerre, afin de reprendre l'élan de la reconstruction nationale. La guerre n'apporte jamais le bonheur ; elle laisse des traces indélébiles. Ainsi, nous recommandons :

* un engagement sérieux dans la sauvegarde de l'intégrité du territoire, garantie par une armée nationale bien formée et instruite ;
* des négociations entre tous les fils du pays, pour un projet de société consensuel et l'instauration d'un Etat de droit ;
* l'avènement d'un gouvernement d'union nationale, signe de consensus et de réconciliation nationale ;
* des élections démocratiques, libres et transparentes, préparées dans la liberté d'opinion et d'expression.
* un règlement constitutionnel du problème de nationalité dans les différents pays concernés ;
* une conférence internationale sur les pays des Grands Lacs.

Aux pays étrangers

9. Nous disons aux étrangers que notre peuple tient absolument à l'unité de notre pays. Cette unité n'est pas négociable. Nous dénonçons tout plan visant à la balkanisation de notre pays. Le peuple n'en veut pas. Bien que la République Démocratique du Congo soit constituée de nombreuses ethnies, nous nous sentons tous un seul peuple. Celui-ci tient à la souveraineté nationale et au patrimoine économique, à l'intégrité et à l'unité du territoire. Voilà pourquoi notre peuple n'accepte pas cette guerre injustifiée. Il ne veut pas qu'on lui impose ses chefs. N'observez-vous pas les sentiments de haine, de rejet, voire de xénophobie vis-à-vis des agresseurs et des rebelles? Cessons donc d'exploiter l'idéologie ethnocentrique avec ses tendances à l'exclusion et à la domination. Cette idéologie lait que l'Afrique soit toujours en guerre, faisant ainsi de ce continent un marché permanent pour la vente des armes et l'exploitation à moindres frais de ses richesses naturelles. Notre peuple a le droit de vivre dans l'unité et la paix sur sa propre terre.

Chers frères et sœurs,

Conversion des cœurs

10. La guerre est sans aucun doute le fruit du péché qui agit en chacun de nous. Saint Jacques nous le dit clairement: «D'où viennent les guerres, d'où viennent les batailles parmi vous ? N'est-ce pas précisément de vos passions, qui combattent dans vos membres ? Vous convoitez et ne possédez pas ? Alors vous tuez. Vous êtes jaloux et ne pouvez obtenir ? Alors vous bataillez et vous faites la guerre » (Je 4,1-2). Beaucoup d'actes de vandalisme, de pillage, de délation, de règlement de comptes, de corruption, voire de trahison, auxquels nous avons assisté pendant celte guerre sont sans nul doute le fruit de la jalousie et de l'envie, de l'égoïsme et d'un cœur endurci ; bref, du péché.

11. Convertissons-nous et croyons à la Bonne Nouvelle. Ouvrons nos cœurs au Souffle de Dieu et laissons-le agir en nous. Vivons des sentiments de paix, de miséricorde et de réconciliation. C'est par la réconciliation que nous vivrons dans l'unité, que nous serons forts, capables de nous opposer, d'une seule voix, à quiconque, étranger ou compatriote, tenterait de piétiner nos droits. Oui, c'est par le pardon mutuel que nous témoignerons de l'amour sincère et respecterons la dignité de chacun de nos frères, petit ou grand, pauvre ou riche, malade ou bien portant, vivant ou mort. C'est par la miséricorde que nous nous engagerons à défendre nos frères blessés, humiliés et avilis dans leur dignité d'enfants de Dieu, rachetés par le sang du Christ.

Prières et pénitence

12. La conversion dont nous parlons n'est possible que si nous sommes des hommes et des femmes de prière et de pénitence. Une prière sincère et confiante, celle d'un enfant devant son père. Une pénitence authentique et purifiante, celle des hommes et des femmes de foi assurés du triomphe final sur le mal. Organisons donc des neuvaines et des journées de prière, de jeûne et de pénitence dans nos communautés Ecclésiales Vivantes et dans nos Paroisses, « pour demander pardon à Dieu à cause des péchés et plus particulièrement des sacrilèges commis lors des pillages et des violences »'. Apprenons à partager le peu que nous avons avec nos frères et sœurs démunis, privés du strict minimum. Dieu exaucera notre prière et tiendra compte de nos œuvres. Quand un pauvre crie, Dieu l'entend. Ayons donc confiance en Dieu et prions pour la paix, la sécurité et la concorde entre les peuples. Prions aussi pour tous ceux qui, avec générosité et loyauté, combattent ou ont donné leur vie pour la défense de la patrie.

[1] *Sauvons la Nation.* Message de l'épiscopat du Zaïre aux chrétiens catholiques et aux hommes de bonne volonté. Kinshasa, le 19 février 1993, n° 23.

13. Dans l'ensemble de notre Eglise locale, des voix se sont élevées et des messages ont été donnés, en toute sincérité et avec courage, condamnant la guerre, dénonçant l'injustice, et invitant tout le monde à la paix et à la réconciliation. Grâce à la prière, nous rassure-t-on de partout, le peuple garde encore espoir. Persévérons donc dans la prière, sans nous lasser. Demandons l'Esprit de Dieu pour qu'il soit notre lumière et notre consolation. L'écrivain sacré du livre de l'Ecclésiastique nous rassure: «La prière de l'humble pénètre les nuées; tant qu'elle n'est pas arrivée il ne se console pas. Il n'a de cesse que le Très-Haut n'ait jeté les yeux sur lui, qu'il n'ait fait droit aux justes et rétabli l'équité. Et le Seigneur ne tardera pas, il n'aura pas de patience à leur égard, tant qu'il n'aura brisé les reins des violents... » (Si 35,17-20).

Conclusion

Chers frères et sœurs,

Aimons-nous les uns les autres

3. *Au-dessus de tout doit régner l'amour.* N'ayons d'autre dette que celle de nous aimer les uns les autres, en vérité et en acte. Beaucoup de choses vont mal, parce que nous ne nous aimons pas. Nous oublions que Dieu nous aime tous du même amour ; il nous a tous créés à son image. 11 nous aime tellement que, même quand nous nous éloignons de lui, il nous offre son pardon. Aimons-nous donc les uns les autres comme Dieu nous a aimés (Cf. Jn 15,12).

4. Pour terminer, nous tenons à recommander Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II à vos prières. Le 16 octobre dernier, il a célébré le 20^{cmtf} anniversaire de son élection à la charge de Successeur de Pierre, de Vicaire du Christ et de Pasteur de l'Eglise Universelle. Son pontificat est très fructueux et enrichissant. Grand pèlerin et annonciateur infatigable de la Vérité de l'Evangile, il s'est distingué par son engagement à défendre les droits de la personne humaine dans le monde entier. Il porte, en particulier, notre pays dans son cœur. 11 a été souvent, dans la communauté internationale, le premier, voire l'unique à défendre la dignité de nos concitoyens en des moments les plus difficiles. Il est un modèle authentique de communion ecclésiale. Nous vous invitons donc à prier pour lui, pour que Dieu lui accorde une bonne santé et comble son ministère de fruits abondants.

5. Enfin, dans la situation tragique actuelle de notre pays, nous vous prions de tenir bon dans la foi, l'espérance et la charité. **Dieu ne nous abandonne pas.** Que par l'intercession de la Vierge Marie, Mère de notre Seigneur Jésus Christ et notre Mère, Reine de la Paix, il conduise nos pas et nos cœurs sur le chemin de la paix et de la prospérité.

Fait à Kinshasa, le 7 novembre 1998.

(Suivent les 24 signatures des membres présents à l'Assemblée extraordinaire de la CENCO: H de la Province ecclésiastique de Kinshasa, 7 de la Province ecclésiastique de Kananga, 5 de la Province de Lubumbashi, 3 de la Province de Mbandaka, l'Archevêque de Kisangani et aucun de la Province cle Bukcivu).

07. « SOIS SANS CRAINTE... » (Le 12,32)

La situation dramatique actuelle et l'avenir de la République Démocratique (lu Congo

19 novembre 1999

Message des Evêques de la République Démocratique du Congo aux Catholiques et à tous les hommes de bonne volonté

Cf. CONFERENCE EPISCOPALE NATIONALE DU CONGO [CENCOl, *« Sois ans crainte... (Le 12.32),* Kinshasa, Editions du Secrétariat Général de la CENCO, 1999, p. 1-15 ; *Congo-Afrique (1999) n° 340,* p. 581-592.

Texte

Chers frères et sœurs,

1. Notis, Cardinal, Archevêques et Evêques de la République Démocratique du Congo, nous nous sommes réunis à Nairobi, en Assemblée Plénière ordinaire, du 15 au 20 novembre 1999. Nous rendons grâces à Dieu de nous avoir donné l'occasion et la possibilité de nous rencontrer tous ensemble - hélas à l'étranger - venus de tous nos diocèses des quatre coins de notre grand pays, pour tenir cette Assemblée, la dernière ayant eu lieu il y a plus de trois ans, en 1996. Solidaires de l'ensemble du peuple congolais et partageant ses soucis et ses peines, nous, vos Evêques, avons tenu notre conférence afin d'échanger, d'un point de vue avant tout pastoral, sur les différents aspects de la situation générale qui prévaut dans notre pays. Nous avons tenu à apporter notre contribution à la recherche des voies qui mèneront le pays vers les changements qui s'imposent. *La guerre a trop duré et nous espérons que sa fin totale ne va pas tarder.*

2. Avant notre Assemblée, nous nous sommes rencontrés, dans le cadre de l'Association des Conférences Episcopales de l'Afrique Centrale (ACEAC), avec nos frères Evêques du Burundi et du Rwanda. A l'occasion de cette Assemblée Plénière de l'ACEAC, nous avons échangé sur les voies et moyens à adopter pour aider notre région des Grands Lacs - région connue de tous par sa haute densité chrétienne et catholique en Afrique - à sortir de l'engrenage des guerres qui lui ont collé une étiquette particulière. Nous avons ensemble adressé un message de paix et d'espérance à tous nos fidèles aux hommes de bonne volonté, message intitule : *« Vous êtes tous des frères» (Mt 23,S) : arrêtez les guerres!* En effet nous sommes convaincus que de la pacification de toute la région dépendra la solution des problèmes dans chacun de nos pays.

3. Nous tenons cependant à vous adresser un message spécial à vous nos fidèles et aux hommes de bonne volonté sur la situation particulière de notre pays. Notre présente rencontre au niveau national, faite dans Punité d'esprit et de cœur, veut donc être pour tous un signe clair et sans équivoque de notre conviction unanime sur la volonté d'unité du pays dans son intégrité territoriale. Qu'elle soit aussi un signe d'espérance qui doit aider à surmonter les épreuves et les drames actuels.

Nos messages du passé

Chers frères et sœurs,

6. Depuis trois ans, notre pays est en situation de guerre. Pendant ce temps, nous vous avons, plus dune fois, adressé des messages d'encouragement et d'espérance, afin que nous nous engagions ensemble sur la voie du changement réel. En janvier 1997, nous vous adressions le message intitulé : *'Bienheureux les artisans de paix' (Mt 5,9). Les événements actuels et l'avenir du Zaïre.* A l'époque, la première guerre dite de libération avait déjà conquis une grande partie de l'Est du pays. Nous constatons que la souffrance du peuple avait atteint un niveau insupportable, que la guerre avait des conséquences affreuses pour la population et le pays, qu'il fallait absolument tenir à l'unité nationale et faire fonctionner les institutions de la République.

7. A la fin de cette première guerre avec la chute de la capitale le 17 mai 1997, nous vous adressions un autre message, intitulé : 'Lève-toi et marche' (Ac 3,6). Nous rendions grâces à Dieu pour l'aboutissement heureux des événements et nous souhaitons une bonne réussite aux nouvelles autorités du Pays. Nous reconnaissions cependant que la dite libération était finalement venue par une voie qui restait un pis-aller : c'est-à-dire par une guerre. Nous invitons aussi tout le monde à tout mettre en œuvre pour enfin réaliser le rêve du peuple, c'est-à-dire l'instauration de l'Etat de droit dans notre pays, un Etat où sont respectées et défendues la vie et la dignité de toute personne, sans discrimination ni exclusion ; un Etat où la loi constitutionnelle, plus stable que la loi ordinaire, est au-dessus de tous. Nous exhortions particulièrement les nouvelles autorités à prendre en compte le projet de société que la Conférence Nationale Souveraine, fruit d'un large consensus de tout le peuple, avait proposé en vue du redressement de la Nation, tout en tenant compte de l'évolution intervenue entre-temps. Nous conseillions à la classe politique d'être une catégorie de personnes qui aiment leur peuple, ayant un sens patriotique, s'occupant avant tout des intérêts de la Nation et du bien-être de notre peuple. Nous invitions tout le peuple à s'engager dans le processus du vrai changement, à savoir la conversion des cœurs et le changement radical des

mentalités. Nous exhortions tout le monde à prendre toutes les dispositions afin d'éviter ne reprise ou une prolongation de la guerre pour n'importe quelle raison.

8. Malheureusement, une année à peine après cette espérance du peuple et de l'Episcopat, la deuxième guerre dite aussi de libération a surgi le 2 août 1998. A cette occasion, l'Assemblée extraordinaire des Evêques qui eut lieu à Kinshasa du 2 au 7 novembre 1998, adressa un nouveau message d'espérance et de réconfort, intitulé : *Conduis nos pas, Seigneur, sur le chemin de la paix (cf. Lc 1,79)*. Nous nous prononcions clairement contre la nouvelle guerre, contre l'agression de notre pays par des forces étrangères, agression qui freinait l'élan de la reconstruction nationale. Avec le peuple, nous disions 'NON' à tout plan et à toute tentative de balkanisation de notre pays, et insistions sur l'intégrité du territoire, la souveraineté nationale et la protection du patrimoine économique de notre pays. Nous insistions aussi sur le fait que nous ne voulons pas qu'on nous impose des dirigeants qui serviraient des intérêts étrangers ni des dirigeants qui s'imposent à nous par des armes pour servir des intérêts égoïstes. Nous rappelions que nous avons besoin de dirigeants et d'institutions qui nous respectent et nous fassent respecter aussi bien à l'intérieur qu'à l'étranger. Nous proposions des voies concrètes pour une paix durable dans notre pays et dans toute la région des Grands Lacs :

1° engagement sérieux dans la sauvegarde de l'intégrité du territoire, garantie par une armée nationale bien formée et instruite ;

2° des négociations entre tous les fils du pays, pour un projet de société consensuel et l'instauration d'un Etat de droit ;

3° l'avènement d'un gouvernement d'union nationale, signe de consensus et de réconciliation nationale ;

4° des élections démocratiques, libres et transparentes, préparées dans la liberté d'opinion et d'expression ;

5° un règlement constitutionnel du problème de la nationalité dans les différents pays concernés ;

6° un conférence internationale sur les pays des Grands Lacs. Nous demandions aussi aux puissances étrangères et à la communauté internationale de ne plus transformer l'Afrique en un marché permanent pour la vente des armes et l'exploitation à moindres frais de ses richesses naturelles. De même, nous leur disions de ne point profiter de l'idéologie ethnocentrique avec ses tendances à l'exclusion et à la domination.

9. Dans tous ces messages, l'Eglise se dit toujours disposée à jouer son rôle dans notre société, rôle qui soit conforme à sa mission particulière reçue du Seigneur Jésus. Elle tient à rester la lumière du monde et invité toujours à tourner notre regard vers Jésus Christ, notre Sauveur. Elle n'a cessé de vous inviter tous à la conversion, à la réconciliation, à l'amour mutuel, à la pratique de la justice. Nous

reconnaissons que vos prières individuelles et communautaires, vos jeûnes et vos œuvres de miséricorde sont devenus une des expressions quotidiennes de votre espérance en Dieu, l'unique qui puisse assurer la victoire totale sur le mal en ce monde. Nous sommes convaincus que sans cet engagement chrétien de votre part la situation actuelle, déjà trop inquiétante, que connaît notre pays, serait encore plus catastrophique.

Regard sur la situation actuelle

10. Par suite de cette deuxième guerre, notre pays est pratiquement divisé en deux. On commence même à parler d'un Congo de l'Ouest et d'un Congo de l'Est, entre lesquels les grandes communications sont devenues très difficiles, sinon impossibles. Il ne fait plus de doute que des propositions, voire des plans, d'un démembrement devant aboutir à une balkanisation du Congo sont envisagés dans certains milieux. On est allé jusqu'à imaginer et dresser des cartes géographiques montrant le Congo divisé en plusieurs Etats. Par contre, nous sommes heureux de constater que le sentiment d'unité, d'appartenance à une même nation, est toujours demeuré réel et vivace au sein de l'ensemble de la population du Congo, dans ses limites de toujours. Le peuple sent et refuse la menace de la balkanisation, l'occupation du pays et l'exploitation de ses richesses par des étrangers. En ce qui nous concerne, l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale ne sont pas négociables.

11. Nous sommes très peinés de constater une détérioration généralisée de la situation dans l'ensemble du pays. Le peuple souffre atrocement de cette situation de guerre. Nombreux sont ceux qui se cachent en forêt, certains pour fuir des invasions ou incursions de la part de certaines forces armées ; d'autres pour échapper à des massacres, des bombardements, des enlèvements ou des déplacements forces ; d'autres encore pour se protéger contre des exactions et abus des militaires, ou contre toutes sortes d'intimidations. Personne ne s'occupe de leur sort. Le coût de la vie est devenu trop élevé : les denrées alimentaires sont souvent introuvables. les produits pharmaceutiques devenus rares. Les maladies et les épidémies ravagent des contrées sans un secours urgent de la part des responsables.

12. Par contre, on assiste à des pillages organisés de notre patrimoine économique, particulièrement par des forces d'occupation. Le bradage et l'aliénation des concessions minières et agricoles s'effectuent par des accords signes ici et là de manière très discutable. Il apparaît clairement que ceux qui font la guerre s'enrichissent de manière scandaleuse et souhaitent que la guerre ne prenne jamais lin. *C'est le peuple congolais qui paie donc les frais de l'occupation et de la guerre.* Comme pour toute guerre, celle-ci est ruineuse et destructrice pour

notre pays. Elle engendre des divisions et des rancoeurs, des haines et des règles de comptes.

13. Il est clair que dans les circonstances actuelles de la guerre, *la gouvernance c/u pays est encore beaucoup plus compliquée*. Parfois des décisions prises ne rassurent personne et n'encouragent pas ceux qui veulent investir ou aider à améliorer les conditions de vie de la population. Mais est-il permis, en cette fin du vingtième siècle, au seuil du troisième millénaire et quarante ans après l'accession de notre pays à l'Indépendance, de continuer à vivre dans l'instabilité politique, le marasme économique et social, et l'incertitude de l'avenir ?

Pour une paix durable

14. Le peuple congolais n'a jamais voulu d'une guerre. Il est impatient de retrouver la paix effective. II souhaite que tous les moyens soient mis en jeu pour la cessation immédiate de la guerre et l'avènement de la paix, d'une paix durable. Comme nous l'avons dit, nous souhaitons que l'organisation de la vie humaine dans notre pays se fasse dans la vraie paix. A ce propos, nous estimons toujours que la sauvegarde de l'intégrité du territoire et le respect de notre souveraineté constituent les premières conditions pour parvenir à une paix durable dans notre région. Aussi demandons-nous que toutes les forces d'agression et d'occupation quittent notre territoire, afin de permettre aux fils et filles de notre pays de se rencontrer librement, de traiter et résoudre les problèmes de notre destinée entre eux.

15. En ce qui concerne cette destinée, il nous apparaît important de reprendre notre doctrine sociale habituelle. Comme par le passé, nous soutenons que l'exercice du pouvoir dans notre pays doit être la mise en application de la volonté du peuple. Celui-ci veut exercer son droit de contrôle sur les personnes qui acceptent de gérer la chose publique. Notre pays a besoin de dirigeants nouveaux qui mettent les intérêts supérieurs de la nation avant toute chose, mettent en pratique les principes de la bonne gouvernance, créent les meilleures conditions de vie pour le peuple et donnent à chacun l'occasion de travailler, de gagner honnêtement sa vie et de se prendre dignement en charge. Pour nous, le choix des personnes pour les responsabilités doit être dicté par les critères de compétence, de sens patriotique, de sens d'altruisme, de capacité de se sacrifier. Nous en appelons Particulièrement à nos élites intellectuelles et sociales ; qu'elles cultivent en elles le sens du service pour le bien de la Nation et la prospérité de tous les fils et filles de notre pays.

16. Le processus de démocratisation doit être remis en marche dans notre Pays, jusqu'à l'instauration d'un ordre institutionnel consensuel et à l'avènement d'un Etat de droit, dans une culture démocratique. Nous souhaitons voir toutes les

nouvelles structures et institutions du pays pour la 3è République, mises en place au plus tard en l'an 2000. Si possible que le 30 juin 2000 constitue la date de la célébration de l'entrée en exercice des nouvelles institutions, la nouvelle Constitution de la République, adoptée à la suite du *Dialogue National* étant déjà entrée en vigueur, suivant les échéances qui seront fixées en conclusion du Dialogue National dont parlent les « Accords de Lusaka ».

Les Accords de Lusaka

17. Nous trouvons que les «Accords de Lusaka» et particulièrement le programme du dialogue inter-congolais méritent d'être soutenus et réalisés. Le peuple s'était réjoui de la signature de ces accords. Il ne comprenait pas pourquoi certains tergiversaient. De même, il se demande pourquoi sa mise à exécution connaît un si grand retard. Certes, comme pour toutes les œuvres humaines, ils sont perfectibles. Mais ce dont le peuple se réjouit et qu'il veut voir aussitôt mis en route, c'est le dialogue inter-congolais exigé par ces Accords. Nous souhaitons donc une exécution rapide, en essayant maintenant de rattraper le temps perdu selon le calendrier établi.

18. Il est souhaitable que le *Dialogue National* soit conclu et terminé avant fin décembre 1999. A l'ordre du jour de cet événement important et capital pour notre pays devraient figurer tous les points déterminés dans les Accords de Lusaka. Une attention particulière sera accordée :

a. à la question de la « nationalité »
b. à la détermination par consensus d'un «programme urgent» de réalisations économiques et sociales.
c. à la libre circulation des personnes et des biens sur l'ensemble clu territoire national.

Espérance et foi clans l'avenir

Chers frères et sœurs,

19. La situation dramatique actuelle de notre pays ne doit point nous décourager. Nous vous exhortons à la confiance dans un avenir plus heureux et prospère de notre pays, reposant sur des structures et institutions sociales, économiques et politiques adéquates, stables. Travaillons ensemble, la main dans la main, dans la justice et le pardon, la réconciliation et la fraternité à l'avènement d'un avenir radieux et prospère. Gardons-nous particulièrement de tous les fauteurs de dissensions et de scandales qui, par le mensonge, nous tiennent en otage, nous plongent dans le règne des ténèbres, de la haine, de la violence et de la mort. Evitons-les, car ils nous éloignent de la paix, de l'enseignement authentique que

nous avons reçu (cf. Rm 16,17). L'Eglise reste toujours prête à servir et à partager partout où elle peut apporter sa contribution.

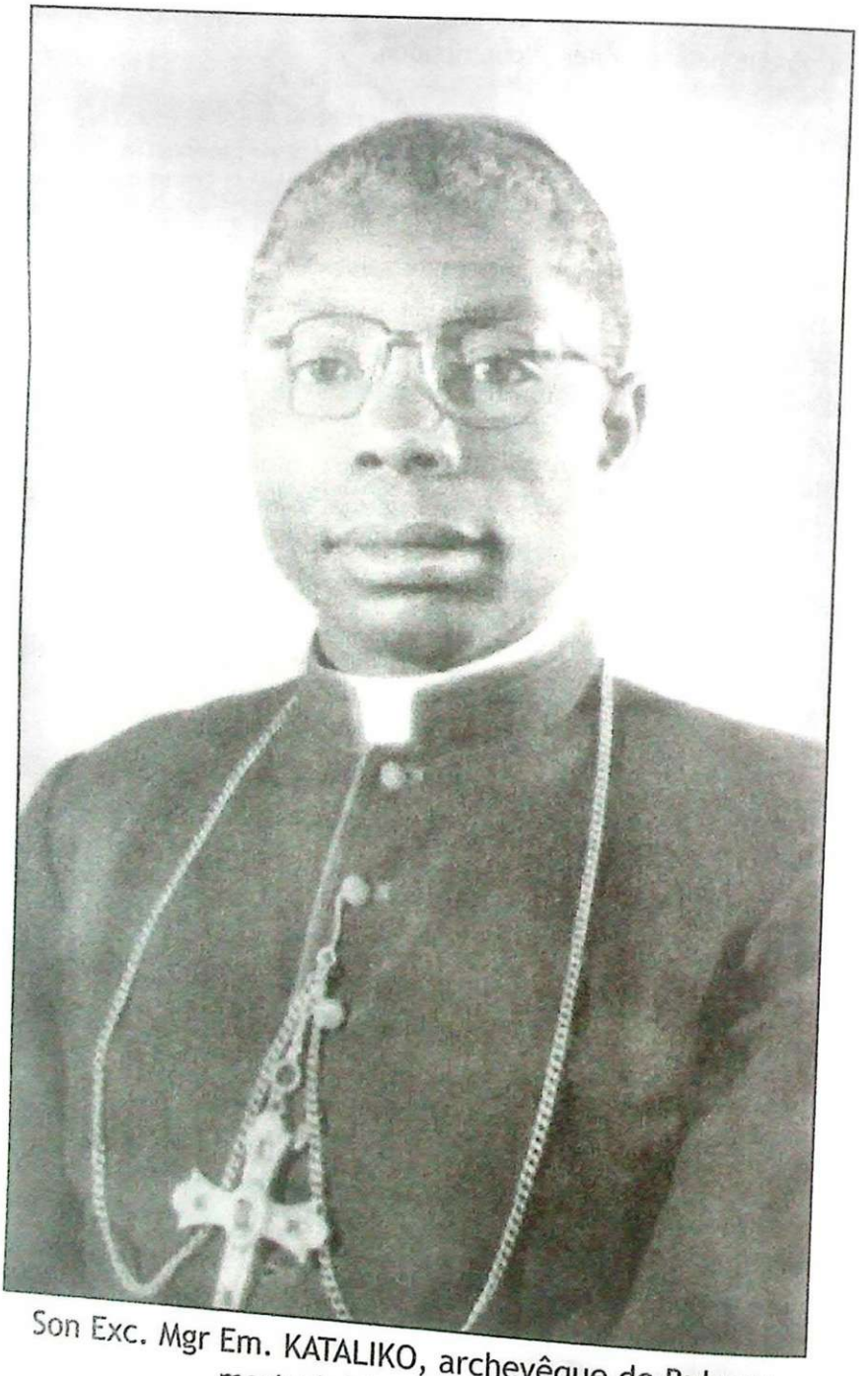
Conclusion

20. *Dieu ne nous abandonne pas.* Très souvent, comme l'or au creuset, il éprouve ses élus. En cette veille du Grand Jubilé de l'an 2000, fixons notre regard sur Jésus qui a donné sa vie pour notre salut. Nous sommes son troupeau et lui, notre Bon Berger, nous rassure : «Sois sans crainte petit troupeau» (Le 12,32). Elle est aussi sûre cette parole de sa bouche : « Venez à moi vous tous qui peinez et ployez sous le poids du fardeau et je vous soulagerai » (Mt 11,28). Sûrs de cet engagement de Dieu et forts de notre foi, aimons-nous les uns les autres comme Dieu nous a aimés (cf. Jn 15, 12). Ayons donc confiance en Dieu.

21. Que Dieu, par l'intercession de la Vierge Marie, Reine de la Paix et Reine du Congo, nous protège et nous bénisse ; qu'il nous accorde le don de la Paix et assure la prospérité à notre pays.

Fait à Nairobi, le 19 novembre 1999

{Suivent les signatures des 41 évêques membres présents de la CENCO ainsi que les autres évêques de l'A CEAC réunis en Assemblée Plénière ordinaire)



Son Exc. Mgr Em. KATALIKO, archevêque de Bukavu
martyrisé le 04/10/2000

08. COURAGE !
«LE SEIGNEUR TON DIEU EST AU MILIEU DE TOI» (So 3,17)

Message des Evêques catholiques de la République Démocratique clu Congo aux catholiques et à tous les hommes de bonne volonté

15 juillet 2000

Cf. CENC, *Courage ! « Le Seigneur ton Dieu est milieu de toi » (So 3,17),* Kinshasa, Edition du Secrétariat Général de la CENC, 2000, 18 p. ; *Congo-Afrique (2000), n° 347,* p. 393-398.

Texte

Chers frères et sœurs,

1. Réunis à Kinshasa en Assemblée Plénière ordinaire, du 10 au 15 juillet 2000, nous, Cardinal, Archevêques et Evêques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo, vous adressons ce message d'espérance et d'encouragement. Nous sommes venus de nos diocèses des quatre coins de notre grand pays, certains franchissant même les frontières des pays étrangers, afin de prendre part à celte Assemblée. Ce faisant, nous avons voulu une fois de plus manifester de façon claire et sans équivoque « notre conviction unanime sur la volonté d'unité du pays dans son intégrité territoriale » et être « un signe d'espérance qui doit aider à surmonter les épreuves et les drames actuels »'. Loué soit Dieu qui nous a accordé cette grâce de pouvoir nous rencontrer.

2. Autant nous nous réjouissons de nous être retrouvés en grand nombre *dans la capitale, siège de notre Conférence épiscopale*, autant nous regrettons que, à **cause de la guerre,** certains membres de notre assemblée n'aient pas pu être avec nous, alors qu'ils l'avaient ardemment désiré. Nous pensons d'une manière spéciale à S.E. Mgr Emmanuel KATALIKO, Archevêque de Bukavu, qui, alors qu'il rentrait dans son diocèse après avoir pris part à la réunion statutaire du Comité permanent tenue à Kinshasa du 31 janvier au 05 février 2000, s'est vu empêché de regagner son diocèse et relégué de force au diocèse de Butembo-Beni depuis le 12 février jusqu'à ce jour. Nous protestons énergiquement contre cette relégation et marquons notre désapprobation pour le mensonge entretenu à ce sujet. Nous exigeons que, sans condition, le Prélat soit laissé libre de regagner son **siège** épiscopal.

[1] *« Sois sans crainte... - (Le 12,32). La situation dramatique actuelle et l'avenu- de la République Démocratique du Congo.* Message des Evêques de la République Démocratique clu Congo aux catholiques et à tous les hommes de bonne volonté. Nairobi, 19 novembre 1999. n° 3.

Situation actuelle inacceptable

Chers frères eî sœurs,

3. Depuis bientôt deux ans, notre pays est divisé par une guerre d'agression et d'occupation. Dans les territoires occupés, les armées d'agression et d'occupation en provenance du Rwanda, du Burundi et de l'Ouganda régnent en maîtres. Dans le territoire sous contrôle gouvernemental, la population se plaint des exactions posées par des soldats incontrôlés et indisciplinés. Par ailleurs, des milices tuent, pillent et spolient les populations. Des tensions ethniques sont exacerbées, poussant jusqu'à des massacres horribles. Le pays donne l'impression d'être devenu un domaine sans propriétaire où les étrangers vont et viennent, font tout ce qu'ils veulent et comme ils veulent. *C'est le règne de la confusion et de l'anarchie.* Quelle humiliation que d'assister impuissants au spectacle macabre de mort et de désolation parmi la population civile congolaise ! Un spectacle orchestré par deux armées étrangères venues jusqu'au cœur de notre pays, à Kisangani, à plus de 1000 km de leurs frontières, pour se battre entre elles, causant la mort de ceux qu'ils prétendent libérer !

4. Les conséquences de cette guerre sont nombreuses : pertes énormes en vies humaines, propagation des maladies, pillage éhonté de notre patrimoine économique, destruction systématique cle la faune, de la flore et des infrastructures socio-économiques du pays et de l'Eglise. Une pauvreté extrême se fait sentir à travers tout le pays. L'insécurité règne dans toutes les provinces. Tout ceci engendre frustrations et mécontentements, divisions et rancoeurs, haines et règlements de comptes.

5. *Cette guerre paralyse aussi la vie pastorale de notre Eglise* : exil forcé des pasteurs loin de leurs diocèses, déplacement massif des fidèles, isolement de certaines paroisses coupées du reste de leur diocèse, années blanches dans certains Grands Séminaires et écoles, difficulté d'organiser des rencontres entre pasteurs au niveau provincial et national.

6. Pourtant, dans notre message de Nairobi en novembre 1999, nous demandions à tous que la nouvelle Constitution, toutes les nouvelles Institutions du pays pour la 3è République, bref le nouvel ordre politique tant attendu par le peuple congolais soit, à la suite du Dialogue National, mis en place au plus tard le ,0 juin 2000 . Au contraire, nous avons passé le 40° anniversaire de l'indépendance du pays dans la morosité, les gémissements et les pleurs.

7- Nous constatons au même moment que nombreux sont ceux qui veulent que des solutions soient vite trouvées dans le cadre du dialogue inter-congolais ; mais il y en a qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, cherchent à conquérir ou

• Voir " Sois sans *crainte »,* n° 14.

conserver le pouvoir par la force ! Ces derniers préfèrent la division et font tout pour que le dialogue entre Congolais n'ait pas lieu. Ainsi le fait que la fin de la guerre tarde à venir les arrange fort bien. Il en va également de ceux qui s'enrichissent de manière scandaleuse et veulent exploiter à moindres frais les richesses dont regorge le Congo. Ils souhaitent que la guerre ne prenne jamais fin'

Voies pour une paix durable

8. Au regard de ce sombre tableau du pays, nous demandons aux *dirigeants des pays voisins et frères qui nous font la guerre de retirer leurs forces armées du territoire congolais et de chercher la solution des problèmes par la négociation.* On ne résout pas les problèmes par la force des armes et la violence.

9. Au *monde extérieur*, à la communauté internationale, aux pays partenaires du Congo qui influencent les événements dans notre pays et aux groupes d'intérêts qui cherchent à s'accaparer des richesses de notre pays, nous rappelons la volonté ferme et unanime de tout notre peuple à garder son pays uni. Nous disons encore une fois: NON à la balkanisation; NON à toute forme de colonisation. "*L'intégrité territoriale et la souveraineté nationale ne sont pas négociables*"[2]. Le peuple congolais ne veut pas vivre chez lui comme dans un territoire conquis. Il refuse énergiquement tout nouvel esclavage. Que les Nations Unies s'engagent à mettre fin à cette guerre et à faciliter le dialogue entre Congolais.

10. Au *gouvernement*, nous demandons de laisser les Congolais libres de se réunir pour discuter entre eux de l'avenir du pays. Nous exigeons que le dialogue inler-congolais ait lieu, dans les meilleurs délais, afin d'établir le nouvel ordre politique et les institutions démocratiques en vue d'un Etat de droit. Organiser la vie politique dans une seule partie du pays est une consécration de la balkanisation du Congo. Dans cet ordre d'idées, nous insistons pour que soit garantie la libre circulation des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national et que soit traitée en priorité la question de la "nationalité", dans la vérité et sans passions, dans le respect du droit et non par l'arbitraire de la force.

11. A *nos frères et sœurs qui se disent rebelles*, nous disons de ne pas vendre cyniquement le pays en servant la cause des étrangers et leurs intérêts égoïstes. Quel partenariat entretiennent-ils avec les agresseurs quand ceux-ci n'ont mcme pas d'égard envers eux? Qu'ils se ressaisissent et reviennent sur le chemin de

[1] Voir « *Sois sans crainte »,* n° 10.

[2] *"Sois sans crainte".* n° 8: voir aussi *"Conduis nos pas. Seigneur, sur le chemin de la paix" (cf. Le 1,79).* Message des Evêques catholiques de la République Démocratique du Congo aux fidèles et aux hommes de bonne volonté, Kinshasa, le 7 novembre 1998, n° 9.

l'amour de la patrie au nom de leur propre dignité. Le recours aux armes pour la conquête du pouvoir est un acte antidémocratique qui nous répugne et que nous dénonçons énergiquement.

12. *A tous ceux qui sont meurtris* par les affres de cette guerre, spécialement *à vous nos frères et sœurs de Kisangani*, nous demandons de ne point désespérer. Dans ces souffrances, nous restons unis à vous. Saint Paul a écrit: "Un membre souffre-t-il ? tous les membres souffrent avec lui"[1]. Nous nous sentons blessés et humiliés avec vous. Nous vous soutenons par la prière, vous encourageons à tenir bon dans la foi et demandons à tous nos compatriotes de poser des actes de solidarité envers vous.

13. Aux *chrétiens de notre pays*, spécialement aux *laïcs catholiques*, nous demandons de prendre conscience de la nécessité de leur participation active à la prise des décisions qui ont un impact sur la marche de la vie collective. Soyez-y présents en tant que chrétiens et apportez-y la lumière du Christ. N'attendez pas la permission des Evêques pour vous engager dans la politique et ne leur demandez pas de le faire à votre place. C'est bien là le domaine de votre sanctification.

14. A *l'ensemble de notre peuple*, nous rappelons de prendre conscience de notre responsabilité dans ce qui nous arrive. Nous demandons à tous les Congolais de cultiver le sens du bien commun et l'amour de la patrie, et de rester lucides, exigeants et critiques envers les dirigeants. Ne nous laissons pas manipuler par des discours mensongers et démagogiques. Nous devons avoir entre nous, filles et fils du Congo, et envers tous, des sentiments de justice et de paix, poser des actes de solidarité et de partage, de pardon et de réconciliation. Il importe que nous *évitions de proférer des paroles, de poser des actes et d'entretenir dans nos cœurs des sentiments qui risquent d'attirer sur nous la malédiction et non la bénédiction.* Nous devons rester attentifs à ne pas jouer, sans nous en rendre compte, le jeu de ceux qui veulent nous détruire en nous divisant et même en nous armant les uns contre les autres. Ne cultivons pas les sentiments de haine envers les peuples des pays agresseurs. Ils sont nos frères[2]. Ouvrons-nous mutuellement les portes de la fraternité.

15. Nous sommes reconnaissants *envers tous ceux qui entendent le cri de détresse du peuple congolais et qui y répondent généreusement.* Nous remercions en particulier Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II pour ses marques de sympathie envers notre pays. Le Saint-Siège est souvent l'unique instance qui, dans la communauté internationale, élève immédiatement la voix pour protester contre les

[1] 1 Co 12.26.

[2] Voir *"Vous êtes tous des frères" (Mt 23,8): arrêtez les guerres!* Message de l'ACEAC aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté, Nairobi 15 novembre 1999.

violations des droits humains en général et appeler au secours en faveur des populations meurtries d'Afrique en particulier. Nous en sommes édifiés. Nous n'oublierons jamais la communion des Eglises sœurs ni l'appui de certains organismes internationaux animés de bonne volonté et de vraie compassion.

Exhortation finale

Chers frères et sœurs,

16. «Tous m'ont abandonné (...). Le Seigneur, lui, m'a assisté et m'a rempli de force », a écrit Saint Paul[1]. Le Seigneur, lui, en effet, ne nous abandonne pas : il est le vrai berger qui nous accompagne[2]. A lui qui a vaincu la mort appartient l'univers". Que les épreuves et les humiliations du moment présent contribuent à la purification de nos esprits et de nos cœurs. Tout en dénonçant cette situation d'injustice et de violations flagrantes de nos droits inaliénables en tant que nation, nous vous exhortons à ne point perdre courage. En cette année du Grand Jubilé, fixons notre regard sur le Christ qui a donné sa vie pour notre salut. « Que tes mains ne défaillent pas ! Le Seigneur ton Dieu est au milieu de toi, héros sauveur »[4]. Par les prières, les jeûnes et la pratique de l'aumône, soyons plus solidaires que jamais.

17. Que Dieu nous protège et nous bénisse. Par l'intercession de la Vierge Marie, Reine de la Paix et Reine du Congo, qu'il accorde à notre pays le don de la paix.

Fait à Kinshasa, le 15 juillet 2000

(Suivent les signatures de 39 membres présents de la XXXlVe Assemblée plénière de la CENC).

] 2Th 4,16.17.
[2] Voir Ps 221231.
[3] Voir Col 1,15-16.
[4] So3, 16-17.

09. TOUS, POUR LES INTÉRÊTS SUPÉRIEURS DE LA NATION

Message des Evêques de la CENC (Membres du Comité Permanent) aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté

2 mars 2001

Cf. CENC, *Tous pour les intérêts supérieurs de la Nation*, Kinshasa, Editions du Secrétariat Général de la CENC, 2001, 15 p. ; *Congo-Afrique (2001) n° 353,* p. 132-136.

Texte

Chers frères et sœurs,

1. Réunis à Kinshasa, en session ordinaire, du 26 février au 02 mars 2001, nous, Cardinal, Archevêques et Evêques membres du Comité permanent, vous invitons à garder votre espoir et votre confiance dans l'avenir. Dans la situation actuelle marquée par l'angoisse et l'incertitude, nous vous assurons que Dieu nous aime toujours et nous appelle tous ensemble, en tant que peuple, à redresser la Nation.

Mort du Président Laurent Désiré Kabila

2. Nous savons combien la disparition tragique du Président de la République, Laurent Désiré KABILA, le 18 janvier dernier, a plongé la Nation congolaise dans la consternation générale et le deuil. Nous nous associons au peuple congolais pour présenter nos condoléances à la famille de l'illustre disparu, aux autorités du pays et à toute la Nation. En même temps, nous condamnons fermement ce crime ainsi que tout recours à la violence pour résoudre les problèmes qui se posent au sein de la communauté nationale, et de manière particulière, pour conquérir ou conserver le pouvoir. De même, nous remercions tous ceux qui ont contribué à ce que le pays ne sombre pas dans le désespoir, que l'on Passe ces moments durs dans la sérénité et que l'on entrevoie les jours à venir avec grande espérance. A celte occasion, nous pensons à tous nos frères et sœurs qui périssent ou vivent dans des conditions effroyables à cause de la guerre qui sévit dans le pays et de ses conséquences épouvantables.

Arrêtons la guerre

3. II ne fait pas de doute qu'après cet événement douloureux le peuple congolais exige plus que jamais la fin de cette guerre, afin de vivre dans la pa.x et dignité. Encore une fois, nous invitons les différents protagonistes de a guerre a y mettre fin sans délai. La majorité de notre peuple n'a jama.s donne son

assentiment à cette rébellion, ni cessé de condamner l'agression[1]. Car, la violence d'où qu'elle vienne n'engendre pour le peuple que désolation, misère et désespoir. L'expérience nous a appris - et nous le savons désormais - que tout pouvoir conquis ou conservé par les armes finit par devenir oppressif, voire répressif, des libertés fondamentales et des droits élémentaires des citoyens. Il conduit inévitablement à des actes fratricides.

Nous sommes tous frères

4. Arrêtons donc la guerre, parce que nous sommes tous des frères et sœurs, membres d'une seule et même Patrie. Au lieu de la guerre qui détruit et ruine, le peuple exige plutôt la construction d'un Etat de droit, d'une Nation forte et prospère, dans l'intégrité dé' son territoire et la sauvegarde de sa souveraineté internationale. Nous nous réjouissons des efforts que la communauté internationale est en train de fournir pour amener la paix dans notre pays. Nous insistons pour que le retrait des troupes d'agression soit accéléré afin de permettre à notre pays de retrouver son intégrité territoriale et à notre peuple de recouvrer la souveraineté sur son patrimoine économique. Cela nous permettra de nous mettre ensemble en toute liberté, sans exclusion aucune, pour la prise des décisions concernant le sort de tous, pour la gestion du bien commun, pour le partage des richesses de notre pays[2].

Dialogue intercongolais et consensus national

5. Nous avons la certitude que l'unique voie pour sauver réellement la Nation et conjurer la paupérisation toujours croissante et généralisée est de **nous** rencontrer tous dans un dialogue franc et sincère, et de nous réconcilier entre nous. Grâce à ce dialogue, la menace de la balkanisation de notre pays sera déjouée. Nous avons donc besoin d'un vrai dialogue et non d'une simple déclaration de bonnes intentions, d'un engagement courageux et authentique en faveur de la Nation congolaise et non d'une soumission à la volonté de puissance de certaines forces étrangères.

6. Nous demandons encore une fois aux politiciens de ne pas prendre le peuple en otage par le mensonge et la ruse, de ne point se moquer de lui ou de poser des actes qui trahissent la confiance leur témoignée. Le dialogue

[1] Voir CENC, *Conduis nos pas, Seigneur, sur le chemin de la paix (cf. Lc* 1,79). Message des Evêques Catholiques de la République Démocratique du Congo aux fidèles et aux hommes de bonne volonté, du 7 novembre 1998, n° 6. Voir aussi CENC, *"Sois sans crainte ... n (Lc* 12,32). *La situation dramatique actuelle et l'avenir de la République Démocratique du Congo.* Déclaration des Evêques de la République Démocratique du Congo aux catholiques et à tous les hommes de bonne volonté, du 19 novembre 1999, n° 6 et n° 8.

[2] Voir CENC, *Conduis nos pas* n° 6.

intercongolais n'est pas à considérer comme le lieu de compétition préélectorale en vue d'un positionnement politique, ni l'occasion de lutte en vue d'un partage du pouvoir au détriment du peuple. La finalité du dialogue entre nous est de parvenir à l'institution d'un nouvel ordre politique dans notre pays, ordre nouveau où des dirigeants nouveaux seront vraiment soucieux du bien-être de la population entière et des intérêts supérieurs de la Nation[3].

.7. Dans ce contexte, sans un consensus autour d'un projet de société, il sera difficile, sinon impossible, de vivre dans la paix et d'assurer la cohésion nationale et le progrès de tous. Il est impérieux que les participants au dialogue intercongolais se mettent d'accord sur ce qui est essentiel et qui nous unit tous. Le consensus national "permettra en effet de dégager les options fondamentales et de mettre en place les structures politiques, sociales et économiques dont la Nation veut se doter et qui serviront de normes de référence à tous les citoyens[4]». Le processus de démocratisation déclenché unanimement lors de la Conférence Nationale Souveraine, doit redémarrer pour aboutir, dans notre pays, grâce aux élections générales libres et transparentes, à l'instauration d'un Etat de droit.

Institutions de transition

8. Nous souhaitons qu'un gouvernement d'union nationale soit mis sur pied à l'issue du dialogue intercongolais. Il aura pour mission principale, outre l'exécution d'un « programme urgent» de réalisations économiques et sociales, déterminé par le dialogue intercongolais[5], de bien préparer les élections générales, dans le respect de la liberté d'opinion et d'expression. Au terme de la période de transition, qui ne devrait pas durer longtemps, toutes les nouvelles structures et institutions républicaines devraient voir le jour. « En ce qui concerne particulièrement le cadre juridique et les institutions à mettre en place, nous espérons qu'on présentera une Constitution où la séparation des trois pouvoirs sera claire. Il reste toujours très dangereux de concentrer tous les pouvoirs dans les mains d'une seule personne »[6].

[3] Voir CENC:. *"Lève-toi et marche"* (Ac 3,6). Message des Evêques Catholiques de la République Démocratique du Congo aux fidèles et aux hommes de bonne volonté, du 28 juin 1997, n° 16.

[4] CEZ, *Libérés de toute peur au service de la Nation*. Message des Evêques du Zaïre aux chrétiens catholiques et aux hommes de bonne volonté, du 22 septembre 1990, n° 15. Voir aussi CEZ, *Libérer la démocratie*. Déclaration des Evêques de la République du Zaïre aux chrétiens catholiques et aux hommes de bonne volonté, du 23 février 1991, n° 12.

[5] Voir CENC, *"Sois sans crainte..."*, n° 16,2°.

[6] CENC, Mémorandum au Président de la République Démocratique du Congo, du 28 juin 1997, n°18.

Offre le pardon, reçois la paix

9. Les résultats du dialogue entre nous Congolais seront palpables et durables seulement quand ils seront le fruit d'une authentique réconciliation autour des intérêts supérieurs de la Nation. Avec toutes les blessures infligées aux uns par les autres ainsi que les injustices commises par les uns à l'égard des autres, on pourrait dire qu'une réconciliation n'est pas possible dans notre pays. Il y en a qui ne crient qu'à la vengeance et il *y* en a qui exigent seulement que justice leur soit faite pour parvenir à la réconciliation. Pourtant, nous savons tous que sans la réconciliation, il n'y aura jamais de paix parmi nous. Voilà pourquoi, nous vous exhortons, avec le Pape Jean-Paul II, à vous offrir mutuellement le pardon, afin de recevoir la paix[7].

10. Nous demandons qu'au cours du dialogue intercongolais soient étudiées les modalités et les conditions d'institution *d'une commission vérité et réconciliation*. A l'instar de ce qui s'est passé ailleurs, celle-ci devra avoir pour mission de conduire les uns et les autres à la purification de leur mémoire blessée par les injustices vécues, par l'avilissement subi ou par l'arrogance affichée.

Aimons-nous les uns les autres

Chers frères et sœurs,

11. L'amour mutuel est à la base de tout engagement en faveur de la réconciliation, de la paix, de la construction de notre pays et de la consolidation de la Nation congolaise. «Au-dessus de tout doit régner l'amour»[8], Nous sommes convaincus que le salut de notre Patrie ne résultera que de l'amour, du *respect mutuel, du respect de la dignité de toute personne* qui habite chez nous ou à côté de nous, de la prise en considération de l'image de Dieu qui brille sur chaque visage humain, image restaurée par le sang du Christ.

12. Tout cela ne peut être que le fruit des cœurs convertis et humbles. Car, l'orgueil et la volonté de puissance conduisent les uns à ne point respecter la dignité des autres et à fouler aux pieds leurs droits fondamentaux. L'orgueil pousse à minimiser les autres et leur contribution à la construction nationale. C'est la volonté de puissance et l'égoïsme qui entraînent à être violents les uns envers les autres, à nier une existence décente aux semblables et à ne point entendre leur cri de détresse.

[7] Voir JEAN-PAUL II, *Offre le pardon, reçois la paix*. Message pour la célébration de la journée mondiale de la paix, du 1er r janvier 1997 (Vatican, 8 décembre 1996).

[8] CENC, *Conduis nos pas* ...,11° 14. Voir 1 Co 12,31; 14,1.

13. Le Seigneur Jésus nous dit: "Heureux les humbles, car ils posséderont la terre"[9]. Grâce à l'humilité, les grands et les petits vivent en frères, sans esprit de tyrannie; les riches et les pauvres se côtoient, partagent et s'entraident mutuellement, sans esprit d'exploitation; les forts et les faibles collaborent, sans esprit de domination. L'humilité fait reconnaître l'importance et la dignité de l'autre, quelle que soit sa condition sociale; elle favorise l'estime mutuelle, la solidarité, la paix et l'harmonie dans les relations interpersonnelles. Voilà un programme que nous devons tous inscrire à l'ordre du jour de nos rencontres quotidiennes, afin de rendre notre Patrie paisible et prospère.

Hommage à S.E. Mgr Emmanuel KATALIKO

14. Avant de conclure, nous pensons encore une fois à notre frère dans l'épiscopat Emmanuel KATALIKO, Archevêque de Bukavu et Vice-président de notre Conférence Episcopale. Le Seigneur a daigné appeler auprès de lui ce serviteur humble et vaillant, tout dévoué pour la cause de l'Evangile, au moment où son engagement pour la défense de la dignité de la personne humaine et pour la promotion de la réconciliation et de la paix suscitait de l'espoir dans notre pays.

Conclusion

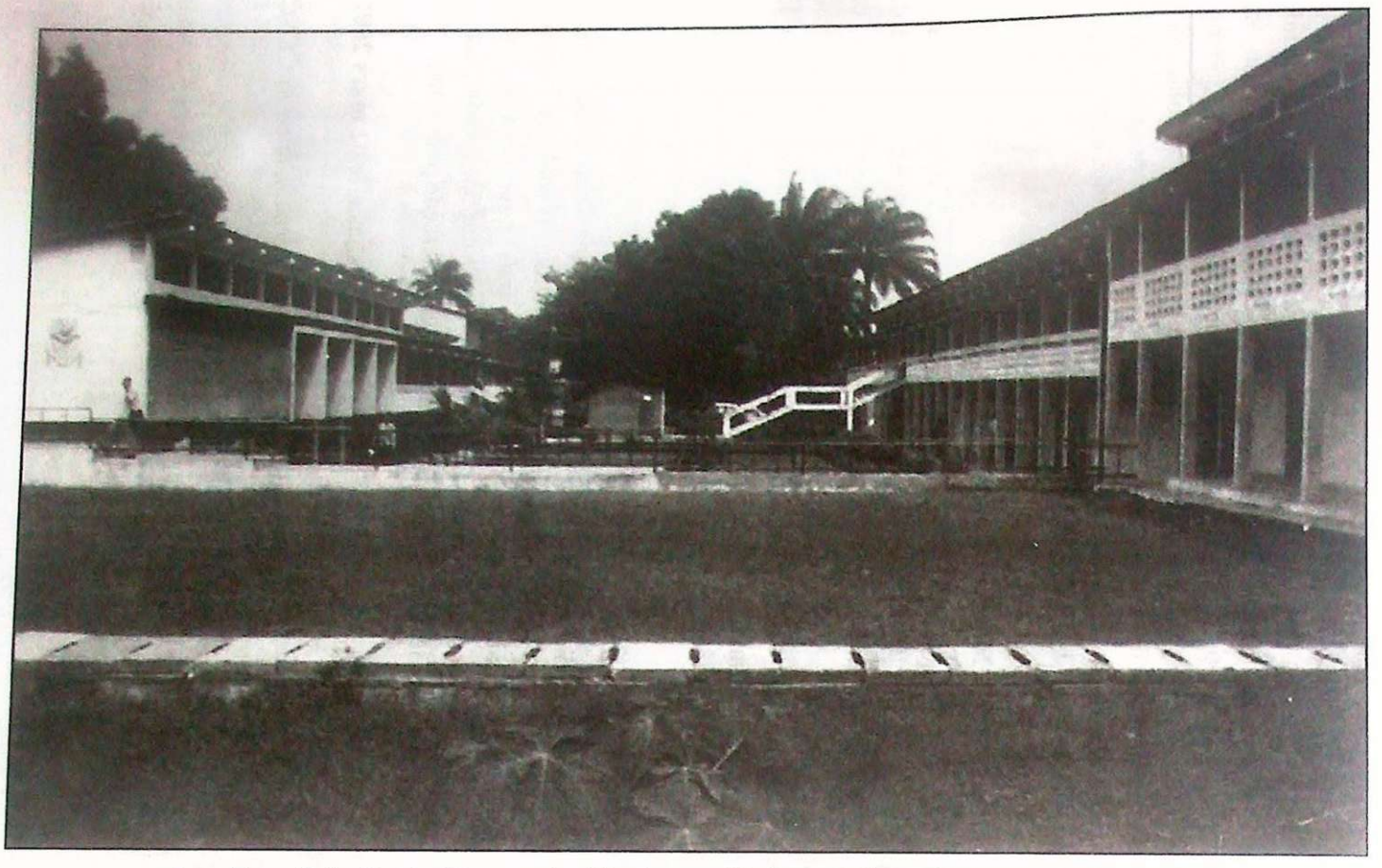
Chers frères et sœurs,

15. En ce temps de Carême, prions sans cesse pour que Dieu fasse de nous des hommes humbles, prêts au dialogue et au respect mutuel. Il souhaite la paix à toutes les nations [10]: paix pour ceux qui sont loin, paix pour ceux qui sont proches". Il ne nous a pas abandonnés. Qu'il maintienne ferme notre espérance et que la Vierge Marie, Reine de la Paix et Reine du Congo, intercède pour nous.

Fait à Kinshasa, le 02 mars 2001

(,Suivent les signatures de II membres présents du Comité Permanent de la CENC à la session du 26 février au 2 mars 2001).

[9] Mt 5.4.
[10] voir Za 9,10.
[11] voir Ep 2.17

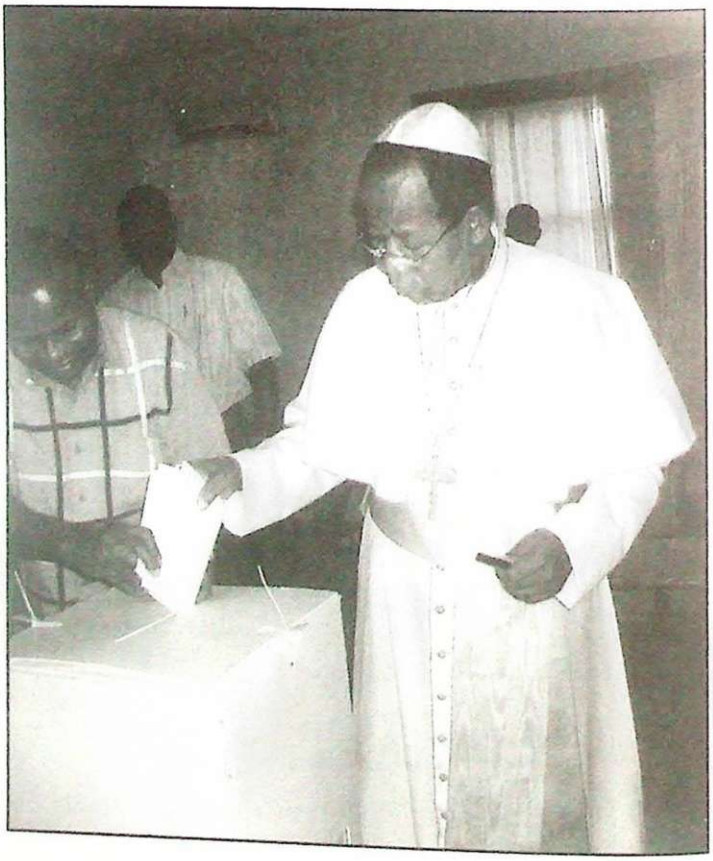


Les Facultés Catholiques de Kinshasa (Université Catholique du Congo)
Prestigieuse Institution de la CENCO

DEUXIEME PARTIE

MESSAGES ET DECLARATIONS DES EVEQUES **DE LA CENCO DU DIALOGUE ÎNTERCONGOLAÎS** AU **GOUVERNEMENT DE TRANSITION** EN **2003**





Son Eminence le Cardinal Etsou à Sun City (Afrique du Sud) et participant aux élections générales de 2006

10. « L'ESPERANCE NE DEÇOIT JAMAIS » (Rm 5,5)

Le Dialogue du peuple congolais, dans la liberté, la justice et la vérité
Message des Evêques de la CENC aux fidèles catholiques
et aux hommes de bonne volonté
7 juillet 2001

Cf. CENC, « *L'espérance ne déçoit jamais » (Rm 5,5). Le dialogue du peuple congolais dans la liberté, la justice et la vérité*, Kinshasa, Editions du Secrétariat Général de la CENC, 2001, p. 3-8 (suivi des traductions en kikongo, lingala, tshiluba et swahili) ; *Congo-Afrique (2001) n° 357*, p. 399-401.

Texte

Chers frères et sœurs,

1. Réunis à Kinshasa, du 2 au 7 juillet 2001, pour la trente-cinquième Assemblée plénière de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), nous, Cardinal, Archevêques et Evêques, très solidaires de notre peuple, lançons un appel pressant aux fidèles catholiques et à tous les hommes de bonne volonté.

2. La situation que nous vivons est encore marquée d'incertitudes et de beaucoup de souffrances dues à la guerre qui perdure. Mais des signes d'espoir sont perceptibles, notamment la préparation du peuple à un nouveau rendez-vous avec l'Histoire par la tenue du « *DIALOGUE INTER-CONGOLAIS* ». Le Dialogue intercongolais est une nécessité incontournable et urgente. Disposons-nous à créer les conditions favorables à la réconciliation nationale à travers tout le Pays, un et indivisible.

3. Ce Dialogue est entre nous les Congolais. Voilà pourquoi, comme nous l'avons toujours dit, nous insistons encore : « que toutes les forces d'agression et d'occupation quittent notre territoire, afin de permettre aux fils et filles de notre pays de se rencontrer librement, de traiter et résoudre les problèmes de leur destinée entre eux »[1].

[1] CENC, *"Sois sans crainte ... " (Lc 12,32). La situation dramatique actuelle et l'avenir de la République Démocratique du Congo.* Déclaration des Evêques de la République Démocratique du Congo aux catholiques et à tous les hommes de bonne volonté, du 19 novembre 1999, n. 12 ; cf. aussi IDEM, *Courage ! "Le Seigneur ton Dieu est au milieu de toi"* (So 3,17). Message des Evêques de la CENC aux catholiques et à tous les hommes de bonne volonté, du 15 juillet 2000, nn. 8-9; IDEM, *Tous, pour les intérêts supérieurs de la Nation.* Message des Evêques de la CENC aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté, du 02 mars 2001, n. 4.

4. Toutes les composantes au dialogue doivent y déléguer leurs porte-paroles, librement désignés. Pareillement les Eglises, dont l'Eglise Catholique, y enverront leurs représentants. Pendant la tenue de cet important forum, la capacité de concertation devra être manifeste et la réconciliation s'amorcer déjà entre les Délégués. Ces derniers devront échanger en toute bonne foi, avec sincérité et en vérité. Ce projet est avant tout le projet du peuple congolais ; il lui revient donc de choisir lui-même ses représentants et de prendre toutes les initiatives susceptibles de faire aboutir ce dialogue.

5. Notre vœu ardent, l'objet de nos prières, est que ce Dialogue réussisse pleinement : qu'il aboutisse à un véritable consensus sur le nouvel ordre politique et institutionnel pour notre pays. Le Congo est suffisamment doté de ressources aussi bien humaines que naturelles pour mener ce dialogue à bonne fin. Nous n'avons plus droit à l'échec.

6. Encore une fois, nous interpellons vivement la classe politique de notre pays. A vous qui aspirez à diriger ce pays, nous posons les questions suivantes : aimez-vous vraiment votre pays et vos concitoyens ? Mettez-vous les intérêts supérieurs de la Nation avant toute chose ? Pourquoi, depuis 41 ans d'indépendance, continuez-vous à vous quereller et à vous disputer seulement pour l'argent et le pouvoir, allant jusqu'à livrer votre pays à la destruction totale et à condamner vos concitoyens à la misère, à la mendicité et à une vie cjans des conditions infra-humaines ? Ne décevez plus les attentes du peuple !

7. Nous remercions toutes les personnes de bonne volonté qui, dans la communauté internationale, se préoccupent du sort du peuple congolais, s'engagent à alléger ses souffrances et l'aident à vivre dans des conditions dignes des hommes. En même temps, nous dénonçons tous ceux qui, dans cette même communauté, s'évertuent, depuis notre indépendance, à méconnaître l'aspiration légitime de notre peuple à l'autodétermination, en torpillant et balayant chaque fois le consensus congolais.

8. Nous demandons que pendant toute la période de la tenue du *Dialogue National*, tous les fidèles s'adonnent particulièrement à une prière spéciale et aux actes de repentance pour le passé, afin d'obtenir du Dieu de bonté et de miséricorde Fabondance des grâces divines, la paix profonde et durable, et la marche irréversible vers le progrès et la prospérité pour tous, sans exclusion de personne.

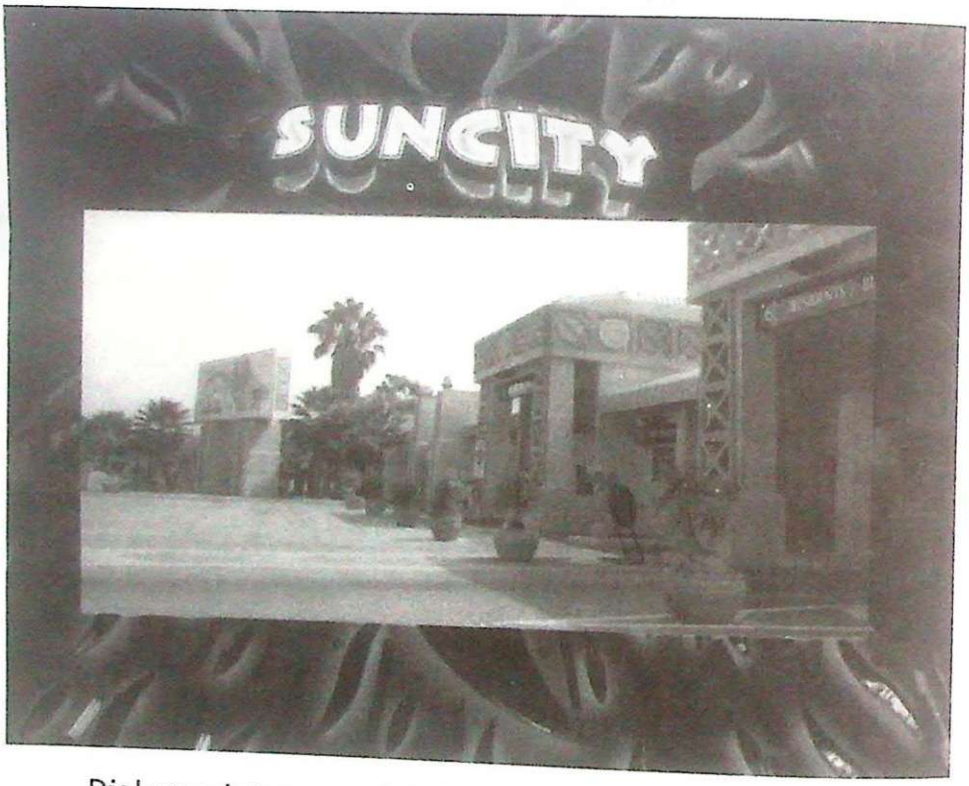
9. Nous vous informons que nous, Pasteurs catholiques en République Démocratique du Congo, sommes partie prenante de ce Dialogue National. Compte tenu de l'importance de l'enjeu, nous avons préparé un *Dossier* comme contribution à sa bonne organisation. Nous invitons toutes les autres parties à faire de même.

Chers frères et sœurs,

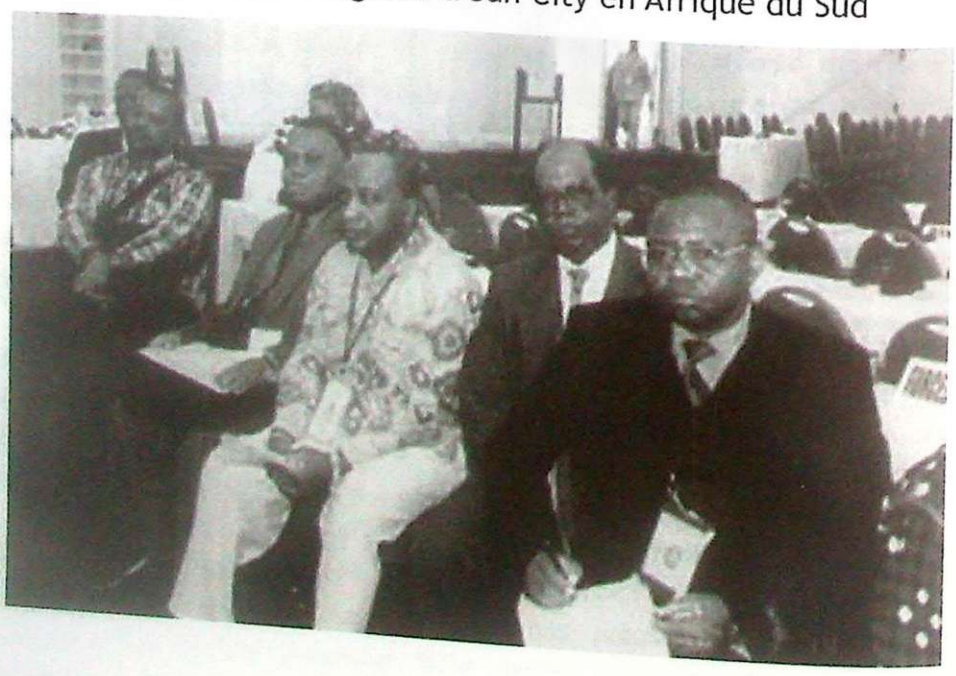
10. Que le Dieu de Jésus-Christ vous soutienne dans la foi et l'espérance. Nous implorons sur vous tous les grâces de la Bonté Divine et la protection de la Vierge Marie, Mère de Dieu et notre Mère, Reine de la paix.

⁂ ⁂ ⁂

(*Suivent les signatures de 43 évêques, membres de la CENCO présents à l'Assemblée plénière du 2 au 7 juillet 2001*).



Dialogue Intercongolais à Sun City en Afrique du Sud



11. QUEL AVENIR POUR LE PAYS ?

Déclaration de la Conférence Episcopale Nationale du Congo dans la situation d'impasse politique actuelle en République Démocratique du Congo

6 juillet 2002

Cf. CENCO, *Quel avenir pour le pays ?*, Kinshasa, Editions du Secrétariat Général de la CENCO, 2003, p. 3-13 suivie des traductions en Kikongo, lingala, tshiluba et swahili ; *DIA* (10 juillet 2002, p. 752-753 ; 12 juillet 2002, p. 762-764.

Texte

1. Réunis à Kinshasa en Assemblée plénière ordinaire, du 3 au 6 juillet 2002, nous, Cardinal, Archevêques et Evêques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo, faisons la déclaration présente pour aider notre pays, la République Démocratique du Congo, à sortir de l'impasse politique actuelle.

2. Lors de notre Assemblée plénière, tenue à Kinshasa du 02 au 07 juillet 2001, nous avions adressé un message aux fidèles catholiques ainsi qu'aux hommes et femmes de bonne volonté. Dans ce message, intitulé *"L'espérance ne déçoit jamais (Rm 5,5). Le Dialogue du peuple congolais dans la liberté, la justice et la vérité*, nous avions indiqué que la recherche des solutions durables et acceptables pour tous face à la situation critique du pays devait passer par la tenue du Dialogue intercongolais. Les finalités de ce Dialogue étaient, pour nous Pasteurs, *la fin définitive de la guerre, la réconciliation nationale, l'avènement de la paix et l'installation d'un nouvel ordre politique et institutionnel dans le pays.*

3. Après plusieurs atermoiements, ce Dialogue a finalement eu lieu à Sun City, en Afrique du Sud, du 25 février au 19 avril de cette année. Nos concitoyens ainsi que la communauté internationale avaient salué cet événement avec enthousiasme et grand espoir.

4. Parmi les acquis positifs des assises de Sun City, nous relevons principalement les points suivants :

- les frères et sœurs des camps opposés se sont enfin retrouvés pour rechercher ensemble la paix au nom de tous les Congolais ;
- les avancées des résolutions et des recommandations communes obtenues dans les commissions spécifiques de travail ;
- l'état d'une certaine accalmie sur le plan des affrontements armés, accalmie que nous souhaitons tous voir devenir la fin totale et définitive des hostilités ;
- le début de la reprise des communications par avion et par bateau en certaines zones du pays.

5. Malheureusement, en dépit de ces points positifs, la situation générale du pays n'est pas encore bien éclaircie ni décantée de manière à bien préparer une entrée correcte, non conflictuelle et garantie dans la période de transition. Le Dialogue de Sun City a abouti à une reconfiguration des alliances politico-militaires qui s'occupent chacune de son côté à élaborer sa propre « Constitution ». L'accord général dont le pays a besoin pour la paix durable n'est pas encore signé.

6. En cette heure grave et même d'anxiété, que nous traversons, nous appelons tous les Congolais à un total dépassement de soi afin qu'ils abandonnent toute considération d'ordre personnel et recherchent ensemble le bien supérieur de la Nation[1]. C'est le moment de s'attacher avant tout aux éléments essentiels sur lesquels il faut tous s'accorder, pour entamer la phase de la transition institutionnelle avec le plus de chances de réussite.

7. Pour sortir de l'impasse que nous vivons actuellement, la Conférence Episcopale Nationale du Congo, se plaçant toujours au-dessus de toute tendance partisane et de tout intérêt particulier, présente en dix points, ce qu'elle tient pour essentiel, fondamental et le plus urgent pour la survie de la Nation congolaise.

Propositions constructives de l'Episcopat en dix points

1° La Constitution de Transition

8. La Constitution d'un pays est sa Loi fondamentale. Elle établit la forme de l'Etat, règle les rapports entre gouvernants et gouvernés, et détermine l'organisation des pouvoirs publics. Elle doit être au-dessus de tous et opposable à tous; elle ne peut donc pas être taillée sur mesure. La Constitution de la IIIe République sera mise au point et établie pendant la période de Transition.

9. Pour la période de Transition, le pays a besoin d'un Acte constitutionnel consensuel, consacrant la fin définitive de la guerre, la réconciliation nationale et l'organisation des pouvoirs publics pendant cette période, principalement orientée vers la préparation des élections générales. Celles-ci devront se tenir au terme de la Transition dans la transparence et le respect des libertés démocratiques.

2° Les animateurs de la Transition

10. La désignation des animateurs principaux des structures de la Transition doit se faire de manière consensuelle. On tiendra compte de tous les aspects devant être pris en considération, après analyse de tous les facteurs de notre évolution

[1] Cf. *Tous, pour les intérêts supérieurs de la Nation*, Message des Evêques de la CENCO aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté, Kinshasa, le 2 mars 2001.

politique jusqu'à ce jour. Le blocage actuel, par manque de consensus autour du partage du pouvoir, ne rencontre nullement les intérêts du peuple[1].

3° La durée de la Transition

11. Quant à la durée de la transition, nous rappelons que notre pays en quête de stabilité politique se trouve être « en transition » de fait, depuis maintenant douze ans. On ne peut se permettre de prolonger encore inutilement cette transition. Il faut agir pour le mieux et dans les délais les plus courts pour ne plus décourager totalement le peuple congolais et lasser la communauté internationale. Si toutes les composantes mettent l'intérêt supérieur de la Nation au-dessus de tout, nous estimons qu'à partir de maintenant deux ans suffisent pour organiser valablement la période de Transition, soit d'ici fin 2003 si possible, et au plus tard au 30 juin 2004.

4° Le Comité du Haut Conseil de l'Audiovisuel

12. La démocratie se distingue notamment par la liberté d'opinion et d'expression. En vue de permettre à toutes les opinions sérieuses et constructives de s'exprimer, il est urgent de mettre en place le Haut Conseil de l'Audiovisuel. Cet organe nécessaire à la promotion de la démocratie assurera le contrôle objectif et impartial dans l'ouverture des médias nationaux à tous.

5° Le principe de l'intangibilité des frontières du territoire national

13. Le sentiment d'unité, d'appartenance à une même nation, est toujours demeuré réel et vivace au sein de l'ensemble de la population du Congo, dans ses limites de toujours. Le peuple sent et refuse la menace de la balkanisation, l'occupation du pays et toute exploitation frauduleuse de ses richesses[2].

14. Les problèmes qui peuvent se poser dans notre grande entité nationale, devront trouver leur solution dans les aménagements de la Constitution qui prévoiront les mécanismes adéquats de fonctionnement, soit selon un système fortement décentralisé, soit selon un mode fédéral approprié aux conditions économiques et humaines de notre pays. Nous tenons à réaffirmer avec détermination que l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale de la RDC ne sont pas négociables.

[1] *Des dirigeants nouveaux pour le salut de la Nation*, Message des Evêques du Zaïre aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté, Kinshasa, le 21 février 1995.

[2] Cf. «*Sois sans crainte...* »*(Lc12, 32)*. La Déclaration des Evêques de la R.D.C aux catholiques et à tous les hommes de bonne volonté, Nairobi, 19 novembre 1999, p.9, n° 8.

15. Aussi exigeons-nous le retrait immédiat de toutes les forces étrangères du territoire congolais et l'interposition des forces d'imposition de la paix de l'ONU aux frontières de la RDC avec le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi. Ces Forces doivent être entièrement neutres par rapport au Congo.

16. Nous demandons à l'ONU d'appliquer effectivement les différentes résolutions prises par le Conseil de Sécurité en faveur de la paix en RDC et dans la Région des Grands Lacs.

6° L 'Armée Nationale

17. Les composantes années du Dialogue inlercongolais doivent renoncer à une approche belliciste de la crise congolaise pour s'engager réellement dans un effort d'entente nationale et d'intégration de l'armée qui devrait aboutir dans les six mois, à partir de l'entrée formelle dans la période de Transition. Cette question, capitale en vue de garantir et d'assurer les conditions de la paix durable et définitive dans notre pays, doit être prise en charge par une commission spéciale à laquelle participeront les représentants de toutes les composantes.

7° *La préparation des Dossiers économiques*

18. Que pendant la période de Transition, les dossiers pour le développement économique de l'ensemble de la République et de chaque province, soient étudiés et finalisés par des experts et spécialistes nationaux en collaboration avec les organismes internationaux de finances et de développement.

8°. L 'urgence de la reprise de la concertation nationale pour la finalisation du Dialogue intercongolais

19. Les divisions actuelles nous font perdre inutilement du temps et ne font guère avancer le processus de paix. 11 est urgent que les composantes au Dialogue intercongolais se retrouvent pour finaliser les travaux de manière consensuelle et dans la clarté.

9° La tenue d'une Conférence internationale

20. Nous formulons le vœu de l'organisation, dans les meilleurs délais au cours de la Période de Transition, d'une Conférence Internationale sur la paix dans la Région de l'Afrique Centrale qui comprend les pays des Grands Lacs (Rwanda, Burundi, RDC), et les pays voisins.

10° L'assistance de la communauté internationale

21. Nous lançons un vibrant appel à la Communauté internationale pour une assistance « juste » et un véritable partenariat dans la promotion de la paix en RDC et la sauvegarde de l'intégrité territoriale de notre pays. Comme nous l'avons déjà déclaré par le passé : « Nous vous invitons à une coopération bilatérale et multilatérale respectueuse de la souveraineté de chaque peuple et de son droit à l'autodétermination. Nos populations ont besoin d'engins pour le développement plus que de chars de combat ou d'autres armes de guerre »[1].

Exhortation finale

22. Solidaires de notre peuple en cette période encore douloureuse de notre histoire nationale, nous, Cardinal, archevêques et évêques de la République Démocratique du Congo exprimons notre sollicitude pastorale à tout le peuple congolais. L'avenir de notre pays est entre nos mains. Prenons courage et levons-nous. Convertissons-nous et recherchons la paix véritable dans le pardon et la réconciliation. Unissons-nous en mettant au dessus de tout le bien supérieur de la Nation.

23. Soyons spécialement proches des réfugiés, des déplacés de guerre et des oubliés de notre société qui, dans le silence et la misère, paient le lourd tribut de la situation actuelle. Que notre charité se fasse inventive à leur égard.

24. L'Eglise catholique, en communion et échanges continuels avec les autres Confessions religieuses, confirme sa disponibilité totale et permanente au service de la paix, et pour la promotion intégrale des habitants de notre pays.

25. En terminant cette Déclaration, nous tenons encore à remercier de tout cœur, au nom de tout le peuple congolais, le Pape Jean Paul II pour sa sollicitude et ses interventions en faveur de la paix et pour que les solutions efficaces soient trouvées à la situation de crise dans notre pays.

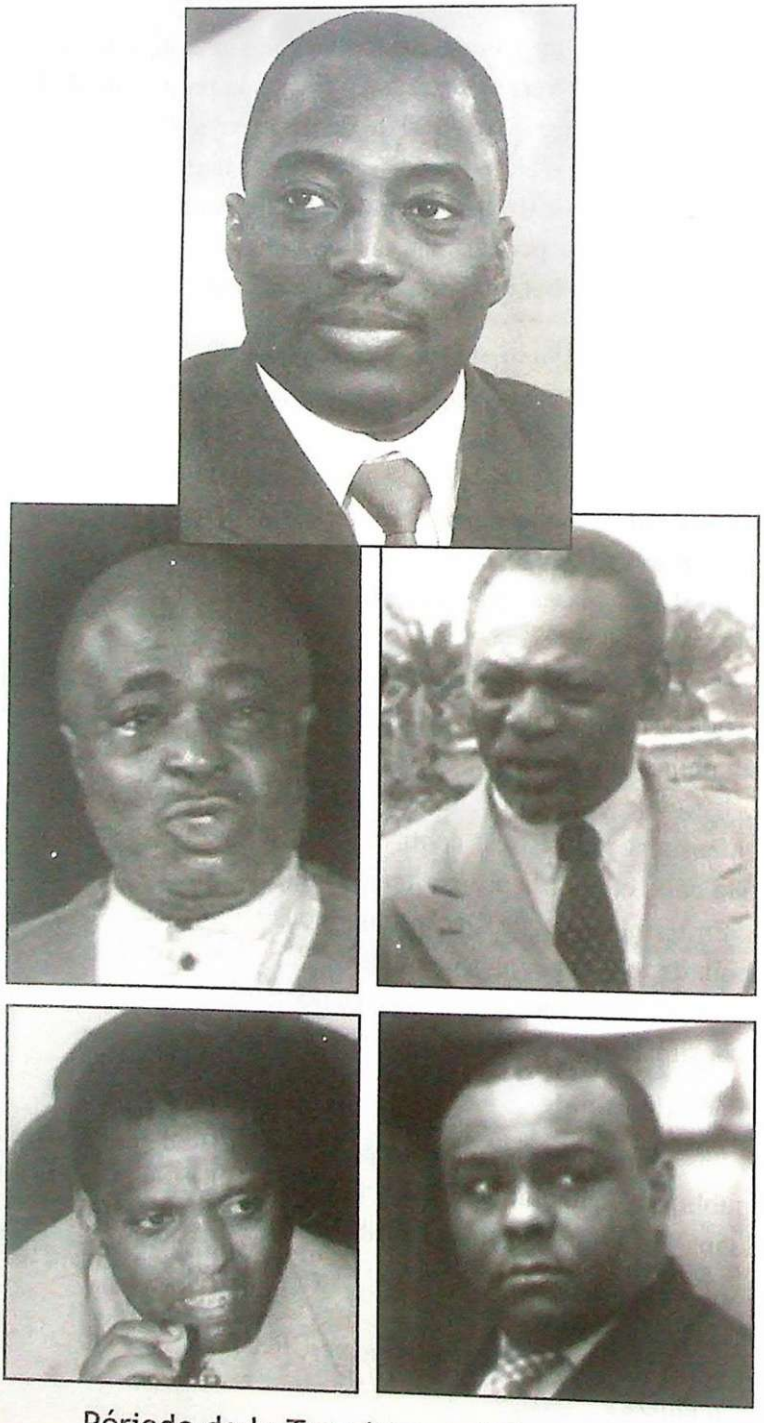
Bénédiction finale

26. Par l'intercession de la Vierge Marie, Reine de la Paix, nous implorons, sur la République Démocratique du Congo, la bénédiction et la protection du Dieu Tout-Puissant, qui est Père, Fils et Esprit Saint.

Fait à Kinshasa, le 6 juillet 2002

(Suivent les signatures de 44 évêques membres de la CENCO présents à la XXXVIe Assemblée plénière)

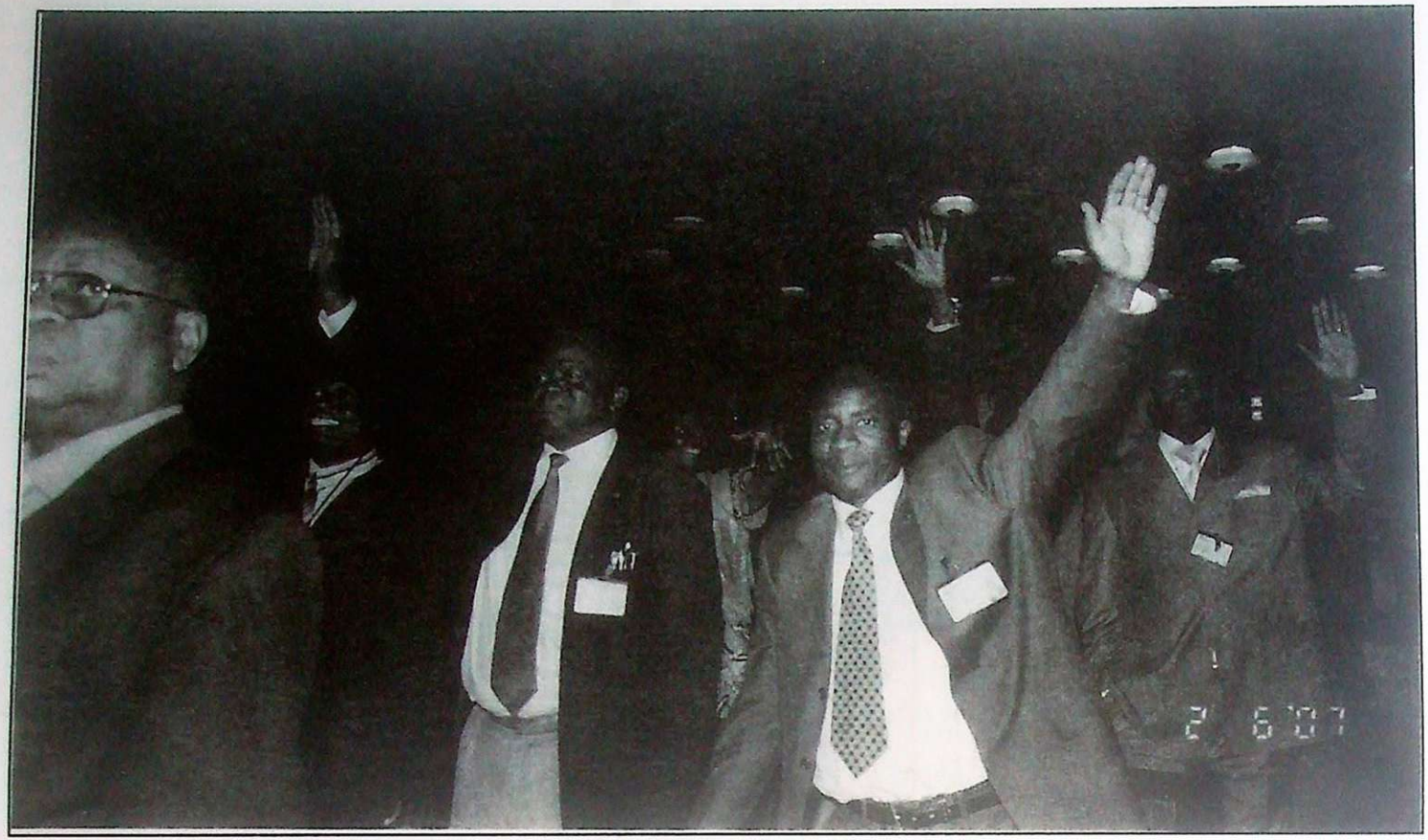
[1] *«Vous êtes tous des frères» (M t 23,8) : arrêtez les guerres !* Message de l'ACEAC aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté. Nairobi, 15 novembre 1999, p.23, n° 9.



Période de la Transition politique (1+4)

TROISIEME PARTIE

MESSAGES ET DECLARATIONS DES EVEQUES DE LA CENCO PENDANT LA PERIODE DE TRANSITION



Société civile en RD Congo

12. « J'AI VU LA MISÈRE DE MON PEUPLE » (Ex 3,7). TROP, C'EST TROP!

Message des Evêques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo, membres du Comité Permanent, aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté

15 février 2003

Cf. CENCO, *«J'ai vu la misère du mon peuple » (Ex 3,7). Trop c'est trop,* Kinshasa, Editions du Secrétariat Général de la CENCO. 2003.

Texte

Chers frères et sœurs,

/. Réunis à Kinshasa du 10 au 15 février 2003. nous. Cardinal. Archevêques et Evêques membres du Comité Permanent de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), faisons nôtre la parole du Seigneur qui a dit :« J'ai vu. j'ai vu la misère de mon peuple» (Ex 3, 7) et adressons le présent message aux fidèles catholiques, aux hommes et femmes de bonne volonté.

2. En vertu de notre charge de Pasteurs et dans la fidélité à la tradition prophétique, nous ne cessons de sonner l'alarme sur la situation dramatique que vit le peuple congolais. A l'aube de la tenue du Dialogue intercongolais, nous avions estimé que ce dialogue était «une nécessité incontournable et une urgence»[1]. Nous constatons avec amertume que ses finalités n'ont pas été atteintes. L'Accord partiel conclu à Sun City n'a fait qu'accroître la crise politique et n'a jamais été appliqué. Par contre, il a été décrié, jusqu'à ce que lui succède l'Accord dit global et inclusif.

«Accord global et inclusif»

3. Depuis la signature de l'Accord de Pretoria III, que nos compatriotes ont accueilli avec soulagement, mais non sans scepticisme, l'inquiétude du peuple congolais ne cesse de croître. La fin de la guerre tarde à venir. Les Accords signés à coup de tapage médiatique ne sont ni respectés, ni appliqués. Par contre, des affrontements armés ont repris de plus belle dans certaines parties de la République, en semant leur lot de malheurs. Des atrocités les plus ignobles sont commises sur les civils et les prisonniers de guerre. Les belligérants tergiversent et

[1] CENC. *-L'espérance ne déçoit jamais- (Rm 5,5). Le Dialogue dupo^ dans la liberté, la justice et la vérité.* Message des Eveques de a CENC aux fideles catholiques et aux hommes de bonne volonté. Kinshasa. Editions du Secrétariat Général de la CENC. 2001. n. 2.

multiplient des prétextes pour continuer la guerre. La Transition n'est pas encore entamée. La misère de la population a atteint un degré insupportable.

4. Devant cette situation inadmissible, nous. Pasteurs de ce peuple, nous nous écrions : «Trop, c'est trop !» Nous dénonçons vigoureusement les intrigues des belligérants, leur indifférence vis-à-vis de la misère du peuple, leur obstination dans la logique de la guerre.

Manque de volonté politique et de patriotisme

5. Les atermoiements et les tergiversations qui entourent l'application de l'Accord global et inclusif prouvent suffisamment le manque de volonté politique et de patriotisme des parties en cause dans la crise congolaise. De part et d'autre, une poignée de gens à la culture politique douteuse prennent tout un peuple en otage. Ils signent des Accords, mais ne s'engagent pas à les respecter et refusent de les appliquer. Le respect de la parole donnée est une vertu qu'ils bafouent.

6. Pour ces hommes, l'écart entre la parole et le geste témoigne d'un manque cruel de volonté de servir le bien commun. Ils font et défont des alliances au gré des humeurs et des intérêts égoïstes. Ils disent une chose et font le contraire. Ils chantent la paix, mais servent la cause de la guerre.

7. Ce manque de volonté politique a engendré un *Accord sans engagement explicite de la part des signataires pour la cessation de la guerre en RDC.* A la lecture de cet Accord, on s'étonne de l'absence d'une déclaration de la fin totale de la guerre. Par contre, cet Accord paraît être un compromis entre belligérants, une récompense aux chefs de guerre. Le partage du pouvoir y occupe une place de choix, comme si le pouvoir était une fin en soi. Ainsi leurs négociations ont-elles abouti à un Accord qui privilégie la logique de la conquête du pouvoir par les armes. Or notre peuple a déjà rejeté cette option'. Il apparaît dès lors inadmissible de continuer à agir selon la logique de guerre qui, on le sait, ne favorise ni le développement de la nation, ni l'instauration de la démocratie.

8. Les hommes politiques de notre pays ne font pas preuve de patriotisme. Préoccupés par des intérêts égoïstes, ils font de la politique un gagne-pain qui n'a rien à voir avec la recherche du bien-être de la population et le souci de la démocratie. Les spectacles désolants qu'ils ont livrés à Sun City, les divisions internes, la course au positionnement et les querelles de préséance qui caractérisent leurs mœurs politiques en sont une preuve. Incapables de se dépasser et de faire triompher les intérêts supérieurs de la nation, nos politiciens se complaisent dans des blocages politiques qui perpétuent la crise en RDC. Le sort du peuple ne les préoccupe guère. Ils ne font aucunement preuve d'une quête sincère de la

[1] *Acte Constitutionnel de la transition.* Art 37.

démocratie. Dès lors, il n'est pas étonnant qu'ils aient multiplié les institutions de la Transition, comme si le pays disposait d'assez de moyens financiers et d'infrastructures pour en assurer le fonctionnement. Leurs appétits effrénés pour le pouvoir ont conduit à l'adoption du *fameux schéma 1+4* qui contient des germes de conflit au sommet de l'Etat.

Une Société civile fragile

9. Quand, au début des années 90, la Société civile s'est dotée d'une organisation, le peuple congolais s'était réjoui d'avoir enfin des défenseurs de ses droits censés protéger ses intérêts. La présence de cette Société civile sur la scène nationale avait suscité beaucoup d'espoir. Sa vocation apolitique en faisait, en principe, une organisation de citoyens sans prétention de conquérir le pouvoir politique ou d'y participer. On s'attendait à ce qu'elle joue le rôle de catalyseur pour une plus grande cohésion. Avec le temps, on a vu la Société civile se laisser ronger par la crise. Elle s'est politisée jusqu'à se fragiliser, mettant ainsi en danger son crédit et les intérêts des citoyens.

10. Les divisions internes de la Société civile ne favorisent nullement le dénouement de la crise qui sévit dans notre pays. En plus de la course au pouvoir qui caractérise ses animateurs, elle est minée par des divisions et des manipulations, très dangereuses pour l'efficacité de son action. Certes, des hommes et des femmes honnêtes n'y manquent pas, mais leur action est étouffée par les ambitions politiques de la majorité.

Par delà les intérêts économiques et politiques, il y a l'homme

11. «Créé à l'image et à la ressemblance de Dieu» (Gn 1, 26), l'être humain a une valeur inaliénable. Sa vocation d'homme en fait un être sacré et doté de dignité inviolable. Cette dignité humaine en RDC est bafouée au nom des appétits démesurés des profits économiques. Les guerres qui se succèdent dans notre pays sont des guerres économiques. La richesse du sous-sol congolais est convoitée par des puissants qui attisent des foyers de tension et de division pour s'en emparer. Parmi ces pêcheurs en eau trouble figurent bien entendu des nationaux dont certains ont été dénoncés par le Panel d'experts de l'ONU. Mais, il y a aussi et surtout des étrangers qui pillent systématiquement les richesses de notre nation soit directement, soit par personnes interposées. Ils profitent de la crise actuelle et s'emploient à la perpétuer pour des intérêts économiques, au détriment du peuple qui est le détenteur du pouvoir et le propriétaire des ressources naturelles de ce pays.

12. Aux uns et aux autres, nous disons que par delà les richesses du sous-sol que l'on convoite tant et qui font le malheur des Congolais, il y a des êtres humains

dont il faut respecter la dignité et les droits. Ce cri de détresse s'adresse surtout à ceux de nos compatriotes qui hésitent à faire la paix à cause des intérêts politiques et économiques. «L'homme comblé ne dure pas»(Ps 49 (48),13). La fortune du sang n'honore point son propriétaire et ne peut aucunement être source de bonheur (cf. Jb 15, 29). De même, régner par la violence est contraire à la démocratie.

L'intégrité territoriale de la RDC n'est pas négociable

13. Le paysage politique en RDC constitue une menace grave à l'existence même de notre pays. Face aux multiples tentatives de balkanisation, notre peuple oppose une résistance héroïque et exemplaire. En cela, il manifeste son attachement à l'unité du pays. Au nom de ce même peuple, nous réaffirmons avec fermeté que «l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale ne sont pas négociables»[1].

Seul le chemin de la paix peut sauver la RDC

14. La voie de la paix est l'unique qui puisse sortir le Congo de la crise, et le peuple de la souffrance et de la misère. Comme l'a si bien souligné Sa Sainteté le Pape Jean Paul II à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la paix 2003 et du 40e anniversaire de l'encyclique *Pacem in terris* du Bienheureux Jean XXIII, - cette paix dont notre pays a tant besoin - comporte quatre piliers : *la vérité, la justice, l'amour et la liberté*[2]. Les belligérants et la classe politique doivent s'engager résolument à consolider ces quatre piliers pour sortir notre pays de la crise : «Vouloir la paix n'est pas un signe de faiblesse mais de force»[3].

15. *Le choix pour la paix exige des gestes concrets.* Ainsi, par delà les discours et les vœux pieux, il est nécessaire, sinon impérieux, que les belligérants et la classe politique posent des gestes de paix, en évitant des provocations bellicistes qui bloquent inutilement le processus de paix. Notre population se réjouirait si les belligérants parvenaient à poser des gestes concrets de paix, par exemple la cessation totale des hostilités, les rites de réconciliation et de pardon, le dialogue franc, l'autorisation de la libre circulation des biens et des personnes sur toute l'étendue du territoire national, la destruction des armes légères sur la place publique, etc.

[1] CENC, «*Sois sans crainte*»(*Lc12,32*). Message des Evêques de la CENC, Kinshasa, Editions du Secrétariat Général, 1999, n. 8.
[2] JEAN-PAUL II, *Message pour la célébration de la journée mondiale de la paix*, Rome, Libreria Editrice vaticana, 2003, n. 3.
[3] JEAN-PAUL II, «*La paix est un devoir pour tous*», dans *L'Osservatore Romano*, n.31 (31 décembre 2002), p.3, n.2.

16. Dans le contexte actuel du Congo, le chemin de la paix passe surtout par le respect de la parole donnée et l'application des Accords signés. Nous avons certes souligné les limites de l'«Accord global et inclusif», néanmoins, nous invitons les signataires à le parfaire ou tout au moins à l'appliquer dans la mesure où il permet de mettre en place les Institutions qui aideront à gouverner le pays.

17. En effet, bien que lacunaire, l'«Accord global et inclusif» sur la transition en RDC est un maillon de la chaîne pour l'avènement de la paix dans notre pays. Les parties à l'Accord doivent clairement renoncer à la guerre et à toute forme de violence par le désengagement de leurs forces combattantes et par l'amorce d'un programme de restructuration de l'armée comme préalable à une transition non conflictuelle.

Trop, c'est trop !

18. La multiplication des obstacles sur le chemin de ia paix en RDC a atteint les limites du toi érable. Considérant les responsabilités qui sont les nôtres dans cette société, nous faisons une mise en garde aux belligérants et à la classe politique : le peuple ne supportera plus longtemps leurs tergiversations. Si la crise perdure encore, l'Eglise catholique utilisera des moyens appropriés pour hâter le retour de la paix en RDC.

19. La situation dramatique que traverse le Congo ne doit pas être considérée comme une fatalité. Elle nous appelle à nous ressaisir tous pour hâter l'avènement d'un Etat de droit. Pour y parvenir, nous, vos Pasteurs et Pères dans la foi, exhortons nos frères et sœurs belligérants et acteurs politiques, à manifester une réelle volonté politique et à faire preuve de culture politique. Qu'ils cessent de faire la honte du Congo et deviennent de véritables leaders politiques[1].

' OKZ. Des *dirigeants nouveaux pour le salut du peuple* ^ ^ ^ «s du Zaïre aux catholiques et aux hommes de bonne volonté. Kinshasa. Editions du Secrétariat Général de la CEZ. 1995.

20. Nous demandons à nos chrétiens de la Société civile de jouer pleinement leur rôle de catalyseurs pour une plus grande cohésion. Que les chrétiens soient les héros du combat des valeurs qui contribuent à la construction de la nation.

Bénédiction finale

21. Puisse le Seigneur, par l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie, Reine de la Paix, bénir notre pays et susciter plus d'artisans de paix au sein de notre peuple.

Fait à Kinshasa, le 15 février 2003.

(Suivent les signatures de 13 membres présents du Comité Permanent).

13. POUR L'AMOUR DU CONGO, JE NE ME TAIRAI POINT (Cf. Is 62,1)

Message du Comité Permanent des Evêques de la République Démocratique du Congo aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté

14 février 2004

Cf. CENCO, *Pour l'amour du Congo, je ne tairai point (Is 62,1)*, Kinshasa, Editions du Secrétariat Général de la CENCO, 2004, p. 3-19 (suivi des traductions en kikondo, lingala, tshiluba et swahili) ; *DIA* 18 février 2004, p. 171-173 (résumé).

Texte

1. Réunis à Kinshasa en session ordinaire du Comité Permanent de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) du 9 au 14 février 2004, nous, Archevêques et Evêques, forts de notre responsabilité face au destin du peuple congolais, saisissons cette occasion de communion ecclésiale pour saluer les avancées de la Transition dans notre pays et les espoirs qu'elles suscitent, mais aussi pour alerter l'opinion sur les zones d'ombre. Autant nous nous réjouissons de la cessation des hostilités qui ont dévasté notre pays et ont sacrifié, malheureusement, d'innombrables vies humaines, autant nous nous inquiétons des lenteurs et des calculs politiques qui minent cette Transition.

Sur le chemin de la réunification du pays

2. Six mois après le début de la Transition, des signes de bon augure sont notables. En dépit de quelques foyers de tension qui continuent à semer la terreur et la mort des populations civiles, le processus de pacification marque des avancées réelles.

3. Bien qu'hésitante, la réunification du pays tend à devenir une réalité. Les liaisons commerciales ont été rétablies. Timide, certes, le trafic aérien, routier, ferroviaire et fluvial relie désormais les différents coins du pays, autrefois séparés du fait de la guerre, facilitant de la sorte la circulation des biens et des personnes ainsi que les échanges commerciaux. La circulation de la monnaie unique, tout comme la diffusion des émissions radiotélévisées et les liaisons téléphoniques à l'échelle nationale sont autant de signes encourageants de la réunification du pays dont le peuple se réjouit.

4. Le discours politique officiel est apparemment marqué par la logique de la réconciliation. Cela montre que la classe politique prend de plus en plus conscience que la voie de la violence ne peut conduire ni à la prospérité de notre

peuple, ni à une vraie démocratie. Longtemps perdue, la paix est d'autant plus ressentie comme un bien dont on ne peut se passer.

5. Le pouvoir judiciaire se réorganise en tentant de reconquérir son autonomie. De leur côté, le Gouvernement de Transition et le Parlement bicaméral sont, malgré tout, à pied d'œuvre.

6. Aussi nous réjouissons-nous de constater que le Congo reprend progressivement sa place sur la scène internationale. La reprise annoncée ou déjà effective de certains secteurs de la coopération bilatérale est l'expression de la reconnaissance, au plan national et international, de la renaissance de notre nation.

Zones d'ombres

7. Ces réalisations sont, hélas ! accompagnées d'autres signes qui inquiètent et ne peuvent nous laisser indifférents. En tout état de cause, ces signes démontrent que des efforts doivent encore être fournis.

Pendant cette période d'après-guerre, des forces centrifuges et centripètes s'entrechoquent sur fond d'une sérénité politique illusoire. Tout en ayant réalisé certaines actions bénéfiques pour notre peuple, le nouvel ordre politique enregistre des ratés inquiétants englués dans un faisceau de réalités aux dimensions nationales et internationales. En attendant d'en dévoiler la teneur dans un document à venir, conscients de notre mission, nous, membres du Comité Permanent de la Conférence Episcopale Nationale du Congo, nous faisons le devoir prophétique d'exprimer nos préoccupations sur le cours de la Transition. Nous ne pouvons nous taire (Cf. Jr 4, 19) !

8. Après tant d'années de guerre et de longues négociations politiques, le peuple espérait que le nouvel ordre politique, dont nous avions souligné dès le départ la lourdeur et le caractère pléthorique[1], allait poser les jalons d'une démocratie réelle pouvant enfin le conduire à la prospérité et au développement. Six mois après l'inauguration de la Transition, ce peuple déchante. Il constate que ses préoccupations sont aux antipodes des intérêts de ses dirigeants qui lui imposent des sacrifices qu'il ne mérite pas. Son avenir risque d'être hypothéqué. Relégué à la traîne des luttes de positionnement de la classe politique, ce peuple paie le prix de la compétition des familles politiques qui se partagent le gâteau du pouvoir.

[1] Cf. CENCO, « *J'ai vu la misère de mon peuple* » *(Ex 3,7). Trop, c'est trop* ! Message du Comité Permanent des Evêques de la RDC aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté, Editions du Secrétariat Général, 2003, n. 8.

Dangereux déséquilibre social

9. La situation dramatique de notre peuple n'a plus besoin d'être décrite dans les détails. Nous sommes affligés de constater qu'au lieu d'oeuvrer pour la promotion du social, les dirigeants de notre pays s'octroient des avantages sociaux qui manifestent ouvertement leur désintérêt général pour le bien-être de la majorité de la population.

10. Outre qu'ils multiplient des missions aux avantages juteux, ils s'offrent un train de vie qui n'a rien à voir avec la précarité de nos finances nationales. N'ayant rien entrepris contre la corruption qui infecte tous les services dans notre société, ils sont les seuls à bénéficier de l'accalmie de l'après-guerre. Ce déséquilibre crée un malaise social ressenti dans toutes les couches de la population et dont les gouvernants ne semblent pas mesurer suffisamment la gravité.

11. Dans le domaine du social, nous souffrons de constater que les réformes annoncées avec pompe sont insignifiantes et demeurent non réalisées. Par contre, elles sont manifestement des promesses politiques exploitées pour des fins électorales.

Amateurisme et compétences limitées

12. Dès le départ, la Transition a révélé d'énormes lacunes dans certaines personnes ayant accédé au pouvoir à la faveur de la logique du consensus. Dans certaines institutions, l'on constate trop de tâtonnements et d'incertitudes, risquant de conduire l'Etat à la dérive.

13. Préjudiciables à la bonne marche du pays, ces limites révèlent un certain amateurisme dans la gestion du pouvoir qui risque de coûter cher à la République. Bien souvent, l'exercice des fonctions est confondu avec la campagne politique.

Lenteur et volonté délibérée de prolonger la Transition

14. Alors que la Transition a démarré depuis six mois, nous constatons une nette lenteur tendant à la prolonger de manière indue. En effet, nous regrettons que les lois organiques devant autoriser et régir le fonctionnement des Institutions d'appui à la Transition[1] tardent à être présentées au vote. D'aucuns n'hésitent pas à croire qu'il s'agit de la volonté délibérée des responsables politiques à tirer la Transition en longueur pour retarder la tenue des élections.

15. Nous dénonçons cette attitude et réaffirmons notre souhait de voir les élections s'organiser dans le strict respect du délai fixé par l'Accord global et inclusif. Est-il besoin de rappeler que notre peuple est fatigué de passer de

[1] II s'agit de : Commission électorale indépendante. Observatoire national des droits de l'Homme. Haute autorité des médias. Commission Vérité et Réconciliation et Commission de l'éthique et de la lutte contre la corruption.

Transition en Transition ? Il est, dès lors, inadmissible de multiplier des manœuvres pour bloquer *le processus entamé.*

Banalisation de la vie et négligence criminelle

16. Conscients du caractère sacré et inviolable de la vie[1], nous nous indignons de nombreux accidents ferroviaires, aériens, fluviaux et routiers qui, comme en 1996[2], ont endeuillé récemment la nation congolaise. Signes des temps, ces accidents devraient nous conduire à un examen de conscience. Ils révèlent la négligence criminelle et l'irresponsabilité qui ont élu domicile dans la conscience de nos compatriotes.

17. Nous dénonçons aussi la légèreté avec laquelle les dirigeants ont annoncé et géré ces accidents. La vie humaine a une valeur inestimable. « Ecoute, dit le Seigneur, le sang de ton frère crier vers moi du sol » (Gn 4,10). La mort d'hommes n'est pas à considérer comme un fait divers. Il est étonnant que la disparition de tant de personnes n'ait suscité que si peu d'indignation. On se serait attendu à ce que soit décrété un deuil national.

18. Cette indifférence témoigne d'une crise du sens du sacré et de l'inviolabilité de la vie humaine. Elle se manifeste aussi dans l'indexation du problème de la sécurité qu'on tend à reléguer au rang des activités facultatives de l'Etat, alors que la population est livrée à la merci de bandits de grand chemin comme on a pu le constater sur la nationale numéro un, à Kinshasa et ailleurs.

Conflits au sommet de l'Etat et fragilité de la Transition

19. Les conflits entre institutions ou personnalités politiques au sommet de l'Etat sont un signe inquiétant qui fragilise inutilement la Transition. Nous constatons, en effet, que les protagonistes de la Transition n'ont pas encore perdu totalement les réflexes de belligérants. Malgré le langage de la réconciliation dans leurs discours publics, ils provoquent des conflits qui détournent l'attention des citoyens des problèmes capitaux du pays pendant cette période. Ils se rejettent la responsabilité et semblent se complaire à gaspiller les énergies dans des querelles qui n'ont aucun rapport avec les objectifs de la Transition.

Ces antagonismes engendrent des prétextes pour torpiller la Transition, ou tout au moins la prolonger, en multipliant tergiversations et chantages n'ayant rien à voir avec le bien commun. «Qui aime les querelles aime le péché » (Pr 17, 19).

[1] Cf. JEAN-PAUL II, *L'Evangile de la vie.* Lettre encyclique sur la valeur et l'inviolabilité de la vie humaine, 1995, n.2.

[2] Cf. CEZ, *Respectons la vie et la personne humaine.* Message des Evêques du Zaïre aux catholiques et aux hommes de bonne volonté, Editions du Secrétariat Général de la CEZ, 1996, *n.2.*

Des ratés de la réunification

20. Alors que la réunification du pays a soulevé une vague d'enthousiasme au sein de notre peuple, certaines personnes ne semblent pas encore réaliser qu'elle doit être effective. Certains chefs militaires lui opposent une résistance indue en affichant un comportement belliqueux qui compromet gravement le processus de la réconciliation nationale. De même, de hauts fonctionnaires de la territoriale, en provinces anciennement occupées, brillant par leur désobéissance à la hiérarchie, confisquent les recettes du trésor public au profit de leur ex-composante, paralysant ainsi anarchiquement le fonctionnement de l'Etat. Ailleurs, des détournements de deniers publics se multiplient en toute impunité, pour renflouer les caisses de certaines ex-composantes politiques.

21. Ce comportement ambigu et contraire à l'esprit de la réconciliation nationale retarde le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du pays et démontre le manque de loyauté de certains protagonistes du nouvel ordre politique. En outre, ce comportement favorise la poursuite du pillage des richesses de notre pays et porte à croire en l'existence d'agendas cachés.

L'Eglise au service de la nation congolaise pendant la Transition

23. Les ratés de la Transition en République Démocratique du Congo ne nous détournent pas de notre volonté de nous mettre au service de la nation congolaise. Tant s'en faut! Tout en invitant la classe politique et notre peuple à un effort supplémentaire pour sauver la nation[1], en tenant bon dans la foi (Cf. 1 P 5, 9), nous indiquons deux priorités qui nous semblent devoir absolument s'imposer pendant cette période de Transition.

L'éducation civique du peuple pour la préparation aux élections

24. Solidaires des aspirations du peuple, nous, Pasteurs de l'Eglise catholique, réaffirmons avec force notre engagement à contribuer à la préparation aux élections qui doivent sanctionner la fin de cette Transition que nous espérons être la dernière dans l'histoire de notre pays. Pour cela, fidèles à notre mission évangélisatrice (Cf. Mt 28,19), nous préconisons d'aider la nation en préparant le peuple aux élections, à travers une éducation civique responsable et engageante dans nos diocèses, selon un programme pastoral conçu à cet effet. Pour nous, les élections doivent se tenir dans le délai défini par l'Accord global et inclusif. Toutes les dispositions doivent être prises à cet effet. Il en va de la vie de toute la nation.

Cf. CEZ. *Sauvons la nation.* Déclaration et Message de du Zaïre à la Conférence Nationale Souveraine et en f * ^ ^ ^ 0 TM ^ soutenir le processus de démocratisation ainsi que a justice, la paix et 1 unité nationale, Editions du Secrétariat Général de la CEZ, 1JJ/.

Le respect des droits est un signal fort de la volonté démocratique

25. La démocratie en République Démocratique du Congo passe par le respect des droits et la réconciliation. Dans cette perspective, en ce cinquantième anniversaire de l'ouverture de la première année préparatoire à l'Université Lovanium, nous réaffirmons notre volonté de la rétrocession à l'Eglise catholique de cette institution ainsi que d'autres instituts supérieurs étatisés en 1971. Nous estimons que cette rétrocession n'est pas une faveur spéciale, mais une question de droit. Longtemps négociée avec les gouvernements précédents, cette rétrocession doit être finalisée pendant la Transition afin de nous permettre d'être davantage au service de la jeunesse congolaise, selon une convention qui engage l'Etat à assumer sa part de responsabilités. De même, l'Eglise réclame que lui soient restituées d'autres propriétés confisquées dans les mêmes conditions, notamment la chaîne catholique de télévision « Téléstar ».

Exhortation spéciale aux frères et sœurs politiciens

26. La Transition est un enjeu, une occasion en or qui ne saurait souffrir d'un quelconque gâchis. Le consensus issu du dialogue intercongolais est un acquis de taille qui prouve votre capacité à vous dépasser. L'après-guerre est une épreuve qui doit conduire la République Démocratique du Congo à la démocratie.

27. Eveilleurs des consciences, nous vous rappelons que l'amour de la nation doit être au-dessus de tout. N'abusez pas de la patience du peuple et dépassez-vous en évitant tout comportement susceptible de compromettre les acquis gagnés au prix de longues négociations. La paix est une valeur du Royaume des cieux (Cf. Mt 5, 9). Il faut la protéger et l'accroître.

28. Mettez les préoccupations du peuple au centre de vos intérêts et entrez dans l'histoire en posant des actes responsables. Réconciliez-vous et montrez-vous dignes de la confiance que le peuple a placée en vous.

Aussi, nous vous exhortons à ne pas vous offrir des avantages qui contrastent avec la précarité de notre pays. D'une part, nous vous invitons à lutter efficacement contre la corruption qui prive notre Etat de tant de moyens dont il a besoin pour assumer ses responsabilités dans la société. D'autre part, il est utile d'engager un dialogue social sincère et franc pour apaiser le malaise qui accroît le mécontentement du peuple, en veillant à ce que chaque citoyen jouisse de ses droits et s'acquitte de ses obligations.

Conclusion

Frères et Sœurs,

29. Le destin du Congo n'est pas condamné à rester une tragédie. A ce propos, la Transition doit susciter de l'espoir. Il faut une réelle volonté politique pour en accélérer la vitesse. Nous, vos Pasteurs, vous exhortons, une fois de plus, à prendre notre destin en mains pour conduire le Congo à la démocratie. Ne baissons pas les bras et soyons toujours vigilants (Cf.lP 5, 8-9). Hâtons l'avènement du règne de paix et de justice, de vérité et d'amour dans notre pays. Rien n'est impossible avec le Seigneur (Cf. Le 1,37).

30. Nous implorons l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie, Notre-Dame du Congo, pour la réussite de la Transition dans notre pays.

Fait à Kinshasa, le 14 février 2004.

[Suivent 13 signatures des membres présents du Comité Permanent).



Secrétaire Général des Nations Unies Kofi Annan en RD Congo (2006)

14. MEMORANDUM DU COMITE PERMANENT DES EVÊQUES DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES

14 février 2004

Cf. *Mémorandum au Secrétaire Général des Nations Unies*, dans CENCO, *Pour l'amour du Congo, je ne me tairai point....* **p.** 81-95 ; *Congo-Afrique (2004) n°383,* p. 132-144.

Texte

Excellence Monsieur le Secrétaire Général,

1. Nous, Cardinal, Archevêques et Evêques de l'Eglise catholique en République Démocratique du Congo, réunis en Comité Permanent du 09 au 14 février 2004 ; fidèles à notre mission de Pasteurs du peuple de Dieu qui se trouve en ce pays ; solidaires de la souffrance qu'endure notre peuple depuis le déclenchement en 1996 d'une longue guerre dont le bilan en vies humaines est le plus lourd clu Continent depuis la période de l'esclavage, avons pris la résolution d'adresser à Votre Excellence un mémorandum par lequel nous exprimons en premier lieu la reconnaissance de notre peuple envers le système des Nations Unies, présentons ensuite le triste bilan de la guerre, nos préoccupations au sujet de la paix et de la justice dans notre pays ainsi que dans la sous-région des Grands Lacs, et en lin vous soumettons nos propositions.

2. La Conférence Episcopale Nationale du Congo élève la voix au nom des millions de Congolaises et Congolais qui ont bénéficié et bénéficient encore de l'assistance du système des Nations Unies à travers leurs agences spécialisées. Cette aide soulage tant soit peu la souffrance d'innombrables personnes abandonnées, notamment dans les secteurs de la santé, de l'alimentation et de l'éducation. Cette assistance a permis de maintenir l'espoir aux moments les plus sombres de l'histoire de notre pays.

3. Notre reconnaissance s'adresse particulièrement à Votre Illustre Personne pour les efforts que vous ne cessez de déployer afin de mettre fin à la guerre.

4. Dans la crise qui secoue notre **pays,** nous nous souvenons des pertinentes résolutions **prises par** le Conseil **de** Sécurité des Nations Unies, notamment la résolution 1234 du 9 avril 1999 établissant **l**'agression de notre pays par le **Rwanda,** l'Ouganda **et** le Burundi ; **la** résolution 1291 du 24 février 2000 créant la **Mission** d'Observation **des** Nations Unies au Congo (MONUC) ; la lettre de Votre **Excellence** du 15 octobre 2002 au Président du Conseil de Sécurité instituant **la Commission** d'enquête **sur** les pillages et l'exploitation illégale des ressources

naturelles de la République Démocratique du Congo, ainsi que la résolution 1493 du 28 juillet 2003 qui modifie le mandat de la MONUC en renforçant ses pouvoirs d'action sur le terrain au profit de la population congolaise.

5. Par cet ensemble de résolutions, le Conseil de Sécurité cherche à rétablir le droit bafoué et à répondre aux aspirations légitimes du peuple congolais qui n'a jamais voulu de la guerre ni de la balkanisation du pays. « *L 'unité nationale, l'intégrité territoriale et la souveraineté de la République Démocratique du Congo ne sont pas négociables »'.*

Rappel du bilan de la guerre

6. En cinq ans d'affrontements, le bilan de cette guerre injustifiée n'est pas encore fait. Mais l'on sait que près de 3 millions de Congolaises et Congolais sont morts, les uns fauchés par les balles, les autres emportés par la faim et les maladies que Ton aurait soignées s'il n'y avait pas eu de guerre. A ce jour, notre pays bat le record des déplacés de guerre, avec environ 1,5 millions de personnes qui vivent dans des conditions très précaires et qui sont la preuve vivante de la prise en otage du peuple congolais par ceux qui ont conçu ou exécutent le plan de guerre. Que de familles détruites ! Que d'orphelins ! Que de viols ! Que d'estropiés ! Que d'enfants arrachés à leurs familles, soustraits à l'éducation à l'humanité pour être enrôlés de force dans la guerre ! Des dizaines de milliers d'enfants congolais apprennent ainsi à tuer leurs frères !

7. Outre les pertes en vies humaines, la guerre a engendré des fissures graves dans la nation. On a semé, à dessein, la haine clans les cœurs des fils et filles du pays, tentant ainsi de briser l'édifice construit en un siècle d'histoire commune. Un pillage systématique des richesses du pays est organisé : exploitation illégale de nos ressources minières, destruction de nos parcs et réserves naturelles, destruction des infrastructures sociales comme les écoles, les hôpitaux et les églises. Qui pis est. dans un pays où le peuple est très attaché au sacré, les envahisseurs ont profané des lieux de culte et ont commis d'autres abominations dans l'objectif de saper rautorité morale et de l'Eglise et du pouvoir traditionnel, en vue de faire perdre au peuple ses repères fondamentaux..

«Conduis nos pas. Seigneur, sur le chemin de la Paix. (cf. Le 1,79 Message clés ErVeques catholiques de la République Démocratique du Congo aux fidèles et aux hommes de bonne volonté. Editions du Secrétariat Général de la CENCO. 1999. «Sois sans crainte > (cf. Le 12.32). Message des Evêques de la CENC. Editions du Secretanat General de la CENC, 1999.

Excellence Monsieur le Secrétaire Générai

8. Comme vous le savez, cette guerre est la plus meurtrière que le Continent africain ait connue. D'aucuns la qualifient, à juste titre, de première guerre mondiale africaine. Car non seulement elle a impliqué plus de neuf Etats africains avec leurs parrains occidentaux, mais elle concerne aussi les intérêts vitaux du Continent. Pourtant, les richesses pour lesquelles on se bat en République Démocratique du Congo, certes propriété inaliénable du peuple congolais, appartiennent également au patrimoine africain. L'Exploitation rationnelle de ces richesses permettrait sans nul doute de résoudre nombre de problèmes à travers le Continent. Le coup porté contre la République Démocratique du Congo l'est inévitablement contre les peuples d'Afrique, et donc contre l'humanité entière.

9. Conscients de ce que ces politiques délibérées de destruction planifiée de notre peuple ont fait de la RDC, nous remercions toutes les personnes qui agissent pour la paix dans le monde, en général, et pour mettre fin à la guerre dans notre pays, en particulier. Elles travaillent à l'avènement d'un monde juste et épris de paix. A la suite du Christ, notre Maître et Seigneur, nous disons : « *Heureux les artisans de paix. ils seront appelés fds de Dieu »* (Mt 5,9).

Nos préoccupations

10. Malgré les accords et les rapprochements entre les gouvernements et les belligérants, nous déplorons la persistance des combats et des pillages sur le terrain, à l'Est de la RDC.

11. De notre point de vue, il apparaît clairement que les pays agresseurs sont instrumentalisés par des puissances étrangères qui leur apportent le soutien politique, financier et militaire. Les rapports du Conseil de Sécurité sur les pillages des ressources naturelles et économiques de la RDC l'ont confirme.

12. Dans la sous-région des Grands Lacs, il circule des quantités impressionnantes d'armes qui alimentent les conflits en liaison avec les exploitations frauduleuses du bois, du café, ainsi que des mines de diamant, d'or et de coltan. Nous savons que la plupart des armes légères proviennent de certains Pays limitrophes.

13. Sur ce volet militaire, il circule dans la région trop de personnes armees, dont un grand nombre échappe au contrôle des comn.andements ^h au reconnus. Même ceux qui sont recensés constituent une source permanente d'insécurité pour la population civile, à cause du manque d'encatent

14. Sur le plan politique, la
efforts louables pour mettre fin à la crise de leg.timrte des ins '

* — . * , u . P „ »,„», *
nous semblent pas s'attaquer sérieusement aux causes ae

débordent toujours vers la République Démocratique du Congo. C'est, du reste, ce que déclaraient, il y a près de cinq ans, les Evêques de trois pays des Grands Lacs : « Une paix durable ne peut être effective que dans le dialogue entre les différents fils de chacun de nos pays. Ce dialogue doit viser une réconciliation sincère, fondée sur la justice et le pardon. Ce dialogue doit viser à l'établissement d'un ordre constitutionnel, consensuel et à l'instauration d'un Etat de droit porté par une culture démocratique »[1].

Nos propositions

a. ***Pour asseoir la paix dans notre pays et dans la sous-région***

15. La Conférence Episcopale Nationale du Congo estime indispensable la signature solennelle d'une déclaration de fin de guerre par les belligérants. Cette déclaration doit être assortie des sanctions encourues par toute personne ou tout mouvement qui relancerait les hostilités. Parmi ces sanctions, il doit y avoir la disqualification dans le processus électoral, la destruction par la MONUC de la base logistique militaire, la mise hors-la-loi du mouvement politique responsable de la violation de cet accord, ainsi que l'ouverture d'un dossier judiciaire contre les dirigeants du mouvement devant la Cour Pénale Internationale. Par cette déclaration, on ordonnera la dissolution des milices. En dehors de l'Armée républicaine, on ne peut reconnaître aucune existence légale à des groupes armés, qu'il s'agisse des forces d'autodéfense locales, des milices personnelles, voire des troupes maintenues, en dehors de l'Armée nationale intégrée.

16. La solution à la crise interne ayant trouvé partiellement un début de solution (Accord de Pretoria et Gouvernement d'Union Nationale), la Conférence Episcopale Nationale du Congo estime que le moment est venu de tenir la conférence internationale sur la région des Grands Lacs sous l'égide de l'ONU et de l'Union Africaine. Cette conférence devra aboutir, entre autres, à la *signature d'un pacte de non-agression* entre les Etats de la sous-région des Grands Lacs, pacte assorti des sanctions prévues à cet effet. Les Evêques catholiques de la République Démocratique du Congo sont prêts à apporter leur modeste contribution pour la réussite de cette initiative.

17. Sur le plan économique, la Conférence Episcopale Nationale du Congo souhaite instamment la tenue, sous l'égide des Nations Unies, d'une conférence internationale réunissant les multinationales, les représentants des pays du G8 et le Gouvernement congolais pour mettre fin à la criminalisation de l'économie congolaise. Cette conférence économique est une urgence et une nécessité pour

[1] « *Vous êtes tous frères (Mt 23,8). Arrêtez les guerres !* ». Message des Evêques de l'ACEAC aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté, Nairobi, 1999, n° 5.

notre pays. Elle sera l'occasion de faire la lumière sur les marchés litigieux passés entre les investisseurs et les belligérants, en même temps qu'elle servira à élaborer des contrats en bonne et due forme avec la RDC. De même, l'épiscopat insiste sur l'exigence de préserver la faune et la flore congolaise, et d'épargner pour les générations futures les ressources financières provenant de l'exploitation des minerais épuisables. Les résolutions fondamentales prises lors de cette conférence seront exécutoires et assorties de sanctions.

18. En vue de réduire au minimum le risque de guerre entre Etats de la sous-région, la Conférence Episcopale Nationale du Congo propose que sous l'égide des Nations Unies, il soit institué un cadre permanent de concertation entre les Chefs d'Etats du Ruanda, du Burundi, de l'Ouganda et de la RDC.

19. Attentifs aux signes des temps, les Evêques de la RDC encouragent le Conseil de Sécurité des Nations Unies à poursuivre les programmes de désarmement de la planète, notamment en décrétant la cessation de la fabrication d'armes et en élargissant le programme du désarmement, du domaine nucléaire aux autres types d'armes automatiques fabriquées dans l'intention de tuer les êtres humains. L'évolution actuelle de notre monde tend vers la fin des armées conçues comme des machines de la mort, en faveur des armées qui soient au service du développement, de la paix et de la fraternité.

b. Pour réparer les torts causés par la guerre et reconstruire le pays

20. La Conférence Episcopale Nationale du Congo soutient la création d'un Fonds de Solidarité Internationale pour la RDC. Ce fonds spécial, non remboursable, servira à : réparer les dommages subis par la RDC depuis 1994, lesquels ont été provoqués par la présence massive des réfugiés d'une part, et par les agresseurs, leurs commanditaires et leurs complices congolais, d'autre part ; reconstruire les villes et villages détruits par la guerre ; construire, à travers tout le territoire national, des infrastructures, notamment les routes de desserte agricole dans les collectivités locales et des infrastructures sociales (écoles, centres universitaires, centres de santé, etc.). Ce fonds de solidarité internationale n'annule en rien le devoir et l'obligation de justice et de réparation qui s'imposent de la part des pays agresseurs vis-à-vis du peuple congolais pour les dommages leur infligés.

21. Que l'ONU s'engage résolument à soutenir la « Commission Vérité et Réconciliation » de la RDC, afin que justice soit rendue aux victimes. Ainsi pourra-t-on faciliter le pardon mutuel et la réconciliation entre le peuple et ses dirigeants, les dirigeants entre eux, le peuple avec lui-même, ainsi que entre les dirigeants et les peuples de la sous-région des Grands Lacs.

22. La RDC ne retrouvera la paix et la stabilité que moyennant le respect de la Constitution, l'organisation des élections libres, démocratiques et transparentes ;

l'installation pacifique des institutions légitimes issues de celles-ci ; et le soutien des institutions de la jeune démocratie par la Communauté Internationale. Aussi l'épiscopat congolais demande-t-il au Conseil de Sécurité des Nations Unies de faire respecter le calendrier de l'Accord global et inclusif, et d'y apporter un appui financier et logistique conséquent.

Conclusion

Excellence Monsieur le Secrétaire Général,

23. La réponse favorable aux présentes propositions que nous, Pasteurs du Peuple de Dieu qui est au Congo, soumettons à Votre sage appréciation, permettra, à coup sûr, à la société congolaise de répartir d'un bon pied et d'occuper la place qui lui revient dans le concert des Nations.

Bénédiction

24. Nous prions le Seigneur Dieu de daigner apporter à Votre Excellence la lumière et la sagesse nécessaires, en vue de bien conduire les institutions de l'Organisation des Nations Unies, qui représentent l'espoir et la conscience de l'humanité, afin que, grâce à elle, le monde connaisse la paix et la sécurité.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de notre haute considération.

Fait à Kinshasa, le 14 février 2004

(Signé, comme pour le texte précédent, par les 13 membres présents du Comité Permanent).

15. « FRERES, QUE DEVONS-NOUS FAIRE ? » (Ac 2,37) L'HEURE DES RESPONSABILITES A SONNE

Message des Evêques du Congo aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté

3 juillet 2004

Cf. CENCO, «*Frères, que devons-nous faire? » (Ac 2,37). L'heure des responsabilités a sonné. Message des Evêques du Congo aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté suivi de la déclaration de la Conférence Episcopale Nationale clu Congo sur les relations de l'Eglise Catholique avec le Kimbanguisme,* Kinshasa, Editions du Secrétariat Général de la CENCO, 2004, p. 5-18 (avec traductions en kikongo, lingala, swahili et tshiluba, p. 19-69) ; *Congo-Afrique (2004) n° 387,* p. 388-395.

Texte

Frères et Sœurs,

1. Réunis à Kinshasa du 28 juin au 3 juillet 2004 pour la 38c Assemblée plénière, Nous, Cardinal, Archevêques, Evêques et Administrateurs diocésains membres de la CENCO, adressons le présent message aux fidèles et aux hommes de bonne volonté, en vue d'interpeller la nation et de l'inviter à assumer ses responsabilités dans la sauvegarde de la Transition qui doit amener le peuple congolais à un Etat de droit.

Nous croyons, c'est pourquoi nous parlons (cf. 2 Co 4,13)

2. En effet, dans le cadre de la mission prophétique qui est la nôtre, fidèles à la tradition, nos prises de position se veulent une interpellation constante pour défendre la dignité humaine et le bien commun. Elles sont l'expression de notre sollicitude et de notre amour pour la nation congolaise)[1], de notre foi et de notre espérance en un avenir plus heureux pour notre pays[2]. L'engagement de l'Eglise dans ce domaine, loin d'être une soif du pouvoir, est un témoignage de sa détermination à défendre et à protéger les intérêts du peuple, surtout ceux des plus, pauvres et des marginaux, car le Seigneur nous a établis sentinelles de son peuple

[1] *Pour l'amour du Congo, je ne me tairai pointl* (cf. Is 62, 1). Message du Comité Permanent des Evêques de la République Démocratique du Congo aux fideles catholiques et aux hommes de bonne volonté (14 février 2004).

[2] *L'espérance ne déçoit point* » (Rm 5, 5). Message des Evêques de la Conlérence Episcopale Nationale du Congo aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté (7 juillet 2001).

(cf. Ez 3; 17). Aussi ce message se veut-il une contribution au bien-être de notre peuple, un ministère de l'Eglise au service de la nation congolaise[3].

La Transition menacée

3. Dans le' contexte actuel, nous croyons que la Transition est la voie privilégiée pour conduire le Congo à la stabilité politique et au développement Intégral. Processus irréversible, cette Transition, gagnée au prix d'énormes sacrifices et avec le concours de la communauté internationale, ne doit être torpillée d'aucune manière. Par conséquent, nous nous opposons vigoureusement à toutes les manœuvres tendant à compromettre cette étape de notre marche vers la démocratie.

4. A cet égard, nous déplorons, une fois de plus, la conflictualité entre les gouvernants, la logique des composantes plutôt que celle de l'union nationale, la lenteur dans la mise sur pied des institutions de la Transition[4] et d'une armée républicaine réunifiée. Ces retards ne contribuent aucunement à la décrispation de l'environnement politique, bien au contraire, ils prêtent le flanc à des procès d'intention et accroissent l'insécurité au sein du peuple. En outre, ils multiplient les risques de faire échouer le processus entamé. Les conséquences sur l'avenir du Congo seraient incalculables. Aussi prions-nous les institutions appelées à élaborer les textes légaux de prendre leurs responsabilités devant Dieu, devant la nation et devant l'histoire.

Sans ce cadre juridique, en effet, à quelques mois de la tenue des élections que le peuple veut libres, transparentes et démocratiques, grand est le danger de voir voler en éclats les espoirs suscités au sein de notre peuple au lendemain de la clôture du Dialogue inter congolais.

5. En moins d'un trimestre, la Transition a subi deux coups de force qui ont accru l'inquiétude et les incertitudes au sein du peuple. On assiste, avec stupeur, à la reprise des hostilités à l'est du pays entraînant une fois de plus des tueries, des assassinats, des viols, des pillages et des déplacements forcés de populations. Au même moment, de manière inhumaine, nos compatriotes sont refoulés d'un pays .voisin. Tous ces faits malheureux en rajoutent à la misère de notre peuple déjà meurtri et affligent notre coeur de pasteurs.

6. Au nom du peuple congolais qui a placé ses espoirs dans cette Transition, nous tenons à affirmer à l'opinion nationale et à la communauté internationale que /towr *saurions aucunement tolérer que le processus entamé au prix de tant de*

a L'Eglise au service de la nation zaïroise. Actes de la Xle Assemblée plénière de episcopat du Zaïre du 28 février au5 mars 1972

^ Voir *Pour l'amour du Congo Je ne me tairai point,* n° 14.

sacrifices soit saboté. Il y va de la dignité de notre peuple et, du destin du pays tout entier. Bien qu'imparfaite, cette étape mérite d'être soutenue et notre Eglise souhaite qu'elle aboutisse. Il faut à tout prix la sauver pour instaurer, un nouvel ordre politique issu des unies. Telle est la volonté du peuple ; tel est le sens même de la démocratie.

7. C'est pourquoi nous condamnons la violence d'où qu'elle vienne, surtout si elle vise à la prise du pouvoir par la force et nous stigmatisons toute tentative de lancer la RDC dans une troisième guerre. L'intégrité territoriale et la souveraineté nationale ne sont pas négociables.

8. Quant à nous, conscients que l'échec de la Transition serait celui de tout le peuple congolais et de la communauté internationale, *nous affirmons avec force que nous ferons tout ce 'qui est en notre* pouvoir et dans les limites de la mission de l'Eglise pour sauver ce processus.

9. Aux ennemis de la paix, nous disons que l'heure du désordre est révolue. La paix est bien plus agréable que la violence. Nous invitons donc à la raison et à la conversion tous ceux qui se livrent aux destructions faciles de la vie humaine et des biens des personnes. Valeur clu règne de Dieu et fruit de l'Esprit (Ga 5,22), la paix est un bien inestimable; il est un don de Dieu qu'il nous faut respecter et traiter de manière responsable. Cela vaut autant pour le peuple congolais que pour ses voisins.

Peuple congolais, l'Eglise salue ton courage!

10. Les réactions provoquées dans le pays par l'occupation de Bukavu ont dévoilé la capacité de notre peuple de faire face à l'humiliation et au piétinement politique. Ces protestations populaires sont la parfaite expression de la capacité de sa résistance vis-à-vis des menaces contre son pays.

11. En effet, le soulèvement dans les grandes villes de la RDC est un témoignage d'un éveil social du peuple congolais que l'Eglise salue avec satisfaction. Hormis les dérapages, les attaques contre certaines institutions internationales et les pillages qu'elle désapprouve, l'Eglise salue le courage du peuple de s'opposer à la violation de l'intégrité territoriale et à la balkanisation du pays. Ces faits démontrent, par ailleurs, que la patience du peuple a ses limites. Longtemps meurtri et victime des dérives politiques, le peuple congolais a su exprimer sa détermination à refuser la guerre. Désormais, il prend ses responsabilités de contribuer à la construction d'une paix durable et prouve sa volonté de prendre en mains son destin et de participer activement à l'édification d'une société où régnent la justice, la démocratie et le développement.

12. Aussi saluons-nous avec gratitude tous les gestes de solidarité tant nationale qu'internationale accomplis en. faveur de la population" touchée par les dentiers événements dans notre pays.

13. Ce regain de nationalisme ne doit pas être comme un feu de paille, une affaire passagère, mais une dynamique à sauvegarder et à canaliser de façon responsable. Il convient de maintenir ce dynamisme pour inaugurer une nouvelle culture politique et une solidarité dont le peuple est maître. Forts de cette prise de conscience populaire et de l'émergence d'une opinion publique dans le pays, nous exhortons le peuple congolais à consolider ce patriotisme responsable, en s'appropriant la gestion de la Transition. Nous l'exhortons à ne pas céder, à la violence et à la haine, mais à faire preuve de 'sérénité, à s'opposer aux pillages du peu d'infrastructures qui nous restent et à s'impliquer dans la gestion de la Transition jusqu'à la tenue des élections.

14. Cette expression de l'opinion publique doit être considérée comme la prise de conscience de chaque citoyen congolais de ses responsabilités dans le façonnement du destin de la nation. En effet, nul ne peut prétendre sortir le Congo de la crise qui le mine sans la conjugaison des efforts de tous pour conduire notre pays à la démocratie et au développement.

L'heure des responsabilités a sonné

15. A cet égard, nous sommes heureux de constater que le peuple s'efforce de rompre avec une culture de la résignation pour se prendre en charge avec détermination. En affichant sa désapprobation vis-à-vis de la reprise de la guerre a l'est, notre peuple a brisé le tabou de la peur. Une telle attitude démontre qu'il croit en sa capacité d'influer sur le processus politique et l'histoire de notre pays.

16. Ce que nous lui demandons, c'est d'agir de façon réfléchie et ordonnée: pacifiquement mais efficacement, sans compromettre ses propres intérêts ni donner des prétextes à ses ennemis. De plus, il lui faut un minimum d'organisation pour ne pas agir en ordre dispersé, mais par une stratégie susceptible de porter des fruits durables. Voilà pourquoi il doit rester vigilant pour ne pas tomber dans le piège de la manipulation et des discours démagogiques.

17. Confiant en la maturité de notre peuple et en sa volonté d'influencer le cours de l'histoire, nous l'exhortons à redoubler d'efforts pour sauver la nation.

Allons aux élections!

18. Depuis quelques décennies, nous, pasteurs de l'Eglise-Famille de Dieu qui est en RDC, ne cessons de revendiquer l'organisation des élections libres et démocratiques. Il s'agit de mettre fin aux querelles de légitimité qui causent tant de dégâts dans notre pays. Nous estimons que le temps est maintenant propice. Pour le

Congo, le temps de la violence et des pillages est révolu. La vérité des urnes s'impose. Quoi de plus sage que de laisser le peuple congolais aller aux élections' Cette Transition doit s'achever en Juin 2005. C'est un tournant décisif qu'on aurait tort de rater.

19. Voilà pourquoi nous exhortons les acteurs politiques et, tous les amis du peuple congolais à prendre chacun ses responsabilités.

Aux acteurs politiques congolais, nous recommandons de :

1° accélérer la mise en place des institutions de la Transition en élaborant dans le délai les lois organiques autorisant le fonctionnement des institutions d'appui à la démocratie, telles que la loi électorale, la loi sur la nationalité, etc. Dans la mise sur pied et le fonctionnement de ces institutions, il nous semble urgent d'accorder une place de choix à la Commission Electorale Indépendante (CEI), cheville ouvrière du succès de la Transition. Cette Commission doit être dotée de tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa délicate mission;

2° arrêter un programme minimum d'urgence pour satisfaire aux besoins primaires du peuple, notamment la paie régulière d'un salaire décent aux fonctionnaires; de manière particulière, nous invitons le gouvernement de la République à être juste envers les parents des élèves en supprimant la prise en charge des enseignants par eux et en leur payant un salaire décent, équitable et régulier, car l'avenir de la nation dépend d'un système éducatif de qualité;

3° lutter contre la corruption et l'impunité en visant la maximisation des recettes, même en territoires anciennement occupés;

4° sécuriser notre peuple en formant le plus rapidement possible une vraie armée républicaine. La réunification de l'armée constitue pour nous une priorité;

5° privilégier l'intérêt supérieur de la nation par une gestion cohérente des pannes de la Transition, en vue d'assurer la cohésion de l'action gouvernementale et la réussite de l'organisation des élections à l'issue de la Transition ;

6° respecter les engagements pris dans les accords et se dépasser pour aller au-delà des calculs d'intérêts partisans;

7° faire preuve de courage et de volonté politique dans l'exercice des responsabilités au sein des institutions de l'Etat;

8° organiser une cérémonie solennelle pour célébrer la déclaration officielle de la fm de la guerre et la réunit!cation effective du pays.

Au peuple congolais, nous recommandons de:

1° **se mobiliser pour la réussite de la Transition** afin de barrer la route à toute tentative d'arrêt du processus démocratique;

2° tout en acceptant 1 'hommage de l'Eglise pour son discernement et son courage dans l'épreuve, se montrer digne de reconnaissance en agissant de manière toujours plus responsable;

3° acquérir une culture politique nouvelle et se préparer activement aux élections;

4° intérioriser les recommandations de la présente déclaration et continuer sinon accroître le sens de la prise en charge de soi pour assurer le succès de la Transition jusqu'à la tenue des élections.

A la communauté internationale, nous recommandons de:

1° aider le Congo à réussir sa Transition vers un Etat de droit en lui apportant le soutien politique d'une diplomatie efficace et le réconfort moral de toute assistance dont il aurait besoin;

2° conformément aux promesses faites, grâce à des investissements judicieux, aider le peuple congolais dans l'exploitation industrielle des ressources naturelles du sol et du sous-sol national, en vue d'un développement intégral et solidaire de peuple ;

3° accompagner le peuple congolais dans sa quête de démocratie, des libertés fondamentales, de sécurité et de développement, dans le plein respect de ses valeurs culturelles propres.

Aux pays voisins et aux membres de l'Union Africaine, nous recommandons de :

1 ° respecter et appuyer les initiatives politiques traduisant les aspirations du peuple congolais en privilégiant la sécurité et l'amitié des populations ainsi que les rapports de bon voisinage ;

2° donner une chance à la démocratie pour le bien de la stabilité régionale et continentale;

3° se préoccuper de la dignité du peuple africain dont la réputation est malheureusement associée à la guerre et à son train de misères de toutes sortes: la famine, les maladies endémiques, l'errance des peuples et le sous-développement.

A nos fidèles, nous demandons de :

1° s'engager activement dans **le programme d'éducation civique;**

.2° créer un mécanisme d'alerte et de réponse rapide face aux dérapages de la Transition politique;

3° participer activement à la préparation de la Conférence internationale sur les Grands Lacs, en proposant les axes du pacte de paix, de sécurité, de stabilité et de développement dans la sous-région ;

4° suivre de manière critique les émissions radiodiffusées et télévisées, lire les feuillets sur la Transition publiés par la Commission épiscopale « Justice et Paix» ;

5° prier pour la paix et travailler pour la réussite de la Transition politique.

Conclusion

20. Confiants dans les capacités de notre peuple de participer à l'édification d'une société libre et démocratique à laquelle est censée conduire le processus en cours, nous réitérons notre option fondamentale de lui assurer une éducation civique et électorale. Nous lançons au peuple ce cri du cœur des pasteurs: rassemblons-nous et mobilisons-nous pour la réussite de la Transition et des élections!

21. Que la Très Sainte Vierge marie, Notre Dame du Congo, intercède pour la paix dans notre pays.

Fait à Kinshasa, le 03 juillet 2004

(Suivent les signatures des 45 membres de la CENCO présents à l'Assemblée plénière du 28 juin au 3 juillet 2004).



Eglise Kimbaguiste déclarée Eglise non chrétienne

16. DECLARATION DE LA CONFERENCE EPISCOPALE NATIONALE DU CONGO SUR LES RELATIONS DE L'EGLISE CATHOLIQUE AVEC LE KIMBANGUISME
3 juillet 2004

Cf. *Déclaration cle la Conférence Episcopale Nationale du Congo sur les relations de r Eglise Catholique avec le Kimbanguisme.* dans *CENCO, «Frères, que devons-nous faire ? » (Ac 2,37)...,* p. 71-75.

Texte

Considérations

1. Nous, Cardinal, Archevêques et Evêques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo; - réunis en Assemblée plénière à Kinshasa du 28 juin au 3 juillet 2004 ;

- conscients de notre rôle de Pasteurs du peuple de Dieu qui est en RDC[9] ;

- soucieux de dépasser les divisions, de cultiver, dans la vérité, le dialogue œcuménique avec les autres Eglises et Communautés ecclésiales[10] et de promouvoir par tous les moyens l'unité entre tous les chrétiens", conformément aux principes catholiques de l'œcuménisme[12], lesquels sont fondés sur l'unité de la foi, de l'espérance et de la charité pour constituer le peuple de la Nouvelle Alliance qu'est l'Eglise[13] ;

- respectueux de la dignité de la personne humaine et de la liberté qu'a tout homme cle chercher la vérité et d'y adhérer selon ses propres croyances ou convictions et selon son désir de relation à Dieu[14] ;

- préoccupés par la récente évolution de la situation doctrinale au sein de la Communauté kimbanguiste ;

- avons pris, dans le but d'éclairer nos fidèles catholiques, la résolution de nous prononcer sur la nature des relations à entretenir avec les Kimbanguistes.

Constats

2. Le titre officiel de la Communauté kimbanguiste est: «Eglise de Jésus-Christ sur terre par son envoyé spécial, le Prophète Simon KIMBANGU ». De par sa genèse, cette Communauté est reconnue comme une fille dissidente de l'Eglise

[9] Cf. Décret conciliaire *Christas Dominus.* n° 1-3 : 16.
[10] Cf. Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Ajrica,* n° 49: CENCO. *Nouvelle évangélisation et Catéchèse dans la perspective de l'Eglise Famille de Dieu en Afrique,* n° 158- 162.
[11] Cf. Décret conciliaire *Unitatis redintegratio*, n° 1 ; Jn 17, 21
[12] Cf. Décret conciliaire *Unitatis redintegratio.* n° 2.
[13] Cf. Ep 4. 4-5 : Décret conciliaire *Unitatis redintegratio,* n° 2.
[14] Cf. Déclaration conciliaire *Dignitatis humanae.* n° 1-3.

protestante. A ce titre, elle a été recommandée par l'Eglise du Christ au Congo auprès du Conseil des Eglises de Toute l'Afrique (CETA) et du Conseil Œcuménique des Eglises (COE).

3. Si, au départ, la pensée et l'action de cette Communauté de foi étaient conformes à l'esprit et aux principes chrétiens universellement reconnus, basés sur la reconnaissance de Jésus-Christ comme Dieu et Sauveur selon les Ecritures, et à la foi au Dieu. unique en trois Personnes, tel n'est plus le cas aujourd'hui où l'évolution récente de la doctrine kimbanguiste conduit vers de graves aberrations et dérapages, par rapport à la doctrine chrétienne.

4. En effet, aujourd'hui certaines affirmations attestent une nette identification des trois fils du Prophète Simon KIMBANGU : KISOLOKELE, DIALUNGANA et DIANGENDA, aux trois Personnes de la Sainte Trinité. Or celle-ci est la vérité sur laquelle repose la foi de tous les chrétiens et qui est l'enseignement fondamental dans la «hiérarchie des vérités de foi »[15]. Ce mystère de foi ne peut en aucune manière être conçu à la mesure humaine[16].

5. De telles affirmations, qui manifestent l'idolâtrie - et la divinisation des hommes, prouvent que la Communauté kimbanguiste n'est plus une Eglise chrétienne. Par le fait de diviniser les trois enfants du Prophète Simon KIMBANGU, elle nie la Sainte Trinité. Le Kimbanguisme est dès lors une religion non-chrétienne, et doit être traité comme tel.

Conclusion

6. C'est pourquoi, les relations de l'Eglise catholique avec le Kimbanguisme doivent être celles qu'elle entretient avec les autres religions non-chrétiennes. Par conséquent:

- Le baptême kimbanguiste est invalide pour les chrétiens catholiques, puisqu'il n'est pas conféré au nom de la Sainte Trinité (cf. Mt 28, 19).
- Les chrétiens catholiques ne peuvent plus faire l'œcuménisme spirituel (prières œcuméniques) avec les Kimbanguistes.

Fait à Kinshasa, le 3 juillet 2004.

(Signé à la même date du 3 juillet 2004 par les 45 membres de la CENCO présents à l'Assemblée plénière du 28 juin au 3 juillet 2004).

[15] *Directoire Général pour la Catéchèse*, n° 43 ; *Catéchisme de l'Eglise Catholique*, n° 234

[16] Cf. *Catéchisme de l'Eglise Catholique*, n° 63.

17. «VOICI LE TEMPS FAVORABLE, VOICI MAINTENANT LE JOUR DU SALUT» (2 Co 6 ,2)
LE CONCON NOUS APPARTIENT

Déclaration du Comité permanent des Evêques de la RDC sur la situation politique actuelle aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté

5 février 2005

Cf. CENCO, « *Voici le temps favorable, voici maintenant le jour du salut » (2 Co 6,2). Le Congo nous appartient*, Kinshasa, Editions du Secrétariat Général de la CENCO, 2005, p. 3-11 (suivie des traductions en kikongo, lingala, swahili et tshiluba) ; *Congo-Afrique (2005) n° 392*, p. 68-72 ; *DIA* (9 février 2005), p. 121-122 (résumé).

Texte

Préambule

1. Nous, Cardinal, Archevêques et Evêques membres du Comité Permanent de la CENCO, réunis en session statutaire à Kinshasa du 31 janvier au 5 février 2005, saisissons cette occasion pour nous adresser à nos fidèles et aux hommes de bonne volonté en cette « année électorale », décisive pour notre peuple.

Le moment favorable

2. Le processus de transition arrivera bientôt à sa fin. Nous voudrions dire à notre peuple qu'il est venu, le temps favorable (cf. 2 Co 6,2) de s'engager résolument dans le chemin de la démocratie.

3. Comme nous n'avons cessé de le redire, cette transition, qui doit être la dernière, est la voie privilégiée pour instaurer un Etat de droit, assurer une stabilité politique et une prospérité durable dans notre pays[1] . Cela permettra au peuple, souverain primaire et source d'émanation et de la légitimité du pouvoir, de s'exprimer le plus tôt possible *par les urnes sur ses choix constitutionnels et sur les personnes appelées à le diriger.* En effet, tant que persiste la crise de légitimité, il est superflu de croire à un Etat de droit en RDC.

[1] Cf. CONFERENCE EPISCOPALE NATIONALE DU CONGO, *Pour l'amour du Congo, je ne me tairai point (cf. Is 62,1).* Message des Evêques du Congo aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté (14 février 2004), Kinshasa, Editions du Secrétariat Général de la CENCO, 2004, n° 23.

Signes d'espoir

4. La situation socio-politique de notre pays offre quelques signes encourageants et de bon augure :

- une prise de conscience grandissante de l'appartenance à une nation ;
- une opinion publique gagnée à la cause des élections et de la démocratie ;
- la forte expression du sens des enjeux nationaux ;
- l'audit de la cour des comptes ;
- le sens du recours à la médiation en cas de conflits ;
- un regain de patriotisme et le refus par le peuple d'une guerre imposée de l'étranger ;
- le *Sommet et la Déclaration de Dar-es-Salaam.*

Signes d'inquiétude

5. Ce tableau contraste, hélas ! avec une autre face encore sombre et dangereuse du paysage socio-politique :

• *Sur le plan politique et social :*

- Nous avons constaté que de nombreux partis politiques sans idéologie, ne disposent ni de projet de société cohérent et convaincant, ni de programme gouvernemental ;
- des dirigeants politiques ne semblent pas se soucier des intérêts supérieurs de la nation. Par contre, ils s'illustrent notamment par des disputes autour du partage de la territoriale et des entreprises publiques ;
- la démission de l'Etat dans les domaines de la santé et de l'éducation est avérée. De même, nous déplorons la dégradation des infrastructures routières, ferroviaires, fluviales et aériennes, des salaires insuffisants et irréguliers. A cause de celte démission de l'Etat, le taux de scolarité, par exemple, a régressé de 30 % en dix ans ! Si on n'y prend garde, c'est tout l'avenir du pays qui est ainsi compromis. C'est pourquoi, nous réaffirmons qu'il faut supprimer la prise en charge des enseignants par les parents.
- L'économie a sombré dans l'informel ;
- Le phénomène des enfants **dits** « de **la** rue » **a** pris des proportions **inquiétantes ;**
- Le nombre de réfugiés et de déplacés de guerre est allé croissant.

• *Sur le plan culturel et religieux :*

- il est affligeant de constater que la négation des valeurs authentiques de notre peuple en général et singulièrement le mépris de la vie humaine sont devenus monnaie courante ;
- pis encore, plusieurs compatriotes ont perdu le sens du sacré au point de se livrer à des actes de profanation des églises et du Saint Sacrement. De tels forfaits

n'honorent ni ceux qui s'y adonnent, ni ceux qui les commanditent. Ils semblent dénoter la volonté délibérée de faire perdre au peuple ses repères fondamentaux, tout comme d'empêcher l'Eglise de se mettre au service de ce même peuple, faute d'infrastructures sociales et pastorales.

• *Au plan sécuritaire,* les événements qui se déroulent dans les provinces de l'est, particulièrement dans le Nord-Kivu et l'Ituri, sont préoccupants. Des informations persistantes font état de mouvements de troupes. La population a dû déserter villages et maisons, car elle redoute le déclenchement d'une vaste opération meurtrière.

Cela signifie que le pays est en danger. Dès lors, aucune attitude d'irresponsabilité et de démission n'est tolérable !

Le Congo nous appartient !

6. Chers frères et sœurs, le Congo nous appartient ! C'est à nous qu'il revient de le construire. Il y va de notre dignité et de notre souveraineté. C'est à nous qu'il incombe de déterminer notre destin, sur la base de l'expérience, du patrimoine culturel de notre peuple et de l'histoire politique de notre pays depuis son accession à l'indépendance, le 30 juin 1960. Aussi faudrait-il privilégier avant tout l'expertise nationale et l'intérêt supérieur de la nation. Le Congo nous appartient ! Nous rappelons à tous les Congolais que les frontières et la souveraineté nationales ne sont pas négociables. Le peuple refuse la balkanisation du pays, son occupation et l'exploitation illégale de ses richesses[1].

A chacun ses responsabilités !

Sur base des constatations précédentes, nous rappelons aux différents acteurs concernés par l'heureux aboutissement de la transition les responsabilités qui sont les leurs.

7. Nous estimons que le temps est venu pour que chacun prenne ses responsabilités :

a. *Parlement:* c'est à vous, frères et sœurs parlementaires, de voter rapidement le budget 2005, censé alléger la souffrance du peuple, notamment des fonctionnaires de l'Etat ; d'élaborer, dans les délais requis, une Constitution

[1] CONFERENE EPISCOPALE NATIONALE DU CONGO, « *Sois sans crainte...* ». *La situation dramatique actuelle et l'avenir de la République Démocratique du Congo.* Déclaration des Evêques de la République Démocratique du Congo aux catholiques et à tous les hommes de bonne volonté (19 novembre 1999), Kinshasa, Editions du Secrétariat Général, 1999, n. 8 ; *J'ai vu la misère de mon peuple (Ex 3,7). Trop, c'est trop !* (15 février 2003), Kinshasa, Editions du Secrétariat Général, n. 13.

nationale qui soit spécifiquement congolaise, s'inspirant de notre histoire et répondant au consensus et aux aspirations profondes du peuple. Il en est de même des lois organiques destinées à faciliter l'organisation des échéances électorales. Pour cela, au lieu de vous offrir le luxe de prendre des vacances alors que la société est en ébullition, il est utile de vous imprégner d'une culture de travail, de vous faire violence pour répondre aux attentes de notre peuple.

b. *Gouvernement :* le rôle d'un Gouvernement dans une société sortant d'une longue et pénible guerre est décisif. Vous avez, ô membres du Gouvernement de transition, une lourde charge. Pour le salut de la nation, en tant que Pasteurs du peuple congolais, nous vous prions: de hâter l'unification et l'intégration effectives de l'armée ; de manifester par des actes concrets votre volonté politique d'aller aux élections et de respecter les Accords souscrits en ce qui concerne la fin de la guerre.

c. Communauté internationale : vous vous êtes engagés à soutenir la transition en RDC. Nous vous en sommes très reconnaissants. Cependant, il vous revient de veiller à ce que votre personnel respecte l'éthique dans son comportement et agisse de façon telle que notre peuple reconnaisse votre sincérité dans vos actes, la transparence dans vos intentions et la générosité dans votre assistance à la RDC.

d. *Partis politiques :* en plus d'être un signe de la démocratie dans notre société, c'est à vous que revient le rôle d'assurer l'éducation civique de vos membres en leur expliquant les véritables enjeux de la Transition et des échéances électorales ; d'initier des débats sur les valeurs de société sous-jacentes à votre programme politique. Vous êtes gravement coupables si vous manipulez et intoxiquez le peuple. Pour le bien de celui-ci, nous vous recommandons de privilégier le dialogue et la négociation comme voies d'issue des crises ; de préserver, en toute circonstance, un climat de tolérance, de paix, de pardon et de réconciliation.

e. Peuple congolais: c'est vous qui avez sauvé l'unité nationale et l'intégrité de notre territoire. Pour un heureux aboutissement de la transition, nous demandons de développer une culture du droit, de la justice et de la légalité ; de vous former davantage aux valeurs républicaines et démocratiques ; d'assumer élégamment vos responsabilités de souverain primaire et de prendre en main le destin de notre pays, car personne d'autre ne peut s'en occuper mieux que nous-mêmes. Prenez conscience de nos valeurs sacrées, évitez de vous adonner au pillage et à la profanation des lieux de culte, des objets sacrés ainsi que des cimetières, car un peuple qui perd le respect du sacré court le risque d'ignorer finalement les valeurs fondamentales de la vie et de la société.

/ *Agents pastoraux :* à vous qui prenez part au ministère de l'annonce de l'Evangile, nous confirmons la poursuite de l'éducation civique et électorale pour accompagner le peuple jusqu'aux élections. Cette tâche doit être accomplie dans le respect des opinions et des droits de chacun.

8. Ces responsabilités qui sont celles de tous les Congolais et de tous les acteurs de la transition en RDC, nous les soulignons particulièrement à l'adresse de nos fidèles. Vous êtes le sel de la terre et la lumière du monde (cf. Mt 5, 13-14). Que vos discours et vos actes, ainsi que la vie de nos communautés chrétiennes éclairent la société et combattent la corruption dans notre pays. Vous êtes le levain dans la pâte (cf. Mt 13,33) et des artisans de paix (cf. Mt 5,9).

En conclusion

9. En cette année de l'Eucharistie, et spécialement pendant ce temps de carême, nous demandons à nos fidèles de prier le Seigneur Jésus-Christ, Prince de la paix, pour la paix dans notre pays. A cet effet, ils poseront ensemble, dans les différentes paroisses, un acte de réparation et de demande de pardon à Dieu pour tous les crimes commis dans notre pays, pour les profanations contre le Saint Sacrement, les objets sacrés et les lieux de culte. Aussi avons-nous décrété, pour la cinquième semaine de carême, du 16 au 18 mars 2005, trois jours de jeune et de prière collective précédés, les 14 et 15 mars, d'une catéchèse sur les dix commandements de Dieu. Que Dieu bénisse notre pays.

Fait à Kinshasa, le 05 février 2005.

(Suivent les 14 signatures des évêques membres du Comité Permanent de la CENCO présents à la session ordinaire du 31 janvier au 05 février 2005).

18. « POURQUOI AVOIR PEUR ? » (Me 4, 40)
L'AVENIR DU CONGO DEPEND DE SON PEUPLE

Message des Evêques aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté à l'occasion du 45e anniversaire de l'indépendance de la République Démocratique du Congo

22 juin 2005

Cf. CENCO, «*Pourquoi avoir peur? » (Me 4,40). L'avenir du Congo dépend de son peuple,* Kinshasa, Editions du Secrétariat Général de la CENCO, 2005, p. 5-18 (suivi des traductions en kikongo, lingala, swahili et tshiluba), p. 19-64 ; anglaise, p. 65-77) ; *DIA (24 juin 20051* p. 761-762 (résumé).

Texte

Préambule

1. Nous, Archevêques, Evêques et Administrateur diocésain, membres de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), réunis du 20 au 22 juin 2005 en Assemblée plénière extraordinaire, vous adressons ce message sur la situation actuelle caractérisée par *l'angoisse de notre peuple* pendant cette période cruciale de la Transition politique dans notre pays. Notre conscience de pasteurs et de citoyens nous presse à défendre la dignité de la personne humaine créée à l'image de Dieu[1]. En effet, nos compatriotes sont confrontés à l'incertitude du lendemain, à l'insécurité grandissante et à la misère intolérable[2]. Aussi, quarante-cinq ans après l'accession de notre pays à la souveraineté internationale, nous estimons que notre peuple ne mérite pas de continuer à porter ce lourd fardeau.

Pour une évaluation sans complaisance de la Transition

2. A travers notre message du 14 février 2004, nous avions déjà dénoncé la lenteur et la volonté délibérée de prolonger la Transition, dans la mise en oeuvre des institutions de la République[3]. Néanmoins, nous relevons *quelques faits saillants* qui ont marqué la vie politique pendant ces derniers mois. Il s'agit notamment de la promulgation de la Constitution de la Transition, la prestation de

1 Gn 1, 26.

2 Cf. CENCO, *« J'ai vu la misère de mon peuple » (Ex 3,7). Trop, c'est trop* ! Message du Comité permanent des Evêques de la RDC aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté, n.4 ; voir CEZ. *Appel au redressement de la Nation.* Déclaration des Evêques du Zaïre du 1er juillet 1978, n.1.

3 Cf. CENCO, *Pour l'amour du Congo, je ne me tairai point (cf .Is 62,1),* Message du Comité permanent des Evêques de la République Démocratique du Congo aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté, n.14.

serment du Chef de l'Etat, la prestation de serment et l'installation des Vice-Présidents ; la mise en place du Gouvernement de Transition, du Parlement des Commissions d'appui à la démocratie, des Gouverneurs et Vice-Gouverneurs des Provinces ; le lancement du processus d'intégration et de restructuration de l'armée et de la police, l'exécution de certains programmes sociaux et économiques avec l'appui des partenaires extérieurs, l'adoption par le Parlement de certaines lois, l'adoption du projet de Constitution de la 3e République; l'accélération aujourd'hui, dans la précipitation, du processus électoral par la Commission Electorale Indépendante... Le chemin à parcourir reste encore long, mais ces quelques avancées démontrent qu'il est possible de conduire la RDC à la démocratie. Par contre, la *loi d'amnistie* qui aurait pu décrisper le climat sociopolitique et *la déclaration solennelle de la fin de guerre* entre les ex-belligérants tardent à venir.

3. Face aux enjeux actuels, le peuple a besoin d'être rassuré. Il exige une évaluation sans complaisance des institutions par rapport aux cinq objectifs assignés à la Transition[1]. Dans cette perspective, il importe de donner les vraies raisons de nos crises successives et interminables qui enferment le Congo, notre pays, dans un cercle vicieux. Il faudra également expliquer au peuple pourquoi les élections n'ont pas été organisées dans le premier délai constitutionnel (Art 196, §1). Il est utile que les responsabilités de la lenteur du processus soient établies et que les sanctions appropriées soient appliquées aux vrais responsables. Cette évaluation rigoureuse s'impose. Elle permettra de redonner confiance aux citoyens pendant la période de prolongation demandée et obtenue du Parlement par la Commission Electorale Indépendante. Elle pourrait donner une impulsion nouvelle à la Transition.

4. Pour nous, le «schéma 1+4», que nous avons considéré dès le départ comme porteur de germes de conflictualité[2], tout comme la logique des composantes et entités, le manque de volonté politique, la soif du pouvoir pour le pouvoir, ainsi que le non-respect des textes légaux, paralysent la cohésion nationale. Le fonctionnement des institutions de la Transition s'en trouve affecté, car celles-ci sont devenues toutes des caisses de résonance des familles politiques et un tremplin de la campagne électorale. De notre point de vue, la crise de légitimité récurrente dans notre pays ne pourra être résolue que par l'instauration d'un Etat de droit et d'un nouvel ordre institutionnel issu des urnes.

[1] *Mémorandum* du Président de la CENCO à S.E. Thabo Mbeki, Président de la République sud-africaine, Kinshasa, 15 mai 2005, p.2.

[2] « *J'ai vu la misère de mon peuple* », n.8.

5. Le processus d'intégration de l'armée et de la police nationale, quant à lui, se poursuit sans grandes avancées. Outre le manque de moyens logistiques, il fait face à des pesanteurs identitaires et partisanes. Le partage vertical et horizontal des responsabilités dans ce secteur reste encore un défi majeur. Les ex-belligérants continuent à entretenir un mystère sur les hommes anciennement placés sous leur commandement. 11 semble que certains ont même accru leurs approvisionnements en armes et en munitions grâce aux avantages qu'offre la relative accalmie de la Transition. Dans cette logique, le Programme national de *Désarmement. Démobilisation et Réinsertion* (DDR) a du plomb dans l'aile. Il est caractérisé par une bureaucratie dont les résultats sur le terrain sont minimes, sinon négligeables. Par ailleurs, quelques foyers de tension entretenus par des mains invisibles pour des raisons inavouées persistent, notamment à l'Est du pays où l'on déplore la violence armée dont les victimes sont non seulement les combattants et les éléments de la MONUC mais surtout les populations civiles. Sur ce fond, à l'occasion de cette quarante-cinquième année de l'indépendance nationale, la population a absolument besoin d'être rassurée.

Psychose du 30 juin 2005

6. Nous déplorons le fait *qu'au 30 juin 2005, les élections n'auront pas eu lieu.* A l'approche de cette date historique, une controverse sur la durée de la Transition est alimentée au sein de la classe politique d'une part entre les principaux signataires de l'Accord global et inclusif et, d'autre part, avec les non signataires. Tous ne semblent plus s'accorder sur l'esprit et la lettre de l'article 196 de la Constitution de la Transition.

7. Dès lors, il se profile aujourd'hui à l'horizon du 30 juin 2005 le spectre d'une crise profonde au Congo. A notre avis, cette crise est provoquée par le choc de deux positions intransigeantes : celle de ceux et celles qui tiennent à une prolongation automatique de la Transition, sans bilan ni sanction, contre celle de ceux et celles qui exigent la fin de cette même Transition, *le 30 juin 2005*, tout en brandissant la menace de la violence et du chaos.

Raisons d'avoir peur

8. Face à cette surenchère, la population congolaise s'est exprimée à maintes reprises sur *les limites de la formule actuelle (1+4) à la tête de l'Etat* et sur le retard dans la mise en œuvre du processus électoral. Elle a notamment manifesté sa deception en juin 2004 à la suite des événements de Bukavu et en janvier 2005 après une interview donnée par la Commission Electorale Indépendante évoquant un report éventuel des élections. De la sorte, la population a donné un signal fort qui exprime son *désaveu sur la manière dont la Transition est menée jusque-là.*

Aussi pensons-nous qu'il serait suicidaire de minimiser ce ras-le-bol qui n'a que trop duré.

9. *L'absence d'une vision cohérente et d'une politique d'anticipation* de la part des gouvernants a cristallisé la crise actuelle qui remet en cause non seulement l'Accord global et inclusif mais aussi les alliances nées de cet accord. Les frustrations ressenties par certains opérateurs politiques, le malaise social (non-paiement des salaires des fonctionnaires et des enseignants, de la solde des militaires, inaccessibilité aux soins médicaux, difficultés de transport, prise en charge des frais scolaires par les parents), le manque de confiance de la population envers les gouvernants, la corruption généralisée, le pillage et le bradage du patrimoine national (principalement dans les domaines forestier et minier), l'occupation pure et simple des portions du territoire national par des éléments étrangers, la culture de l'impunité dans les structures de l'Etat, ont fini par créer un malaise bien perceptible partout.

10. Pendant ce temps, l'insécurité refait surface à Kinshasa et ailleurs dans le pays. Les assassinats sont devenus fréquents et les violations des droits humains se perpètrent sans que les citoyens ne soient protégés. Tout porte à croire que le pays n'est pas gouverné. La visibilité de l'Etat est à peine perceptible.

11. L'état d'esprit qui prévaut actuellement au sein de la population est caractérisé par la peur de la violence armée et d'infiltrations de troupes étrangères, des pillages et de l'insécurité. C'est la *psychose* du 30 juin 2005. Il est particulièrement troublant que certaines personnes mal intentionnées menacent les consacré(e)s et visent les biens de l'Eglise. Faut-il croire qu'elles entendent la priver de ses infrastructures pour l'empêcher de rendre service à la population ? Nous rappelons également que, dans l'exercice de ses fonctions, le président de la CEI, quoiqu'ecclésiastique, ne représente ni n'engage l'Eglise catholique. Il est porte-parole des décisions de l'institution qu'il dirige. Que l'on évite d'entretenir tout amalgame à ce sujet.

12. Tout arrêt du processus de la Transition de quelque manière que ce soit retarderait l'espoir de l'organisation d'élections libres, justes et fiables dans le meilleur délai. C'est pourquoi, il est impérieux de poursuivre courageusement le processus en cours en redoublant d'efforts jusqu'à la tenue d'élections démocratiques et crédibles.

13. Nous condamnons toutes les manœuvres de violence, d'où qu'elles viennent et appelons tout le monde à la retenue.

Nécessité du dialogue

14. L'ouverture des concertations en vue du dialogue entre les forces sociopolitiques significatives du pays devient impérieuse pour définir les conditions et les termes de référence de la période de prolongation de la Transition. Elles peuvent se tenir sous l'égide d'une structure nationale ad hoc. Cette structure pourrait travailler en collaboration avec le Comité International d'Appui à la Transition (C1AT). A l'issue de ces concertations sera mis en place *un comité national multisectoriel de suivi du processus électoral*, lequel sera chargé d'assurer le monitoring du processus et de jouer le rôle de médiation entre les institutions chargées de la question électorale et la population.

Recommandations

Des convergences

15. En tenant compte de tout le débat engagé au sein des forces sociales et politiques, des points ressortent sur lesquels les acteurs convergent :

- la nécessité des élections;
- la nécessité de fixer des priorités pour la période de prolongation grâce à des termes de référence et un chronogramme précis ;
- la nécessité d'insuffler une nouvelle dynamique au sein des institutions de la Transition en ayant comme objectif prioritaire l'organisation des élections.

Il ne serait pas normal que les situations déplorées avant le 30 juin 2005 se retrouvent telles quelles après le 30 juin 2005.

Cap sur les élections

16. Bien que les élections ne signifient pas l'éradication magique de la misère du peuple congolais, elles constituent néanmoins un pas important vers la démocratie et le développement. Dans les circonstances présentes, il est illusoire de prétendre réussir à bâtir la troisième république si on ne réussit pas déjà la période de Transition. Dans ce sens, en lieu et place de discours haineux et de violences, l'organisation d'une campagne de sensibilisation de la population est une urgence, pour expliquer les raisons de la prolongation de la Transition et présenter les grandes lignes du calendrier électoral jusqu'à la tenue effective des élections. Cette campagne de sensibilisation doit être faite par le Gouvernement, la Commission Electorale Indépendante, les organisations de la Société civile et les partis politiques. Ceux-ci sont priés d'assurer à leurs partisans la formation civique et

électorale'. Ils doivent, en plus, éviter à tout prix de financer leur c a m p a i électorale avec les moyens de l'Etat, ou de recourir à la tricherie et à la manipulation de la population.

17. La publication d'un programme électoral avec *un échéancier rigoureux* se fera de manière consensuelle sous l'égide de la CEI, avec la participation des partis politiques, des organisations de la Société civile et de la Communauté internationale.

18. Le renforcement, par le Gouvernement, *des mesures de sécurité* est une urgence. Dans le respect de la loi, il est invité à mettre fin aux actes de violence, de criminalité et aux autres formes d'insécurité avant la tenue des élections.

19. Que la gestion responsable des ressources publiques soit décrétée pour privilégier l'organisation des élections et la résolution des questions sociales (éducation, santé). A cet égard, il est impérieux d'élaborer *un programme social d'urgence pour atténuer la misère de notre peuple.*

20. La poursuite et l'intensification du processus *d'intégration de l'armée* et *de la police* doivent permettre de garantir la sécurité des hommes et de leurs biens avant, pendant et après les opérations électorales. Le programme DDR doit également se poursuivre en veillant à impliquer suffisamment les acteurs non étatiques pour la prise en charge des ex-combattants dans leur milieu de réinsertion. A cet effet, nous pensons qu'il faut envisager la permutation des troupes à travers tout le territoire national, afin de les soustraire au commandement et à l'influence des ex-belligérants.

21. L'impératif de *la réconciliation nationale* constitue une autre urgence et une priorité en vue de garantir la réussite du processus électoral. Elle implique la fin effective de la guerre grâce à la maîtrise des groupes armés incontrôlés et la mise au pas des troupes dissidentes. Tant que les ex-belligérants et une partie des groupes armés incontrôlés ne renoncent pas à la guerre, la réconciliation ne sera pas possible et les élections seront compromises.

22. La Communauté internationale doit poursuivre son appui à la RDC et renforcer les capacités et la crédibilité de la MONUC pour garantir le bon déroulement des opérations électorales. Des pays voisins et leurs alliés, nous exigeons qu'ils cessent de perturber la paix et la marche de la Transition en RDC. Aux puissants de ce monde, nous déclarons une fois de plus que l'intégrité territoriale et l'unité nationale de la RDC ne sont pas négociables.

[1] Cf. CENCO « *Voici le temps favorable, voici maintenant le jour du salut* • *(2 Co6.2). Le Congo nous appartient* Déclaration du Comité permanent des Eveques de la RDC sur la situation politique actuelle aux fidèles et aux hommes de bonne volonté. 05 février 2005, n.7.

Du rôle spécifique de l'Eglise pendant la Transition

23. Servante de la nation, l'Eglise intensifiera la formation de la conscience et sa campagne d'éducation civique et électorale pour poursuivre la préparation du peuple aux prochaines échéances électorales. Nous continuerons à enseigner aux fidèles les vertus à acquérir pour une bonne gestion de la république et, plus que jamais, à exercer l'œuvre de charité du Christ, surtout auprès des plus pauvres. Nous nous opposons à toute forme de violence et nous nous engageons à prier, à jeûner et à travailler pour la paix. Nous lancerons un programme national de non-violence et de réconciliation. Nous réitérons notre appel au dialogue positif, au calme, à la paix et à l'apaisement des esprits chez tous les Congolais et Congolaises'.

Conclusion

24. Face à toutes ces peurs, le Seigneur nous dit : « Si Yahvé ne bâtit la maison. en vain peinent les bâtisseurs ; si Yahvé ne garde la ville, en vain la garde veille » fPs 127 (126)] ou encore : « Relevez-vous ! Soyez sans crainte » (Mt 17, 7). Car, en effet, l 'avenir du Congo dépend de son peuple.

25. Nous confions notre pays et son avenir à la protection de Dieu, Maître de l'histoire qui n'abandonne jamais son peuple. Que par l'intercession de la Vierge Marie Dieu bénisse notre pays.

Fait à Kinshasa, le 22 juin 2005

{Suivent les signatures des 40 évêques membres de la CENCO présents ci la session extraordinaire de la XXXIXe Assemblée Plénière).

[1] *Appel à l'apaisement*, Conférence de presse du Président de la CENCO du 27 mai 2005, n.3.

19. « LEVONS-NOUS ET BATISSONS ! » (Ne 2,18) POUR UN CONGO NOUVEAU

Déclaration du Comité Permanent des Evêques de la RDC adressée aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté

3 mars 2006

Cf. CENCO, «*Levons-nous et bâtissons! (Ne 2,18). Pour un Congo nouveau*, Kinshasa, Editions du Secrétariat Général de la CENCO, 2006 ; *Congo-Afrique (2006) n° 404*, p. 74-84.

Texte

Préambule

I. Nous, Cardinal, Archevêques et Evêques membres du Comité Permanent de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), réunis en session statutaire à Kinshasa du 27 février au 4 mars 2006, saisissons cette occasion pour vous adresser ce message en ce moment où le Congo s'apprête à vivre un tournant décisif de son histoire. Nous n'avons pas le droit de rater ce rendez-vous qui marquera la refondation de notre cher pays.

Les prochaines grandes élections

2. Après 45 ans d'atermoiements dont près de 15 ans d'une transition inutilement longue, le peuple congolais espère, avec les élections qui s'approchent, aboutir enfin cette année 2006 à l'instauration d'un véritable Etat de droit. Comme nous n'avons cessé de le dire, tant d'années après l'accession de notre pays à la souveraineté internationale, nous estimons que notre peuple ne mérite guère de continuer à porter ce lourd fardeau d'incertitude du lendemain, d'insécurité grandissante et de misère intolérable[1].

3. Les regards de tous les Congolais sont maintenant tournés vers les élections. Toutes les forces sociales et tous les états majors des partis politiques se mobilisent pour ces échéances qui, espérons-nous, vont inaugurer une ère nouvelle dans le pays. A cet effet, il faut bien négocier ce virage, afin que les légitimes espoirs du peuple ne se transforment pas en un cauchemar, comme ce fut le cas au lendemain de l'indépendance de notre pays en 1960.

[1] CENCO . *Pourquoi avoir peur ?• (Me 4, 40). L'avenir du Congo depend de son peuple.* Message des Evêques aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté à l'occasion du 45* anniversaire de l'indépendance de la ^publique Démocratique du Congo. Kinshasa. Editions du Secrétariat General de la CENCO. 2005. n. 1.

4. Le Pape Benoît XVI nous recommandait, lors de notre récente visite *ad limitia* à Rome, d'assurer nos fidèles de sa proximité spirituelle au moment où tous les habitants de ce pays sont invités à se mobiliser pour travailler à la paix et à la réconciliation, au lendemain des années de guerre qui ont fait des millions de victimes[1]. Notre ministère de pasteurs, de veilleurs et d'éveilleurs de conscience nous pousse à demeurer vigilants pour accompagner le processus en cours et appeler» tout notre peuple à se mettre debout pour réussir ce rendez-vous décisif avec l'histoire.

5. L'impératif doit maintenant être clair et absolument décisif: nous mettre debout en vue de construire notre destinée. Comme Néhémie à l'égard de son peuple, nous vous interpellons : « vous voyez la détresse où nous sommes : Jérusalem est en ruines, ses portes sont incendiées. Venez ! Reconstruisons le rempart de Jérusalem et nous ne serons plus insultés ! (...) Levons-nous ! s'écrièrent-ils et bâtissons ! et ils affermirent leurs mains pour le bel ouvrage » (Ne 2,17-18). Il est impérieux d'affermir nos mains pour bâtir un Congo nouveau. Dieu nous jugera.

6. Au regard de la situation réelle du pays, nous relevons quelques signes d'espoir pour cette œuvre de reconstruction. Néanmoins, des zones d'ombre persistent et nous inquiètent en tant que pasteurs et citoyens.

Signes d'espoir

7. Malgré les insuffisances évidentes et les difficultés rencontrées, les Congolais ont réussi la tenue du référendum constitutionnel. Ainsi donc, nos concitoyens ont démontré que, quelle que soit la situation, ils sont capables, s'ils le veulent, d'oeuvrer ensemble pour changer le destin du pays. L'organisation du référendum constitutionnel peut être considérée comme une étape importante pour doter le pays de structures nouvelles. La population mérite d'être félicitée pour sa mobilisation. Des efforts ont été fournis pour la sécurisation des personnes et de leurs biens. La campagne référendaire et les débats politiques qui ont suivi ont révélé que la culture démocratique est en train de se construire. Toutefois, la conscience nationale ne peut ignorer les raisons qui ont poussé certains compatriotes à voter « non ». Les futurs dirigeants devront en tenir compte afin de rassembler les fils et les filles de notre pays.

8. Il est souhaitable que tous les partis politiques soient intégrés effectivement dans le processus électoral pour que personne ne puisse saborder les élections ni manquer ce grand rendez-vous de notre histoire.

[1] Cf. BENOÎT XVI, « *Persévérer dans l'édification de la paix* ». Discours aux évêques de la République Démocratique du Congo en visite ad limina, dans *L'Osservalore roinano* n. 5 (2917) du 31 janvier 2006, **p.** 5.

9. L engagement des Organisations non gouvernementales et des Confessions religieuses, aeteurs non étatiques, à préparer la population aux élections présidentielles, législatives et municipales est sûrement un progrès dans la formation à une vraie culture démocratique. L'appui de la Communauté internationale pour l'avènement d'un nouvel ordre institutionnel en République Démocratique du Congo doit être apprécié à sa juste valeur.

10. Nous estimons que la promulgation par le Chef de l'Etat de la Constitution de la III[e] République et le vote de la Loi électorale intervenu au Parlement, ouvrent la voie aux élections qui donneront au peuple congolais

Un élan nouveau.

Situations préoccupantes

11. Malgré l'espoir qui germe à nouveau dans les cœurs, le peuple congolais est confronté aux difficultés de tous les jours et ressent un profond malaise et une impatience évidente.

Sur le plan sécuritaire

12. Ici et là, dans l'ensemble du pays et en particulier au Nord Katanga, dans le Kivu et en lturi, l'insécurité continue à constituer une menace pour le processus de paix. Dans ces régions, des populations font encore trop souvent les frais des méfaits irresponsables et criminels des bandes armées qui y sévissent.

13. Nous déplorons le retard considérable pris dans la formation d'une armée unifiée et républicaine. Par ailleurs, une armée mal payée et mal équipée, au lieu de contribuer à la paix et à la sécurité, abuse de sa force et devient une menace pour les citoyens qu'elle est censée protéger. Ceci ne présage pas d'un bon déroulement des élections. Il est impérieux que la question de la sécurisation des citoyens et du processus électoral soit la préoccupation prioritaire de nos dirigeants. Nous dénonçons en outre l'utilisation des milices et même des éléments de l'armée pour des intérêts partisans, dans le but d'entretenir des situations troubles.

Sur le plan politique

14. Nous regrettons l'insuffisance de la sensibilisation du peuple au projet de la Constitution, le manque de débat de fond sur certaines dispositions constitutionnelles qui engagent l'avenir et le devenir de notre pays. L'absence quasiment totale des partis politiques et de leurs témoins dans les bureaux de vote lors du référendum constitutionnel n 'est pas de nature à rassurer non plus pour le reste du processus électoral. L'observation et la surveillance des élections garantissent leur crédibilité et fondent les revendications éventuelles en cas de fraudes.

15. Nous dénonçons Vexacerbation des clivages ethniques avec la résurgence des partis politiques dits des « originaires » et des « non originaires ». En plus, tout en respectant la liberté de choix des citoyens, il est souhaitable de ne pas multiplier à l'infini les partis politiques dans notre pays.

16. Nous stigmatisons la violence verbale affichée dans les discours de leaders des partis. Elle est une véritable menace à la paix sociale et au respect de l'autre, fût-il adversaire politique.

17. Pour des raisons du retard pris dans l 'élaboration des lois essentielles, le calendrier électoral proposé par la Commission électorale indépendante (CEI) commence par les élections législatives et présidentielles pour se terminer plus tard par les élections locales. L'idéal pour asseoir une démocratie naissante aurait été de commencer par les élections locales pour finir par la présidentielle. Nous osons espérer que la CEI veillera à ce que toutes ces élections soient dûment organisées pour éviter à notre pays des dérives préjudiciables.

Sur le plan social

18. Après ces 10 années de guerre, la population a atteint un seuil de pauvreté et de misère déshumanisante et insupportable. A cela s'ajoutent les pillages des ressources naturelles, la destruction des infrastructures publiques, les viols, les traumatismes de tout genre, la pandémie du Sida qui, tel un déluge, ravage de vies humaines laissant de nombreux orphelins. Il n 'est pas exagéré de dire que le Congo connaît l'une des plus graves crises humanitaires depuis la dernière guerre mondiale.

19. Notre classe politique porte la plupart des grandes responsabilités dans la mauvaise gestion sociale du pays. De la dictature, on est passé à des guerres à répétition, caractérisées par des flagrances énormes dans le cadre du manque de respect de la personne humaine et de sa dignité. Tous ces régimes ont largement contribué à la paupérisation du pays et de son peuple.

20. On ne peut accepter une démocratie à deux vitesses, où il y a d'un côté ceux qui vivent dans l'opulence et de l'autre ceux qui, démunis, doivent se contenter des promesses vaines.

21. Dans le domaine de renseignement, nous réaffirmons notre décision de supprimer la prise en charge des enseignants par les parents. En même temps, nous demandons a l'Etat, avec lequel les contacts et les dialogues ont été poursuivis depuis des années jusqu'à ce jour, de pouvoir profiter de ce moment pour procéder effectivement à la *Rétrocession* à l'Eglise catholique de l'Université de Kinshasa, ex-Univers,te Lovanium qui fut étatisée en 1971. Les négociations sur la nouvelle

\ Z r l T " T ré8ir 16 f 0 n C t i 0 n ~ de l'Université catholique, ont déjà heureusement about, à la mise au point d'un protocole d'accord qui n'attend que

d'être finalisé. Comme c'était le cas avant l'acte irrégulier d'étatisation de 1971 la nouvelle Université catholique fonctionnera et contribuera puissamment à' la formation des cadres techniques supérieurs et universitaires, conformément à la Loi-cadre nationale de l'Enseignement supérieur et universitaire congolais. Il est souhaitable que l'Etat congolais assume pleinement ses responsabilités devant l'histoire.

Défis

22. Ces zones d'ombre nous placent devant des défis majeurs à relever pour l'avènement d'un Congo nouveau: préparer le peuple à élire des dirigeants valables ; promouvoir la non-violence, la réconciliation et le pardon entre les fils et filles du pays ; lutter contre les anti-valeurs (corruption, impunité, mauvaise gestion, etc.) ; revendiquer la justice et la réparation au niveau national et international en faveur de la RDC ; éduquer le peuple à la responsabilité citoyenne, au respect du bien commun et à la culture démocratique ; assurer une meilleure scolarisation de toute la jeunesse et garantir à tous l'accès aux soins de santé.

Des dirigeants nouveaux pour un Congo nouveau

23. La III[e] République ne réussira véritablement que si le peuple arrive à élire des hommes nouveaux', avec un sens élevé de l'amour de ce pays, soucieux du bien commun, rompus à la bonne gouvernance, ayant une probité morale et une bonne capacité intellectuelle doublée d'une expérience bien éprouvée; bref, des hommes capables d'affronter les grands défis du monde moderne marqué par la mondialisation et la complexité des problèmes. Notre cher pays est riche, non seulement en potentialités naturelles, mais aussi et surtout en ressources humaines. Le peuple a besoin des hommes qui veulent le développement intégral de ce pays, des artisans de paix, de justice et d'unité nationale. Le Congo sera sauvé à ce prix. Avec une nouvelle mentalité et une grande volonté politique, notre pays peut entrer rapidement dans le concert des grandes nations du monde.

Aussi encourageons-nous les partis politiques consistants, soucieux du bien commun et de la collaboration avec d'autres partenaires qui poursuivent les mêmes valeurs de société. Nous saluons aussi la présence des candidats indépendants capables de présenter au peuple des projets de société crédibles et susceptibles de le mobiliser.

[1] Voir CEZ. *Des dirigeants nouveaux pour le salut du peuple*. Message des eveques du Zaïre aux catholiques et aux hommes de bonne volonté, Kinshasa, Editions du Secrétariat Général de la CEZ, 1995.

Quelques tâches urgentes

24. Parmi les tâches premières à accomplir dès le début de la première législature de la III[e] République, les suivantes sont prioritaires :

1° celle de la mise en place rapide et effective des nouvelles structures institutionnelles liées au principe déclaré de la «décentralisation économico-administrative » inscrite dans le texte de la nouvelle Constitution ;

2° celle de procéder, au niveau du Parlement national, à l'examen des propositions d'amendements ou de compléments jugés très importants, et même vitaux, pour garantir le bon avenir du pays, sur le plan politique et économique. De telles modifications précises ou compléments à ajouter peuvent intervenir conformément au prescrit de la Constitution (Art. 218-220).

Recommandations

25. *Aux Gouvernants*

- Pour l'avènement d'un Congo nouveau et pour l'intérêt supérieur de la nation, nous demandons aux Gouvernants de tout mettre en œuvre pour consolider les acquis positifs de cette période de transition.
- Que le Gouvernement s'investisse pour accélérer le **processus** d'intégration de l'armée et de la police nationale ainsi que la mise en œuvre du dispositif de sécurisation des opérations électorales et donne à la CEI les **moyens** de son action.

26. *Aux acteurs politiques*

- Les vrais partis politiques ont l'obligation de proposer au peuple des projets de société réalistes **et** de ne pas se contenter de petites **promesses** fallacieuses sans lendemain. Le peuple pour sa part est appelé à la vigilance.
- Les partis politiques, tout en mobilisant massivement leurs **membres** selon les prescrits de la loi, doivent s'abstenir de toute forme de violence **(verbale** ou physique) envers les adversaires politiques pour ne pas **compromettre** le processus électoral en cours.
- Nous demandons aux partis politiques de respecter le code de bonne conduite, de s'occuper de l'éducation civique de leurs membres et de leur donner une véritable formation à la culture démocratique.
- Les partis politiques sont tenus également de promouvoir la paix, l'amour du bien commun et la vérité, car une vraie paix se construit sur ces quatre piliers :

« la vérité, la justice, l'amour et la liberté »'. Notre classe politique doit s'engager à les consolider pour sortir le pays de la crise.[2]

- Les futurs candidats aux différentes échéances électorales s'abstiendront d'attiser la haine et la division au sein de la population pour leurs intérêts égoïstes. Nous rappelons qu'il est moralement condamnable de se livrer à la diffamation et à la médisance, car l'une et l'autre sont une violation de la loi de Dieu.

- Nous rappelons à nos dirigeants de s'abstenir de déstabiliser les institutions de la république à cause des affaires politiciennes internes aux partis. Qu'ils mettent le cap sur les prochaines élections qui devront se dérouler dans un climat apaisé.

- Enfin, nous rappelons aussi aux acteurs politiques qu'ils doivent apprendre qu'en politique il y a un perdant et un gagnant. Que l'échec ne soit pas la cause de la reprise des armes et de l'incitation à la violence.

27. A la Commission électorale indépendante (CEI)

- La lourde charge d'organiser les élections incombe à la CEI. On attend d'elle qu'elle fonctionne en toute indépendance et dans le dialogue avec les partis politiques, les institutions de la Société civile et la Communauté internationale.

- Nous demandons à la CEI de tout mettre en œuvre pour réaliser dans les délais constitutionnels le calendrier électoral établi, afin de ne pas exacerber la longue attente de la population. Que ce calendrier donne à tout le monde, candidats des partis ou candidats indépendants, le temps de battre campagne en toute sécurité.

- Il est important que la CEI vulgarise comme il se doit la loi électorale et mette sans délai à la disposition de l'opinion les conditions pour être candidat aux différentes échéances.

- La CEI devrait faire preuve de plus de maîtrise dans l'organisation des élections, en assurant la formation requise au personnel affecté aux différentes opérations.

28. *Aux professionnels des médias*

Nous saluons leur professionnalisme au prix parfois du sacrifice de leur vie pour l'avènement de la démocratie dans notre pays. Mais, en reconnaissant leur rôle dans l'éducation du peuple à la démocratie, nous leur rappelons le souci de vérité et l'exigence de ne publier que les nouvelles dont ils ont la certitude. La

[1] JEAN XXIII cité par JEAN-PAUL II. *Message pour la célébration de la journée mondiale de la paix,* Rome. Libreria Editrice Vaticana 2003. n.3.

[2] CENCO. - *J'ai vu la misère de mon peuple « (Ex 3.7). Trop, c est trop* ! Kinshasa. EdiUons du Secrétariat Général de la CENCO. 2003. n .14.

Haute Autorité des Médias veillera particulièrement pendant cette période cruciale de l'histoire de notre pays à faire respecter la déontologie professionnelle des journalistes.

29. *Aux Forces de l'ordre*

Nous leur demandons avec fermeté de remplir leur tâche, de veiller réellement à protéger les biens et les personnes; et de défendre l'intégrité du territoire. Qu 'on ne puisse pas leur reprocher à elles aussi de poser des actes qui engendrent l'insécurité.

30. *A la Communauté internationale*

- Tout en saluant les très importants efforts financiers et matériels consentis et déployés par la Communauté internationale pour le soutien à la RDC, nous exprimons le souhait de la voir s'abstenir d'imposer une issue aux élections mais de soutenir le peuple dans son choix libre de nouveaux dirigeants.
- Il est attendu de la MONUC qu'elle continue à appuyer à la fois la CEI et les FARDC pour la réussite du processus électoral et des opérations militaires.
- Nous ne pouvons pas ne pas signaler que la vente des armes légères se poursuit et que cela n'est nullement en faveur de l'arrêt des violences dans la sous-région.
- Nous rappelons une fois de plus à l'opinion internationale que l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale ne sont pas négociables.
- Enfin, nous attirons l'attention de la Communauté internationale contre le danger d'une part, de se contenter d'organiser les élections quelles qu'elles soient, pourvu qu'il y ait un semblant de légitimité et d'autre part, d'avaliser des fraudes dans le déroulement des élections.

31. A la population

- A vous, plus que quiconque, nous vos pasteurs, nous vous assurons que nous comprenons vos épreuves et nous communions aux souffrances que vous endurez. Comme nous vous l'avons déjà dit, nous connaissons le prix que vous avez payé, pendant cette transition et que vous continuez encore à payer pour poursuivre cette longue marche vers la liberté et l'instauration d'un Etat de droit. Nous pensons cependant que, si beaucoup de politiciens se permettent d'abuser cle votre bonne foi jusqu'à vous entraîner dans des conflits fratricides, c'est aussi avec votre propre collaboration et votre assentiment. Evitez donc de vous laisser induire en erreur et plus particulièrement, de soutenir des politiciens pour la seule raison qu'ils appartiennent à votre région ou à votre communauté ethnique. Tout frère n est pas forcément un bon dirigeant. Nous vous exhortons à vous instruire les uns

les autres en toute sagesse (Cf. Col 3,16) et à vous former le mieux possible pour vous opposer à tout retour à la dictature et progresser ainsi dans la culture démocratique[1].

- Nous vous prions de respecter scrupuleusement le patrimoine national et de ne jamais le détruire, quel que soit le motif.

32. *Aux agents pastoraux*

- A vous, chers collaborateurs, prêtres, religieux, religieuses, nous vous exhortons à vous abstenir de toute adhésion aux partis politiques et à être libres à l'égard de tous. Quant à vous laïcs engagés, soyez les premiers à promouvoir la culture de la paix, de la réconciliation et du pardon mutuel. Sachez discerner les forces nocives qui sèment la division et entravent l'avènement de ce Congo nouveau, don de Dieu et travail à la sueur de nos fronts.

Actions concrètes à mener

33. Pour réussir cette œuvre de construction du Congo nouveau, nous n'oublions pas que «si le Seigneur ne bâtit la maison, vaine est la tâche des bâtisseurs. Si le Seigneur ne garde la ville, c'est en vain que la garde veille » (Ps 127,1). Aussi invitons-nous tous les chrétiens catholiques à saisir ce temps propice de Carême pour intensifier les prières, en vue de la réussite de la transition et de l'avènement de l'Etat de droit, tout en participant massivement et librement à l'éducation civique et électorale et aux différents scrutins.

34. Concrètement nous vous demandons d'organiser dans toutes les paroisses et communautés religieuses et sacerdotales, la pratique du chemin de la croix tous les vendredis de Carême pour l'issue heureuse des élections dans notre pays. Le Vendredi Saint, des processions de chemin de croix seront organisées pour demander au Christ qui a porté sur Lui nos souffrances, de nous faire passer des ténèbres à la lumière, de la mort à la vie. On posera des gestes de réconciliation et des actes concrets de charité en signe de prélude à cette aube nouvelle d'un Congo réconcilié et pacifié.

35. Les responsables des communautés, en communion avec l'évêque, prépareront soigneusement des cérémonies extraliturgiques confiées à l'intercession de la Bienheureuse Anuarite, dont nous venons de célébrer le martyre (1964) et la béatification par le Pape Jean-Paul II (1985). Elle est pour nous un modèle pour humaniser notre société.

[1] Cf. CEZ, *Des dirigeants nouveaux pour le salut du peuple,* n. 25.

Exhortation finale

36. La fin de la longue transition politique de notre pays et l'avènement d'un Congo nouveau ne dépendent pas seulement des politiciens, mais de tous les fils et toutes les filles de ce pays. Levons-nous et bâtissons notre pays ! Cette réussite du Congo nouveau a un prix. C'est la restauration du civisme ; l'apprentissage de la culture démocratique faite de tolérance, de pluralisme, d'alternance ; la construction d'un sentiment national fort mais bien au fait des enjeux économiques et politiques actuels de la globalisation ; l'ouverture de l'esprit et du coeur à l'amour de Dieu et du prochain. Car seul l'amour peut transformer l'homme et le mettre debout pour de belles et nobles causes.

37. Qu'à l'exemple de Marie Clémentine Anuarite Nengapeta, fille de notre peuple, qui par amour a versé son sang pour la victoire de la fidélité à Dieu, de nombreux fils et filles de ce pays se mobilisent pour le combat des vraies valeurs au service d'un Congo nouveau.

38. Sur ce chemin, Marie, Notre-Dame du Congo, nous montre ce qu'est l'amour et d'où elle tire son origine, sa force toujours renouvelée[1]. C'est à elle que nous confions le grand rêve d'un Congo plus beau qu'avant !

Que Dieu bénisse et protège le Congo nouveau !

Fait à Kinshasa, le 03 mars 2006

CSuivent les signatures des 15 membres du Comité Permanent de la CENCO).

BENOÎT XVI, *Deus Caritas est* Lettre encyclique aux évêques et aux diacres, aux personnes consacrées et à tous les fidèles, sur l'amour chrétien. Cité du Vatican. Liberia editrice vaticana, 2006. n. 42.

20. POUR UNE FIN DE TRANSITION APAISEE « LE PEUPLE AVAIT LE CŒUR A L'OUVRAGE» (Ne 3,38)

Message du Comité Permanent des Evêques de la République Démocratique du Congo aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté à la fin de la transition congolaise.

24 juin 2006

Cf. CENCO, *Pour une fin de transition apaisée. « Le peuple avait le cœur à l'ouvrage » (Ne 3,38)*, Kinshasa, Editions du Secrétariat Général de la CENCO, 2006, p. 3-16 (suivi des traductions en lingala, kikongo, swahili et tshiluba, p. 17-75).

Texte

Frères et sœurs,

1. En ce moment où le Congo se trouve à un point crucial de son histoire, Nous, Cardinal, Archevêques et Evêques membres du Comité permanent de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), réunis en session extraordinaire à Kinshasa du 21 au 24 juin 2006, saisissons cette occasion pour vous adresser un message d'espérance. Dans un esprit d'écoute mutuelle, nous avons fait le tour des événements des derniers mois et nous nous sommes informés les uns les autres sur la vie du peuple confié à notre sollicitude pastorale. A la lumière de nos échanges, nous avons réaffirmé notre détermination à « rester vigilants, dans un travail concerté et audacieux, pour accompagner les progrès en cours »[1].

Par le présent message, nous voulons partager avec vous la communion des cœurs et des esprits que nous avons vécue. Nous entendons aussi vous faire part, comme par le passé, de la contribution que nous proposons à la Nation pour garantir une fin sereine et apaisée de la Transition, à travers des élections libres, démocratiques et transparentes. Ainsi seront assurées une entrée pacifique dans la III[e] République et une gestion heureuse et prometteuse de celle-ci.

Elections : l'heure est venue !

2. Les regards de tous les Congolais sont maintenant tournés vers les élections qui, déjà, pointent à l'horizon. Nous sommes témoins de l'impatience de

[1] Pape BENOIT XVI, *Discours aux évêques de la RD Congo en visite « Ad Limina Apostolorum » à Rome du 15 janvier au 14 février 2006*, dans *Défis pastoraux au seuil du XXIème siècle*, Kinshasa, Ed. du Secrétariat Général de la CENCO, 2006, p. 103.

la population, qui veut en finir avec une situation politique dramatique faite de misères indescriptibles, de souffrances indicibles et de morts innombrables. Nous sommes aussi témoins de sa volonté manifeste d'aboutir le plus tôt possible, en cette année 2006, à l'instauration d'un Etat de droit. Notre peuple ne mérite guère ce « lourd fardeau d'incertitude du lendemain, d'insécurité grandissante et de misère intolérable »[1].

C'est pourquoi, après avoir fait nôtre l'appel pressant de Néhémie à son peuple de se lever pour bâtir Jérusalem, qui était en ruines et d'affermir leurs mains pour le bel ouvrage (Ne 2,17-18), aujourd'hui nous reprenons son cri pour demander à tout le peuple de mettre le cœur à l'ouvrage (Cf. Ne 3,38). Car, sans l'aide de Dieu et un engagement total de tous, nous ne réussirons pas.

L'impératif doit être clair : nous tenons absolument à l'organisation des élections, dans un climat de vérité et de transparence. Telle a toujours été et demeure notre option fondamentale, car pour l'Episcopat de la RD Congo les urnes constituent la seule voie pour la conquête du pouvoir et sa légitimité.

Mission prophétique de l'Eglise.

3. Aujourd'hui, si nous Eglise élevons encore la voix à la veille de ces échéances historiques, c'est par amour pour notre peuple, dont nous partageons « les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses » (*Gaudium et Spes*, n.1), et aussi en vertu de notre mission de veilleurs et d'éveilleurs des consciences.

Comme au prophète Ezéchiel qui, pendant et après le siège de Jérusalem, fut revêtu d'une mission de guetteur pour prévenir les dangers physiques et moraux qui menaçaient le peuple de l'Alliance, le Seigneur nous adresse cette interpellation : « Toi aussi, fils d'homme, je t'ai fait guetteur (...). Lorsque tu entendras une parole de ma bouche, tu les avertiras de ma part » (Ez 33,7).

- C'est donc à ce titre que, depuis plus de 15 ans, « d'un seul cœur et d'une seule âme » (Ac 4,32), nous avons toujours engagé une lutte contre toute forme d'exploitation et de paupérisation progressive et à outrance de notre peuple, pour qu'il retrouve sa dignité humaine[2] ;

- C'est aussi à ce titre que nous avons toujours affirmé que l'intégrité territoriale et la souveraineté de notre pays ne sont pas négociables[3] ;

[1] « *Levons-nous et Bâtissons !* » (Ne 2,18). *Pour un Congo nouveau.* Déclaration du Comité permanent des évêques de la RD du Congo adressé aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté. Ed. du Secrétariat Général de la CENCO, 2006. n. 1.

[2] Cf. CENCO, « *J'ai vu la misère de mon peuple* » (Ex 3,7). *Trop c'est trop !* Kinshasa, Ed. du Secrétariat Général de la CENCO, 2003. n. 14.

[3] Cf. CENCO, « *Frères, que devons-nous faire ?* » (Ac 2, 37). *L'heure des responsabilités a sonné.* Message des évêques du Congo aux fidèles catholiques et

• C'est encore à ce titre que nous avons levé l'option pastorale d'assurer à notre peuple une formation appropriée à travers le grand programme d'éducation civique et électorale'. De cette façon l'Eglise catholique aide le peuple à acquérir les notions de base d'un Etat de droit et à se former à une vraie culture démocratique.

• C'est enfm à ce titre que nous tirons aujourd'hui la sonnette d'alarme, pour amener la communauté nationale et internationale, pendant qu'il est encore temps, à conjurer le mal et à poser de nouvelles balises, pour que les élections qui sont déjà à nos portes augurent de lendemains meilleurs. « Après les élections » ne doit pas être égal à « avant les élections ».

Quelles élections voulons-nous ?

4. Les élections que nous voulons, et pour lesquelles nous nous sommes investis, doivent absolument se dérouler :

- dans *la légalité*, c'est-à-dire dans le respect scrupuleux des textes en vigueur ;
- dans *la vérité et la transparence*, sans fraude ni manipulation ;
- dans / '*apaisement, à l'exclusion de toute dérive autocratique et de toute forme de violence d'où qu 'elle vienne ;*
- dans la liberté et la pleine responsabilité du peuple congolais, sans aucune forme de contrainte ou de pression « interne ou externe »".

5. Nous saluons *les pas significatifs* déjà réalisés dans cette direction :

- la détermination manifeste du peuple congolais à aller aux élections ;
- l'avancée dans la préparation des matériaux des élections par la CEI ;
- l'appui logistique de la communauté internationale et sa détermination à sécuriser la période électorale ;
- le séminaire inter-institutionnel du mercredi 21 juin 2006 et sa décision d'organiser avant le 30 juin 2006 des concertations entre les forces vives de la Nation, afin de créer un climat apaisé avant la tenue des élections.

6. Cependant, plusieurs situations encore inquiétantes nous obligent à attirer l'attention des uns et des autres, pour que les espoirs du peuple ne soient pas déçus. Les plus préoccupantes sont :

aux hommes de bonne volonté. Kinshasa. Ed. du Secrétariat Général de la CENCO. 2004, n. 7.

[1] Programme assuré par la Coordination des Actions pour la Réussite de la transition de l'Eglise Catholique (CARTEC).

[2] Cfr Mgr Laurent MONSENGWO. « *Un dialogue positif et consensuel* ». Communication de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO). Kinshasa. le 15 mai 2006.

- Le retard pris dans l'intégration et la formation d'une unique armée républicaine, qui n'est pas de nature à créer ce climat apaisé souhaité par tous ni à rassurer les uns et les autres d'une part et, d'autre part, à assurer l'acceptation par tous du résultat des urnes ;
- L'insécurité persistante à l'Est du pays avec des poches de résistance actives, qui ne va pas sans inquiéter toute personne éprise de paix ;
- o L'intimidation dont font l'objet des journalistes et des acteurs politiques, qui doit prendre fin conformément à la loi.
- Des tentatives et des menaces de blocage du processus électoral.

Concertations en vue d'un climat apaisé

7. Eu égard à ce qui précède, nous réitérons nos vœux, déjà exprimés en juin 2005, de la tenue d'un *dialogue positif de concertation nationale* entre les forces socio-politiques significatives du pays'.

Des telles concertations, qui ne visent en rien *à retarder les élections* ni à procurer un sursis à certains hommes politiques en mal de positionnement et désireux de garder leurs privilèges, peuvent se tenir dans une durée brève de moins d'une semaine avant le 30 juin. Ce dialogue, que nous voulons positif et consensuel, vise à calmer les esprits et à pacifier les cœurs, afin que nos élections se déroulent dans un climat général de paix et de concorde nationale, de pardon et de réconciliation. Il sera donc important de respecter la volonté du peuple de ne pas « tourner en rond indéfiniment ». Il faudra dès lors éviter des discussions et débats interminables, qui briseraient la dynamique déjà imprimée au processus électoral et nous conduiraient de « transitions en transitions, de rébellions en rébellions, de conférences en dialogues »[2].

8. Les points suivants pourraient figurer à l'ordre du jour de ces concertations :

® Trouver un consensus pour définir la *durée de la Transition* au-delà du 30 juin 2006 ;

® Prendre les dispositions nécessaires sur les modalités de gouvernement du pays pendant la campagne électorale, à laquelle seront occupés la plupart de

[1] Cf. « *Pourquoi avoir peur ?* » *(Mc 4,40) L'avenir du Congo dépend de son peuple.* Message des évêques aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté à l'occasion du 45e anniversaire de l'Indépendance de la RD du Congo, Kinshasa. Ed. du Secrétariat Général de la CENCO, n. 23.

[2] ASSEMBLEE EPISCOPALE PROVINCIALE DE BUKAVU, « *Affermissons nos mains pour le bel ouvrage* » (Cf. Ne 2-18). *Soyons vigilants* ! Message aux fidèles catholiques de la Province Ecclésiastique de Bukavu et aux hommes de bonne volonté, Bukavu, juin 2006, n. 7.

membres des Institutions du pays et dans l'attente de la mise en place de nouvelles institutions issues des élections ;

- Arrêter les stratégies nécessaires à la formation effective d'une unique armée républicaine en remplacement des nombreuses milices agissant de manière incontrôlée ;
- Examiner les voies et moyens pour garantir l'observation, la sécurité et la transparence des élections, afin d'éviter des contestations ;
- Accélérer la publication de la liste des électeurs et des candidats aux différentes échéances ;
- Régler de manière juste et équitable le problème de l'inclusivité ;
- Envisager un pacte de non-agression et une signature de la fin des hostilités.

Quelques exigences

9. • Pour la réussite des élections nous demandons aux gouvernants de veiller à sécuriser la population, à prendre toutes les dispositions requises pour que le trésor public de l'Etat ne soit pas détourné aux fins de la campagne électorale, et que la gestion des affaires courantes de l'Etat continue à être assurée.

• Nous invitons les acteurs politiques au respect du code de bonne conduite qu'ils ont librement signé. Ils portent une responsabilité devant l'histoire, celle de réussir la Transition, de la terminer dans une atmosphère de tolérance et de respect mutuel, de courtoisie et de *fair play.* Nous les invitons à publier d'urgence leurs chartes, projets de société et programmes de gouvernement. Nous leur demandons d'être disposés à accepter le verdict des urnes au nom du bien supérieur de la nation.

• Nous invitons les nouveaux dirigeants qui sortiront des élections à se mettre au service de toute la Nation et non seulement de leurs partis. De même, nous rappelons à ceux qui auront perdu les élections, qu'ils ont eux aussi, une grande responsabilité devant Dieu et devant l'histoire dans la sauvegarde de la paix sociale. Il leur revient de jouer le rôle positif dévolu à l'opposition politique dans une société démocratique.

• Nous exhortons le peuple à dire non à toute forme de violence et à la manipulation. Il ne peut en aucun cas vendre sa conscience en échange des dons ni céder à la tentation du tribalisme ou du régionalisme. Pour le contrôle des élections, nous demandons à la population de suivre la formation des observateurs et de participer à l'observation électorale.

• Les jeunes en particulier, vous qui êtes l'avenir et l'espoir du pays et de l'Eglise, nous vous demandons de ne pas vous considérer comme des spectateurs, mais plutôt comme des acteurs qui, par la force de votre nombre et de votre

engagement, devez contribuer efficacement à l'édification de la Nation. Ne vous laissez donc pas manipuler et instrumentaliser.

• Nous réaffirmons que l'Eglise catholique ne désigne aucun candidat à quelque poste que ce soit. Elle ne soutient non plus aucun parti politique mais invite les électeurs à choisir, au moment du vote, des hommes et des femmes qu'il faut aux places qu'il faut, « des hommes nouveaux, avec un sens élevé de l'amour de ce pays, soucieux du bien commun, rompus à la bonne gouvernance, ayant une probité morale et une bonne capacité intellectuelle doublée d'une expérience bien éprouvée »'.

© En ce moment particulier de l'histoire de notre pays, nous prions les professionnels des médias, aujourd'hui plus que jamais, conformément au Code de déontologie de leur métier, de « ne pas déformer, dénaturer ou fausser, par leur formulation, par insistance, grossissement, omission ou manipulation, les opinions d'autrui, les titres ou les commentaires des articles qui doivent être traités avec impartialité et publiés de bonne foi » (Art. 9)[2].

• Enfin, quant à la Communauté internationale, nous saluons les efforts financiers et matériels très importants, qui ont été consentis et déployés pour le soutien et la sécurisation de notre pays, surtout en cette période d'élections. Mais, nous sommes conscients du danger que ce soutien international n'entraîne des tentations de mise sous tutelle et d'imposition de choix qui ne sont pas ceux du peuple congolais, dont la souveraineté, en dépit de sa fragilité actuelle, doit être absolument respectée[3].

Exhortation finale

10.« Notre histoire présente ne reste pas fermée sur elle-même, mais elle est ouverte au Règne de Dieu. C'est pourquoi ni le désespoir ni le fatalisme ne peuvent être justifiés quant à l'avenir...»[4] du Congo, car à Dieu seul appartient la suprématie du monde et l'histoire des peuples. Nous croyons que le Congo nouveau ne pourra réellement et durablement se relever et se redresser que si les prochaines échéances électorales, qui engagent l'avenir, pas seulement pour cinq ans mais à long terme, se déroulent dans un contexte politique apaisé et dans un climat de grande confiance et de parfaite tolérance, rassurant pour l'ensemble des Congolais aussi bien que pour la Communauté internationale. Nous demandons au peuple de Dieu d'accompagner ce moment par la prière et le jeûne en union avec la

1 « *Levons-nous et bâtissons !* » (Ne 2, 18) *Pour un Congo nouveau*, p.11-12

2 OBSERVATOIRE DES MEDIAS CONGOLAIS (OMEC), *Code de déontologie des journalistes en RDC*, Kinshasa, Gret, 2005.

3 Cfr CONFERENCE EPISCOPALE DE BELGIQUE, *Lettre aux évêques de la République Démocratique du Congo*, Malines, 22 mai 2006.

4 JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Africa*, n° 14.

Bienheureuse Marie- Clémentine Anuarite Nengapeta en cette année qui lui est dédiée.

11 .Que la Vierge Marie, Etoile du matin, qui a donné au monde le Seigneur Jésus, Soleil levant qui dissipe les ténèbres de la nuit, nous obtienne de nous engager fermement en cette heure cruciale, pour qu'advienne enfin ce matin où la renaissance du Congo surgira du tombeau du Christ ressuscité.

Kinshasa, le 24 juin 2006,
En la solennité de la nativité de Saint Jean-Baptiste

{Suivent 14 signatures des évêques membres du Comité Permanent à la session extraordinaire du 21 au 24 juin 2006).

21. « LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES » (Jn 8,32) LE VERDICT DES URNES DANS LA TRANSPARENCE

Message des Evêques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo aux fidèles catholiques et aux hommes de bonne volonté

5 octobre 2006

Cf. CENCO, « *La vérité vous rendra libre » (Jn 8,32). Le verdict des urnes dans la transparence*, Kinshasa, Editions du Secrétariat Général de la CENCO, p. 3-17 (suivi des traductions en Iingala, kikongo, swahili et tshiluba, p. 19-72); *IDEM, « La vérité vous rendra libre » (Jn 8.32). Le verdict des urnes dans la transparence. Conditions pour l'entrée dans la IHe République,* Kinshasa, octobre 2006. 16 p ; *Congo-Afrique (2006) n° 408,* p. 324-331.

Texte

1. A la veille des échéances électorales décisives pour l'avenir de notre pays, nous, Archevêques et Evêques, membres de la Conférence Episcopale Nationale du Congo, réunis du 02 au 05 octobre en Assemblée plénière ordinaire à Kinshasa, tenons à adresser au peuple congolais un message d'espoir et un appel pressant aux futurs dirigeants de la Ille République pour un sursaut patriotique.

2. Pasteurs du peuple de Dieu qui nous est confié, nous voulons éclairer les consciences des fidèles et apporter, dans l'exercice de notre mission prophétique au sein de la société congolaise, notre contribution à l'édification d'un Etat de droit et à la reconstruction matérielle et morale de notre pays. Car le mandat du Seigneur qui nous envoie par le inonde entier proclamer l'évangile à toutes les créatures (cf. Me 16, 15) concerne aussi tous les lieux où se décide la destinée de la nation.

Ce faisant, l'Eglise n'entend pas faire la politique. Mais elle « revendique la liberté d'exprimer son jugement moral sur cette réalité chaque fois que cela est requis par la défense des droits fondamentaux de la personne ou par le salut des âmes»[1]. Seul le combat pour la dignité de la personne humaine reste notre principale préoccupation[2]. En cette dernière étape du processus électoral, la CENCO, dans sa collégialité[3], invite la communauté nationale et internationale, pendant qu'il est encore temps, à conjurer le mal pour que les élections augurent des lendemains meilleurs, car le Congo est en danger.

1 CONSEIL PONTIFICAL « Justice et Paix », *Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise*, Rome, Libreria Editrice Vaticana, 2005, n. 426 ; cf. CONCIL VATICAN II, Const. Past. *Gaudium et Spes, n.75 ; Catéchisme de l'Eglise catholique*, n. 2246.

2 Cf. *Ecclesia in Africa*, n. 6.

3 Cf. JEAN-PAUL II, *Pastores gregis*, n. 8.

Elections présidentielle et législatives : le vote du 30 juillet 2006

3. Des inquiétudes réelles pesaient sur la tenue du scrutin du 30 juillet 2006. Il est d'autant plus heureux que les efforts de la Commission Electorale Indépendante (CEI) aient réussi le pari d'organiser les élections tant attendues par la nation congolaise. La CEI, la Police nationale, ainsi que l'ensemble des Forces de l'ordre et la Communauté internationale ont été félicités pour le bon déroulement de vote. Le peuple congolais, pour sa part, a fait preuve de dignité et de maturité politique en allant voter massivement dans le calme et la discipline. Nous en sommes fiers !

Nous félicitons, de manière particulière, ceux qui ont participé à l'éducation civique et électorale qui a permis à nos concitoyens d'opérer des choix responsables. Que cette mobilisation et cet enthousiasme soient maintenus tout au long du processus, afin que le peuple puisse désormais peser sur l'orientation politique de notre pays.

4. Le déploiement des observateurs tant nationaux qu'internationaux a permis de relever des limites dans l'organisation du scrutin du 30 juillet 2006. De nombreux points positifs sont à mettre à l'actif du pouvoir organisateur : participation massive de la population, multiplication des bureaux de vote, dynamisme des agents électoraux, logistique disponible, bon déroulement des opérations de vote et de dépouillement. Toutefois, plusieurs cas d'irrégularités, de manipulation sinon de fraude ont été aussi signalés par nombre de missions d'observation : destruction du matériel de campagne ou du scrutin, couverture médiatique inégale, difficultés lors des compilations des résultats, publication du résultat dans un climat tendu . Dans l'ensemble, le scrutin a été apprécié comme pouvant être pris en considération. A ce propos, nous attirons l'attention de tous sur les remarques pertinentes émises par tous les bons observateurs en vue du prochain scrutin, et pour que la vérité des urnes soit acceptée dans le calme et la sérénité. L'Ecriture nous dit en effet : «La vérité vous rendra libres » (Jn 8,32).

Non à la violence pour se maintenir ou accéder au pouvoir

5. Nous condamnons toute violence, d'où qu'elle vienne, ainsi que tout discours appelant à la haine, à la division et à l'exclusion. Nous tenons à exprimer notre profonde indignation et notre ferme condamnation des événements du 27 juillet comme ceux du 20 au 22 août 2006 qui se sont produits à Kinshasa. Ces événements ont fait des morts et provoqué des destructions. Ils ont créé la panique et une grande inquiétude pour la poursuite normale du processus électoral. Ils ont semé un doute grave sur la volonté des hommes au pouvoir d'abandonner la logique des armes pour s'engager dans celle de la démocratie. Notre peuple a clairement montré qu'il refuse la guerre, car il a déjà trop souffert des violences. Que personne ne ramène la guerre dans le pays.

6. Il est impérieux que les causes qui ont conduit à ces violences soient élucidées si Ton veut garantir la crédibilité et une chance d'issue heureuse du scrutin du 29 octobre 2006. Les deux candidats à la magistrature suprême doivent donner la preuve de leur engagement de se débarrasser des milices armées prêtes à prendre la population en otage. Sans cette preuve, il y aurait à craindre que le peuple ne participe à un scrutin qui le replongerait dans la violence.

Pour notre part, le refus du dialogue positif consensus sur les règles du jeu[1], l'intégration non achevée de l'armée, l'exclusion, les irrégularités lors du scrutin, la soif du pouvoir pour le pouvoir, les frustrations accumulées depuis de nombreuses années, l'intoxication de l'opinion par certains médias et l'intolérance, sont parmi les causes majeures de ces violences[2]. Il est temps qu'avec le peuple, les décideurs politiques et des organismes indépendants, nous évitions d'hypothéquer le destin de notre pays.

Non à la balkanisation de la République Démocratique du Congo

7. Face à la menace du prétendu «clivage entre l'est et l'ouest du pays», idéologie savamment entretenue dans certains milieux, avec le peuple nous disons non à toute tentative de balkanisation du Congo pour le fragiliser et l'exploiter à souhait. Aussi voulons-nous réaffirmer que l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale ne sont pas négociables[3]. Nous demandons à notre peuple de demeurer vigilant pour barrer la route à tous ceux qui veulent diviser les Congolais pour des intérêts inavoués.

En outre, nous invitons nos concitoyens à se défaire des mentalités et des comportements par lesquels, même sans le vouloir, ils risquent de faire le jeu de la balkanisation, notamment par la discrimination et l'exclusion sur base d'identité ethnique ou régionale. Nous devons relever le défi de l'unité et de la cohésion nationale.

[1] Voir nos récents messages : *La campagne électorale dans la vérité*, Point, de presse du Président de la CENCO du 1er mai 2006 ; *La fin de la transition dans la concorde nationale*, Déclaration spéciale de la Conférence Episcopale nationale du Congo (CENCO) du 20 juillet 2006.

[2] Voir aussi CENCO, « *Pourquoi avoir peur ?* » (Mc 4, 40). *L'avenir du Congo dépend de son peuple*, Secrétariat Général de la CENCO, Kinshasa, 2005, n.9.

[3] Cf. CENCO, *Conduis nos pas, Seigneur, sur le chemin de la paix*, n. 6.

Campagne et élections dans la transparence

8. Pour apaiser les esprits, la prochaine campagne électorale devra être axée sur les projets de société et les programmes de gouvernement des uns et des autres, afin de permettre à chaque citoyen de choisir librement son candidat. A ce sujet, le peuple congolais a besoin aujourd'hui de l'unité, de la paix, du bien-être collectif (santé, éducation, infrastructures de base), du fonctionnement normal de l'Etat. Il mérite un avenir meilleur, par rapport à ce qu'il a connu au cours des dernières décennies.

9. La transparence doit demeurer une exigence particulière de la CEI. Cette institution est appelée à améliorer l'organisation des prochaines échéances électorales, afin que la vérité des urnes triomphe et que le résultat soit accepté sans contestation par toutes les parties. La CEI veillera à éviter toute cause de démotivation de ses agents électoraux. Ceux-ci, à leur tour, feront preuve d'impartialité et de neutralité. Nous invitons à un déploiement conséquent des observateurs nationaux et internationaux. Leur présence vigilante et sans complaisance aux bureaux de vote et de dépouillement, aux centres locaux de compilation des résultats pourra rassurer le peuple congolais et les acteurs politiques en compétition.

Accepter le verdict des urnes

10. Nous sommes conscients que les présentes élections démocratiques organisées après 40 ans, en République Démocratique du Congo, ne seront pas idéales. Mais cela n'est pas une raison pour les bâcler. Le pays ne doit épargner aucun effort, avec l'aide appréciée de la Communauté internationale, pour créer les conditions maximales, susceptibles de garantir la transparence et la crédibilité du scrutin. C'est à ce prix que les acteurs politiques s'inclineront devant le verdict des urnes et éviteront les contestations.

Quelques recommandations

Aux nouveaux dirigeants : appel aux vertus

1 1. L'exercice de l'autorité implique la dimension morale, l'appel aux vertus qui favorisent la pratique du pouvoir dans un esprit de service, d'intégrité, d'honnêteté et de rassemblement de tous les citoyens ; une autorité exercée par des personnes capables d'assurer de façon authentique le bien commun comme finalité de leurs propres actions, et non le prestige ou l'obtention d'avantages personnels . Les vainqueurs éviteront le triomphalisme et les vaincus accepteront la défaite pour former une vraie opposition politique capable d'assurer l'alternance démocratique.

~Cf. *CompendiumdeiaM^soàale de l'Eglise catholique,* n. 410.

Les nouvelles autorités sont invitées ainsi à s'investir dans la bonne et efficace gouvernance, à bannir la pratique de la corruption, de la vénalité et du détournement des deniers publics. Le système d'audit régulier à tous les niveaux devrait entrer dans la culture congolaise.

A la Communauté internationale : le Congo n'est pas sous tutelle

12. La Communauté internationale mérite des félicitations pour les efforts fournis afin que notre pays devienne un Etat de droit, fonctionnant normalement. Nous lui demandons de continuer à soutenir la jeune démocratie et son programme de reconstruction nationale, en ne privilégiant que l'intérêt supérieur du peuple congolais dans la solidarité internationale. Un Congo intégralement développé sera le gage et le garant de relations internationales solides et durables.

Vente (Varmes et pillage des ressources naturelles

Nous reprenons volontiers les réflexions courageuses et pertinentes d'un Episcopat frère au sujet de notre pays : « ... avec vous, nous sommes conscients du danger que ce soutien international n'entraîne des tentations de mise sous tutelle ou d'imposition de choix qui ne sont pas ceux du peuple congolais, dont la souveraineté, en dépit de sa fragilité actuelle, doit être absolument respectée. Avec vous, nous lançons un appel à tous les pays, dont le nôtre, qui veulent soutenir réellement la RDC et la région des Grands Lacs, à s'abstenir de tout ce qui favorise le commerce des armes légères dans la région et à renforcer le contrôle des ventes de ces armes qui se poursuivent»[1]. Même si Kinshasa est déclaré «ville sans armes », celles-ci continuent à circuler à grande échelle dans le pays.

En outre, le silence de la Communauté internationale sur le pillage encore persistant des ressources du Congo nous étonne et nous inquiète !

Au peuple congolais : appel à un vote massif et responsable

13.Nous demandons aux Congolaises et Congolais d'aller voter massivement le 29 octobre prochain pour manifester clairement et librement leur choix du Président de la République et des députés provinciaux dont le rôle sera déterminant dans les institutions provinciales. Le peuple, souverain primaire et véritable détenteur du pouvoir en démocratie, doit être respecté dans sa décision. Il se montrera encore digne et évitera de céder à l'intoxication et à la manipulation par certains médias et agitateurs politiques. Il se gardera de toute incitation à la violence.

» *Lettre de la Conférence épiscopcde de Belgique aux évéques de la République Démocratique du Congo,* **Malines, le 22 mal 2006.**

L'Eglise catholique réaffirme une fois de plus sa neutralité vis-à-vis des personnes et des partis politiques en tant que tels. Elle ne soutient ni candidat ni parti ni regroupement politique.

14. Notre grand souhait est que le double scrutin du 29 octobre prochain se déroule dans l'ordre, la discipline, le calme et la sérénité. Et par la suite, nous espérons et attendons de tous, citoyens congolais comme partenaires étrangers, que lors de la proclamation des résultats des scrutins, l'accueil de ces résultats se fasse et s'exprime de manière paisible.

Perspectives d'avenir

Tâches prioritaires

Valeurs et changement de mentalité

15.La IIIe République sera fondée sur des valeurs ; L'Eglise-Famille de Dieu qui est en République Démocratique du Congo continuera à jouer son rôle de sentinelle, « à temps et à contretemps » (2 Tm 4,2), pour rappeler à tous les valeurs républicaines de l'Etat congolais à sauvegarder à tout prix, les valeurs morales de la vie sociale, et les valeurs évangéliques, piliers de la paix et de la concorde nationale (la vérité, la justice, l'amour et la liberté)[1]. La crise éthique est profonde et multiforme dans notre société. Il est temps de s'attaquer à la racine du mal pour sauver le Congo. Les nouvelles institutions ne suffisent pas, à elles seules, pour opérer tous les changements souhaitables : il faut une nouvelle mentalité, un changement radical dans les comportements personnels, sociaux et politiques. « A vin nouveau, outres neuves » (Mc 2,22). Dans ce sens, le rôle des fidèles laïcs comme sel de la terre et lumière du monde (cf. Mt 5,13-14) est immense. Ils seront dans la société congolaise des messagers de la transcendance de Dieu, de l'unité et de la solidarité nationale, du développement et du respect des droits humains. Le Congo a besoin de responsables politiques saints, hommes et femmes[2], selon les mots du Pape Jean-Paul II d'heureuse mémoire. En effet, la politique est un art noble et une vocation[3].

Réduction de la pauvreté et Relance économique

16. Au-delà des élections, un grand chantier nous attend. L'Eglise, mère et éducatrice, entend poursuivre sa mission de formation des consciences pour une

[1] JEAN XXIII repris par JEAN-PAUL II, *Message pour la célébration de la journée mondiale de la paix*, Libreria Editrice vaticana, Rome, 2003, n. 3.

[2] Cf. *Ecclesia in Africa*, n. 111.

[3] Cf. *Gaudium et Spes*, n. 75 ; *Apostolicam Actuositatem*, n. 13 ; *Christifideles laici*, n. 15 et 20 ; CEZ, *Complémentarité des vocations et des missions au sein de l'Eglise pour le service de la nation*, n. 8-11.

citoyenneté responsable. Elle jouera un rôle actif comme levain dans la pâte (cf. Lc 13,20-21) : « Les Congolais souhaitent vivement qu'à côté et au-delà des aides humanitaires d'urgence, on se préoccupe dès maintenant, en même temps, non seulement de la 'Réduction de la Pauvreté', mais de Plans et Programmes de 'relance économique', et de 'développement positif croissant'. Plans et Programmes qu'il faut commencer à définir et à mettre en œuvre dès le lendemain de la mise en place des Institutions et des Cadres responsables de la IIIe République »[1].

Relations régionales et Relations internationales

17. L'entrée dans l'ère de la IIIe République, c'est le moment, d'une part, de rétablir sans tarder et de renforcer les rapports de bonne entente, de confiante et franche collaboration avec tous les pays voisins de la République Démocratique du Congo ; de renouer avec la participation active dans les structures de l'Union Africaine ; et d'autre part, d'intensifier les Relations internationales au profit mutuel et équitable de tous les partenaires.

Conclusion

18. Avec une réelle volonté politique de nos dirigeants élus, le Congo peut relever en peu de temps les défis de la stabilité et de sa reconstruction, de l'unité et de la souveraineté nationale, de la paix et de la justice, de la tolérance et de la liberté, du pardon et de la réconciliation.

19. Nous croyons en la puissance de Dieu, maître de notre histoire. Aussi demandons-nous aux chrétiens et à tous les croyants d'organiser des prières (messe, adoration du Saint-Sacrement, chapelet, jeûne et pèlerinage), pendant trois jours (les 25, 26 et 27 octobre 2006), pour l'issue heureuse du scrutin du 29 octobre, et pour la paix juste et durable dans notre pays. En ce mois du Rosaire, nous confions à la protection maternelle de la Vierge Marie, Reine de la paix et notre Dame des victoires, et à l'intercession des bienheureux Anuarite et Bakanja, l'avenir de notre pays pour que les prochaines élections se déroulent dans la vérité, la dignité et le calme.

Que Dieu bénisse et protège la République Démocratique du Congo.

Fait à Kinshasa, le 05 octobre 2006.

(Suivent les signatures des 37 évêques, membres de la CENCO présents à la session ordinaire de la XLIe Assemblée Plénière de la CENCO).

[1] Mgr T. TSHIBANGU, *La foi dans l'avenir. Le peuple congolais face à son destin. Bien sortir de la transition – Réussir absolument l'entrée dans la IIIe République.*Message de Pâques 2006, n. 10.

22. « AVANCE EN EAU PROFONDE» (Le 5,4) LA FOI DANS L'AVENIR DU CONGO

Déclaration de la CENCO à l'aube de la Me République

5 décembre 2006.

Cf. CENCO, «*Avance en eau profonde » (Le 5,4). La foi dans l'avenir du Congo*, Kinshasa, 2006, 16 p.

Texte

Introduction

L Réunis en Assemblée plénière extraordinaire à Kinshasa les 04 et 05 décembre 2006, nous, Archevêques et Evêques membres de la Conférence Episcopale Nationale du Congo, saisissons cette occasion pour nous adresser à nos fidèles et aux hommes de bonne volonté en ce moment où, après une longue transition ponctuée par toutes sortes de turbulences politiques et sociales, notre pays est parvenu à l'étape finale de l'entrée effective dans l'ère nouvelle de la III[e] République.

Solidaire avec l'Episcopat de la RD Congo, le Cardinal, Archevêque de Kinshasa, dans une lettre datée du 30 novembre 2006, adressée aux Evêques membres de la CENCO, regrette d'être retenu à Bruxelles et souhaite à l'Assemblée « un moment de grande communion fraternelle, de solidarité profonde avec notre peuple, et une opportunité pour nous exprimer dans la cohésion et l'unité, avec sens de responsabilité, afin que ' vienne le Règne de Dieu [4] dans nos différents diocèses et dans notre pays ».

1. Une ère nouvelle

2. *Comme nous l'avons affirmé dans notre message de juin 2006 : «* Pour une fin de Transition apaisée. [4] Le peuple avait le cœur à l'ouvrage [4] (Ne 3,38; », *les regards de tous les Congolais étaient tournés vers les élections. La population était impatiente d'en finir avec une situation politique dramatique faite des misères indescriptibles, des souffrances indicibles et des morts innombrables. Elle manifestait sa volonté d'aboutir le plus tôt possible en cette année 2006 à l'instauration d'un Etat de droit. Aujourd'hui nous pouvons nous réjouir du fait que notre pays vient de prendre un nouveau départ. Il vient de mettre le cap sur les valeurs universelles qui font les Etats et les régimes politiques respectueux de l'homme et de sa dignité à tous égards. Nous bénissons le Seigneur, seul Maître de l 'histoire, qui a permis à notre pays de prendre ce tournant décisif.*

De l'avis des observateurs nationaux et internationaux, le scrutin s'est dans l'ensemble bien déroulé, quoi qu'on ait déploré des incidents graves dans certains endroits. Le système adopté et appliqué d'affichage direct et immédiat des résultats, leur communication par téléphone et par Internet, et leur acheminement vers les bureaux centraux, a pennis de disposer dès le lendemain, de tendances et de projections suffisamment fondées.

3. Nous félicitons le Chef de l'Etat pour son élection à la magistrature suprême. Nos félicitations s'adressent aussi à tous les élus du peuple. Dans la prière nous formons le vœu que leur mandat soit au service du bien commun et du développement intégral **et** solidaire de notre peuple dans la justice et la paix.

Nous félicitons les perdants pour l'attitude digne et responsable dont ils ont fait preuve, en acceptant les résultats des scrutins dans l'intérêt supérieur de la nation et pour sauvegarder la paix.

Nous saluons une fois de plus le peuple congolais pour sa dignité et sa maturité politique en allant voter dans le calme et la discipline, malgré la grande pluie qui s'est abattue dans certaines provinces du pays. Notre peuple a montré par là sa détermination à se choisir librement ses dirigeants. Nous lui disons à l'aube de cette IIP' République : « Avance en eau profonde » (Le 5,4)!

Nous réitérons nos félicitations à la Commission Electorale Indépendante (CEI) pour avoir réussi le pari d'organiser les élections tant attendues par la nation congolaise et pour avoir amélioré l'organisation du scrutin. La Police nationale, la MONUC ainsi que l'ensemble des forces de l'ordre méritent nos félicitations pour ce qu'elles ont entrepris en vue de sécuriser la tenue des élections.

II. Inquiétudes

4. Dans notre dernier Message daté du 5 octobre 2006, ayant pour thème: «La vérité *vous rendra libres (Jn 8,32). Le verdict des urnes dans la transparence »,* nous vous avons indiqué, avant la tenue du deuxième tour de l'élection présidentielle, fixée au 29 octobre 2006, les conditions requises pour que soient assurés le bon déroulement et une heureuse issue du scrutin, en vue d'une entrée pacifique dans la III^{e} République. A celte fin nous avons rappelé à tous les Congolais et aux acteurs politiques, les principes et les positions ci-après :

- *non à la violence pour se maintenir ou accéder au pouvoir,*
- *non à la balkanisation de la République Démocratique du Congo,*
- *campagne et élections dans la transparence,*
- *acceptation du verdict des urnes.*

5. Au regard de ce qui précède, nous ne pouvons nous empêcher de relever des zones d'ombre qui ont émaillé la tenue des élections. Nous déplorons effectivement des cas d'irrégularités, des actes de fraude et de violences rapportés

par toutes les missions d'observation électorale. On peut dès lors se poser la question de savoir si le processus et le verdict final ont été entièrement transparents au point de refléter la vérité des urnes.

6. C'est dans ce sens que le Cardinal Archevêque de Kinshasa, très inquiet pour sa part de la tournure que prenaient les événements a demandé à la CEI, dans sa lettre pastorale adressée aux fidèles de l'Archidiocèse de Kinshasa, *que les résultats proclamés correspondent réellement à la vérité des urnes.*

7. En outre, des vices inquiétants se sont manifestés tout au long de la transition en général et du processus électoral en particulier : absence de critères de moralité, corruption et vénalité à large échelle, achat des consciences, déficit de loyauté et de sincérité dans les alliances politiques, traîtrise et infidélité à la parole donnée, cupidité au point que l'argent est devenu le critère prioritaire des options et des actions dans la société, goût du gain facile, tricheries et magouilles, détournements de deniers publics, profanation des cimetières, mépris de la loi suivant les intérêts subjectifs et partisans, manipulations des chiffres, violence...La CENCO condamne avec force ces antivaleurs qui risquent d'hypothéquer l'avenir de notre pays, car un pays ne se construit jamais dans le mépris des valeurs morales.

8. Notre patrie, qui vient de prendre le parti de tourner le dos à la médiocrité ne peut pas vouloir à la fois une chose et son contraire. La démocratie, c'est un état d'esprit quotidien, elle est une culture : culture des droits humains fondamentaux, culture du primat de la loi et surtout de la loi constitutionnelle fondée sur une loi supérieure, la loi naturelle, culture de l'excellence. La démocratie, c'est la culture de l'Etat de droit, de l'amour de la patrie, du respect de l'autre.

II!. Cap sur l'avenir

9. La CENCO prend acte du résultat définitif proclamé par la Cour Suprême de Justice. Après les élections présidentielles et législatives, il est urgent que les fils et les filles de notre pays s'engagent résolument à l'œuvre de la reconstruction du pays. Pour cela, des exigences incontournables doivent être respectées et des tâches urgentes bien identifiées et programmées.

Des exigences fondamentales

10 Nous rappelons l'importance des exigences morales et spirituelles : sans elles ni nos ressources naturelles ni toute la technicité du monde ne peuvent rien apporter pour l'avènement d'un Congo nouveau. Nous sommes convaincus que le changement des gouvernants ne peut à lui seul entraîner automatiquement e changement tant souhaité et attendu par notre peuple. Nous croyons que seule la

conversion des coeurs et le changement des mentalités nous aideront à édifier une société juste et fraternelle. Nous sommes tous appelés, chacun à son niveau, à ce changement de style de vie[1].

Un sursaut patriotique et responsable

11. Après avoir été, comme le dit notre hymne national, « longtemps courbés » par l'esclavage, la colonisation, le néocolonialisme, la dictature, la longue et difficile transition, dressons nos fronts, tenons-nous droits et restons dynamiques et vigilants pour aller plus loin, car « le Congo nous appartient »[2]. Tous les Congolais et Congolaises doivent pleinement assumer leur part de responsabilité pour l'avènement d'un *Congo nouveau.* Nous devons savoir que le développement de notre pays dépend avant tout de nous-mêmes.

La RDC n'est pas un pays sous tutelle internationale

12. Sans l'implication et la participation active et compétente des Congolais dans le processus entier de la détermination et de l'exécution des programmes de développement, à établir avec les instances internationales, rien d'important et de réellement durable ne peut être réalisé. Dans le cadre des échanges internationaux, et tout en tenant compte des exigences et contraintes actuelles de la mondialisation, le développement de la RDC doit être avant tout l'affaire et la responsabilité des Congolais.

Les ressources naturelles de la RDC sont inaliénables

13. Au cours des dernières années de la transition, le peuple congolais dans son ensemble s'est insurgé contre la poursuite acharnée et de plus en plus étendue, de l'exploitation irrégulière des ressources naturelles du pays et des contrats reconnus par tous les experts comme « léonins », signés entre la RDC et des investisseurs tant étrangers que nationaux. Le souhait est de voir la III[e] République remettre les choses dans l'ordre juste. Il incombe donc au Gouvernement congolais, au Parlement national ainsi qu'aux Assemblées Provinciales, selon les attributions de leur niveau, de s'atteler à réexaminer, dans l'équité et selon la loi, l'état des accords déjà passés. Ceci est réclamé depuis des années, sur le plan

[1] CONFERENCE EPISCOPALE NATIONALE DU CONGO, « *Lève-toi et marche* » *(Ac 3.6)*, Message des Evêques catholiques de la République Démocratique du Congo aux fidèles et aux hommes de bonne volonté, Kinshasa, Editions du Secrétariat Général de la CENC, 1997, n°14.

[2] *IDEM*, « *Voici le temps favorable, voici maintenant le jour du salut* » *(2 Co 6.2). Le Congo nous appartient*, Déclaration du Comité Permanent des Evêques de la RDC sur la situation politique actuelle, Editions du Secrétariat Général de la CENCO, Kinshasa, 2005, n° 6.

international et national, comme devant être effectué sur la base de plusieurs rapports existants, parmi lesquels nous signalons spécialement les Rapports du Panel des experts des Nations Unies et le tout récent Rapport parlementaire dit « Lutundula ». Le peuple congolais attend la suite à donner à cette requête.

Des tâches urgentes

La consolidation de la paix et de la concorde nationale

14. Après les élections, il est urgent de réconcilier les Congolais et respecter l'opposition démocratique dans le pays : réconciliation entre le peuple et ses dirigeants, les dirigeants entre eux, le peuple avec lui-même[1]. On attend de nouveaux gouvernants un geste de réconciliation en libérant les prisonniers politiques, en engageant des recherches pour retrouver des personnes portées disparues et de les remettre à leurs familles. C'est aussi le moment d'exiger pour la RDC la création d'un fonds international pour sa reconstruction, en guise de réparation pour les dommages des guerres successives d'agression. Par ailleurs il est impérieux que les Etats de la sous-région s'engagent solennellement à la paix par la signature d'un *pacte de non-agression*.

La création d'une armée républicaine

15. Les nouveaux dirigeants prendront à cœur la tâche primordiale de la création d'une armée nationale en vue de garantir la stabilité du pays, car l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale ne sont pas négociables. Ils y consacreront les moyens appropriés pour une rémunération équitable des forces de l'ordre.

La lutte contre l'analphabétisme

16. Les élections ont révélé un taux fort inquiétant d'analphabétisme dans notre pays. Cette question est liée au problème de l'enseignement et de l'éducation pour tous dans notre pays, ainsi qu'à des paramètres culturels qu'il importe de combattre. Peut-on espérer une vraie démocratie et un développement durable avec un peuple privé de son droit élémentaire de savoir lire et écrire ? Il est urgent que les nouvelles autorités fassent de l'éducation de masse une priorité, grâce à une alphabétisation croissante et fonctionnelle.

[1] Cf. *Idem*, *Mémorandum au Secrétaire général des Nations Unies*, Editions du Secrétariat général de la CENCO, Kinshasa, 2004, n° 21.

Le désenclavement des populations

17. Dans la lutte contre la misère toujours présente, il s'avère nécessaire qu'un minimum soit réalisé pour sortir les populations de l'enclavement imposé par l'impraticabilité totale de la majeure partie des routes. Dans beaucoup de contrées de notre pays, les transports routier, fluvial, ferroviaire et aérien font défaut s'ils n'ont pas entièrement disparu depuis de longues années. Des populations sont complètement isolées, coupées du reste du pays et ignorées par l'Etat.

Le respect de la dignité de la personne humaine

18. La CENCO continuera à dénoncer toutes les violations des droits de l'homme. Il est vrai que les droits de l'homme sont violés non seulement par les étrangers et les nationaux à travers la répression et les assassinats, mais aussi en raison de l'existence des conditions d'extrême pauvreté et de structures économiques injustes qui sont à l'origine de grandes inégalités. Les salaires insignifiants et irréguliers aggravent la situation. L'intolérance politique et l'indifférence face à la situation d'appauvrissement généralisé traduisent un mépris de la vie humaine concrète devant lequel nous ne pouvons nous taire. La pauvreté grandissante qui touche des millions de nos frères et soeurs et qui a atteint des degrés de misère intolérables, est le fléau le plus humiliant que nous avons connu lors de la II[e] République et la transition. Nous l'avons dénoncé à plusieurs reprises et nous continuons à le dénoncer avec insistance et fermeté. Et nous, pasteurs, nous sommes touchés jusqu'au plus profond de nous-mêmes de voir sans cesse la multitude des hommes, des femmes, des enfants, des jeunes et des personnes âgées qui subissent l'insupportable poids de la misère ainsi que des différentes formes d'injustice sociale. Une nouvelle politique économique et sociale doit être mise en œuvre pour la libération de tous ces captifs (Cf. Le 4,18).

La mise sur pied du Conseil économique et social

19. Après les récentes élections, en vue de rappeler à tous les Congolais et Congolaises la tâche importante du développement de la RDC au grand profit premier du peuple congolais, il est urgent que, dès la première année de la prochaine législature, on s'attelle à mettre sur pied la nouvelle structure du «CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL » prévue très heureusement par la Constitution de la III[e] République (art.208), Conseil économique et social au niveau national, et par la suite au niveau de chaque Province.

L'ouverture à l'Afrique et au Monde

20. La RD Congo a toujours été un pays ouvert aux échanges extérieurs, et plus précisément au Commerce International. La tradition de large coopération internationale, aussi bien bilatérale que multilatérale, s'est poursuivie et intensifiée, depuis l'accession du Congo à l'Indépendance, en 1960, jusqu'à nos jours.

21. Il y a lieu de souligner que les premiers concernés par les projets et les modes de développement de la RDC, sont les Congolais eux-mêmes. Par le Gouvernement de la République, les divers experts congolais dans différents secteurs, doivent être présents et entendus à toutes les étapes et à tous les échelons de la conception et de la prise de décision en matière de programme et plan de développement social, économique et industriel.

IV. La poursuite de la mission évangélisatrice

22. L'Eglise catholique continuera à s'engager dans le travail de la formation des consciences, d'éducation civique pour la consolidation de la culture démocratique et d'interpellation prophétique. Elle poursuivra sa mission spécifique, en articulant harmonieusement avec les activités du secteur social, les problèmes essentiels du kérygme, de la catéchèse, d'une préparation soignée à l'administration des sacrements, de la qualité de la vie chrétienne grâce à la pratique des vertus morales élémentaires attendues de tout chrétien, la préparation et l'encadrement des vocations sacerdotales et religieuses, et l'animation du laïcat[1].

Conclusion

23. Au seuil de la III[e] République, solidaires avec notre peuple, nous redisons notre foi en l'avenir qui appartient à Dieu mais exige la collaboration et rengagement de l'homme. Ainsi invitons-nous tous les nouveaux dirigeants, tous les fils et filles de notre peuple à prendre pour de bon le bel élan dans la paix afin de bâtir un Congo nouveau. Nous ne pouvons pas oublier tous ceux qui ont payé un lourd tribut en ces années sombres des guerres : plusieurs millions de morts. Ces frères et soeurs ont droit à la mémoire, à notre compassion, à notre instante prière.

24. Avec la Bienheureuse Marie Clémentine Anuarite, fille de notre peuple qui a accepté de verser son sang pour ne pas trahir la parole donnée à Dieu, nous prions pour qu'à jamais cessent les guerres et les rébellions en RDC. A la Vierge Marie, Reine de la Paix, Notre Dame du Congo et Notre Dame de l'Espérance, nous confions notre pays. En ses mains nous déposons les joies et les espoirs de

» Cf Mgr L MONSENGWO PASINYA, « *La Parole de Dieu n'est pas enchaînée* * (2 Tm 2,9). *Entretien avec les Evêques de France,* Lourdes. 06 novembre 2005, n° 5.

notre peuple et les tâches urgentes de cette III[e] République. Nous en recommandons la réussite à son cœur de mère, implorant sa protection sur l'avenir de notre pays. Qu'elle nous aide à travailler avec courage et endurance pour consolider la paix et l'unité nationale et rechercher inlassablement le progrès et l'essor national.

Que Dieu bénisse et garde la RDC

Fait à Kinshasa, le 05 décembre 2006

(Suivent les signatures des 40 évêques membres de la CENCO présents à la session extraordinaire de la XLIIe Assemblée Plénière de la CENCO).

QUATRIEME PARTIE

COMMUNIQUES ET POINTS DE PRESSE DES EVEQUES DE LA CONFERENCE EPISCOPALE NATIONALE DU CONGO



Son Exc. Mgr L. MONSENGWO Pasinya, Président de la CENCO
et les Abbés L. SANTEDI, Secrétaire Général et Z. Beya, 1ère Secrétaire Général
Adjoint de la CENCO

1. COMMUNICATION DE LA CENCO

A propos des échéances électorales de la visite « Ad limina apostolorum » et des problèmes scolaires

11 janvier 2006

Réunis en assemblée plénière extraordinaire à Kinshasa, le 11 janvier 2006, nous, Cardinal, archevêques et évêques membres de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO), avons examiné :

1° la situation pastorale d'ensemble des diocèses, notamment en rapport avec les échéances électorales imminentes dans notre pays ;

2° les questions connexes au déroulement harmonieux de la visite *ad limina Apostolorum* à Rome ;

3° les problèmes relatifs à l'enseignement primaire, secondaire et professionnel en général et, en particulier, à la suppression irrévocable des primes dans les écoles conventionnées catholiques ainsi qu'au salaire des enseignants. Au cours de ses assises, l'assemblée plénière a procédé à l'élection du Secrétaire général de la CENCO, en l'occurrence M. l'Abbé Léonard SANTEDI KrNKUPU, prêtre de l'archidiocèse de Kinshasa, doyen de la Faculté de Théologie des Facultés Catholiques de Kinshasa et membre de la Commission théologique internationale.

Après débats et délibérations, la CENCO donne les directives ci-après :

1° Les échéances électorales

a) La CENCO invite les fidèles à considérer la participation aux élections comme un *devoir civique et moral* face aux enjeux du moment.

b) Elle rappelle que l'Eglise-institution ne désigne pas les candidats aux différents mandats publics. Le choix des mandataires de l'Etat revient au peuple congolais qui le fera en toute conscience.

c) L'Episcopat réaffirme que la politique est un «art noble» qui permet aux fidèles laïcs cle répondre à leur vocation spécifique de gérer le temporel selon Dieu et, à la manière du ferment dans la pâte, de transformer le monde dans lequel ils sont appelés à vivre (cf. *Gaudium et Spes*, n° 75).

cl) En cette matière, les évêques, les prêtres, les diacres et les personnes consacrées sont tenus à faire preuve de neutralité vis-à-vis des personnes et des partis politiques, à moins qu'il n'apparaisse de manière évidente que les unes et les autres défendent des idéologies, un projet de société et un programme gouvernemental contraires à la foi et aux bonnes mœurs.

e) C'est pourquoi, les chrétiens se feront une obligation en conscience d'élire comme mandataires publics, à différents niveaux, des personnes compétentes, soucieuses des valeurs morales et éthiques dans la gestion de l'Etat,

faisant preuve de probité morale, d'intégrité et d'honnêteté, capables de promouvoir le bien commun et le développement intégral de la nation. Notre pays a besoin des hommes qu'il faut à la place qu'il faut.

f) Aussi les évêques insistent-ils pour que, face aux enjeux et aux défis du moment, chaque citoyen et citoyenne majeurs se fasse un point d'honneur de participer à la détermination de l'avenir du pays, en se rendant aux urnes.

g) Et pour que le vote de chacun soit fait en connaissance de cause et en toute conscience, les évêques demandent instamment aux fidèles et aux membres de la communauté nationale de suivre attentivement la formation civique et électorale en général et, en particulier, la partie qui concerne le profil et les qualités des personnes à élire. Par ailleurs, ils accorderont une attention spéciale aux modules IV et V du *Manuel de référence d'éducation civique et électorale* concernant la présentation des listes, la compréhension du processus et l'interprétation du résultat des élections de même que l'attitude à adopter en cas de victoire ou de défaite.

h) L'Eglise condamne toute manipulation de l'opinion publique en affirmant faussement que certains candidats auraient été désignés par l'autorité ecclésiastique. En matière politique, l'Eglise est au-dessus des personnes et des partis. En effet, « l'Eglise qui, en raison de sa charge et de sa compétence ne se confond d'aucune manière avec la communauté politique et n'est liée à aucun système politique, est à la fois le signe et la sauvegarde du caractère transcendant de la personne humaine » (*Gaudium et Spes*, n° 76 § 2).

i) Les évêques forment les vœux les meilleurs pour l'heureuse issue des opérations électorales, afin que notre pays ne manque pas à son rendez-vous de la paix.

2° La visite *adlimina Apostolorum*

Les évêques ont examiné toutes les questions pratiques se rapportant à la visite *ad limina Apostolorum*, telles que la date d'arrivée et de départ, le lieu du séjour, l'organisation du pèlerinage dans les basiliques majeures, la rencontre avec le Saint-Père et les dicastères de la Curie romaine...

3° Les problèmes scolaires

Les problèmes scolaires font partie d'une déclaration spécifique, qui sera soumise par la Commission Episcopale de l'Education Chrétienne (CEEC), mandatée à cet effet par la CENCO, au gouvernement de la République.

Fait à Kinshasa, le 11 janvier 2006

2. COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA CENCO

A propos de la question scolaire

11 janvier 2006

Réunis le 11 janvier 2006 en Assemblée Plénière extraordinaire, Nous, Cardinal, Archevêques et Evêques nous sommes penchés sur le dossier récurrent relatif à l'option levée par notre Episcopat de mettre un terme à la prise en charge des enseignants par les parents dans le système éducatif congolais.

Après l'analyse des faits, nous avons constaté avec regret que cette décision, pourtant salutaire, n'a pas été unanimement appliquée dans tous les diocèses de la RDC. Nous déplorons et condamnons la tendance remarquée, ici et là, à la reprise pure et simple du système décrié. Celle-ci suscite indignation, émoi et désolation dans la majorité de la population.

Au regard de tous ses méfaits reconnus et dénoncés, ce système découlant de la démission de l'Etat Congolais de ses obligations constitutionnelles renferme en lui-même les germes de la mort lente, mais certaine, de la Nation congolaise.

Le gouvernement de la Transition, à travers le Ministre de tutelle permuté, l'a d'ailleurs confirmé dans son allocution à l'ouverture de l'Atelier National préparatoire de la rentrée scolaire 2005-2006, tenue le 17 août 2005, lorsqu'il déclare que : *«les parents congolais vont avoir à conduire leurs enfants à l'école dans la sérénité et sans la hantise des frais de motivation et de fonctionnement dont la part de responsabilité dans la déscolarisation n 'est que trop connue* » et de soutenir par ailleurs que «/e *gouvernement de la République a fait droit à une aspiration légitime du peuple congolais ».*

Puisque l'éducation de notre jeunesse, avenir du pays et de l'Eglise, est un impératif qui ne peut souffrir un quelconque report et qu'elle est étroitement liée au traitement dont sont l'objet les éducateurs commis à cette tâche, *Nous Cardinal, Archevêques et Evêques* confirmons notre décision de la suppression de la prise en charge des enseignants par les parents et demandons au Gouvernement de Transition d'assumer toutes ses responsabilités en payant aux enseignants un salaire décent, équitable et régulier.

Nous déplorons que, malgré les promesses fermes faites, les enseignants ne trouvent pas jusque là satisfaction.

En tout état de cause, nous réaffirmons' décliner toute responsabilité devant les turbulences qui s'annoncent si **l**'Etat reste indifférent devant cette situation très préoccupante.

L'Assemblée plénière charge la Commission Episcopale de **l**'Education Chrétienne de poursuivre le dialogue avec les autorités compétentes.

Fait à Kinshasa, le 11 janvier 2006

Par mandat du Président de la CENCO

[1] *Mémorandum* des Evêques de l'Eglise Catholique de la République Démocratique du Congo au Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel. 03 juillet 2004.

3. POINT DE PRESSE A L'ISSUE DE LA REUNION STATUTAIRE DU COMITE PERMANENT DES EVEQUES DU CONGO
4 mars 2006

Mesdames et Messieurs,

1. La RDCongo, notre pays, est à la croisée des chemins : les gouvernants, la société civile et les responsables religieux n'ont pas droit à l'erreur, tant les enjeux sont de taille. Toute démarche ou initiative volontaire susceptible d'entraver l'aboutissement heureux de la Transition politique ne serait ni plus ni moins qu'une trahison à la Nation.

2. C'est dans ce contexte général d'espérance pour un pays apaisé, réconcilié et déterminé à assumer son destin, que le Comité permanent des évêques a tenu sa première réunion ordinaire de l'année.

3. Conformément aux statuts de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), cette réunion statutaire a été consacrée à l'examen et l'approbation des rapports financiers de l'exercice passé et des prévisions budgétaires présentés par le Secrétariat général et les commissions ou bien d'autres structures de la CENCO chargées de la gestion financière : Caritas-Développement, Justice et Paix, Education Chrétienne, Cartec, Facultés Catholiques de Kinshasa, Fondation *Sedes Scipientiae.* Le Comité permanent a procédé à l'audition et à l'examen de tous ces rapports et, moyennant les remarques nécessaires, a donné décharge aux gestionnaires responsables.

4. Certaines commissions sollicitaient l'avis motivé du Comité permanent pour certains dossiers en chantier : l'intercommission chargée de l'organisation de *PAnnée de la Bienheureuse Anuarite* a soumis son programme de mobilisation de la population autour du thème : « Ensemble avec Anuarite, humanisons notre société ». Pour sa part, la Commission doctrinale a obtenu l'accord nécessaire pour P*élaboration du catéchisme national* suivant le plan proposé.

5. Un accord de principe a été donné à la présidence et au secrétariat général de la CENCO, d'une part, pour *une restructuration* rationnelle des structures de la Conférence épiscopale au niveau des commissions et des services et, d'autre part, pour la poursuite des contacts déjà pris pour la mise au point d'une assurance-maladie pour les agents de i'évangélisation : évêques, prêtres, religieux et religieuses. Dans le même ordre d'idées, il a été demandé d'explorer les voies et moyens de revitaliser au niveau provincial et national des hôpitaux bien équipés qui puissent dispenser à la population des soins médicaux appropriés au pays plutôt qu'à l'étranger.

6. Comme il se devait, le Comité permanent a étudié *les problèmes relatifs à l'éducation scolaire.* Conformément à la décision de l'Assemblée plénière, il a confirmé la *suppression de la prise en charge des enseignants par les parents*, tout en invitant l'Etat à assumer ses responsabilités en la matière. Toujours à propos de l'éducation, le Comité Permanent des Evêques du Congo a décidé de continuer les démarches en vue d'une *rétrocession effective* de l'ex- Université Lovanium et des instituts supérieurs étatisés.

7. En ce moment où le laïcat est appelé à jouir pleinement son rôle de levain dans la pâte dans la gestion du temporel selon Dieu, le Comité permanent a finalisé et approuvé les nouveaux statuts du Conseil National de l'Apostolat des Laïcs (CALCC) en étude depuis deux ans. Il a ordonné que ces nouveaux statuts entrent en vigueur le 13 août 2006, en la fête du Bienheureux Isidore Bakanja, patron du laïcat.

8. Par ailleurs, pour permettre aux *Pueri Cantores* congolais de faire à nouveau partie de l'association internationale du même nom, le Comité permanent a ordonné que soient amendés à cette fin les statuts de l'association congolaise des *Pueri Cantores.*

9. Enfin, « last but not least », après avoir fait une évaluation de la récente visite *ad limina* des évêques de la RD Congo à Rome, le Comité permanent a procédé à un échange sur la situation socio-politique globale. A ce sujet, il a adressé aux fidèles et aux hommes de bonne volonté un message, dont on va vous donner lecture.

Fait à Kinshasa, le 4/03/2006

t L. MONSENGWO PASINYA
Archevêque de Kisangani
Président de la CENCO

4. LA CAMPAGNE ELECTORALE DANS LA VERITE

Point de presse par Mgr Laurent MONSENGWO PASINYA, Archevêque de Kisangani et Président de la CENCO
1er mai 2006

L Ï1 y a un an, à la même époque, les institutions compétentes ne sont pas parvenues à organiser les élections ni à conduire le peuple à la fin de la transition politique. Le peuple vivait dans «1a psychose du 30 juin et la terreur du phénomène *katakata* ». Face à cette situation, tout en invitant le peuple à l'apaisement (27 mai 2005), la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) préconisait la prise de deux mesures urgentes, nécessaires à la poursuite harmonieuse de la transition. D'une part, la CENCO demandait que soit institué, toutes affaires cessantes, *un comité national de monitoring des élections*, de manière que la Commission Electorale Indépendante (CEI) ne soit pas, à elle seule, juge et partie dans l'organisation des élections. D'autre part, la CENCO insistait avec force sur la nécessité d'organiser un *dialogue politique*, qui réunisse les forces vives de la Nation, en vue de prendre les dispositions qui puissent rassurer les uns et les autres et éviter que « l'après 30 juin ne soit géré de la même manière que l'avant 30 juin ». Pour n'avoir pas prêté l'attention voulue à ces considérations de bon sens, le pays a été gouverné comme avant le 30 juin 2005 et, à l'heure où nous sommes, les institutions n'ont toujours pas pu dûment organiser le processus électoral ni respecté les délais constitutionnels dans l'organisation des élections. Aussi est-il impérieux que soit organisé ce dialogue.

2. Bien sûr l'enrôlement des électeurs et le référendum constitutionnel ont eu lieu, et en date du 18 février et du 18 mars 2006, la Constitution de la IIIe République et la loi électorale ont été respectivement promulguées par le Président de la République. Successivement, jouant le rôle qui lui a été dévolu, la CEI a rendu publique le 4 avril 2006, la liste complète des candidats déclarés à la magistrature suprême. Ils sont au nombre de 33, ceux dont les dossiers ont été déclarés conformes au prescrit de la loi, en dépit de certaines contestations auxquelles des réponses claires et convaincantes n'ont pas été données sur le fond des questions posées.

3 En effet la campagne électorale doit se dérouler dans un climat de vérité et de transparence sur les personnes, leur identité ainsi que sur leurs faits et gestes, ce non seulement pour la validité des actes juridiques qui seront poses d'ici à la fin de la transition politique, mais aussi pour la paix sociale consécutive a la légitimité incontestée de nouvelles institutions du pays.

4. Cette vérité concerne aussi le vrai nombre des candidats déclarés à la magistrature suprême : le peuple et l'opinion nationale autant qu'internationale ont le droit de savoir s'il y a des « candidats alimentaires », qui sont de simples figurants ou prête-noms et dont la candidature ne sert qu 'à induire l'électeur dans l'erreur. Aussi les électeurs ont-ils intérêt à connaître les vraies «alliances électorales », pour ne pas se tromper de candidat. Faute de quoi, la campagne électorale se déroulerait dans un climat de mensonge et de supercherie qui ferait des échéances électorales une mascarade.

5. Il est fort souhaitable que les candidats à tous les échelons commencent dès à présent à baliser la route de la campagne électorale en permettant aux électeurs de connaître leur véritable identité, leurs programmes et leurs intentions profondes dans la conquête du pouvoir, de même que les garanties données au peuple sur la bonne gouvernance, la poursuite du bien commun, la mise en place des mécanismes sociaux nécessaires à un contrôle du pouvoir par les institutions et par la société civile. C'est un devoir d'honnêteté des candidats vis-à-vis du peuple, souverain primaire.

6. En plus, il est de la plus haute importance que les élections se déroulent dans un climat apaisé pour tout le monde, les forces de l'ordre (armées, police, services de sécurité civile) observant une neutralité stricte et rigoureuse par rapport aux différents candidats ainsi qu'aux partis politiques. Toute violence, notamment la contrainte et la coercition, destinée à arracher des voix ou bien à alimenter la fraude électorale doivent être absolument bannies et a priori exclues. Personne ne peut se servir de milices personnelles ou bien des forces de l'ordre nationales pour organiser la fraude électorale.

7. Etant donné qu'il sera impossible d'organiser les élections avant le 30 juin, ainsi que cela a été prévu par l'Accord global et inclusif et par la Constitution de la transition, il va de soi que tout réaménagement du calendrier électoral ne peut se faire unilatéralement. Il doit être le fruit d'un consensus entre les forces vives de la Nation.

8. A peine faut-il ajouter que les prochaines échéances électorales sont d'une importance capitale pour notre pays. En effet, ce n'est un secret pour personne que. depuis bientôt 10 ans, le pouvoir et le gouvernement de notre pays ont été assujettis à des gouvernements étrangers, de sorte que le centre des décisions politiques et socioéconomiques de la République Démocratique du Congo (RDC) se trouve en dehors de notre pays. Il est temps que ce centre des décisions des institutions et spécialement celles du gouvernement de la RDC soit à l'intérieur du pays. Seul un choix judicieux et responsable des hommes politiques appelés à diriger les institutions de notre pays peut redonner à la RDC son

indépendance et sa souveraineté. Le peuple congolais est invité à rester vigilant et à se mobiliser pour qu 'il en soit ainsi.

9. Enfin, la CENCO confirme que le clergé et les personnes consacrées (religieux et religieuses) doivent garder une attitude de neutralité vis-à-vis des personnalités et des partis politiques, à moins qu 'il n 'apparaisse de toute évidence que leur projet de société ou leur programme de gouvernement sont contraires à la foi catholique et aux bonnes mœurs.

Fait à Kinshasa, au Siège de la CENCO, le 1 mai 2006

t L. MONSENGWO PASINYA
Archevêque de Kisangani
Président de la CENCO

5. UN DIALOGUE POSITIF ET CONSENSUEL

Communication de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO)

15 mai 2006

Subsidiairement au point de presse du 1er mai 2006 de Mgr Laurent Monsengwo Pasinya, Président de la Cenco, intitulé *« La campagne électorale dans la vérité »,* la Cenco fait la communication suivante :

1. Les réactions des uns et des autres au point de presse du 1er mai 2006 démontrent, si besoin en était, que le climat général dans lequel se préparaient les élections est loin d'être apaisé : il demeure beaucoup de zones d'ombre qui méritent des clarifications sur l'identité des candidats, les stratégies électorales, les délais constitutionnels, le calendrier électoral.

2. Point n'est besoin d'affirmer que la Cenco tient absolument à l'organisation des élections démocratiques dans un climat de vérité et de transparence : telle a été toujours et reste l'option fondamentale de la Cenco, les urnes demeurant la seule voie de conquête de pouvoir et de sa légitimité.

3. Mais pour la Cenco les élections doivent se dérouler, non pas n'importe comment, mais :

- dans la légalité ou conformité à la loi,
- dans la vérité et la transparence : sans la moindre tentative de fraude en amont comme en aval,
- dans l'apaisement, à l'exclusion de toute dérive autocratique et de toute forme de violence d'où qu'elle vienne,
- dans la pleine responsabilité du peuple congolais sans aucune forme de contrainte ou de pression interne ou externe.

4. Le retard dans le brassage et la formation d'une unique armée républicaine n'est pas de nature à créer ce climat apaisé, souhaité par tout le monde, pour assurer l'acceptation par tous du résultat des urnes. Nous en appelons à la communauté internationale pour qu'un effort supplémentaire soit déployé en vue de la finalisation du brassage des différentes «armées» qui sont sous les ordres de divers gouvernants.

5. Le dialogue dont question dans le point de presse du 1er mai ne vise ni une remise en question de l'ordre institutionnel ni l'arrêt du processus électoral, mais, conformément aux textes qui nous régissent, un acte consensuel de la classe politique avec la société civile, qui leur permette de s'entendre sur la durée utile et opportune de la prolongation de la transition au-delà du 30 juin 2006. La détermination d'une telle durée se fera sur présentation d'un rapport pertinent de la Commission électorale indépendante (CEI).

6. L'initiative d'un tel dialogue consensuel doit être prise par l'autorité nationale compétente ou, à sa demande, par une autre instance internationale (UA ou UE ou ONU).

Fait à Kinshasa, le 15 mai 2006

t L. MONSENGWO PASINYA
Archevêque de Kisangani et
Président de la Cenco

6. POINT DE PRESSE DE LA PRESIDENCE DE LA CENCO SUR LES ELECTIONS NATIONALES
27 juillet 2006

1. La Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) a, depuis dix ans, manifesté son souci de voir notre pays s'engager résolument sur le chemin de la démocratie et de l'Etat de droit. Dans ce contexte les élections ont toujours été considérées comme la voie obligée pour la conquête du pouvoir public [Cf. *Recueil blanc. Les évêques de la CENCO et la transition politique (1996-2006). Messages. Déclarations, Lettres pastorales, Communiqués de presse*, Secrétariat Général de la CENCO, Kinshasa 2006].

2. Aussi la CENCO s'est-elle impliquée, avec les autres Confessions religieuses, dans l'œuvre de l'éducation civique et électorale du peuple, pour conduire celui-ci à des élections libres, démocratiques, transparentes et crédibles, pour une fin de transition harmonieuse et rassurante pour tous.

3. Des craintes, des doléances et des suspicions fondées se sont exprimées depuis le 30 juin 2006 sur la transparence et la crédibilité du processus électoral. C'est pourquoi la CENCO, sous peine de ne pas reconnaître la validité des élections, a demandé à tous les acteurs concernés dans l'organisation de celles-ci de s'employer à corriger les irrégularités constatées et à créer à tous les niveaux, les conditions requises de vérité, de transparence, de liberté et de pleine responsabilité qui doivent entourer la tenue des prochains scrutins (Cf. *La fin de la transition dans la concorde nationale, Déclaration spéciale de la Conférence Episcopale Nationale du Congo n ° 5).*

4. Après vérification minutieuse des faits et une large enquête touchant des structures et des personnalités impliquées dans la préparation des prochaines échéances électorales (CEI, Espace présidentiel de la République, C1AT, Union européenne, Mission d'Observation de l'Union européenne, Corps diplomatique, MONUC, personnalités politiques et scientifiques qualifiées) ; après examen de la situation globale du pays et des enjeux du prochain scrutin pour la vie de la nation, la CENCO :

1°- demande aux fidèles catholiques et à tous les électeurs congolais de participer massivement au scrutin du dimanche 30 juillet 2006 et de n'envisager aucune abstention, de manière à manifester clairement leur volonté dans le choix des dirigeants pour un Congo nouveau.

2°- encourage les électeurs à faire un usage responsable de leur liberté et à ne choisir que des candidats ayant fait preuve de compétence, d'honnêteté et d'intégrité morale, d'une réelle volonté de construire la nation, de promouvoir

le bien commun, le développement intégral et solidaire du pays, dans la paix et la justice.

3°- invite les observateurs nationaux et internationaux à être réellement les témoins de la transparence et de la crédibilité des élections. Ils éviteront toute complaisance en la matière et dénonceront toute irrégularité constatée. La CENCO se réserve, sur la base des rapports des observateurs accrédités, minutieusement examinés, le droit de juger de la validité du scrutin.

4°- interpelle toutes les personnes commises à l'organisation matérielle des élections à s'interdire toute manipulation, tricherie ou fraude pendant et après le scrutin.

5°- incite les diocèses, les paroisses, les quasi-paroisses et leurs succursales à faciliter la tâche aux observateurs et à promouvoir le volontariat dans l'observation du scrutin, afin que chaque bureau de vote puisse bénéficier de la présence d'observateurs intègres et honnêtes.

6°- demande à tout le peuple de faire preuve de retenue, et aux forces de l'ordre d'éviter toute forme de violence, afin que règne dans tout le pays un climat de tolérance, de paix et de concorde nationale.

3. Puisse le Seigneur, par l'intercession de la Vierge Marie, Reine de la Paix, bénir et faire aboutir les efforts de paix de tous ceux qui oeuvrent pour le bonheur du peuple congolais.

Fait à Kinshasa, le 27 juillet 2006

t Th. TSHÏBANGU TSHISH1KU
Eve que de Mbuji-Mayi
Vice-Président de la CENCO

fL. MONSENGWO PASINYA
Archevêque de Kisangani
Président de la CENCO

7. COMMUNIQUE DE PRESSE

A r issue de la cession ordinaire du Comité permanent des Evêques de la République Démocratique du Congo
9 février 2007

1. Les Archevêques et Evêques, réunis en session ordinaire du Comité permanent du 05 au 10 février 2007, ont commencé par prier pour le repos de l'âme du Cardinal Frédéric ETSOU NZABI BAMUNGWABI. Ils ont évoqué avec émotion la vie et l'œuvre de ce grand pasteur, qui a fermé ses yeux à la lumière de ce monde, pour les ouvrir à la lumière éternelle le 06 janvier 2007, le jour même où l'Eglise universelle célèbre la fête de l'admirable lumière qui a guidé les Mages vers le Christ, Lumière des nations. Homme de foi et de conviction, attentif au devenir de l'Eglise et au retour de la légitimité institutionnelle dans notre pays, le Cardinal laisse le témoignage d'un don de soi, au nom de l'Evangile, jusqu'au bout de ses forces. Les Evêques remercient l'Etat et le peuple congolais ainsi que les hommes de bonne volonté pour l'hommage unanime et public rendu à l'illustre disparu.

2. Ensuite, la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) s'est préoccupée des événements douloureux survenus ces dernières semaines dans le pays, notamment dans la province du Bas-Congo. Elle stigmatise les causes qui ont amené les uns et les autres aux affrontements ayant occasionné de nombreuses pertes en vies humaines. Elle demande qu'en toute justice, et sans aucune pression de quelque nature que ce soit, une enquête sérieuse soit menée pour établir les responsabilités et prendre non seulement des sanctions à l'encontre des coupables, mais aussi toutes les dispositions nécessaires pour qu'à l'avenir de tels événements ne se reproduisent plus. Les Evêques présentent leurs condoléances attristées aux familles des victimes et les assurent de leur proximité spirituelle.

3. Conformément à ses statuts,

1° Le Comité permanent a examiné et approuvé les rapports financiers 2006 et les prévisions budgétaires 2007 de la CENCO et des Facultés Catholiques de Kinshasa.

2° Il a également étudié les dossiers suivants :

« les statuts des grands séminaires de la RD Congo ;

© la déclaration sur le VIH/SIDA ;

• le texte du « Programme national du cours de religion au secondaire dans les Ecoles Conventionnées Catholiques ».

3° Le Comité permanent a procédé au renouvellement des mandats au sein de certaines Commissions épiscopales et à quelques nominations aux Facultés Catholiques de Kinshasa.

4° Le Comité permanent a procédé enfin à l'audition du rapport du Secrétariat général sur le Congrès Panafricain organisé par le Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM) à Dar-es-Salaam, du 15 au 18 janvier 2007, sur le thème : « Evangélisation en Afrique : *Ecclesia in Africa.* Bilan et perspectives». La CENCO a également participé à la 14e Assemblée plénière du SCEAM du 19 au 20 janvier 2007.

4. Les Evêques se sont réjouis que le processus électoral tend à sa fin. Et aujourd'hui, en attendant les élections municipales et locales, toutes les institutions de la 3° République naissante sont mises en place. Le moment est donc venu pour que le pays soit gouverné et que le peuple se mette au travail grâce à une gestion qui soit conforme aux principes et aux règles de jeu dans un Etat démocratique. C'est pourquoi les Evêques prient pour que les nouveaux gouvernants et les institutions du pays à tous les échelons s'acquittent avec conscience et dévouement de leurs devoirs d'Etat dans la gestion quotidienne du pays.

5. Tout en rappelant le principe de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale de la RDC, la CENCO considère comme tâches prioritaires la consolidation de la paix et la concorde nationale, la création d'une armée républicaine et d'une police qui garantissent la sécurité de tous, la lutte contre l'analphabétisme, le désenclavement des populations, le respect de la dignité de la personne humaine, la mise sur pied du Conseil économique et social, l'ouverture de notre pays à l'Afrique et au monde [cf. CENCO, *« Avance en eau profonde « (Le 5,4). La foi dans l'avenir du Congo*, n. 14-20].

6. Cette reconstruction du pays ne peut se faire que sur la base de valeurs humaines authentiques. Aussi les Evêques, tout en déplorant encore les antivaleurs qui se sont manifestées tout au long du processus électoral, notamment l'absence de critère de moralité et de fidélité à la parole donnée, la corruption et la vénalité, prennent l'engagement de continuer l'éducation civique pour la consolidation des acquis de la formation à la démocratie. Les Communautés ecclésiales vivantes (CEV), les paroisses, les écoles, les mouvements d'Action catholique, sans oublier une catéchèse d'accompagnement à la vie chrétienne seront les espaces et les supports privilégiés de la formation des consciences et de l'éducation intégrale. Pour cette formation des consciences, les prêtres sont appelés à jouer un rôle essentiel

7 Les Evêques sont persuadés que cette formation pourra, de manière heureuse, bénéficier de la Doctrine sociale de l'Eglise qui offre aux hommes et aux femmes de notre temps le trésor religieux et culture, de PEgl.se, « experte en humanité » (cf. Discours de Paul VI à l'ONU le 4 octobre 965), trésor dans quel la loi nature.e, la raison humaine et le sens religieux de l'homme conjuguent leurs

apports respectifs pour le bien-être de l'humanité (cf. *Coinpendium de la Doctrine sociale de l'Eglise*, Rome, Libreria Editrice Vaticana, 2005).

8. Face aux sollicitations partisanes de tout genre, les Evêques demandent instamment à tout le peuple congolais de privilégier, envers et contre tout, l'intérêt supérieur de la nation.

9. A l'occasion du Centenaire de la Convention entre l'Etat et l'Eglise (1906-2006), les Evêques estiment que le moment est venu d'envisager un nouveau cadre de concertation avec l'Etat et de signer avec lui de nouveaux accords qui permettent à l'Eglise de continuer à apporter davantage et de manière plus efficace sa contribution au développement intégral de notre pays.

10. Après la signaUire solennelle, à Nairobi le 15 décembre 2006, , d'un pacte de paix, de sécurité et de développement durable par Onze Chefs d'Etat de la Région des Grands Lacs et du Bassin du Fleuve Congo, les Evêques ont pris la résolution de lancer une réflexion et une évaluation de nature pastorale et sociale, qui permettent à l'Eglise catholique dans la région d'apporter sa contribution spécifique aux efforts de ces pays dans la quête de la démocratie et du développement, de la justice et de la paix.

11. La CENCO se réjouit des efforts déployés par les gouvernements africains de concert avec la communauté internationale en vue de promouvoir la dignité de la femme et accroître ses chances de développement intégral. La CENCO recommande instamment que dans ces recherches soient sauvegardées les valeurs authentiques de la culture africaine. Dans cet ordre d'idées, tout en approuvant, dans l'ensemble, les bonnes initiatives préconisées par le « Protocole dit de Maputo », la CENCO exprime les plus grandes réserves à ce sujet et stigmatise certaines clauses de l'article 14 qui, fort subtilement, ouvrent la voie à la légalisation de l'avortement. La femme est mère : la mère est source de vie et non de mort d'enfants innocents (cf. 1 R 3, 25-27). Nous attirons l'attention des institutions compétentes de notre pays sur la gravité morale des questions posées, afin qu'elles en tiennent compte avant toute ratification de ce Protocole.

12. Surs que le Seigneur n'abandonne pas son peuple, mais qu'il lui accorde jour après jour le salut intégral, fruit de l'œuvre rédemptrice de Jésus-Christ, les Evêques forment, dans la prière, les vœux les meilleurs pour la relance et le développement durable de notre pays, dans la justice et la paix, le pardon mutuel et la réconciliation, l'amour et la vérité. Pour cela, les Evêques invitent le peuple congolais à s'appuyer sur cette parole du Pape Benoît XVI : « Je désire enfin adresser un appel pressant au peuple de Dieu, pour que tout chrétien se sente engagé à être un infatigable ouvrier de paix et un vaillant défenseur de la personne humaine et de ses droits inaliénables » (BENOIT XVI, *« La personne humaine, cœur de la paix ».* Message pour la Journée mondiale de la Paix, 1er janvier 2007, n°16).

13. Nous confions notre pays et son avenir à la protection de la Vierge Marie, Mère du Christ et notre Mère (cf. Jn 19,26-27).

Fait à Kinshasa, le 09 février 2007

Pour le Comité permanent des Evêques,

t L.MONSENGWO PASINYA
Archevêque de Kisangani
Président de la CENCO

CONCLUSION

Après l'introduction générale de ce second tome sur « le discours socio-politique des Evêques de la Conférence Episcopale Nationale du Congo, de 1996 à 2006 », notre conclusion sera brève mais interpellatrice.

Dix ans durant, la CENCO a toujours manifesté un souci réel et préoccupant de voir notre pays, la RD-Congo, s'engager sur le chemin de la démocratie et de l'Etat de droit, or, en démocratie, les élections sont toujours considérées comme la voie obligée pour la conquête du pouvoir public. C'est dire que la pensée socio-politique de la CENCO ne s'est pas démarquée de ce paradigme politique. Non seulement elle est restée constante pendant toutes ces années de guerre et de l'imbroglio politique de la classe dirigeante congolaise, mais aussi elle a été focalisée sur la tenue effective des élections nationales en vue de la mise sur pied des institutions républicaines, indispensables pour un Etat de droit. A travers ses prises de position parfois catégoriques et intransigeantes, l'épiscopat congolais, en vertu de sa mission prophétique a souligné son rôle de pasteurs et de guides, de veilleurs et d'eveilleurs de la conscience civique du peuple chrétien et de tous les hommes de bonne volonté, son rôle d'éduquer aux valeurs morales de vérité, de paix, d'unité, de justice et de respect de la vie et de la personne humaine. En effet, seuls des hommes et des femmes de valeur épris de changement de mentalité, de patriotisme et de volonté politique sont appelés à développer en eux le savoir, le savoir-faire et le savoir-être pour gérer les Institutions nouvelles de la RD Congo.

Sans le moindre détour, les évêques de la CENCO ont condamné toute prise du pouvoir par la violence ou par la force des armes. A maintes reprises, ils ont rappelé aux uns et aux autres que la souveraineté et l'intégrité du territoire national ou sa balkanisation n'étaient point négociables et face à des guerres continuelles, entretenues par des milices privées et armées, il était impérieux de créer une véritable armée républicaine apolitique et au service de la Nation.

Convaincus qu'un projet de société réussi est celui qui prend en compte les droits fondamentaux des citoyens et leur éducation aux valeurs morales et spirituelles, les évêques de la CENCO ont aussi constamment invité les chrétiens à ne pas perdre espoir, mais tourner le regard vers l'avenir, à placer leur confiance dans le Seigneur et à se remettre debout et au travail pour la reconstruction de notre pays.

Enfin les évêques de la CENCO ont usé de leur force morale de persuasion afin que le dialogue, le consensus et la concertation soient instaurés comme axiomes incontournables dans la réglementation des conflits politiques et dans l'exercice du pouvoir public.

Il va sans dire que la CENCO s'est engagée tout au long de ces dix dernières annees a la réussite de la Transition politique et des élections en RD Congo. Son vœu de participer à l'avènement d'un Etat de droit et à l'émergence d'un nouvel ordre institutionnel issu des élections libres, transparentes et démocratiques ne s'est-il pas réalisé ?

Cependant, à maintes reprises la CENCO a parlé, elle a diffusé messages et déclarations. Mais a-t-elle été toujours écoutée ?

Cette interrogation nous amène à quelques observations.

Dans sa lettre aux Smyrniotes, 8, Ignace d'Antioche écrivait : « Partout où paraît l'évêque que là aussi soit la communauté... » Inversement « partout où se trouve la Communauté, que là aussi soit l'évêque ». L'évêque incarnerait-il sa communauté en tout et pour tout ? Autrement dit, c'est la question que l'on ne cesse de se poser, l'évêque d'Antioche voudrait-il se substituer à la conscience chrétienne de son Eglise et de ses fidèles leur ôtant toute initiative privée ou toute prise de conscience personnelle ?

Les évêques de la CENCO, de par leur charge pastorale, ne se sont-ils pas substitués à la conscience chrétienne de l'Eglise-Famille de Dieu qui est au Congo ?

Sinon, pourquoi devant toute situation confuse créée dans le pays, prêtres et chrétiens ont pris l'habitude de se poser des questions suivantes : Qu'en pensent les évêques ? Pourquoi ne parlent-ils pas ? Quand vont-ils se réunir en « corps » ?

La CENCO aurait-elle enlevé aux conférences épiscopales provinciales, à chaque évêque diocésain le pouvoir et la liberté de réfléchir et de prendre position devant les événements inattendus qui ont un impact sur leurs communautés ! Des prêtres et leurs communautés chrétiennes, peuvent-ils le «jour du sabbat » faire du bien sans les directives ou les ordres de la CENCO ? Au nom de sa foi et conscient de ses responsabilités, un évêque diocésain peut-il s'engager, en âme et conscience, pour le bien de sa communauté sans attendre nécessairement les avis et considérations de l'ensemble de l'épiscopat ?

Un prêtre, vrai responsable de sa communauté, peut-il se prononcer sur une question politique ou sociale et engager sa communauté, sans attendre au préalable les injonctions de son évêque ou du «corps» des évêques? Prenons deux exemples.

L'Eglise catholique qui est en RD Congo été agréablement surprise en 1972 d'apprendre que les grands séminaristes de Jean XXIII se sont opposés à l'installation de la JMPR (Jeunesse du Mouvement Populaire de la Révolution). Le séminaire fermé par l'autorité politique du pays sera réouvert après la reunion, a Kimwenza, de la Conférence épiscopale nationale Celle-ct fetam te g*nd séminaire Jean XXIII pour avoir adopté une attitude intransigeante dans ce délicat

problème et précisa pour la suite, dans quelles conditions la JMPR pouvait être installée dans les séminaires.

Récemment, en 2006, la CENCO avait coupé court avec la prise en charge des enseignants par les parents afin que l'Etat prenne toutes ses responsabilités en matière scolaire. Mais ici et là les directives des évêques de la CENCO n'ont pas été prises en compte ; on les a jugées anachroniques et les parents ont continué de payer les frais scolaires supplémentaires en vue de prendre en charge les enseignants.

11 est vrai que la hiérarchie de l'Eglise catholique demeure toujours pyramidale. Ses prises de position émanent et gravitent autour de cette même pyramide de responsabilité, mais pourtant elles engagent tout le peuple de Dieu. Si donc les messages et déclarations de la CENCO étaient discutées et élaborées en prenant aussi en compte les avis et considérations de la « plèbe », n'auront-ils pas d'autres résonances profondes, un autre impact au sein des communautés des prêtres, des religieux et religieuses, ainsi que dans les communautés Ecclésiales de base ?

Index des références bibliques

Genèse (Gn)
1, 26 101, 132
4,10 108

Exode (Ex)
3,7 6, 18, 99, 106, 129, 132, 145, 150

1 Rois (1R)
3, 25-27 188

Néhémie (Ne)
2,17-18 140, 150
2,18 7, 21, 139, 150
2-18 152
3,38 7, 21, 149, 150, 163

Job (Jb)
15, 29 102

Psaumes (Ps)
22[23] 81
127 (126) 138

Proverbes (Pr)
17, 19 108

Sirac (Si)
35,17-20 68

Isaïe (Is)
62,1 6, 105, 118, 127, 132

Jérémie (Jr)
4, 19 106

Ezéchiel (Ez)
33,7 150

Sophonie (So)
3, 16-17 81
3,17 77, 89
3,31 5

Zacharie (Za)
9,10 86

Matthieu (Mt)
5,9 5, 16, 42, 51, 65, 71, 110, 114, 131
5, 13-14 131, 161
11,28, 76
13,33 131
17, 7 138
23,8 70, 80, 96, 115
28,19 11, 109,126
28,19-20 11

Marc (Mc)
2,22 161
3,24-25 44
4,40 7, 20, 132, 139, 152, 158
16,15 11, 156

Luc (Lc)
1,37 111
1,79 5, 16, 64, 72, 79, 83, 113
4,18 168
5,4 7, 13, 22, 163, 164, 187
12,32 5, 17, 70, 76, 77, 83, 89, 94, 113
13,20-21 162

Jean (Jn)
8,32 7, 22, 40, 50, 63, 156, 157, 164
10,10 46
14,6 47
15, 12 36, 54, 68, 76
15, 12,17 54
19, 26-27 189

Actes des Apôtres (Ac)
2,37 6, 19, 118, 125, 150
3,6 5, 50, 54, 65, 71, 84, 166
4,32 150

Romains (Rm)
5,5 6, 18, 51, 89, 92, 99, 118
5,18 47
8,31 47
12,14-21 66
12,18 48
15,12 47
16,17 76

1 Corinthiens (1Co)
7,15 48
9, 16b 64
9, 19-23 64
12,26 80
12,31 85
13,1-13 49
15,3 42
15,22 47

2 Corinthiens (2Co)
1, 3-4 51
4,13 118
6,2 7, 20, 127, 137, 166

Galates (Ga)
5,22 120

Ephésiens (Ep)
2,17 86
6,24 64

Colossiens (Col)
1,15-16 81
1,27 47

1 Thessaloniciens (1 Th)
4,14 31, 42

2 Thessaloniciens (2 Th)
4,16,17 81

2 Timothée (2 Tm)
2,9 169
2,22 48
4,2, 43 161
4,2-5 43

Jacques (Jc)
4,1-2 67

1 Pierre (1P)
5, 8-9 111
5, 9 53, 109

Hébreux (He)
2,14-18 47
12,2 46
13,8 46

Apocalypse (Ap)
Ap 21,5 11

Index des documents du Magistère

Documents du Concile Vatican II

Apostolicam Actuositatem, sur l'apostolat des laïcs 161
Christus Dominus , sur la charge pastorale des évêques 125
Gaudium et Spes, sur l'Eglise dans le monde de ce temps 15, 150, 156, 161, 173, 174
Unitatis redintegratio, sur l'oecuménisme 125

Documents Pontificaux

Centesimus annus 51
Christifideles laici 161
Deus Caritas est 12, 148
Dignitatis humanae 125
Ecclesia in Africa 46, 125, 154, 156, 161, 187
EN (Evangelium Nuntiandi) 6, 11, 33, 87, 93, 163
Gaudium et Spes 15, 150, 156, 161, 173, 174
Osservatore Romano 102
Pacem in terris 102
Pastores gregis 156
Sollicitudo rei socialis 11
Tertio millenio adveniente 46
Catéchisme de l'Eglise Catholique 126
Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise 156, 188
Compendiumde la Doctrine sociale de l'Eglise catholique 159

Documents de la Conférence Episcopale Nationale du Congo

L'avenir du Congo dépend de son peuple 7, 20, 132, 139, 152, 158
L'espérance ne déçoit point 51, 118
Lève-toi et marche 5, 16, 166
Levons-nous et bâtissons 7, 21, 139, 154
Pour l'amour du Congo, je ne me tairai point 6, 112, 118, 119, 127, 132
Pour un Congo nouveau 7, 21, 139, 150, 154
Sois sans crainte 78, 79, 113
Trop, c'est trop 6, 18, 19, 99, 100, 103, 106, 129, 132, 145
Vous êtes tous frères 115

Index général

A

Accord de Pretoria 99, 115
Accord global et inclusif 18, 99, 100, 103, 107, 110, 117, 134, 135, 180
Accords de Lusaka 75
ACEAC (Association des Conférences Episcopales de l'Afrique Centrale) 70, 80, 96, 115
Amnistie 133
Amour 6, 16, 17, 19, 21, 33, 35, 39, 45, 47, 48, 50, 51, 56, 60, 63, 67, 68, 73, 80, 85, 102, 105, 110, 111, 112, 118, 119, 127, 132, 143, 144, 148, 150, 154, 161, 165, 188
Anarchie 17, 78
Anuarite Nengapeta Marie Clémentine 24, 147, 148, 177
Armée républicaine 26, 119, 122, 152, 153, 167, 182, 187, 190
Assemblée plénière 81, 89, 91, 92, 96, 118, 119, 124, 125, 126, 132, 156, 163, 176, 178, 187

B

Balkanisation 16, 19, 22, 44, 66, 72, 73, 79, 83, 94, 102, 113, 120, 129, 158, 164, 190
Benoît XVI 12, 140, 148, 188
Bien commun 17, 23, 27, 55, 60, 80, 83, 100, 108, 118, 143, 144, 154, 159, 164, 174, 180, 185
Bukavu 77, 86, 120, 134, 152
Burundi 38, 39, 41, 70, 78, 95, 112, 116
Butembo-Beni 77

C

CALCC (Conseil national de l'Apostolat des laïcs) 25, 178
Cartec 24, 177
CEEC (Commission Episcopale de l'Education Chrétienne) 174, 176
CEI (Commission Electorale Indépendante) 21, 22, 25, 122, 133, 134, 135, 136, 137, 142, 144, 145, 146, 151, 157, 159, 164, 165, 179, 182, 184
CENC 50, 57, 77, 82, 83, 84, 85, 89, 99, 102, 113, 166
CENCO 6, 7, 8, 12, 13, 14, 15, 18, 23, 24, 25, 26, 29, 64, 70, 87, 89, 92, 93, 97, 99, 105, 106, 112, 113, 118, 125, 127, 132, 133, 137, 138, 139, 145, 149, 150, 151, 152, 156, 158, 163, 165, 166, 167, 168, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 181, 182, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192
CETA (Conseil des Eglises de toute l'Afrique) 20, 126
CEZ (Conférence Episcopale du Zaïre) 5, 31, 35, 37, 39, 40, 41, 42, 51, 53, 56, 84, 103, 108, 109, 132, 143, 147, 161
CIAT (Comité International d'Appui à la Transition) 136, 184
COE (Conseil oecuménique des Eglises) 20, 126
Cohésion nationale 84, 158
Comité Permanent 6, 7, 8, 9, 10, 16, 18, 19, 20, 21, 24, 25, 31, 36, 39, 42, 49, 50, 56, 57, 63, 77, 82, 86, 99, 104, 105, 106, 111, 112, 117, 118, 127, 131, 132, 137, 139, 148, 149, 150, 155, 166, 177, 178, 186, 187, 189
Commission épiscopale 9, 24, 37, 41, 124
Communauté internationale 17, 20, 21, 24, 68, 72, 79, 81, 83, 90, 92, 94, 95, 119, 120, 123, 124, 130, 137, 141, 145, 146, 151, 154, 157, 159, 160, 182, 188
Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise 156, 159, 188
Conférence de presse 23, 25
Conférence épiscopale, 12, 24, 26, 33, 77, 160, 173, 177, 191
Conférence Episcopale Nationale du Congo 6, 7, 8, 13, 14, 16, 64, 77, 89, 92, 93, 99, 105, 106, 112, 115, 116, 118, 125, 132, 139, 149, 151, 156, 163, 177, 179, 184, 186, 190
Conférence Nationale Souveraine (CNS) 16, 33, 37, 39, 42, 43, 53, 58, 59, 65, 71, 84, 109
Confiscation 60, 65
Consensus 13, 15, 18, 21, 53, 58, 66, 71, 72, 75, 83, 84, 90, 94, 107, 110, 130, 152, 158, 180, 190
Constitution 18, 25, 47, 61, 75, 78, 84, 93, 94, 116, 129, 133, 134, 141, 144, 168, 179, 180
Conversion 11, 22, 54, 67, 71, 73, 120, 166
Coopération 12, 96, 106, 169

Corruption 19, 22, 45, 67, 107, 110, 122, 131, 135, 143, 160, 165, 187
Crise de légitimité 19, 114, 127, 133
Cynisme 52, 59, 60

D

DDR (Désarmement, Démobilisation et Réinsertion) 134, 137
de Saint Moulin 31
Déclaration 5, 6, 7, 12, 13, 14, 15, 33, 37, 52, 83, 84, 89, 92, 94, 96, 109, 125, 127, 128, 129, 132, 137, 139, 150, 158, 163, 166, 184, 191, 192
Désenclavement 23, 168, 187
Déséquilibre social 19, 107
Déstabiliser 38, 40, 145
Développement 11, 12, 14, 19, 20, 22, 23, 27, 44, 46, 55, 58, 65, 95, 96, 100, 106, 116, 119, 120, 121, 123, 136, 143, 161, 162, 164, 166, 167, 168, 169, 174, 185, 188
Dialogue 6, 8, 13, 15, 16, 17, 18, 24, 25, 26, 44, 46, 55, 56, 63, 75, 78, 79, 83, 84, 85, 86, 89, 90, 92, 93, 95, 99, 102, 110, 115, 119, 125, 130, 136, 138, 145, 151, 152, 158, 176, 179, 182, 183, 190
Dialogue intercongolais 18, 75, 78, 79
Dialogue National 75
Dialungana 126
Diangenda 126
Discours socio-politique 10, 14, 16, 18, 31, 37, 42, 50, 64, 190
Divinisation 12, 126

E

Eglise kimbanguiste 20
Emmanuel Kataliko 77, 86
Episcopat 14, 15, 16, 17, 20, 21, 22, 23, 46, 67, 86, 116, 117, 119, 190, 191
Etat de droit 14, 16, 19, 21, 22, 26, 39, 43, 50, 51, 52, 53, 54, 57, 58, 59, 62, 66, 71, 72, 75, 79, 83, 84, 103, 115, 118, 123, 127, 133, 139, 146, 147, 150, 151, 156, 160, 163, 165, 184, 190, 191
Evangélisation 11, 12, 14, 45, 125, 177
Exhortation 14

F

Facultés Catholiques de Kinshasa 14, 23, 24, 173, 177, 186
FARDC 146
Faustin Ngabu 41, 57
Fondation Sedes sapientiae 24
Frédéric ETSOU 41, 186

G

Gaise N'Ganzi 31
Gouvernement 17, 18, 20, 24, 25, 66, 72, 79, 84, 106, 115, 122, 130, 133, 136, 137, 144, 152, 153, 159, 166, 169, 174, 175, 180, 181
Guerre 5, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 37, 38, 39, 40, 41, 43, 44, 45, 50, 51, 52, 55, 59, 61, 62, 64, 65, 66, 67, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 77, 78, 79, 80, 82, 83, 89, 92, 93, 96, 99, 100, 103, 105, 106, 107, 110, 112, 113, 114, 115, 116, 120, 121, 122, 123, 128, 130, 133, 137, 140, 142, 158, 190

H

Humanisation 12

I

Impartialité 22, 154, 159
Insécurité 16, 17, 43, 78, 114, 119, 132, 135, 137, 139, 141, 146, 150, 152
Intégrité 13, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 64, 66, 71, 72, 73, 74, 77, 79, 83, 94, 96, 102, 113, 120, 130, 137, 146, 150, 158, 159, 167, 174, 184, 187, 190
Intérêts supérieurs 6, 18, 74, 82, 84, 85, 89, 90, 93, 100, 128

J

Jean XXIII 102, 191
Jean-Paul II 11, 44, 68, 81, 96, 102, 147, 161

K

Kabila Laurent Désiré 82
Kimbanguisme 7, 118, 125, 126
Kisangani 8, 25, 78, 80, 178, 179, 181, 183, 185, 189
Kisolokele 126

L

Liberté 6, 13, 15, 18, 26, 34, 55, 60, 61, 63, 66, 72, 83, 84, 89, 92, 94, 99, 102, 125, 142, 145, 146, 151, 156, 161, 162, 184, 191

Libertinage 60
libre circulation 34, 75, 79, 102
Lutundula 167

M

Magistrature 22, 25, 158, 164, 179, 180
Malu-Malu Apollinaire 21
Manipulation 40, 121, 137, 151, 153, 154, 157, 160, 174, 185
Mémorandum 5, 6, 13, 16, 19, 57, 84, 112, 133, 167, 176
Mentalité 22, 33, 55, 60, 61, 143, 161, 190
Misère 6, 18, 19, 32, 39, 44, 51, 52, 83, 90, 96, 99, 100, 102, 106, 119, 129, 132, 133, 136, 137, 139, 142, 145, 150, 168
Monsengwo Pasinya Laurent 8, 182
MONUC 21, 112, 115, 134, 137, 146, 164, 184

N

Nairobi 46, 70, 76, 77, 78, 80, 94, 96, 115, 188

O

Observatoire des Medias Congolais 154
OFIDA 34
OMEC 154
ONU 13, 15, 95, 101, 115, 116, 183, 187

P

Paul VI 11, 187
Peur 7, 20, 38, 43, 44, 52, 60, 84, 121, 132, 134, 135, 139, 152, 158
Point de presse 23, 25, 26, 182
Pour l'amour du Congo 6, 19, 105, 112, 127, 132
Prise en charge 23, 24, 46, 56, 95, 122, 123, 128, 135, 137, 142, 175, 178, 192
Processus électoral 22, 26, 115, 133, 134, 136, 137, 140, 141, 144, 146, 152, 156, 157, 165, 179, 182, 184, 187
Promotion 11, 18, 35, 46, 56, 62, 63, 86, 94, 95, 96, 107
Province ecclésiastique 69
Pueri Cantores 178

R

Rançonner 38
RDC (RDCongo) 5, 11, 12, 13, 15, 21, 94, 95, 96, 100, 101, 102, 103, 106, 114, 116, 120, 121, 127, 130, 131, 132, 133, 137, 139, 143, 146, 154, 160, 166, 167, 168, 169, 170, 175, 177, 180, 187
Réconciliation 13, 15, 16, 18, 20, 38, 40, 44, 47, 48, 50, 53, 55, 56, 58, 59, 60, 61, 63, 66, 67, 68, 72, 73, 75, 80, 85, 86, 89, 90, 92, 93, 96, 102, 105, 108, 109, 110, 115, 116, 130, 137, 138, 140, 143, 147, 152, 162, 167, 188
Reconstruction 13, 15, 16, 22, 55, 56, 61, 62, 64, 65, 66, 72, 140, 156, 160, 162, 165, 167, 187, 190
Referendum constitutionnel 25
Relance économique 162
Résignation 20, 47, 121
Rwanda 38, 39, 41, 70, 78, 95, 112

S

Saint-Père 11, 174
Santedi Kinkupu 23, 173
Secrétaire Général 6, 9, 19, 24, 112, 114, 117
Secrétariat Général 9, 15, 31, 37, 42, 50, 57, 70, 77, 82, 89, 92, 99, 102, 103, 105, 106, 108, 109, 113, 118, 127, 129, 132, 139, 143, 145, 149, 150, 151, 152, 156, 158, 166, 184
Simon Kimbangu 20, 125, 126
Sincérité 24, 61, 68, 90, 130, 165
Solidarité 32, 35, 38, 41, 46, 55, 56, 60, 61, 80, 86, 116, 121, 160, 161, 163
Souveraineté 13, 15, 16, 18, 19, 21, 22, 45, 64, 65, 66, 72, 73, 74, 79, 83, 94, 96, 102, 113, 120, 129, 132, 139, 146, 150, 154, 158, 160, 162, 167, 181, 187, 190
souveraineté nationale 17, 19
Sun City 18, 92, 93, 99, 100

T

Thabo Mbeki 133
Totalitarisme 16, 60
Trahison 67, 177
Transition 14, 18, 19, 20, 21, 24, 25, 33, 93, 94, 95, 100, 101, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 130, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 149, 152, 153, 163, 175, 177, 191
Transparence 7, 21, 22, 25, 26, 93, 130, 150, 151, 153, 156, 159, 164, 179, 182, 184, 185

U

UA (Union Africaine), 115, 123, 162, 183
UE (Union Européenne), 183

V

Vérité 6, 7, 8, 12, 13, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 40, 47, 48, 50, 55, 63, 68, 79, 85, 89, 90, 92, 99, 102, 111, 122, 125, 126, 144, 145, 150, 151, 156, 157, 158, 159, 161, 162, 164, 165, 179, 180, 182, 184, 188, 190
Violence 13, 15, 16, 17, 19, 22, 37, 38, 39, 40, 43, 44, 54, 60, 75, 79, 82, 83, 102, 103, 105, 120, 121, 122, 130, 134, 135, 137, 138, 142, 143, 144, 145, 151, 153, 157, 158, 160, 164, 165, 180, 182, 185, 190
Visite ad limina apostolorum 7, 23, 173, 174
Volonté 5, 6, 7, 12, 13, 15, 17, 19, 27, 31, 33, 37, 42, 43, 47, 50, 52, 57, 64, 65, 67, 70, 71, 74, 77, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 89, 90, 92, 93, 94, 96, 99, 100, 103, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 113, 115, 118, 120, 121, 122, 127, 129, 130, 132, 133, 137, 139, 143, 149, 150, 151, 152, 156, 157, 162, 163, 166, 178, 184, 186, 190

X

Xénophobie 53, 65, 66